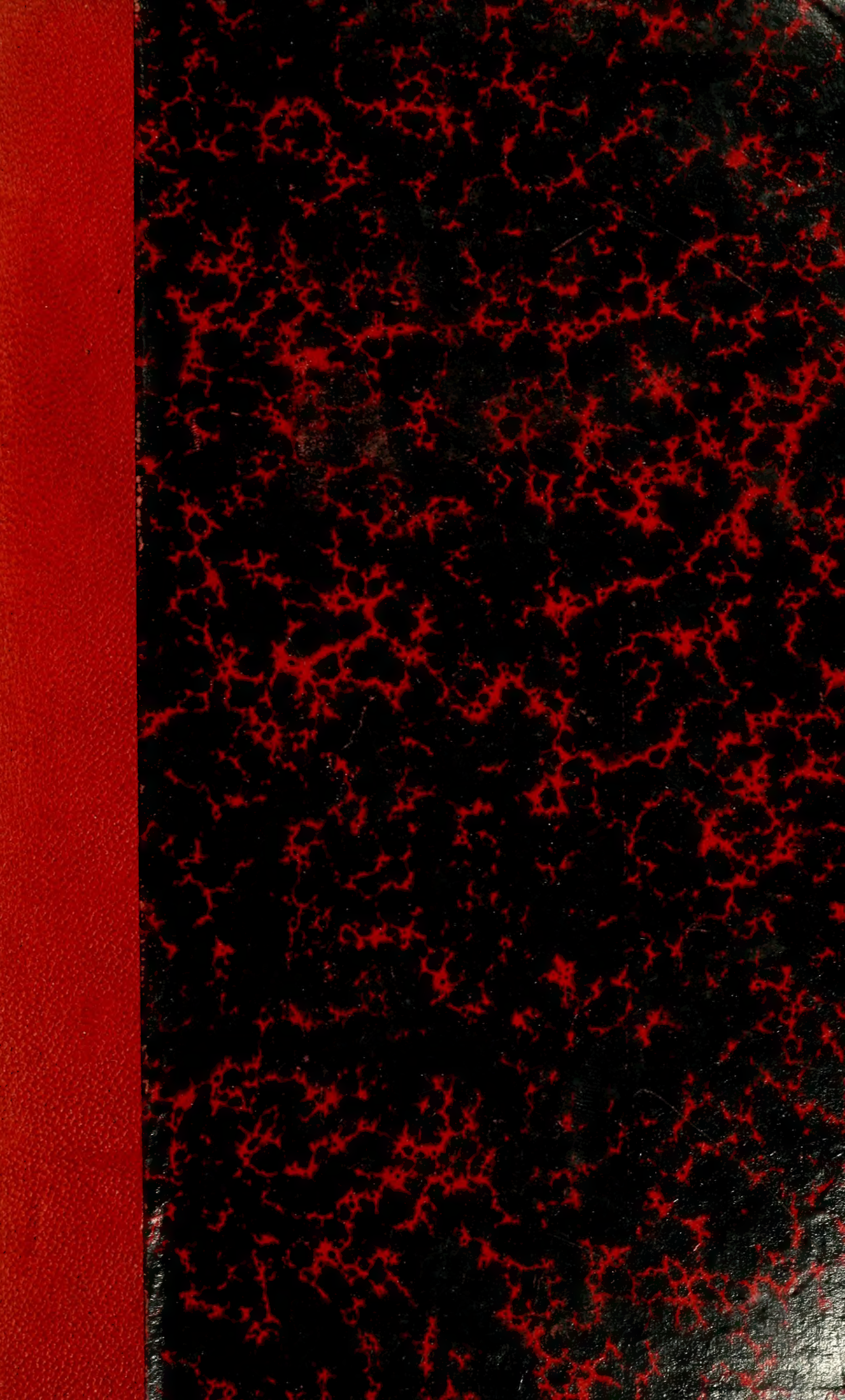






HISTOIRE

DE

Médard BONNART.

EPERNAI, IMPRIMERIE DE Mme Ve FIÉVET.



BONNART,

Chev.r de S.t Louis et de la Légion d'Honneur,

Capitaine de Gendarmerie.

Né à Dameri, le 13 Juillet 1775.

HISTOIRE

DE

MÉDARD BONNART,

CHEVALIER DES ORDRES ROYAUX ET MILITAIRES DE SAINT-LOUIS ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR, CAPITAINE DE GENDARMERIE, EN RETRAITE.

Labor improbus omnia vincit.
VIRGILE, *Géorgiques*, liv. 1er, v. 145.

TOME PREMIER.

A EPERNAI,

Chez Mme Ve FIÉVET, Imprimeur-Libraire,
Place du Marché au Blé.

1828.


FAC-SIMILE.

Une idée qui a toujours occupé ma pensée, a été celle de tenir note de ce qui pourrait m'arriver d'heureux et de malheureux dans le cours de la vie afin d'en conserver la mémoire ; c'est ce qui m'a décidé, dans mes instans de repos à rédiger et faire imprimer cette histoire

Lunart f.

AVERTISSEMENT.

Si j'ai entrepris de tracer les différents événements qui me sont survenus, surtout depuis que je suis entré dans la carrière des armes, ce n'est pas que j'aie la folle prétention de m'égaler à ces grands généraux qui ont illustré la France par leurs actions belliqueuses et leurs talents militaires; mais seulement pour faire

voir que, dans quelque grade, même le plus inférieur, que l'on se trouve, on peut faire des observations : on peut aussi, par sa conduite, contribuer à son avancement et obtenir une portion des honneurs qui sont la récompense des braves.

HISTOIRE

DE

Médard BONNART.

CHAPITRE PREMIER.

Le 13 juillet, je suis né à Dameri (1). Mon 1775.
père y faisait le commerce de vin d'une manière avantageuse, ce qui le mit à même d'élever une nombreuse famille, car il eut treize enfants, à laquelle il a laissé une existence honorable.

(1) Dameri, Damerie ou Damery (*), en latin *Dameriacum*, petite ville de France entre Aï et Châtillon, ci-devant province de Champagne, du diocèse de Soissons, et chef-lieu de canton ; maintenant de l'évêché de Châlons, canton et arrondissement d'Epernai, département de la Marne. Elle est dans une situation agréable, bâtie sur un monticule dont le plan incliné est baigné par cette rivière, en regard de la route de Paris à Stras-

(*) Pour les lieux de la France, j'ai suivi le Dictionnaire, en un vol. in 8.°, imprimé chez Schmith, à Paris, en 1818, supprimant toutefois l'y placé à la fin des mots, et le remplaçant par i, qui me semble plus conforme à l'usage actuel de la prononciation.

1775. Je suis venu au monde sex-digitaire; c'est-à-dire qu'en naissant, j'avais six doigts à chaque main. Les sixièmes étaient entre la première et la deuxième phalanges en dehors de l'auriculaire.

bourg, avec laquelle elle communique au moyen d'un pont, construit partie en bois, partie en pierres, et d'une chaussée garnie d'arbres à droite et à gauche. Cette levée traverse une prairie délicieuse, riche d'une quantité infinie de plantes plus ou moins variées, qui, dans la floraison, exhalent une odeur suave. Dans cette immense verdure, on aperçoit serpenter la Marne semblable à un ruban argenté. Du calvaire, le point de vue est superbe. On découvre, vers le levant, à 10 lieues, et vers le couchant à 6. Du Camois, ferme à une demi-lieue du côté du midi, on distingue, à l'œil nu, 15 villes, villages ou hameaux. Elle est à 1 l. 1/2 O. N. O. d'Epernai, à 9 l. 1/2 de Châlons, dans la même direction, à 5 l. S. O. de Reims, et à 32 l. 1/2 E. de Paris. Long. 1. 34. lat. 49. 5.

Cette ville, placée à l'entrée d'un joli vallon et dans une riante vallée, est environnée de deux collines se prolongeant dans la direction de l'E. à l'O.; elles sont parées d'une quantité de villages et de hameaux qui offrent un site tout-à-fait pittoresque. Les coteaux, couronnés presque partout de superbes et vastes forêts, sont couverts de terre végétale; mais, en creusant, le sol est blanchâtre, mêlé de craie et de sable.. Ils se trouvent plantés de vignes qui produisent d'excellents vins rouges; ils font sa principale richesse et sa renommée depuis un temps immémorial: 1,862 hab. Un particulier de cette commune s'appelle *Dameriat*, et une personne du sexe féminin se nomme *Dameriate*.

Dameri a fourni aux armées, pendant la révolution, une nombreuse jeunesse qui, habituée aux travaux pénibles de l'agriculture, supportait facilement les fatigues

On en a fait l'amputation dans ma jeunesse. Ma 1775.
mère frappée de ce phénomène, puisque j'étais le seul de ses enfants qui eût une pareille distinction, me répétait souvent que cela était d'un augure favorable pour moi.

de la guerre, et a déployé beaucoup de bravoure dans diverses circonstances. Plusieurs individus se sont distingués en devenant officiers, et en méritant les grâces, les bienfaits du Gouvernement ; en voici les noms :

Bertrand Louis-Marie-Joseph-Prosper, né le 2 février 1769, capitaine au 7me régiment d'artillerie, membre de la Légion-d'Honneur, retraité, et décédé le 18 janvier 1824.

Bouvrain Georges-François, né le 21 avril 1770, adjudant-major au 6me régiment de chasseurs à cheval, chevalier de la Légion-d'Honneur, amputé du bras droit et retraité.

Dubois Jean-Baptiste-Maurice, né le 26 avril 1768, lieutenant au 1er régiment de carabiniers, retraité, et décédé le 15 juillet 1812.

Manceau-Lamotte Pierre-Alexandre-Auguste, né le 19 février 1770, lieutenant en 2me à la 5me compagnie de mineurs, du 26 floréal an 12 (16 mai 1804), sans qu'on sache ce qu'il est devenu depuis ce temps.

Manceau Anne-Théodore, né le 7 février 1788, lieutenant au 1er régiment de grenadiers à pied de l'ex-garde, membre de la Légion-d'Honneur, en expectative et maire de la ville.

Pommelet Jean-Nicolas-Barthélemi, né le 24 août 1783, lieutenant au 85me régiment de ligne, membre de la Légion-d'Honneur et retraité.

Saint-Denis Joseph, né le 16 décembre 1780, sous-adjudant-major au régiment de Metz, 3me artillerie à cheval, membre de la Légion-d'Honneur, décédé au corps le 22 août 1820.

1782. Le 17 janvier, j'allai à Epernai, voir pendre le nommé Saint-Louis qui avait volé 4,800 livres en or, à M. Rollet, prieur, curé de cette ville. La mort de ce condamné était la nouvelle et l'effroi de notre pays. J'en conservai une impression qui fut difficile à effacer.

1784. Le 22 mars, le débordement de la Marne fut si considérable, que cinq arches du pont de Dameri furent emportées par la débâcle (1). Le 25 du même mois, le pont de deux arches de la chaussée fut également rompu, ce qui jeta la consternation dans l'âme de tous les habitants (2).

Dans le cours de mes classes, je fus assez heureux pour obtenir des prix, surtout pour la fécondité de ma mémoire.

Le moment de me choisir un état étant arrivé, on me destina au commerce de vin.

A cette époque, une de mes parentes ayant fait un legs pour élever douze enfants de la famille, je fus compris dans ce nombre.

1787. Le 5 mars, pour m'instruire dans la partie des vins qu'exerçait mon père, on me plaça à Rilli, à deux lieues de Reims, chez mon oncle qui s'oc-

(1) Depuis cette époque, il y eut un bac sur la rivière, qui causa beaucoup d'accidents. En 1788, le pont fut rebâti tel qu'il est aujourd'hui.

(2) Le pont de la chaussée n'a pas été reconstruit. On a pratiqué un glacis garni de bornes, pour l'écoulement des eaux pendant l'hiver ; ce qui rend le passage dangereux, à cause de la proximité de la Fosse-Tournisse qui est une espèce de gouffre.



...sier de la Garde nationale de Paris.

cupait de cet objet, et par la suite, de brasser de la bière à la Glacière de Silleri.

Le 24 février, mon temps étant fini, et me 1790.
trouvant dans le cas de me livrer aux spéculations commerciales, je m'en retournai à la maison paternelle.

La révolution qui survint alors, inspira à tous les Français une ardeur martiale. L'idée de la liberté, qui était le principal but de ce mouvement, enflamma tous les cœurs. Né avec un caractère vif et bouillant, je partageai ce sentiment noble et sublime.

Mon père voyant mon inclination, me fit confectionner un habit de la garde nationale où je fus chasseur. Les détails du service absorbaient tout mon temps : l'exercice, l'escrime et la danse furent mes seules occupations. Je maniais un fusil avec la dextérité d'un vieux soldat. Je figurais avec distinction dans la salle d'armes, par mon adresse à l'espadon. Deux anciens militaires qui travaillaient depuis peu chez mon père, et qui étaient sortis du service avant d'entrer à la maison, avaient excité mon goût pour ces sortes d'amusements. Ils m'avaient parlé de la troupe avec tant d'avantage, qu'ils avaient porté dans mon imagination, déjà échauffée par les actions des grands hommes, la louable ambition de les imiter, ou, au moins, de marcher sur leurs traces.

Le 3 mai, mon frère aîné, que l'enthousiasme 1791.
militaire animait aussi, s'engagea dans le régiment de Bretagne infanterie, et se rendit à Strasbourg,

1791. où le corps tenait garnison. J'aurais désiré partir avec lui, mais ma trop grande jeunesse avait empêché de recevoir mon enrôlement.

J'étais de garde un dimanche ; nous entendîmes des cris qui partaient d'une maison. Je sautai sur mon arme et sortis du poste. Une patrouille s'étant formée aussitôt, nous nous rendîmes à l'endroit où les cris s'étaient fait entendre. Nous nous présentâmes pour entrer chez un individu qui était enfermé dans sa chambre sans vouloir en ouvrir la porte. Comme il se plaignait beaucoup, on nous requit de pénétrer de force dans l'appartement ; j'en fus d'autant plus flatté, que je croyais que le moment de me signaler était arrivé. En entrant, nous vîmes que le plaignant s'était coupé la gorge avec un rasoir, à l'endroit du larynx, et qu'il perdait beaucoup de sang. On envoya chercher le chirurgien, qui pansa la plaie : il ne la trouva pas mortelle. La garde se retira.

Un particulier avait composé une musique. Il s'était procuré tous les instruments en usage alors. Les jeunes musiciens allaient aux répétitions. Dans toutes les réunions, on les voyait à la tête de la garde nationale ; j'étais chargé du triangle. Cette musique formée à la hâte, qui était une nouveauté pour Dameri, plaisait beaucoup aux habitants de cette commune.

Dans la nuit du 20 au 21 juin, Louis XVI partit des Tuileries.

Le 21, dans la soirée, cette nouvelle fut connue à Dameri.

Le 22, mon père m'envoya à Dormans, pour 1791.
affaire particulière. Arrivé dans cette ville, je vis tout le monde sur pied. La garde nationale avait pris les armes. On faisait la bénédiction des drapeaux, à laquelle j'assistai. Après cette cérémonie, je fus invité à dîner. Nous étions à table, lorsqu'on annonça que la marche du Roi avait été interrompue à Varennes, que S. M. retournait à Paris, et qu'un émissaire se transportait en toute diligence à la Convention pour lui faire part de cette nouvelle. Je retournai le lendemain dans ma famille, où je trouvai tout le monde armé et en mouvement.

Le 25, jour de la Fête-Dieu, à quatre heures après midi, les voitures du monarque parurent ; elles étaient accompagnées de la garde nationale de Reims. On fit halte en face de Dameri, à cause de l'arrivée des députés conventionnels, qui étaient MM. Barnave, Latour-Maubourg et Pétion. Le premier adressa un discours au Roi et au peuple ; ensuite l'ordre fut donné de partir.

La foule se disposait à se retirer, lorsque le vicaire de la paroisse de Dameri fut remarqué par quelques individus turbulents, qui coururent après lui dans l'intention de le rendre victime de leur brutalité. Cet abbé se sauva heureusement, et trouva protection qui le mit à l'abri de la fureur de ces forcenés.

CHAPITRE II.

1791. Le 23 août, à dix heures du matin, il y eut à Dameri, sur la place de la halle (nouvellement nommée du Champ de Mars), par ordre du maire, un bureau établi au bruit de la caisse et au son de la cloche. On y lut l'arrêté du Directoire du département, en date du 15, qui proposait aux jeunes gens de former des corps de volontaires. Aussitôt que j'eus entendu cette lecture, m'étant présenté, j'écrivis moi-même mon engagement. Je fus, en conséquence, le premier inscrit pour voler à la gloire; mon exemple fut suivi de douze autres individus (1). Ils étaient tous aussi braves que dévoués à la Patrie, et ont reçu, pour la plupart, la mort dans les combats.

Etant de retour à la maison, j'annonçai ma résolution et l'engagement que je venais de contracter. Après avoir reçu toutes les marques de tendresse de ma mère, et ses regrets de voir que j'étais disposé à m'éloigner, elle consentit, quoi-

(1) En voici les noms : Bertrand Lami, Billard le garde, Camus dit Copiaux, Durand, Fourcher, Galand Christophe, Guérin, Lourdet Alexis, Martin Malmi, Moussu Blaise, le grand Pariset et le petit Pariset.

qu'avec peine, à me laisser partir, en me souhaitant toute sorte de prospérité dans ma nouvelle carrière. Elle fit compléter mon habillement et mon équipement. Je reçus de la mairie les armes et le fourniment propres à l'état militaire. 1791.

Le 3 septembre, nous allâmes à Reims, sous le commandement du colonel de la garde nationale.

A notre arrivée en cette ville, je fus reconnu par un ami de mon père, qui me demanda, ainsi qu'à Guérin, volontaire, si nous voulions loger chez lui. Il nous dit que, devant avoir deux hommes, il serait plus flatté de nous posséder que d'autres qu'il ne connaissait pas. Nous acceptâmes sa proposition ; il se rendit à l'hôtel-de-ville, afin d'obtenir son billet, et nous conduisit chez lui, où l'on eut pour nous beaucoup d'égards et d'attentions.

Le lendemain 4, on nous donna la solde militaire.

Nous nous réunissions chaque jour, à midi, à l'Arquebuse, pour répondre à l'appel. Quand cette formalité était remplie, on nous laissait en liberté ; alors nous nous promenions.

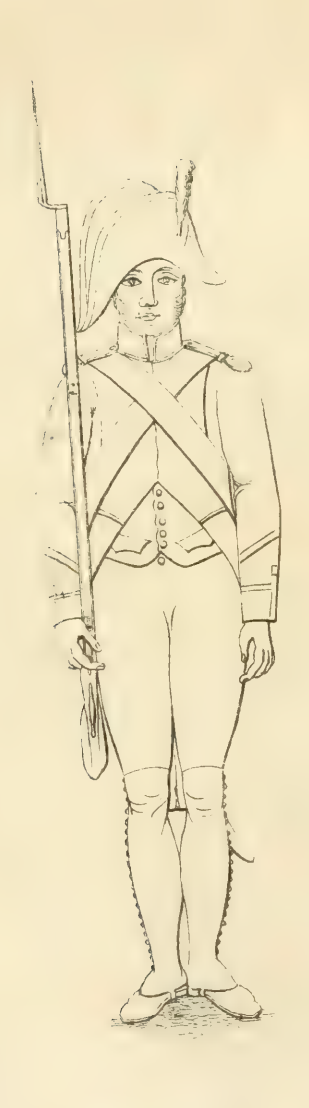
Je profitai de ce temps de repos pour monter sur la tour orientale de la cathédrale, qui a 256 pieds de haut, où je gravai mon nom parmi ceux qui s'y trouvaient déjà en nombre infini.

Je fus toisé, et, quoique je n'eusse que 16 ans et un mois, l'on me trouva dans le cas d'être admis, ayant 5 pieds 2 pouces 6 lignes (1 mètre 692 millimètres).

1791. Mon père arriva un soir, et soupa chez son ami où j'étais logé. Il m'engagea, à cause de ma trop grande jeunesse, à m'en retourner avec lui; il me dit qu'il se chargeait de me faire rayer des contrôles, et que nous nous mettrions de suite en route pour Dameri. Le lendemain il m'annonça qu'ayant réussi dans son projet, je n'étais plus militaire. Je l'avouerai, ce parti que mon père avait pris de me retirer du service, contrariait mes intentions. Le transport martial dont j'étais animé, ne m'ayant pas permis d'accéder à ce qu'il avait fait pour moi, j'allai me faire inscrire de nouveau. Mon père voyant que ma résolution était ferme, qu'il ne pourrait rien gagner sur moi à cet égard, me laissa libre de ma volonté. Il s'en retourna, après m'avoir embrassé et souhaité toute sorte de bonheur.

La nomination des grades au scrutin eut lieu. On remarqua les intrigues qui se pratiquent ordinairement dans les assemblées électives. On vit, à la formation des compagnies composées de l'amalgame des volontaires de diverses communes, étrangers les uns aux autres, circuler des listes portant les noms de plusieurs qui voulaient être officiers, et dont les qualités étaient vantées par ceux qui les communiquaient. Les jeunes gens qui avaient de l'éducation, de la tournure, obtenaient une préférence marquée sur les autres.

On me plaça dans la 2me compagnie. Mes camarades de Dameri me proposèrent de me



Sergent du 4me Bataillon de la Maine.

choisir pour capitaine (1). Je les remerciai, en prétextant ma grande jeunesse et mon inexpérience. On fixa les yeux sur un autre plus âgé, qui accepta avec empressement. Les nominations furent faites jusqu'à l'emploi de second sergent. Alors croyant que je pouvais remplir dignement ce poste, j'en prévins mes compatriotes, qui le jugèrent comme moi, et j'eus d'emblée la préférence sur les autres. 1791.

Le 8, le corps porta le nom de 4e bataillon de la Marne. Il y eut réception dans les grades (2). La cérémonie de la bénédiction du drapeau

(1) Il est à observer que le jour de mon entrée au service, je pouvais avoir le même grade que celui qui me fut donné quand j'en suis sorti.

(2) Au 10 novembre 1792, l'état-major était composé de

MM. De Cury, lieutenant-colonel en premier,
Failly, lieutenant-colonel en second.
Magne, adjudant-major.
Chevalier, quartier-maître.
Hortet, chirurgien-major.
Mousset, adjudant-sous-officier.

La 2me compagnie avait pour officiers,

MM. Varin, capitaine.
Prévot, lieutenant.
Baron, sous-lieutenant.

Pour sous-officiers,

Legrand, sergent-major.
Moussez, premier sergent.

J'étais, comme deuxième sergent, immatriculé sous le numéro d'ordre 116.

L'effectif du corps était de 632 hommes.

1791. eut lieu à la cathédrale. L'on nous fit jurer d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi.

Le 13, nous fûmes passés en revue par le général Vigenstein, et nous reçûmes l'ordre de nous mettre en route pour le Chesne (Ardennes).



CHAPITRE III.

Le 14 septembre, le bataillon partit et gagna Rethel dans la journée. Je ne manquai pas de parcourir tous les quartiers de cette ville, car c'était la première que je voyais depuis que j'étais au service militaire. Je pris la résolution de faire un cahier pour y inscrire tout ce qui pourrait fixer mon attention et piquer ma curiosité (1). 1791.

Le 15, nous continuâmes notre route, et nous arrivâmes au Chesne, qui est un bourg. Je logeai chez un chirurgien qui avait voyagé en Espagne. Ma grande jeunesse lui ayant inspiré de l'intérêt pour moi, il crut, par prudence, devoir me prévenir que, dans les garnisons où je pourrais me trouver, je devais éviter les sociétés dangereuses. Après qu'il eut terminé ses observations, j'allai me coucher; mais je ne dormis pas tout de suite : la tête encore

(1) Je n'entrerai pas dans tous les détails des beautés ou singularités que j'ai rencontrées dans chaque ville. Ayant presque toujours eu à la main le Dictionnaire géographique par Vosgien, 1 vol. in-8°, je me dispense de retracer les descriptions qu'il en donne, puisque souvent je ne formerais qu'un double emploi.

1791. remplie des conseils que mon hôte m'avait donnés, je me livrai à de profondes réflexions. J'avais été élevé chez mes parents qui avaient toujours veillé sur moi, sur ma conduite; je n'avais point eu à craindre les piéges, tous les dangers auxquels est exposé un jeune homme sans expérience, abandonné à lui-même. Toutes ces idées se concentrant dans mon esprit, me firent prendre la résolution de me conduire sagement, de bien remplir mes devoirs, de me concilier l'estime de mes chefs et l'amitié de mes camarades.

A cette époque, la Convention qui voulait changer la face du gouvernement, prescrivit de se servir du titre de Citoyen au lieu de celui de Monsieur (1).

Les sergents voulant s'instruire, ne négligèrent rien pour y parvenir. Nous prîmes un instructeur qui nous donnait deux leçons par jour; l'une de 6 à 7 heures du matin, que de 9 à 10 nous répétions aux compagnies; l'autre de 2 à 3, que nous rendions de même, de 5 à 6 heures du soir. En peu de jours, nous marchions et nous faisions assez bien le maniement des armes.

La nuit, j'apprenais la théorie; bientôt, je la sus entièrement par cœur. L'adjudant-major

(1) La Constitution des 3 et 14 septembre 1791, titre 3, chapitre 1er, section 2, article 2, désignait les conditions nécessaires pour être citoyen actif; depuis cette époque, on se servait envers les hommes, de la qualification de Citoyen à la place de celle de Monsieur.

s'adressait souvent à moi, dans les assemblées 1791.
d'instruction qui avaient lieu chez lui, pour me faire expliquer certains articles que d'autres ne pouvaient réciter. Je m'en acquittais toujours à la satisfaction de cet officier, ce qui était pour moi autant de motifs d'émulation et d'encouragement.

Lorsque nous sûmes l'exercice, le mauvais temps étant venu, on suspendit les manoeuvres. Le volontaire Guérin et moi, nous obtînmes une permission de 4 jours pour aller à Sedan. Nous avions l'intention de voir cette ville, d'en observer les beautés et les fortifications.

Nous louâmes un cheval sur lequel nous montâmes alternativement. Arrivés dans le faubourg, ayant mis notre monture à l'auberge, nous fîmes le tour de la ville. Nous visitâmes le château qui renfermait une grande quantité d'armures, parmi lesquelles on distinguait celle de Jeanne d'Arc, dite la *Pucelle d'Orléans*, de Turenne, du grand Condé, etc. (1).

Croyant avoir vu ce qu'il y avait de plus intéressant dans la place, nous prîmes la route de Mézières. Ne pouvant parvenir le même jour dans cette dernière forteresse, quoiqu'elle n'en fût qu'à quatre lieues, notre cheval étant fatigué, nous couchâmes à Doncheri, que nous parcourûmes aussi. Le lendemain, nous étions

(1) Elles font partie des collections dont se compose aujourd'hui le Musée d'artillerie à Paris.

1791. de grand matin à Mézières, que nous examinâmes attentivement ainsi que sa citadelle. Après nous être dirigés ensuite sur Charleville, nous retournâmes à notre garnison, très-satisfaits de notre promenade.

L'aspect de ces villes, dont je ne m'étais pas fait l'idée auparavant, m'occasionna le désir d'entreprendre d'autres voyages, pour pouvoir admirer des sites pittoresques, des points de vue, des montagnes, des vallons ou des rivières. Je voulais considérer, dans chaque endroit, différentes curiosités qui ne peuvent être réunies dans un seul; remarquer des bâtiments de diverses espèces, annonçant le bon goût de leurs auteurs, ou des architectes qui les avaient dirigés. Je brûlais d'envie d'observer les usages variés, quelquefois bizarres ou ridicules, des peuples chez lesquels on habite. J'aspirais, en un mot, à avoir connaissance et à me rendre raison du caractère des hommes de chaque pays; de leur couleur, de leurs moeurs, de leurs costumes, pour les comparer les uns avec les autres.

La soeur d'un tonnelier qui avait demeuré long-temps chez mon père, vint me demander dans mon logement; elle m'engagea à aller trouver son frère, en disant qu'il en aurait beaucoup de joie. Je l'accompagnai le lendemain, après en avoir obtenu la permission. Je restai trois jours auprès de ce garçon, qui ne pouvait marcher, ayant mal à une jambe; je reçus

de lui et de sa famille toute sorte d'honnêtetés. 1791.
L'on me régala aussi bien qu'on puisse l'être dans un village.

Nous reçûmes, quelques jours après mon retour, l'ordre de prendre nos quartiers à Rozoi-sur-Serre et à Moncornet (Aisne).



CHAPITRE IV.

1791. Le 10 octobre, en partant par un assez mauvais temps, nous traversâmes Mézières et couchâmes à Charleville, où nous fîmes séjour.

Le 12, nous nous rendîmes à Aubigni.

Le 13, nous arrivâmes à Rozoi-sur-Serre, où les grenadiers avec le demi-bataillon de droite cantonnèrent, tandis que le reste du corps occupa Moncornet.

Le maître de la maison où je logeai, était grand chasseur, ou, pour mieux dire, braconnier déterminé. Il allait toutes les nuits se mettre à l'affût, et avait une passion prononcée pour ce genre d'amusement, qui l'exposait chaque jour à une punition sévère.

Plusieurs sergents et moi, nous mangions chez un pâtissier qui avait beaucoup de complaisance pour nous. En récompense, je faisais beaucoup valoir la marchandise de ce brave homme; et quand l'heure arrivait où l'on défournait les petits pâtés, j'en connaissais le prix (1).

Le corps manœuvrait sous des hangars; nous

(1) Un jeune homme de Dameri, nommé Husson George, vint, comme volontaire, rejoindre le 4me de la Marne.

étions, comme de vieux soldats, familiarisés 1791.
au maniement des armes. J'éprouvais une grande satisfaction dans ce nouveau genre de vie. J'avais pour chefs des personnes raisonnables, des camarades, des amis qui possédaient les mêmes goûts que moi. Mon plus grand plaisir était de commander, le dimanche, la garde à la messe militaire; ce qui m'arrivait souvent.

A cette époque, je pris un maître d'armes, pour me fortifier dans la pointe.

Le 1er janvier, j'obtins une permission d'un 1792.
mois, afin d'aller chez mon père.

Le 2, je me mis en route avec un sergent pour Neuchâtel.

Le 3, ne pouvant suivre mon camarade qui marchait plus vite que moi, je m'arrêtai à Brimont, où je couchai chez un ami de mon père.

Le 4, j'allai saluer mon oncle Delair. Le même jour, je traversai Reims; ensuite je me dirigeai sur Dameri, où je racontai à ma famille tout ce que j'avais vu d'intéressant depuis mon départ de la maison.

Voulant faire une promenade, je partis un dimanche pour Epernai, dans une carriole où était ma sœur aînée. Le cheval était très-ombrageux. Lorsque nous arrivâmes sur la chaussée, vis-à-vis de la Fosse-Tournisse (il y avait dans cet endroit trois ou quatre pieds d'eau), le limonier eut peur, rabattit à droite pour s'en retourner à l'écurie. La voiture qui se trouvait près du bord, dégringola : elle se-

1792. rait tombée dans la fosse, si, par un bonheur inattendu, un arbre de la circonférence d'un pied, qui se trouva entre le brancard et la roue, ne l'en eût empêché. Ma sœur, surmontant la frayeur ordinaire à son sexe, ne s'épouvanta point du péril. Je sautai à terre, la pris dans mes bras et la descendis. Quand elle fut en sûreté, je m'occupai de dégager la charrette: l'ayant remise sur la levée, et étant remontés, nous passâmes sur le glacis, où le cheval, dans plusieurs endroits, fut obligé de nager. Nous commettions une imprudence d'autant plus grande, que l'équipage pouvait être entraîné par le courant, comme cela est arrivé plusieurs fois. Etant allés à Epernai, nous nous amusâmes beaucoup. Nous revînmes par Dizi-la-Rivière et Cumières, pour avoir moins de danger à courir. Chaque jour me procurait de nouvelles jouissances, et semblait s'écouler avec la rapidité de l'éclair.

Il y avait alors dans notre ville, un détachement du 1er bataillon de l'Yonne. Je fis la connaissance des sergents, avec lesquels je passai quelques moments agréables.

Le 1er février, à l'expiration de mon congé, après avoir dit adieu à mes amis, à mes parents et à ma famille, je m'acheminai vers Reims.

Le 2, je me transportai à Neuchâtel.

Le 3, j'arrivai à Rozoi; j'y revis mes camarades, et repris mes habitudes.

On donna l'ordre de se diriger vers Rocroi 1792.
(Ardennes), afin d'y tenir garnison. Tout se disposa pour ce départ. J'étais fort content d'aller dans une place de guerre, et d'y faire le service avec la troupe de ligne.



CHAPITRE V.

1792. Le 10 février, nous nous rendîmes à Aubenton et Maubert-Fontaine, où nous couchâmes.

J'eus des ampoules aux pieds, qui me firent beaucoup souffrir pendant la route (1).

Le 11, nous arrivâmes de bonne heure à une certaine distance de Rocroi. Avant d'y entrer, on fit halte. La troupe s'habilla proprement, comme c'est l'usage avant de se présenter dans une cité; ensuite on continua la marche, et l'on parvint dans la forteresse. Le bataillon logea dans les étages supérieurs de la caserne de la cavalerie.

La garnison était composée du régiment de Lorraine infanterie, de Dauphin 14me de cavalerie, et d'un détachement d'artillerie.

Notre manière de vivre était entièrement militaire. Nous faisions le service avec la troupe de ligne. Ne voulant rien négliger, j'avais appris

(1) Je pris une grosse aiguille avec du coton; je les perçai et laissai un séton. Je frottai ensuite mes pieds avec du suif pour fortifier la peau, afin de moins sentir la douleur. Ayant éprouvé un soulagement sensible de cette précaution, j'eus souvent occasion d'en faire usage par la suite.

par cœur les consignes et ordonnances en usage 1792.
dans les villes de guerre. J'étais énorgueilli, lorsque je commandais le poste de la place, de me trouver à la tête d'un peloton de grenadiers de ligne, de 7 à 8 pouces (1813 à 1840 millimètres), portant la moustache, tandis que j'étais imberbe et d'une taille bien inférieure. Le grade que je possédais, enflammait mon amour-propre, puisque j'exerçais une supériorité sur des hommes faits, qui obéissaient sans réplique à mes ordres.

J'allai à la salle d'armes du régiment de Lorraine ; je pris des leçons d'espadon. Dans mes instants de repos, je me rendais au manège ; j'y voyais enseigner l'équitation aux recrues de cavalerie ; en peu de temps, je me familiarisai avec tous les termes dont on se servait (1).

Comme, dans mes lectures, j'avais eu connaissance de la fameuse bataille gagnée, le 18 mai 1643, par le duc d'Enghien, prince de Condé, sur les Espagnols, commandés par dom Francisco de Mélos, je ne manquais pas d'aller reconnaître les positions respectives des armées. Il me semblait voir sur le terrain, les troupes telles qu'elles étaient placées le jour de la bataille ; j'en étais dans l'admiration.

Mes camarades et moi, nous nous promenions

(1) Le 31 mars, quatre jeunes gens de Dameri, qui s'étaient enrôlés comme volontaires, arrivèrent à la garnison ; ils se nommaient : Berthelot Sébastien, Billard-Faguette, Guibert Louis, et Pommelet Cadet.

1792. souvent dans des censes, pour acheter du lait où nous faisions tremper du pain que nous mangions.

Le volontaire Fourcher, ancien domestique chez mon père, eut querelle avec un autre militaire du bataillon; je rentrais lorsque je les vis sortir de la ville. Je voulus les empêcher de s'aller battre; mais ils étaient si fort irrités l'un contre l'autre, que je ne pus y parvenir. Fourcher reçut au bras gauche, un coup de sabre dont il ne fut cependant pas estropié. J'eus beaucoup de chagrin de ce qu'il n'avait point donné à son adversaire ce qu'il en avait reçu.

Les progrès que faisait la révolution, ne convenaient nullement à la noblesse. Beaucoup d'officiers de la ligne émigrèrent, en laissant des emplois vacants. Ils furent remplacés par les sous-officiers des régiments, qui eurent, dans cette circonstance, un avancement rapide.

Le 26 au soir, je sautai en arrière sur mon lit, afin d'écrire sur mes genoux, la table se trouvant occupée par le sergent-major. Mon canif étant ouvert sur la couverture, je tombai sur la lame, et me l'enfonçai dans la cuisse jusqu'au manche. Le sang ruisselant, j'en perdis beaucoup.

On alla chercher le chirurgien-major, qui vint et me donna ses soins; mais voyant qu'il ne pouvait étancher l'écoulement de la plaie, il dit que j'avais une artère coupée; que j'en serais estropié. Il me donna un billet d'hôpital; on m'y porta le 27 au matin. La fièvre m'avait

pris dans la nuit. J'étais dans la plus grande affliction : ne pouvant remuer la jambe, je craignais d'être boiteux. 1792.

Je fus affecté au moral encore plus qu'au physique, par l'horreur que j'eprouvais de me trouver dans un lieu où l'on ne rencontre que des êtres souffrants. Les personnages de ce triste tableau m'occasionnèrent de sombres réflexions. Je désirai de m'en éloigner promptement.

Trois jours après je fus rassuré ; je sentis que ma jambe se mouvait, qu'elle reprenait ses habitudes ; alors je conçus l'espoir de m'en servir comme auparavant.

Le 29, à trois heures après midi, on battit la générale, on sonna le boute-selle. Ne sachant ce qui produisait ce mouvement, je me levai malgré la défense qui m'en était faite, et je regardai par une fenêtre. J'entendis le gouverneur de la ville promulguer la déclaration de guerre (1). Une heure après, je sus que toute la garnison avait l'ordre de partir pour se rendre par Givet (Ardennes) au camp de Rancennes, où l'armée devait être rassemblée le 1er mai. Je détestais mon état de maladie, à cause qu'il m'empêchait de prendre part aux lauriers que le bataillon allait moissonner.

(1) L'Assemblée nationale, sur la proposition de Louis XVI, décréta, le 20 avril 1792, la guerre contre François II, roi de Bohême et de Hongrie, qui augmentait le nombre de ses troupes sur les frontières, et menaçait la liberté et l'indépendance de la France.

CHAPITRE VI.

1792. Le 3 mai, j'obtins ma sortie de l'hôpital. Ne pouvant soutenir la fatigue de la marche, je profitai d'un convoi et montai sur une voiture pour gagner Fumai.

Le 4, je m'acheminai vers Givet, ensuite vers Rancennes, où je revis avec plaisir mes compagnons d'armes qui n'avaient pas eu l'occasion de se mesurer avec l'ennemi.

Tous les objets de campement n'arrivaient que successivement, et la troupe était, en attendant, à la belle étoile.

On me commanda de corvée pour aller à Charlemont, échanger les armes du bataillon contre des neuves. Le garde-magasin me remit particulièrement un petit fusil très-léger, bien soigné, en m'engageant à me ressouvenir de lui et de son cadeau. Le Gouvernement voulant que les officiers portassent des fusils pendant la guerre, leur en avait fait fabriquer d'un nouveau modèle; mais ayant abandonné sa résolution, les armes restèrent dans les arsenaux. Ce fut un de ces fusils que l'on me donna; il portait parfaitement la balle.

Les matinées étaient fraîches; la fièvre ne 1792.
me quittait pas. Je demeurai languissant pendant huit à dix jours; il fallut me saigner. L'officier de santé me blessa avec sa lancette, et mon bras enfla beaucoup. Ayant eu de nouveau la fièvre, j'entrai à l'hôpital à Givet.

Le 5 juin, l'armée quitta sa position, et alla passer la nuit auprès de Philippeville.

Le 6, elle se dirigea vers Beaumont.

Le 7, jour de la Fête-Dieu, elle arriva à Maubeuge, et y occupa des retranchements qui formaient un superbe camp protégé par la place. J'eus encore le malheur de ne point partir avec le bataillon.

Le 9, ayant appris qu'un convoi se mettait en route, je demandai mon exéat pour aller me joindre aux hommes qui en faisaient partie. Nous nous transportâmes le même jour à Philippeville.

Le 10, à Barbançon, que nous quittâmes à une heure du matin.

A peine étions-nous à une lieue sur la route de Maubeuge, que nous entendîmes très-distinctement une vive canonnade et une fusillade qui annonçaient une affaire sérieuse. J'aurais voulu me trouver à mon poste, afin d'être témoin des particularités de cette bataille.

Le 11, à dix heures du matin, le convoi arriva au camp. Nous aperçûmes avec surprise que tous les grains magnifiques qui existaient dans le front de bandière étaient écrasés, foulés aux pieds, peu

1792. avant d'y mettre la faucille ; ce qui donnait l'idée des dégâts qu'une armée occasionne dans le pays où elle séjourne. Nous fûmes étonnés de voir les soldats fort tranquilles, faisant leur soupe, et ne paraissant pas s'occuper de guerre. Nous leur demandâmes de quel côté était la victoire du combat du matin. Ils répondirent que le vent étant contraire, ils n'avaient rien entendu ; qu'ils venaient seulement d'apprendre par des ordonnances, que l'avant-garde placée sur la rivière de la Glisuelle était battue, et que le général Gouvion, qui la commandait, était tué. Cette nouvelle, quoique très-affligeante, me rassura sur le sort du 4me bataillon de la Marne, qui n'avait pas quitté sa position.

Voici le rapport du général en chef :

Maubeuge, le 11 juin (1).

« Les Autrichiens ont attaqué notre camp avec » des forces supérieures ; ils ont néanmoins été » repoussés ; car nous avons été avertis de l'at- » taque projetée.

» M. Gouvion a commencé le combat ; il a » été secondé vaillamment par MM. Tracy, Nar- » bonne et Maubourg. Les ennemis ont aban- » donné le terrain ; ils ont perdu beaucoup plus » de monde que nous : nous les avons pour- » suivis à une lieue au-delà du champ de ba- » taille.

(1) Ce rapport et tous ceux qui seront transcrits, sont tirés des divers journaux du temps.

» Nous n'aurions donc qu'à nous louer de 1792.
» cette affaire, si, par une cruelle fatalité, elle
» n'avait enlevé à la Patrie un brave défenseur,
» à tous les bons citoyens un ami, M. Gouvion.

» Ses soldats le pleurent, la garde nationale
» parisienne le pleurera, tous les bons citoyens
» le pleureront. Un coup de canon a terminé
» son honorable vie.

» Nous regrettons encore les deux lieutenants-
» colonels de la Côte-d'Or. Tel est le récit exact
» de l'affaire qui vient d'avoir lieu. Je ne par-
» lerai pas de mon affliction personnelle, mes
» amis me plaindront. Nous avons perdu 25
» hommes. Les ennemis ont eu plus de morts.
» Nous avons fait quelques prisonniers; l'en-
» nemi ne nous en a point fait. »

Signé LAFAYETTE.

Comme j'étais en état de faire mon service, je fus compris dans le détachement de l'armée qui assista à la pompe funèbre consacrée aux mânes de ce héros.

Voici le rapport dressé à ce sujet :

Maubeuge, le 13 juin.

« Le brave Gouvion a été inhumé hier, sur
» le champ de bataille, avec les honneurs dus
» à un guerrier aussi intrépide. Nous avons pour-
» suivi l'ennemi jusques sous les murs de Mons;
» il avait laissé 60 morts sur le champ de ba-
» taille. Les paysans d'un village, aux environs
» de Mons, nous ont appris que les Autrichiens

1792. » traînaient avec eux plusieurs chariots de morts » et de blessés ; ils ont pris dans ce village un » matelas sur lequel ils ont déposé un homme » tué ou blessé, et l'ont emporté sur un brancard, » ce qui fait présumer que c'est un officier gé- » néral. Cette nuit une de nos patrouilles a ren- » contré un détachement de houlans. Le choc » a été très-vif ; onze autrichiens sont restés sur » la place : nous n'avons eu que trois blessés ; » personne n'a perdu la vie. Notre grand' garde » a été renforcée par 27 compagnies de gre- » nadiers : elle est actuellement sous les ordres » de M. Latour-Maubourg. La conduite des hus- » sards et des volontaires de la Côte-d'Or est » au-dessus de tout éloge ; ils ont fait des pro- » diges. »

Un matin, sur les deux heures, il y eut une alerte produite par une voix à demi-étouffée. Les sentinelles croyant que l'ennemi s'était introduit furtivement dans le camp, crièrent : Aux armes ! On sut qu'un soldat, en rêvant, pensait être fait prisonnier ; qu'on le traînait dans un brasier ardent pour y être brûlé, et qu'il s'efforçait de s'échapper en appelant à son secours. Le motif de cette terreur panique étant connu, on se tranquillisa et l'on se livra de nouveau au repos.

Les corps de troupes réunis portaient le nom d'*Armée du Centre*, parce qu'elle se trouvait entre celle du Rhin et celle du Nord. Elle était placée sur trois lignes, formant un coup-d'œil

admirable ; la 3me surtout, désignée sous la dénomination de *Réserve*, se composait de grenadiers, et s'appelait *Colonne infernale*. Je parcourus toutes les parties du camp. Je vis le parc d'artillerie, les canons, les obusiers, les mortiers, les caissons, les pontons, les forges, les fourgons de vivres, d'ambulance, l'artillerie légère et tous les ustensiles en usage à la guerre. Je connus, dans le même jour, ces divers objets, ainsi que les circonstances où ils étaient employés. 1792.

L'armée était organisée sur un pied respectable. A la pointe du jour on tirait un coup de canon; tous les tambours des gardes du camp battaient la *Diane*. A sept heures on relevait les postes. On faisait l'appel. Dans la matinée, les différentes corvées. A dix heures, le roulement de la soupe. Dans l'après-midi, l'exercice. A quatre heures, le second repas. Une heure avant la nuit close, on tirait un coup de canon. On battait la retraite. Une demi-heure après, on faisait un roulement, puis l'appel. Une demi-heure ensuite, un second roulement pour éteindre feux et lumières.

Chaque jour, même ordre de choses. L'armée fut prévenue qu'en cas de surprise de la part de l'ennemi, on tirerait trois coups de canon, au lieu de battre la générale. On substitua à cet ordre celui de ne frapper que trois coups de baguette sur une caisse (1).

(1) Je ne parlerai pas de la stratégie (*), de la stra-

1792. Je venais de visiter la manufacture d'armes; j'appris qu'il y avait une vieille femme qui tirait les cartes; elle avait prédit à un soldat qu'il serait tué, et il avait effectivement succombé à l'affaire du 11. La réputation de cette sorcière était faite parmi les militaires. Elle n'exigeait rien, mais elle recevait ce qu'on lui donnait. J'allai la trouver. Etant en tête-à-tête avec elle, devant une table à moitié pourrie, sur laquelle elle plaça des cartes couvertes de figures diaboliques et de caractères hiéroglyphiques; parmi les choses qu'elle me débita, voici celles qui me frappèrent le plus : « Vous » êtes attendu au camp, avec beaucoup d'impa- » tience, par une personne qui vous est bien » chère et qui n'a que quelques instants à vous » donner; vous en recevrez de l'argent. -- Vous » ne serez jamais blessé dangereusement par les » effets de la guerre. -- Vous deviendrez offi-

tographie (**), ni de la castramétation (***), qui ne peuvent être traitées que par les généraux, les ingénieurs, les officiers revêtus des plus hautes fonctions militaires, et qui ont si puissamment contribué à illustrer la nation française pendant la guerre de la révolution. Eclairé par le flambeau de la vérité, je ne marcherai qu'à sa lueur; je me contenterai donc de rapporter les faits tels que j'ai pu les voir, ou dont j'ai eu une connaissance notoire.

(*) Ce qui comprend tout l'art de la guerre.

(**) Description de ce qui compose entièrement une armée.

(***) Ce qui a rapport à la science des camps.

» cier. -- Votre avancement sera subordonné à 1792.
» votre volonté. »

Je la remerciai et lui donnai douze sous. Je pris, en riant des contes qu'elle m'avait faits, la route du camp, pour m'entretenir avec l'individu qui m'était annoncé. Je fus fort surpris de rencontrer, à environ un quart de lieue, le volontaire dameriat, nommé Durand, qui me cherchait pour m'apprendre que mon père était arrivé; qu'il désirait me voir de suite, parce qu'il était obligé de se rendre le lendemain à quinze lieues de là pour ses affaires. Me rappelant ce que la vieille m'avait dit, je commençai à croire qu'elle ne m'avait pas entièrement trompé (1). Mon père, pendant le temps qu'il resta avec moi, me donna toute sorte de témoignages d'amitié. Il alla consulter mes chefs pour savoir ce qu'ils pensaient de moi. D'après leur réponse satisfaisante, il m'en-

(1) Il est à présumer qu'il y a des êtres assez favorisés de la nature pour prédire les choses à venir. Le fameux Bayard, qui n'était point superstitieux, fut engagé, en Italie, par plusieurs grands seigneurs qui s'étaient fait dire leur bonne aventure, à questionner l'astrologue de Carpi. Ce brave officier y consentit. Le devin lui annonça quelques particularités qui lui surviendraient, entr'autres, qu'il périrait à la guerre. L'illustre français se mit à rire de ces prédictions, regardant l'art de deviner comme une chimère. Cependant on eut, par la suite, occasion de vérifier que le magicien avait annoncé presque toutes choses véritables, et que le Chevalier sans peur et sans reproche avait été tué dans le même pays.

1792. gagea à redoubler de zèle pour leur plaire, et mériter de plus en plus leur estime et leur bienveillance. Comme j'étais parti de chez lui contre son gré, je me gardai bien de lui rien demander. Il m'offrit de l'argent; je lui répondis que mon traitement me suffisait, parce qu'au camp l'on n'avait pas beaucoup d'occasions de faire de la dépense (1). Mon refus le piqua; il me donna son porte-feuille, en me disant d'en retirer ce qui pourrait me convenir. Voyant que mon obstination à ne vouloir rien accepter lui déplaisait, je pris un assignat de cinquante livres, en le remerciant de ses bontés. Il m'embrassa, monta à cheval et s'éloigna, après avoir reçu mes assurances de tendresse pour ma mère, et d'amitié pour mes frères et sœurs.

(1) Comme sergent, je recevais trente sous par jour, indépendamment des vivres de campagne.

CHAPITRE VII.

CHAQUE jour, l'armée faisait l'exercice à feu, des manœuvres par division composée de cavalerie, infanterie légère, de ligne, artillerie à pied et à cheval. 1792.

Une fois, j'étais en guide placé pour l'alignement. Le général en chef me trouvant trop en dedans, me fit appuyer en dehors. L'adjudant-major du corps, jugeant que j'étais déplacé, me prescrivit le contraire. Le général revint, s'emporta contre moi, et m'ordonna de me remettre à la position qu'il m'avait fixée. La manœuvre l'occupant davantage, il me laissa, après m'avoir humilié en présence de tout le bataillon; ce qui me causa beaucoup de peine.

Le 20 juin, l'armée quittant le camp, se dirigea vers Bavai: le quartier-général fut placé à Teniers.

Dans cette marche, je vis toutes les troupes en mouvement, ce qui produisait un effet merveilleux. Je regardais comme invincibles les hommes qui composaient cette armée; mais il me vint naturellement à la pensée que, dans

1792. cent ans, il n'en existerait aucuns, quand même ils ne seraient pas détruits par les combats. Cette réflexion s'est renouvelée souvent dans ma mémoire : à l'instant où j'écris, il y a à peine un quart de siècle d'écoulé, et le nombre restant doit être peu considérable.

L'armée était campée dans l'endroit où le prince Eugène et le duc de Malborough, anglais, gagnèrent, le 11 septembre 1709, la fameuse bataille de Malplaquet, que perdirent les Français, et où fut blessé le maréchal de Villars. Je me rappelais que nos ancêtres avaient figuré sur les lieux de ce combat. Aussi avais-je le désir ardent de voir les Anglais, pour que nous pussions venger la défaite de nos compatriotes, et prouver à ces insulaires, que ce n'était pas constamment leur tour à sortir victorieux du champ de bataille.

Le 23, l'armée, sans coup férir, prit la route de Maubeuge, en traversant le champ de bataille du 11. On voyait encore des débris de cette journée. On fit halte, et, dans la direction de Mons, quelques individus aperçurent une patrouille ennemie qui, sortant d'un bois, y rentra aussitôt. On en prévint les chefs, qui accusèrent de fourberie ceux qui avaient annoncé cette nouvelle. Je trouvai extraordinaire que l'on ne voulût pas croire ce que plusieurs personnes avaient vu. La marche ne fut troublée en aucune manière jusqu'au camp retranché.

Il y eut une affaire à laquelle l'armée ne prit 1792.
aucune part ; en voici le rapport :

Maubeuge, le 27 juin.

« Dans une attaque où l'avant-garde, commandée par M. de Maubourg, maréchal de » camp, et par son frère, colonel, a été aux » prises avec les Autrichiens, on leur a tué » 30 soldats, y compris 5 officiers ; on a fait » 83 prisonniers. Nous n'avons perdu que deux » hussards, et les ennemis ont été repoussés » très-loin. Cette heureuse nouvelle, et le té» moignage rendu à la bravoure des troupes, » officiers et soldats, ont été reçus avec trans» port. »

Depuis que j'avais rejoint le bataillon, je m'étais trouvé plusieurs fois de planton chez le général en chef (1). On avait l'habitude, quand l'état-major avait achevé son repas, de servir la desserte : alors les plantons et ordonnances se mettaient à table, mangeaient les reliefs, en faisant un meilleur repas que dans leurs escouades.

Parmi les officiers supérieurs, je remarquai avec étonnement la riche parure du colonel des hussards de Chamboran, et celle de son cheval. Rien n'était plus étincelant, plus frais que

(1) On appelle plantons les sergents, et ordonnances les cavaliers qui sont chez le général, pour porter les ordres chacun à son corps.

1792. le costume du cavalier, que les harnais de sa monture.

Situation de l'armée au 28 juin.

17 bataillons d'infanterie........		14,491.
1 bataillon de troupes légères...		
44 escadrons........................		6,600.
Artillerie..........................		2,136.
		23,227.

Troupes laissées dans les places.

26 bataillons d'infanterie..	12,657	15,127.
18 escadrons.............	2,470	
Total............		38,354.

Le 1er juillet, l'armée partit pour la Lorraine, en passant par Avesnes.

Le 2, par un beau temps, elle se rendit à la Capelle, où il y eut repos dans un lieu appelé le Tambour.

Des soldats s'amusaient à regarder l'un d'eux qui avait les yeux bandés et un sabre à la main, afin de couper la tête d'une oie attachée à un poteau. Celui qui tenait ce jeu, en avait perdu plusieurs, il en était en colère. Comme il suivait de l'œil le militaire qui allait encore trancher le cou à celle qui était pendante, il entendit un léger murmure, se tourna de mon côté; j'étais alors à causer avec quelqu'un; il crut que je tenais un langage d'approbation à celui qui marchait à tâtons; il accourut, et me porta sur la poitrine un violent coup de poing

dont je fus renversé. Beaucoup de personnes vinrent, et m'aidèrent à me relever. Le chef de bataillon qui, de sa marquise, observait ce divertissement, m'ayant appelé, me prescrivit de rédiger une plainte contre cet individu, que l'on arrêta. Je priai le commandant de révoquer son ordre, en lui représentant que l'inculpé se repentait vivement, et qu'il m'en avait témoigné tout son chagrin. Cet officier supérieur étant inexorable, me répliqua que, pour le maintien de la discipline, il fallait qu'il fût puni, parce qu'il s'était oublié envers un sergent qu'il devait respecter, quoique plus jeune que lui. J'eus la douleur de voir cet accusé conduit par une escorte au quartier-général, où je déposai mon procès-verbal. L'homme fut mis en prison. Je m'en retournai au camp, fort affligé d'avoir été la cause involontaire de sa punition. Quand mon service me permit de le voir, j'allai le consoler. Je lui donnai un jour six livres, en le priant de ne pas les refuser, puisqu'il était dans le besoin. Lorsque le 4me bataillon de la Marne quitta sa position, le prisonnier resta au quartier-général, sans que jamais depuis j'en aie entendu parler. Toutes les fois que je me suis rappelé cette catastrophe, j'ai gémi sur ce malheureux, qui aura, sans doute, dien long-temqs souffert dans les cachots. 1792.

Le 9, l'armée se mit en marche pour Hirson et Maubert-Fontaine.

Le 14, elle chôma l'anniversaire de la Fé-

1792. dération. On éleva, sur une éminence, au centre des troupes rangées en bataille, un autel où l'on dit la messe au bruit du canon, au son de toutes les musiques, de tous les tambours et trompettes des régiments. Cette cérémonie, qui eut lieu par un fort beau temps, produisait un coup-d'œil superbe, un effet admirable, qui m'enthousiasmèrent. On donna double ration d'eau-de-vie à chaque individu. La fête dura toute la journée. La gaîté fut générale.

Le 16, l'armée continua sa route pour Mézières. On distribua ce jour-là, et pendant toute la marche, une ration de vinaigre pour corrompre l'eau, à cause de la grande chaleur.

Je rencontrai un jeune homme qui avait demeuré chez mon père; j'allai avec lui visiter ses parents; je m'amusai beaucoup auprès d'eux le reste de la journée.

Le 17, la colonne alla à Sedan. En traversant la ville par un temps magnifique et devant une population immense, elle avait l'air de faire une promenade militaire.

Le 18, elle se rendit à Mouzon. Le camp était placé le long de la Meuse : plusieurs soldats, en se baignant, se noyèrent (1).

(1) Il serait à souhaiter qu'il y eût des écoles de natation pour enseigner à nager aux militaires; car il arrive souvent, dans les mouvements de troupes, que l'on est arrêté par des rivières. Le soldat, familiarisé avec l'eau, franchirait ces obstacles avec moins de crainte et de danger.

Le 19, on se transporta à Stenai. 1792.

Le 20, à Juvigny-sur-Loison.

Le 21, à Marville; les corps prirent position à Fontenai.

Pendant cette route, la chaleur et la poussière étaient tellement grandes, que plusieurs volontaires en moururent. On avait recommandé de se tremper les mains jusqu'aux poignets dans les ruisseaux; de se laver le visage, plutôt que de boire de l'eau de fontaine, pour se rafraîchir.

Le 1er août, quoique la pluie continuât depuis plusieurs jours, le corps partit du camp pour aller loger à Chauvenci-le-Château, où se trouvaient les grenadiers avec les quatre premières compagnies. Le reste du bataillon occupait Chauvenci-Saint-Hubert.

L'escouade dont je faisais partie, voulant se régaler, avait acheté du lait dans lequel elle avait émietté deux pains de munition; ce qui remplissait deux gamelles: ce repas était destiné pour douze personnes. Au moment d'y mettre la cuiller, un soldat gagea qu'il mangerait le tout en moins d'une demi-heure. La proposition acceptée sans pari, les deux gamelées furent vidées en moins de temps que la demande avait été faite, sans que ce militaire en ressentît la moindre incommodité.

Le bataillon quitta ses cantonnements, pour rejoindre l'armée qui se réunit aux environs de Stenai. Le général en chef la passa en revue.

CHAPITRE VIII.

1792. Le 5 août, le corps se rendit à Montmédi, pour y renforcer la garnison. Elle était commandée par le maréchal de camp Ligniville, qui avait sous ses ordres un bataillon du régiment de Condé, 55me d'infanterie, le 4me de la Marne, un détachement d'Auxonne, 6me d'artillerie à pied, et un piquet de mestre de camp, 2me dragons, pour servir d'ordonnances et porter les dépêches. Ces troupes réunies présentaient une force d'environ 15 à 1800 hommes.

Voici un rapport de cette place, du 24 août :

« Des lettres du district de Montmédi ont » appris que les Prussiens et les Autrichiens » se disposent à former le siége de Longwi, » et à se porter en même temps sur Verdun. »

Quelques jours après, on apprit l'entrée en France des Prussiens et des Autrichiens, par la soumission de Longwi.

Voici le rapport du 30 août, fait à cette occasion :

« Verdun et Montmédi n'imiteront pas ces » lâches habitants de Longwi ; des lettres an» noncent que ces deux villes sont disposées à » ne se rendre qu'à la dernière extrémité. »

On fit l'épreuve des poudres, dont plusieurs étaient avariées. On les changea, après avoir reconnu qu'elles ne portaient pas le boulet à une grande distance des fortifications. On commanda des hommes de corvée dans l'infanterie, pour aider les canonniers à confectionner de nouvelles cartouches et gargousses, afin de remplacer celles qui étaient supprimées. 1792.

Le 31, pendant la nuit, la ville se trouva cernée. Nous aperçûmes au jour, sur les hauteurs peu éloignées, des officiers à cheval, que nous reconnûmes, avec des lunettes à longue vue, pour être des Autrichiens et des Prussiens. A ce que l'on put présumer, et d'après leurs dispositions, ils voulaient faire une reconnaissance; mais, au même moment, l'on tira plusieurs coups de canon, dont les boulets lancés à toute volée ne les atteignirent pas. On remarqua ensuite, sur la route de Marville à Stenai, des corps nombreux qui filaient.

On m'envoya à Chauvenci-Saint-Hubert, donner l'ordre à un détachement qui gardait un passage du Chier, de rentrer promptement pour concentrer les forces dans la place. Ne connaissant pas le chemin, je me figurai qu'en suivant le cours de l'eau, je trouverais le village; alors j'exécutai mon dessein. Je remarquais que sur la hauteur, au-delà de la rivière, il y avait une quantité prodigieuse de hussards en vedette : le harnais de leurs chevaux, garni de pucelages ou de coquillages, leur costume élé-

1792. gant de différentes nuances, me plaisaient beaucoup. Un poste d'une quinzaine d'hommes, qui était derrière une haie, fit feu sur moi, tandis que j'admirais l'armée. J'éprouvai, au sifflement du plomb que j'entendais pour la première fois, une émotion sensible, sans cependant me décontenancer. Je me retranchai derrière une grosse pierre contre laquelle je plaçai mon fusil. Je tirai sur un fantassin qui était debout entre deux haies; voyant la terre voler à ses pieds, je pensai que j'avais ajusté trop bas. A mon second coup, l'homme étant tombé sans mouvement, je fus flatté de mon adresse. Je me ressouvins du garde-magasin qui m'avait donné cette arme. Le poste, en échangeant des balles, m'en envoya en si grande quantité, que le terrain se trouva labouré autour de moi dans un instant. Croyant qu'il était prudent de continuer ma route, et m'étant mis à courir pour exécuter mon ordre, sans avoir été atteint par l'ennemi, je rejoignis le détachement que j'allais chercher, et m'en retournai avec lui.

Le 2 septembre, on annonça que Verdun avait été pris le même jour; mais la reddition de cette forteresse ne diminua pas l'ardeur de la garnison de Montmédi; il semblait, au contraire, qu'elle ajoutait encore un nouveau zèle à son courage.

Le général Ligniville prit des mesures très-sages pour défendre la place. Il distribua la troupe de manière que chacun connaissant son poste, pouvait, au besoin, occuper les différentes parties des

ouvrages, afin de résister à l'ennemi partout où il 1792.
se présenterait.

On sut que le général Clairfait, commandant les Autrichiens, au nombre de 27,000 hommes, avait ordonné de fabriquer des grils, afin de tirer sur la ville à boulets rouges; mais que les progrès des Prussiens le détournèrent de ce projet pour se porter dans l'intérieur.

Le 9, on dressa sur Montmédi le rapport suivant :

« Il est difficile de supposer que l'ennemi puisse » développer un véritable plan de campagne, » avant d'avoir pris Montmédi; et, en attendant » qu'il en ait seulement formé l'attaque, nos ar- » mées auront pris une nouvelle consistance. »

La garnison faisait des sorties partielles. Je fus compris dans un détachement de 50 hommes. Il devait protéger des voitures, afin de transporter des bûches dans la place, d'augmenter le magasin, de manutentionner les vivres : en cas de siége, de fournir aux différents postes le chauffage dont ils avaient besoin pendant la saison froide qui s'approchait.

Le peloton, commandé par un officier, se rendit au bois du Moncet; il fut divisé. Ayant la direction de 12 hommes, je reçus l'ordre de me porter en avant avec eux, pour éclairer la réserve qui était restée sur la hauteur. La forêt n'étant qu'abatis, les volontaires de ma patrouille et moi, nous nous glissâmes baissés derrière les arbres coupés, les cordes de bois, afin de n'être

1792. pas remarqués des étrangers qui étaient sur la montagne vis-à-vis, et dont nous n'étions séparés que par le Chier. Nous parvînmes presque au rivage, sans que le poste qui se trouvait devant nous s'en aperçut. Des ennemis assis à terre, profitant du beau temps, jouaient aux cartes, tandis que d'autres buvaient, mangeaient ou dormaient. La sentinelle, à quelque distance auprès de la rivière, était jusqu'aux reins dans un trou qu'elle s'était creusé pour ne pas être en évidence : elle regardait alors les joueurs qui parlaient assez haut, dont les propos l'intéressaient sans doute. Je plaçai tous mes militaires, leur demandant de me laisser ajuster le factionnaire. Tandis que chacun visait un soldat du poste, le coup de mon fusil, fixé dans une fourche d'arbre, porta si bien, que le surveillant tomba sur le nez et ne se releva point. La décharge générale finie, plusieurs des alliés demeurèrent sur le carreau ; mais les autres engageant le combat, ripostèrent vivement.

Quand j'eus l'assurance que les voitures chargées étaient parties, je rejoignis les nôtres qui étaient en présence, pour l'attaque desquels l'on amenait deux pièces de canon qui ne servirent pas ; car nous nous en retournâmes avant qu'elles fussent assez près pour être mises en batterie.

Un matin, j'allai à la découverte avec une douzaine d'hommes. Etant sur la montagne qui domine la forteresse à droite du village de Tonne, en sortant de la place, j'y restai une heure, comme j'en avais l'ordre. En ma qualité d'explorateur, ne

voyant rien d'extraordinaire, je repris le chemin 1792.
de la ville. Me trouvant sur le plan incliné de la hauteur, je remarquai sur les remparts une foule de personnes assemblées. On tira ensuite le canon et des mortiers, dont les projectiles passèrent par-dessus le détachement. Je voulais retourner; mais me rappelant que, plusieurs jours auparavant, on avait essayé la force de la poudre, j'en conclus que l'on recommençait la même opération. Arrivé à Montmédi, ayant appris que c'était un peloton de cavalerie ennemie qui avait paru à l'endroit que je venais de quitter, je fus bien fâché de n'être pas resté, puisque j'aurais eu occasion de déchirer des cartouches.

Les Autrichiens, pour disposer les habitants des campagnes en leur faveur, lançaient des proclamations, et les faisaient colporter par des Français. On arrêta un de ces émissaires, que l'on amena parmi nous comme espion et traître à la Patrie. Il était question de le fusiller; j'allai voir ce prisonnier. Quel fut mon étonnement, lorsque je reconnus que c'était un habitant de la ville de Stenai, ami de mon père! Après qu'il eut échappé à cette malheureuse circonstance, il se rendit dans sa famille.

Le feu prit aux bâtiments de la manutention du pain; il fit des progrès rapides. Les troupes déployèrent un zèle, une ardeur au-dessus de tout éloge. Cet empressement prouvait qu'au besoin, on aurait pu tirer contre l'ennemi un grand parti de la garnison.

1792. Il y avait souvent des attaques. Montmédi se trouvait bloqué, mais de loin. J'étais de garde à l'une des portes de la place basse : étant moins fortifiée que la ville haute, la garnison de cette dernière faisait le service de l'autre. J'avais 24 hommes sous mon commandement. Il avait plu depuis notre arrivée au corps-de-garde : notre bois était brûlé à minuit. Les militaires arrivant de faction, se plaignaient de ce que, n'ayant pas de guérites ni d'échauguettes, ils étaient mouillés jusqu'aux os, et avaient extrêmement froid. Ils me proposèrent de leur ouvrir la porte, dont j'avais les clefs, en me disant qu'ils iraient chercher des branches d'arbres qu'on avait coupées pour dégager les remparts. Je m'opposai fortement à cette proposition, quoique je souffrisse comme eux. Je leur fis envisager l'inconséquence qu'il y aurait, tandis que l'ennemi bivouaquait auprès; qu'il pourrait profiter de ce moment pour nous attaquer et surprendre la ville. Mais ils me pressèrent si vivement, que je cédai à leurs instances. J'ordonnai à une partie de la garde de prendre les armes. Je plaçai le poste sur deux rangs. Ouvrant la barrière, je laissai sortir quatre individus, leur fusil en bandoulière, pour être à même de se défendre. Je refermai l'ouverture. Nous restâmes sur le *qui vive* en attendant leur retour, qui devait s'annoncer par un signal convenu, celui de frapper trois coups dans les mains. Au lieu de se contenter de prendre du bois, comme ils l'avaient promis, ils gagnèrent les jardins où ils pénétrèrent facile-

ment, les haies étant rasées. Ils volèrent des carottes, des navets, des pommes de terre, qu'ils jetèrent par-dessus la muraille, sans que je m'en aperçusse. Des femmes qui étaient à leurs croisées non loin de là, les remarquèrent à la faveur du clair de la lune; elles leur demandèrent pourquoi ils allaient dérober ce qui ne leur appartenait pas. Les soldats leur ripostèrent par des injures, assez bas pour que je ne les entendisse pas. Ils revinrent promptement, et étant rentrés après le signal, ils me racontèrent qu'il leur avait été presque impossible de trouver du bois propre à brûler. Je refermai la porte, me croyant en parfaite sécurité. 1792.

Au jour, les personnes qui avaient été insultées se plaignirent au commandant de la place, que la porte ayant été ouverte la nuit, des volontaires en avaient profité pour dévaster les jardins voisins. La révolution donnant à tout le monde le droit de juger à son gré, il fut généralement décidé, par les habitants et par les officiers de la garnison, que mon cas était grave; qu'il comportait deux peines capitales : l'une, d'avoir favorisé la maraude; l'autre, d'avoir donné à l'ennemi, s'il était venu attaquer, la facilité de pénétrer dans la place. On annonça ma faute à la parade, avec injonction aux chefs de poste de ne point commettre de tels délits militaires. On exposa que j'allais servir d'exemple, afin de retenir ceux qui pourraient tomber dans un semblable oubli de leurs devoirs. Le sergent de garde qui vint me relever, me communiqua en particulier ce qui avait été prescrit

1792. avant de faire défiler la troupe. Il ajouta que le chef de bataillon lui avait donné l'ordre de me dire de passer chez lui, aussitôt que je serais de retour à la ville haute. La tête remplie d'inquiétude, de réflexions, je me présentai devant M. de Cuy; il était chez le colonel du régiment de Condé avec une partie des officiers de la garnison. Ces messieurs me firent une vive semonce. Lorsqu'ils eurent terminé, je priai le commandant de m'entendre, et lui racontai le plus succinctement possible ce qui s'était passé, en m'expliquant avec un air d'aisance et de respect qui me concilia tous les esprits. Après avoir parlé, je gardai le plus profond silence. M. de Cuy dit à l'assemblée : « J'aime » ce sergent comme mon enfant; je suis étonné » de la faute qu'il a commise : car je sais, et je me » suis convaincu qu'il sert bien et qu'il fait bien » servir. » Il me demanda mon âge; je lui répondis que j'avais 17 ans, ce qui surprit tous les officiers. Ma taille était alors de 5 pieds 7 pouces (1,814 millimètres). Il m'ordonna d'aller en prison sur ma parole, prescrivant de ne pas chercher à m'y soustraire, et ajoutant que j'étais consigné à la porte de la ville. En quittant cette réunion imposante pour me rendre à la destination qui m'était assignée, j'étais fort triste et fort affligé. Le geôlier m'attendait; il me plaça seul dans un cachot, où j'étais absolument comme un criminel.

Ce lieu obscur était bâti sous le rempart, dans la partie du nord-est des fortifications. On y respirait une odeur concentrée et méphitique; elle

était produite par l'humidité des murs et de la paille pourrie sur laquelle on couchait ; par le baquet dans lequel les prisonniers déposaient leurs excréments, qui n'était vidé que toutes les vingt-quatre heures. Je ne parlerai pas de la nourriture ni de la boisson ; elles étaient celles dont j'avais contracté l'habitude au camp. Elles consistaient, pour les vivres, en un pain de munition ; pour le breuvage, en eau de citerne provenant des gouttières, qui avait séjourné long-temps sous la terre où elle avait perdu une partie de sa qualité : car, dans la place, il n'y avait ni source, ni puits, ni fontaine. Le jour ne parvenait que par une ouverture en forme de cône, garnie de grilles de fer, dont l'extrémité extérieure était moins évasée que celle intérieure. Elle donnait horizontalement dans les fossés, de manière que je n'avais de clarté, dans le milieu du jour, qu'autant que la lune en produit dans son deuxième quartier. 1792.

Dès que le geôlier se fut retiré, après m'avoir enfermé sous les verroux, le plus morne silence régna autour de moi : alors, me livrant à toute l'horreur de ma situation, je me reprochais la faute que j'avais commise, et je songeais à la punition que j'éprouvais. Je n'avais pour société dans le cachot que des araignées d'une grandeur énorme, dont les toiles tapissaient la voûte ; que de gros rats qui, familiarisés avec les infortunés qui habitaient ce séjour et qui m'y avaient précédé, venaient, aux heures des repas, en sautant les uns sur les autres. Je leur jetais des miettes qu'il man-

1792. geaient : ces animaux ne paraissaient nullement effrayés de me rencontrer dans ce lieu solitaire. Lorsque le jour cessa, je me trouvai dans la plus profonde obscurité : cette nuit me parut fort longue, n'ayant pu goûter les douceurs du sommeil.

Le lendemain, à la visite des prisonniers, j'obtins d'être mis à la pistole; c'était une des chambres du geôlier où j'avais toutes mes commodités, et pour laquelle je payais vingt sous par jour.

Quelquefois le lieu le plus triste en apparence, devient pour nous un séjour enchanteur; c'est ce qui m'arriva dans cette situation désagréable. Mon maître-d'hôtel, qui m'avait fait prendre l'air, avait une fille d'une beauté rare, élevée à Paris; elle était allée au château de Silleri, où j'avais eu occasion de faire sa connaissance, lorsque mon oncle et compagnie avaient élevé une brasserie à la Glacière. Nous nous reconnûmes : nous parlâmes souvent des fêtes, des parties de plaisir qui avaient eu lieu alors.

Comme notre conversation lui rappelait un temps où elle avait été heureuse, elle s'efforça de diminuer les chagrins de ma captivité. La nuit étant venue, et tous les détenus sous clef, nous allions nous promener, passer les soirées dans des maisons où nous étions sûrs de ne point rencontrer de militaires; elle me procurait un vêtement bourgeois pour que l'on ne pût me reconnaître.

Au bout de huit jours de détention, ce que l'on appelle militairement faire un quart de lune, je

reçus l'ordre de sortir et de continuer mon service. Ce moment qui me rendait la liberté, et qui aurait procuré de la satisfaction à tout autre prisonnier, ne me causa que de la douleur. Le geôlier, à la manière des gens de son état, avec un langage brutal, des façons grossières, m'avait déjà prévenu de ne pas venir le voir quand je serais sorti, pas même pour le remercier des soins qu'il avait eus de moi lorsque j'étais resté chez lui. Je fus donc privé de me retrouver avec la belle qui m'avait consolé, et je n'étais pas assez rusé pour former avec elle une liaison ou une intrigue. 1792.



CHAPITRE IX.

1792. Le 15 octobre, le temps ayant constamment été mauvais, les Prussiens, qui avaient pénétré dans les plaines de la Champagne, furent forcés de rétrograder. Des remparts nous aperçûmes les mouvements de l'armée. La garnison exécuta diverses sorties, toutes avantageuses, dans lesquelles on prit des caissons, des voitures de vivandiers ou de corps, ainsi que des soldats autrichiens qui les escortaient.

Le butin fut considérable et vendu à l'encan; le produit distribué au marc la livre (au marc le franc) entre ceux qui avaient partagé le danger: on en agit toujours de même en pareilles circonstances.

Je ne pouvais me lasser de remarquer et d'observer les prisonniers. Je voulais savoir comment ils étaient habillés, comme ils se trouvaient armés, et de quelle manière ils se servaient de différents objets qui n'étaient pas en usage parmi nous.

La retraite de l'ennemi s'achevant, on vit un matin la plaine couverte d'hommes. On tira le canon. On fit sortir six compagnies de la ville basse; pendant la moitié de la journée elles se battirent en tirailleurs et résistèrent au feu de peut-être 5,000 Impériaux.

Un détachement de la garnison se porta sur 1792.
Marville, où il trouva beaucoup de voitures de bagages et une pièce de canon de 3, qui, par la mort des chevaux, les mauvais chemins, étaient abandonnées.

Lorsqu'une portion de l'armée française arriva, Montmédi fut débloqué. Nous revîmes avec joie nos compatriotes. Nous apprîmes par un commissaire de la Convention nationale, chargé de journaux, de décrets, dont la lecture eut lieu pendant des jours entiers, en chaire, dans l'église, que le royaume était érigé en république depuis le 22
septembre (1), que la nouvelle ère comptait de AN I.
cette époque.

(1) Par décret de la Convention, du 5 octobre 1793, la première année de la République française a commencé à minuit, le 22 septembre 1792, et a fini à minuit séparant le 21 du 22 septembre 1793. Le décret qui fixait le commencement de la seconde année au 1er janvier 1793, a été rapporté.

Chaque mois, d'après le décret du 4 frimaire an 2, était divisé en trois parties, de dix jours chacune, appelées décades. Les noms des jours de la décade étaient :

Primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.

Les noms des mois étaient, pour l'automne :

Vendémiaire, brumaire, frimaire.

Pour l'hiver : nivôse, pluviôse, ventôse.

Pour le printemps : germinal, floréal, prairial.

Pour l'été : messidor, thermidor, fructidor.

Les cinq derniers jours s'appelaient jours sans-culotides.

D'après le décret du 7 fructidor an 3, ils ont porté les noms de jours complémentaires.

1792. AN I. En réjouissance de ce que le sol de la liberté était purgé des hordes qui l'avaient souillé, on tira une quantité prodigieuse de coups de canon. J'étais alors sur le rempart au-dessous d'une batterie croisée. Me trouvant alors vis-à-vis d'une embouchure au moment que l'on mit le feu aux pièces, je fus électrisé : le sang me sortit en grande abondance par le nez et par la bouche ; c'était l'effet de la commotion. Je ressentis beaucoup de mal sans être blessé.

Dans le blocus, le service était si actif, que je ne quittai pas ma giberne pendant huit jours consécutifs. J'avais été de garde, de corvée, de découverte, de planton ou de détachement ; cependant ma santé n'en fut altérée en aucune manière.

Rapport des opérations de Montmédi, du 31 août au 20 octobre (1).

« Vingt-sept mille Autrichiens, commandés » par M. de Clairfait, investirent la forteresse de » Montmédi dans la journée du 31 août. Déjà, » par l'ordre du général, on avait fabriqué les » grils pour tirer à boulets rouges sur la place, » lorsque la prise de Longwi et de Verdun, par » les Prussiens, lui fit prendre la résolution d'a- » vancer dans l'intérieur de la France, laissant » devant Montmédi 3,000 hommes pour en for- » mer le blocus. Le général Ligniville, dans la vue » d'affaiblir l'ennemi, fit de fréquentes sorties, et » eut toujours le bonheur de réussir dans ses en-

(1) Dictionnaire historique des batailles, 4 vol. in-8°.

» treprises, soit qu'il voulût enlever des vivres 1792.
» sous les yeux de l'ennemi pour ménager les ap- AN I.
» provisionnements du siége, soit qu'il tentât de
» faire lever le camp aux troupes qui le bloquaient.
» Pendant sept semaines la garnison de Montmé-
» di suffit à sa défense; mais tous ses efforts ne
» purent parvenir à éloigner des murs de la ville
» un ennemi dont les forces étaient toujours ali-
» mentées par de nouveaux renforts; la victoire
» de Valmi et la retraite des Prussiens décidèrent
» de son sort. Les habitants recueillirent alors le
» fruit de leur glorieuse persévérance et de leur
» attachement à la Patrie, et les troupes jouirent
» de la gloire d'avoir résisté aux forces supérieures
» d'un ennemi puissant, et d'avoir conservé à la
» France une forteresse intéressante pour la dé-
» fense de ses places du Nord. »

Le 12 novembre, la garnison fit une pointe sur l'abbaye d'Orval, à deux lieues de Montmédi, au milieu des bois, à l'extrémité du Luxembourg. Ce couvent fut mis à contribution. Le détachement qu'on y envoya réunit beaucoup de butin, que l'on vendit à l'encan et que l'on partagea entre tous les individus dont il était composé.

L'état de tranquillité étant revenu, nous passâmes le temps assez agréablement, n'ayant qu'un service bien léger en comparaison de celui très-difficile que nous avions eu pendant le blocus.

Les fatigues essuyées par les volontaires avaient usé leurs vêtements; il fut résolu qu'on en confectionnerait de nouveaux. Montmédi ne présen-

1792. tant pas assez de ressource, on était, vu l'urgence,
AN 1. embarrassé du moyen à mettre en usage à cet effet.

Un tailleur de la compagnie me proposa de me joindre à lui; nous réunîmes quelques individus qui apprirent à coudre, et nous fîmes des culottes; ce qui nous procura quelqu'argent.

Le 2 décembre, les Prussiens s'étant emparé de Francfort par la trahison des habitants, la garnison fut massacrée. L'on dut penser que mon frère, qui en faisait partie, avait été tué, vu qu'il était fort exact à donner de ses nouvelles et que l'on n'en avait pas reçu. J'eus connaissance que l'on avait pris le deuil dans la famille, et que l'on s'attendait à ne jamais le revoir.

1793. Le 1er février, ayant obtenu une permission
AN 1. d'un mois, je partis avec un caporal de Venteuil qui était aussi de la 2me compagnie. Nous voulûmes voir le pays par où les Prussiens étaient passés, afin d'avoir une juste idée des retranchements qu'ils avaient élevés pour se défendre; c'était la nouvelle de tous ceux qui voyageaient dans ces parages.

Le 2, nous entrâmes à Dun.

Le 3, nous nous rendîmes à Varennes.

Le 4, nous nous transportâmes à Sainte-Ménéhould.

Le 5, nous allâmes à la Lune, qui n'était qu'un moulin dans la plaine, sur un monticule duquel l'horizon visuel s'étend fort loin. Il était hérissé de retranchements coupés par la grande route où

les Prussiens eurent une défaite complète le 20 septembre 1792, sous le nom de bataille de Valmi. La perte qu'ils éprouvèrent dans cette circonstance, eut lieu autant par le feu des Français que par l'espèce d'inanition dans laquelle les avait plongés une diarrhée occasionée par les raisins trop verts qu'ils avaient mangé, et les pluies malsaines dont ils avaient ressenti les funestes effets. 1793. AN I.

Le 6, nous passâmes à Courtisols, village remarquable par sa longueur ennuyeuse.

Le 7, nous continuâmes notre chemin par Châlons-sur-Marne.

Le 8, nous traversâmes Jâlons, ainsi qu'Epernai. J'arrivai chez mon père; mon camarade alla chez ses parents.

Ma mère fut très-flattée de me revoir. J'ai toujours eu pour habitude, lorsque je me rendais dans ma famille, de ne jamais la prévenir. Mon père était alors en Flandre; on s'attendait à son retour de jour en jour. Quand mon congé fut expiré, je ne voulus point partir sans l'avoir embrassé; je crus pouvoir me dispenser d'écrire au corps, attendu le peu de temps qu'il y avait d'écoulé en sus de ma permission. Je me proposais d'y retourner au plus tôt, quoique mon zèle pour le service se fût beaucoup ralenti depuis que l'on m'avait mis en prison, me rappelant toujours que l'on punissait facilement lorsque l'on avait commis la moindre faute; mais que l'on récompensait difficilement les belles actions ou un service distingué.

1793. AN I. Mon père étant revenu de son voyage, me dit qu'il connaissait à Paris quelqu'un qui avait beaucoup de crédit; que, si je voulais quitter le service, je pourrais m'en retirer aisément, attendu que je n'avais pas 18 ans, et qu'avant cet âge on ne pouvait contraindre de servir. Il me représenta le peu d'avantage que j'en avais retiré; il ajouta que, si je ne retournais pas au corps, il me placerait auprès d'un de nos parents qui avait un emploi avantageux à Arras; que ce monsieur me protégerait, que j'entrerais dans la partie qu'il occupait, et que j'y obtiendrais de l'avancement.

Il m'assura que, dans cette nouvelle carrière, je serais plus heureux que dans le militaire, où j'étais depuis 18 mois sans avoir obtenu de grade. Il me donna jusqu'au lendemain pour me décider sur la proposition qu'il me faisait. Je réfléchis toute la nuit, et je répondis que je voulais rejoindre le bataillon.

Le 6 mars, je me dirigeai sur Reims.

Le 7, je me mis en route avec un jeune homme qui se sentait des dispositions belliqueuses. Nous couchâmes le même jour à Vouziers.

Le 8, nous nous rendîmes à Stenai, où nous apprîmes que le 4e de la Marne était parti le même jour de Montmédi pour Givet.

Le 9, en suivant ses traces, nous allâmes à Carignan et à Sedan, où nous trouvâmes le bataillon.

Le 10, nous nous dirigeâmes sur la place de Mézières.

J'appris que, par longue absence, ayant dépassé ma permission de six jours, j'avais été remplacé le 7 mars. Je me présentai, avec mon compagnon de voyage, chez mon capitaine qui me témoigna ses regrets. Je le lui présentai, en le priant de l'accepter pour mon remplaçant. J'ajoutai que je ne voulais plus rester dans sa compagnie, n'ayant que 17 ans et n'étant pas contraint de servir à cet âge-là. Mon camarade fut admis. Nous quittâmes cet officier et nous nous promenâmes. Le lendemain il y eut séjour, dont je ne crus pas devoir profiter, afin de demander un congé absolu pour être entièrement libéré. 1793. AN I.

Le 12, quand le bataillon se mit en marche, je pris, sans faire aucun adieu, le chemin de Launois.

En route, je rencontrai un corps entier de gendarmerie : je saluai le commandant et continuai mon chemin.

Je sentis, à la vue de cette troupe, que j'avais eu tort de ne pas avoir demandé la veille un titre pour être en règle, plutôt que d'être parti sans avoir rempli cette formalité.

Le 13, ayant traversé Rethel, j'allai coucher à Tagnon, qui en est éloigné de deux lieues.

Le 14, ne voulant point entrer dans Reims, parce que l'on demandait les papiers aux portes de la ville, je passai sur le pont de Cormontreuil que je connaissais. Je regagnai la route de Chameri. Quoique j'eusse fait un grand détour, une forte marche, je crois que la nature m'avait prêté

1793. des ailes; car j'arrivai la nuit en très-peu d'heures
AN I. chez mon père.

La surprise fut grande dans la famille en me voyant de retour. Je racontai les particularités de mon voyage, et la résolution que j'avais prise de ne plus servir : on y applaudit entièrement.



CHAPITRE X.

Le 17 mars, ayant endossé mes habits bourgeois, je montai dans la carriole de mon père; nous nous mîmes en route tous les deux. Nous passâmes par Reims et couchâmes à Berri-au-Bac. 1793. AN I.

Le 18, nous nous dirigeâmes sur Corbeni : c'était dans son abbaye de Saint-Marcoul, que les rois de France, de temps immémorial, venaient après leur couronnement à Reims, toucher les écrouelles. Nous étant dirigés par Laon, nous couchâmes à la Fère.

Le 19, nous allâmes par Cerisi à Saint-Quentin, et nous nous arrêtâmes à Péronne.

Le 20, ayant dîné à Bapaume, nous arrivâmes de bonne heure à Arras, où nous descendîmes dans une auberge.

Mon père profita de son voyage, pour faire des offres de service, ou pour toucher de l'argent des marchands à qui il avait fourni des vins.

Le 21, nous nous présentâmes chez M. Collardeau, notre parent, garde-magasin des fourrages; lui et son épouse nous reçurent très-bien. Ils m'engagèrent à les contenter pendant le temps que je resterais avec eux. M. Collardeau me fit chef d'atelier, aux appointements de cent francs par mois.

1793. Il me dit que, pour être toujours à portée de con-
AN I. naître, d'exécuter ses ordres, je prendrais, en qualité d'allié et d'ami, ma pension chez lui, à raison de quarante-cinq livres par mois. Il ajouta que je serais admis dans les fêtes qu'il donnerait, et que j'y passerais agréablement le temps de loisir que ma place me laisserait.

Mon père me voyant employé, voulut que je fusse aussi elégamment mis que les personnes que j'allais fréquenter (1). Il envoya chercher le tailleur de mon cousin, et lui dit de me faire promptement des vêtements dans le dernier goût.

Il manda aussi le cordonnier, le chapelier, et leur tint le même langage, relativement à ce qui les regardait pour leurs fournitures.

Il me donna de l'argent, et invita mon parent à m'en avancer si j'en avais besoin, en lui disant qu'il le lui remettrait. Il me fit faire la connais-

(1) Les individus qui suivaient alors les modes, recevaient des qualifications dérisoires : on les nommait *muscadins* ou *incroyables*. Ces jeunes gens étaient en opposition aux révolutionnaires appelés *sans-culottes*, qui affectaient un costume particulier. Il consistait en un bonnet de laine rouge, avec une large cocarde tricolore (rouge, bleue et blanche). Ils avaient de gros sabots. Leur accoutrement était composé d'une veste et d'un pantalon, très-souvent percés aux coudes et aux genoux. Ils ne portaient ni bas ni cravate ; ils n'avaient point de gilet ; leur poitrine se trouvait toujours à découvert. Leur armure était une pique en fer, afin d'opérer des arrestations, et d'assister aux exécutions pour cause d'opinion politique.

sance d'un particulier de Dameri, qui demeurait à Arras. Il m'engagea à le voir souvent, comme étant un garçon qui avait beaucoup d'expérience, et qui pouvait m'aider de ses conseils. Je fus avec ce monsieur, louer une chambre dans la rue des Quatre-Visages.

Mon père, après avoir terminé ses affaires, étant tranquille sur mon sort, prit congé de M. et de Mme Collardeau, ainsi que de leur famille. Je le conduisis jusqu'au bout du faubourg, sur la route de Bapaume.

Après l'avoir embrassé, il s'éloigna. Ayant pris le chemin de la ville, il était presque nuit, je me trouvais si accablé de son départ, que j'eus de la peine à me diriger chez M. Collardeau; je renfermai mon chagrin dans mon cœur.

Il fut convenu que le lendemain je viendrais de bonne heure, pour accompagner mon cousin aux magasins; qu'il m'installerait, me ferait connaître de ceux à qui je communiquerais les ordres par la suite, et qui m'obéiraient comme étant leur chef. Je me retirai pour gagner mon nouveau logement. Etant occupé de ce qu'il me fallait entreprendre, je me trompai de rue et allai je ne sais où. N'apercevant rien de ce que j'avais vu dans le quartier que je devais habiter, qui pouvait me servir d'indice, je voulus demander la rue, mais son nom ne revint point à ma mémoire. Je courus jusqu'à minuit, sans avoir pu rencontrer quelque chose qui me fît distinguer la maison : enfin l'ayant trouvée, la maîtresse du logis parut mécontente

1793. après moi, attribuant mon retard au libertinage.
AN 1. Toute la nuit je réfléchis au travail du lendemain. Je voulais me tracer un plan de conduite, calqué sur ce que mon père m'avait dit avant de nous séparer. Je craignais, attendu mon peu d'expérience, de m'en rapporter à moi-même; mais je ne savais à qui me confier. Destiné à tenir un rang, je devais être plus en état de commander, que de prendre des conseils d'un étranger qui aurait pu m'égarer et m'entraîner dans quelques fautes que je n'aurais pas prévues. La nuit se passa dans un conflit d'idées qui m'empêchèrent de fermer l'œil, et de rien fixer de certain pour l'avenir.

Cependant, je me trouvai le matin chez monsieur Collardeau, qui me conduisit au magasin à avoine; il me présenta aux ouvriers auxquels il prescrivit de m'obéir comme si c'était à lui-même. M'ayant remis le détail de mes occupations, il m'installa de suite dans mon emploi, qui consistait à recevoir les bons des parties prenantes, et à fournir les rations.

Il alla ensuite surveiller le magasin des fourrages, qui était considérable.

Lorsque je fus seul, j'apportai toute mon attention pour ne pas me tromper : je m'apperçus bientôt qu'avec de la bonne volonté et l'application au travail, j'aplanirais les difficultés.

Quelques jours après, je connaissais l'importance de mon service, ainsi que les ouvriers sous mes ordres, au nombre de 108. Je voulus, pendant les heures de récréation, qui étaient depuis

le matin jusqu'à 9 heures que l'on ouvrait le magasin, et depuis 3 que l'on finissait le travail jusqu'au soir, faire marcher le plaisir de pair avec les occupations; cela me réussit à merveille. Madame Collardeau avait trois demoiselles charmantes, qui aimaient la société, où elles figuraient avec beaucoup d'avantage et d'éclat par leur jeunesse, leur extrême gaîté et leurs talents. Lancé dans le monde, par l'intermédiaire de ces dames, j'éprouvais, chaque jour, des jouissances nouvelles : tout devenait pour moi enchantement. C'était quelquefois dîner de cérémonie, bal ou soirée agréable; d'autres fois, promenade ou spectacle. Jamais je n'avais un instant de repos. Sous le rapport de la toilette, je n'avais rien à désirer : car je me procurais tous les habits qui pouvaient me flatter. 1793. AN I.

Madame Collardeau avait la complaisance de me donner des leçons, lorsque je parlais ou que je faisais quelque chose qui dérogeait à l'usage du bon ton, de la bonne société. Je ne tardais pas à m'apercevoir que l'éducation d'un jeune homme par une femme aimable, surpasse celle de tous les meilleurs maîtres.

Mon existence était bien différente de celle que j'avais étant sergent, où je ne m'occupais que de service, d'exercice, de théorie, d'escrime, d'ordonnances et de consignes de place.

Ayant vécu quelque temps dans cet état de prospérité, je sentais, malgré mon bonheur, qu'il me manquait encore quelque chose. Je fis une

1793. maîtresse; c'était une Savoyarde, espèce d'aven-
AN 1. turière, d'environ 25 ans, bien aimable et très-joviale. Elle avait le langage fort gai, spirituel; ce qui, dans mon inexpérience des femmes, ne manqua pas de me séduire. J'éprouvai bientôt qu'aimer était jouir; que jouir à satiété était cesser d'aimer. Cependant je conservai la connaissance de ma marmotte; je lui rendais visite de temps à autre.

Un soir j'étais au spectacle, au parterre : on me vola mon porte-feuille dans la poche de ma redingote; il contenait quelques assignats de cinq francs et mes papiers, au nombre desquels était ma carte de sûreté dont il fallait alors être muni. Je m'occupai de suite à me procurer d'autres pièces.

J'écrivis à mon père, qui m'envoya extrait de mon acte de naissance, avec un certificat de civisme dont voici la copie littérale :

Liberté, égalité. Département de la Marne, district d'Epernai, municipalité et canton de Dameri.

« Nous, maire, officiers municipaux et notables, certifions, attestons à qui il appartiendra, que le citoyen Médard Bonnart, né en cette ville, nous a montré, dans toute circonstance, beaucoup de civisme, et ne s'est jamais démenti du plus pur patriotisme.

» En foi de quoi nous lui avons délivré le présent, pour lui servir et valoir ce que de raison. »

» Délivré en la maison commune de Dameri, 1793.
» le 26 juin 1793, l'an 1er de la république. AN 1.

» *Signé* BILLARD, PAGEON, BENARD, Joseph
» BENARD, notables; CHENU, MASSON,
» BRET, POMMELET, MARTIN-TRUMEAU et
» DELARUELLE, officiers municipaux; DÉ-
» CARME, procureur de la commune; PETIT,
» MAIRE et DUMILLY, secrétaires.

» Le sceau de la commune est apposé au bas
» du certificat. »

Mon père étant venu avec un de ses amis, me procura le plaisir de le revoir; il fut content du bien que mon cousin et sa famille lui dirent de moi. Ayant formé, à cause de la proximité de l'armée, un magasin de vins rouges en cercles, et de blanc mousseux en bouteilles, il me chargea de la vente, et d'en recevoir les fonds pour les lui envoyer.

Mon père acheta des huiles de colza et de navette, qu'il expédia en retour pour Dameri, par les voitures qui avaient amené ses vins à Arras.

CHAPITRE XI.

1793. Le 31 juillet, les diverses administrations, me-
AN I. nacées par les progrès de l'ennemi qui venait de prendre Valenciennes, se fixèrent à Arras. M. Collardeau sollicita pour moi de l'avancement, afin de me récompenser de mon zèle et de mon travail.

Voici la copie du titre qu'il obtint :

Armée du Nord. --- Subsistances militaires. --- Fourrages.

« Je soussigné, régisseur général des subsis-
» tances militaires, ai, en conséquence des pou-
» voirs à moi donnés de l'administration, établi
» et nommé provisoirement, sauf son approba-
» tion, le citoyen Bonnart, en qualité d'aide-
» garde-magasin, aux appointements de 175 liv.,
» lesquels auront lieu à compter du 1er de ce
» mois.

» La présente commission révocable quand il
» me plaira et à ma volonté.

» A Arras, le 15 août 1793, l'an 1er de la ré-
» publique.

» Cachet.

» *Signé* Doizy. »

Cet avantage, prouvant le cas que l'on faisait de moi, et qui portait mes appointements à 2,100 livres par an, m'enthousiasma; il enflamma tellement mon amour-propre, que je redoublai d'application à remplir mes devoirs. 1793. AN I.

L'instant où cette commission me fut donnée, peut être mis au nombre des jours les plus beaux que le sort m'a accordés.

Il est certain que le jeune homme, encouragé par une semblable faveur, est en état de donner l'essor à des talents qui seraient restés dans l'oubli.

On ajouta à mes soins la direction de deux couvents remplis d'avoine, où chaque jour il entrait des centaines de voitures, d'où il en sortait une même quantité pour l'armée. Je fus chargé aussi des viandes salées que l'on expédiait sur les places menacées d'être assiégées.

M. Collardeau ayant besoin de 200,000 francs en assignats, fut obligé d'envoyer au quartier-général à Dunkerque. Pour cette mission délicate, il daigna jeter les yeux sur moi en qui il avait une entière confiance. Il me donna ses instructions par écrit, avec lesquelles j'allai au comité de surveillance, chercher une autorisation pour obtenir le permis dont suit la copie littérale :

Passe-port. République française, département du Pas-de-Calais, district et municipalité d'Arras.

« Laissez passer le citoyen Médard Bonnart,
» aide-garde-magasin des fourrages, domicilié en

1793. » cette ville, âgé de 18 ans, taille de 5 pieds 7
AN I. » pouces (1 mètre 814 millimètres), cheveux et
» sourcils châtains clairs, yeux gris, nez épaté,
» bouche moyenne, menton rond, front large,
» visage marqué de petite vérole; et prêtez-lui
» aide et assistance en cas de besoin, pour se ren-
» dre au quartier-général, d'après l'ordre du
» citoyen Collardeau, et d'après un billet du co-
» mité de surveillance.

» Délivré en la maison commune d'Arras, le 8
» septembre 1793, 1er de la république une et
» indivisible.

» *Signé* BONNART, ROUVREY et BROUQUIART,
» par ordre.

» Le sceau est apposé au bas de la pièce origi-
» nale.

» Vu au comité de surveillance de la place, le
» 8 septembre, 1er de la république une et indi-
» visible, pour aller au quartier-général du ci-
» toyen Houchard, commandant en chef.

» *Signé* DRES et HERMANT. »

Muni de cette pièce en règle, je reçus mes dépêches. Je me mis en route le lendemain de grand matin. Je faisais d'autant plus volontiers ce voyage, qu'il me procurait le plaisir bien grand pour moi alors, de monter à cheval. Cette passion me dominant, je promenais presque tous les jours un superbe animal qu'un inspecteur des fourrages avait laissé à Arras.

Le 9 septembre, je partis à franc étrier sur ce coursier charmant, et traversai le terrain où le

prince de Condé gagna, le 20 août 1648, la fameuse bataille de Lens, sur les Espagnols commandés par l'archiduc Léopold. 1793. AN I.

Seul, à 8 heures du matin, dans cette plaine, je me disais que la terre, en cet endroit si isolé, renfermait dans son sein une quantité considérable d'hommes que la guerre avait moissonnés. Tandis que je m'occupais de ces réflexions, j'entendais une vive canonnade avec une fusillade bien soutenue; elles avaient lieu à quelque distance de moi. Toute la ligne du Nord, depuis Lille jusqu'à Dunkerque, était attaquée; de sorte que le roulement de l'artillerie, de la mousqueterie, formait un tonnerre continuel. Je gagnai le bourg de la Bassée. Pendant le déjeuner, je causai avec les gardes nationaux qui venaient de faire le coup de feu, et d'apporter des volontaires blessés dans ce combat; ensuite je me mis en route.

Etant sur le pont, près d'entrer dans la ville d'Armentières, je fus étonné de rencontrer le propriétaire du cheval, qui, en m'engageant à le suivre, me dit : « Le danger est trop grand; vous » ne pourrez pas obtenir d'argent au quartier- » général; tous les employés sont sur le *qui vive* : » l'armée française attaque aujourd'hui, neuf sep- » tembre, les Anglais qui sont débarqués aux » Dunes, près de Dunkerque. »

Comme je persistais à continuer mon chemin, il ajouta que, si je tenais à remplir mon message, il fallait que je lui remisse sa bête, parce qu'il ne voulait pas qu'elle fût sacrifiée ou prise par l'en-

1793. nemi. N'ayant rien à répliquer, je le suivis jusqu'à
AN I. Lille, où nous arrivâmes à 5 heures, au moment que les Impériaux, s'étant avancés de trop près, on faisait feu des remparts. Nous pressâmes nos montures qui, quoique fatiguées, nous transportèrent promptement sous la protection des forts.

Pendant le cours de cette journée, j'aperçus de beaux massifs de bois, de longues échappées de vue. Le soir, je remarquai cette immense quantité de moulins à vent qui environnent la place, et qui servent, pour la plupart, à broyer les graines oléagineuses de colza et de navette.

Nous montâmes sur un point le plus élevé des fortifications, d'où nous observions avec des lunettes à longue vue, les chances et les malheurs de la guerre. Nous nous estimions heureux d'être arrivés assez à temps pour ne pas nous trouver du nombre de ceux qui succombaient sous les coups des combattants.

Ayant parcouru cette grande et belle cité, j'observai qu'elle avait des caves où il existe des cheminées. Ces souterrains sont convertis en logements : c'est là qu'habitent ceux qui ne tiennent leur subsistance que du travail des dentelles.

Le 10 septembre, l'ennemi s'étant retiré à une distance respectueuse de la ville, nous profitâmes de son éloignement pour nous transporter à Arras, que nous atteignîmes vers le soir.

L'inspecteur, fatigué de son voyage, resta dans son hôtel.

J'allai pour rendre compte à mon parent de la

non-réussite de mon voyage. Quel fut mon étonnement de remarquer mes cousines et leur jeune frère, dans la plus grande affliction! Je leur demandai le sujet de leur chagrin; au lieu de me répondre, leurs sanglots redoublèrent. Madame Collardeau rompant le silence, m'annonça que son mari avait, la nuit précédente, été arrêté par ordre du comité révolutionnaire; qu'un autre garde-magasin était nommé, et que je me trouvais remplacé par une personne du choix de cette autorité redoutable. 1793. AN I.

Cette nouvelle m'ayant affecté vivement, je me retirai sans pouvoir prendre de repos.

Le 11 septembre, ayant obtenu une carte d'entrée, je m'empressai d'aller saluer mon cousin à la prison des détenus pour crimes politiques. Il parut fort contrarié de ce que je n'étais pas parvenu jusqu'au quartier-général, parce qu'il avait fait beaucoup d'avances pour les frais de son ci-devant magasin. Les fournitures étaient d'autant plus considérables qu'il approvisionnait 22 places de guerre et 16 divisions de l'armée, sans pouvoir espérer d'obtenir le remboursement de ses dépenses. Je visitais quelquefois mon parent, en le tenant au courant, autant que je le pouvais, de tout ce qui se passait au magasin, et de ce que j'apprenais qui se tramait contre lui. Il reconnut bientôt que des méchants voulaient sa perte; il en gémissait en secret. Les circonstances devenant plus sérieuses, on défendit de le laisser commu-

1793. niquer avec qui que ce fût; alors il ne m'était
AN I. plus permis de le voir.

Quelques jours après j'entendis, à minuit, heurter fortement à la porte de ma chambre; je voulus me plaindre de ces mauvaises plaisanteries. Celui qui avait frappé était un officier municipal, commissaire du comité révolutionnaire, escorté de 12 hommes, dont 4 grenadiers armés de fusils; 2 sans-culottes avec des piques; deux gardes nationaux munis de sabres non dégaînés, tenant chacun un flambeau; deux portant leurs sabres nus à la main, et les deux autres ayant leurs fusils avec les baïonnettes. Ces treize individus furent scandalisés de mes plaintes, et me dirent, au nom de la république, que, si je ne leur avais pas ouvert, ils auraient enfoncé la porte. Ils me firent diverses questions sur ma naissance, mon pays, mon emploi; ensuite ils retournèrent mes hardes pour s'assurersi je n'avais point d'intelligence ou de correspondance avec les ennemis de l'état. Quand ils eurent tout vu, ils s'en allèrent, me laissant ramasser mes effets qu'ils avaient jetés çà et là dans ma chambre. Heureusement j'avais un extrait de baptême et un certificat de civisme; sans ces deux pièces, j'aurais eu le désagrément d'être mis en prison sans savoir quand j'en serais sorti.

Me trouvant sans ouvrage au magasin, je cherchai à m'utiliser au bureau. Des employés de l'administration générale, résidante à Paris, s'étaient transportés à Arras pour y apurer les comptes de

mon cousin, ce qui leur donna beaucoup d'occu- 1793.
pation. Je classai, par ordre de dates, les bons en AN I.
grande quantité, provenant des distributions de chaque partie prenante, en plaçant dessus des bordereaux pour connaître le montant des rations sorties des magasins. Ce travail absorba tout mon temps, jusqu'à ce que les vérificateurs eussent rempli leur mission.

Mon parent étant reconnu, par les envoyés, innocent des inculpations qui avaient été dirigées secrètement contre lui, ces citoyens prévinrent la puissance révolutionnaire qu'ils avaient trouvé les comptes parfaitement en règle. Le comité, dirigé par les représentants du peuple, malgré ce rapport avantageux, traduisit M. Collardeau devant un tribunal spécial. Tout ne respirait que le sang dans ce lieu tapissé de deuil et de larmes! Je me trouvais dans un angle de la salle, derrière mon cousin, afin qu'il ne m'aperçût pas, de crainte que ma présence ne lui rappelât sa femme, ses enfants, et qu'il n'oubliât le caractère d'homme dont il avait si grand besoin dans cet instant. Il se défendit lui-même, quoiqu'il eût un conseil à côté de lui. Ses paroles, dont je ne perdais pas un mot, malgré l'émotion qui m'agitait, avaient quelque chose de noble, de spirituel et de tant d'aisance, qu'il fut aquitté à l'unanimité et mis sur-le-champ en liberté. Je tremblais encore après l'arrêt prononcé, croyant avoir rêvé. Je voulais courir à la maison pour annoncer cette bonne nouvelle; je ne pouvais pas marcher; toutes mes

6.

1793. facultés physiques étaient comme comprimées.
AN I. En traversant la foule lentement, j'entendais le peuple dire que le garde-magasin n'était point coupable; que les tourments qu'il avait soufferts, n'étaient enfantés que par l'esprit de parti qui voulait dominer sur toute la ville. J'étais flatté de recueillir ces discours, puisque mon parent, peu connu du peuple, inspirait par son innocence un si vif intérêt. J'arrivai au logis, sautant au cou de mes cousines, auxquelles je ne pus dire que ces mots : « Il est en liberté! » Bientôt M. Collardeau vint rassurer lui-même sa famille sur l'inquiétude qu'elle avait conçue relativement à son accusation.



CHAPITRE XII.

Trois jours après, vers les 10 heures du soir, 1793.
on sonna fortement ; nous étions à jouer aux AN I.
cartes ; je sautai de la table à la porte, croyant y trouver des enfants à s'amuser, et me proposant de les corriger. Je fus très-surpris, lorsque je voulus sortir, de me trouver environné d'une quantité d'hommes armés, tandis qu'un officier de justice, décoré de son écharpe, descendait de voiture. On me força à rentrer : j'étais stupéfait de voir ce détachement. Je me remis, et demandai de la lumière pour éclairer ces citoyens. Mon cousin se présenta ; il apprit qu'un décret autorisait l'accusateur public à mettre en surveillance les personnes qui avaient subi un jugement quelconque. Ce magistrat posa lui-même les scellés sur les papiers particuliers de M. Collardeau ; il laissa une sentinelle à laquelle il alloua trois livres par jour, et la nourriture, pour le garder à vue.

Je fus invité, par écrit, à me présenter au district, avec ordre de produire mon extrait de naissance. Me trouvant incommodé, et ne pouvant m'y rendre moi-même, j'envoyai ce titre. On me fit connaître pour réponse, que je devais me transporter à l'armée, afin d'y être placé dans un régiment, comme étant de la réquisition.

1793. Je prévins l'ami de mon père de ce qui m'était
AN I. arrivé. Je le priai de solliciter que l'on me laissât rétablir avant mon départ; assurant que je m'en irais dans ma famille, d'où je rejoindrais un bataillon du Département, pour servir avec mes anciens camarades. Il obtint du comité l'effet de mes demandes; je reçus la décision et l'autorisation de rester à Arras, jusqu'à ce que je fusse bien portant.

Quelques jours après que M. Collardeau eut été mis en surveillance, on le transféra à la prison, sous le prétexte qu'il pourrait s'évader de chez lui. Il fit une supplique aux représentants du Peuple, par laquelle il réclamait leur humanité. Je portai cette pièce chez ces chefs suprêmes; je ne les abordai qu'avec beaucoup de peine, à cause des gardes en grand nombre qui les entouraient. Le député de la Convention auquel je m'adressai, me dit d'un ton brusque : « Que veux-tu? » (1) Je lui répondis, que j'étais chargé de lui remettre une pétition de la part du citoyen (2) Collardeau, ex-garde-magasin des fourrages, qui était en pri-

(1) La folie révolutionnaire était poussée au point que l'on se tutoyait, sans qu'il y eût de décret rendu à ce sujet; mais cet usage, contraire à l'urbanité française, n'a existé que pendant les fureurs de l'anarchie, en 1793 et 1794 (ans 1 et 2).

(1) On se servait du titre de Citoyen dans les écrits, devant les employés publics; mais l'habitude entraînait à se servir quelquefois de la qualification de Citoyen ou de Monsieur, dans la conversation.

son. Il riposta que Collardeau était un fripon; qu'étant guillotiné, il ne recevrait que le châtiment dû à ses rapines; que moi, j'étais bien osé d'avoir pénétré jusqu'au sanctuaire de ses secrets: il appela un planton pour me mettre à la porte. Je le priai, avant que je sortisse, de lire le placet; ajoutant que je ne serais satisfait qu'après que je saurais qu'il en aurait pris connaissance, puisqu'il serait convaincu que le prisonnier pour qui j'intercédais était innocent. Il se courrouça de mon observation, en voulant m'expulser. Je m'obstinai à rester. Mon ton de fermeté ne parut pas lui déplaire. Il prit la requête et la lut tout haut. Quand il eut achevé, je lui demandai quelle était sa réponse; il répliqua qu'un tour à la guillotine mettrait à la raison tous les anciens employés des fourrages. En frémissant d'horreur, je m'éloignai sans plus tarder! 1793. AN I.

M'étant rendu, bien affligé, chez ma cousine, je lui racontai les particularités de mon message; elle en fut désespérée.

Elle me dit d'aller voir son mari, et m'engagea surtout à lui taire les circonstances les plus accablantes de sa situation future, craignant qu'il ne succombât à son malheur.

Je parvins à la prison; mes yeux apprirent à mon parent, qui connaissait le cœur humain, la triste nouvelle que je lui apportais. Lorsque nous eûmes épuisé la conversation sur tout ce qui le concernait, je lui parlai de l'invitation que j'avais reçue de paraître au comité, et de la décision qui

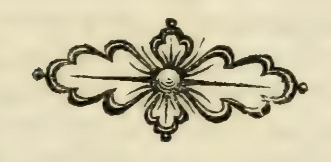
1793. avait été prise à mon égard. Il me conseilla de
AN I. m'éloigner d'Arras, où j'aurais à éprouver quelque désagrément, si j'y restais plus long-temps. Il me recommanda, lorsque je serais à Dameri, d'aller à Olizi, voir M. Bertault, son beau-père, pour lui raconter le malheur qui lui était arrivé. Il ne voulait point lui écrire, de peur que sa lettre ne fût interceptée et ne compromît quelqu'un. Le député Le Bon, envoyé alors par la Convention, en mission à Arras, sa patrie, que je connaissais, dont j'avais à redouter la colère, et qui était acharné à nuire à mon bienfaiteur, le persécutait en toute circonstance (1). Voyant, comme M. Collardeau, que l'orage grondait sur la tête des anciens employés des fourrages, je me décidai à me diriger vers ma famille, de crainte qu'un jour de plus dans la ville ne me devînt funeste. D'un autre côté, ne pouvant plus être d'aucune utilité à mon cousin, je lui fis mes adieux, et formai des vœux au ciel pour son prompt élargissement.

Je retournai voir ma parente, en lui promettant de me présenter chez son père. Ayant gagné

(1) Ce Le Bon, partisan dangereux de la révolution, faisait guillotiner chaque jour une grande quantité d'individus, sous prétexte que leurs opinions n'étaient pas favorables à la prospérité de la république. Il fut condamné le 5 octobre 1795 (13 vendémiaire an 4), par le tribunal criminel du département de la Somme, et subit, à Amiens, la peine de mort, à l'âge de trente ans (*).

(*) Extrait du nouveau Dictionnaire historique des grands hommes. 13 vol. in-8°.

la voiture publique, je n'y trouvai qu'une place 1793.
que je m'empressai de retenir. Je m'occupai de AN I.
toucher une portion de l'argent provenant du vin que j'avais vendu, afin de pouvoir parer aux accidents du voyage, par un porte-feuille et une bourse bien garnis. La Savoyarde vint dans ma chambre. Je la priai de mettre mes habits dans ma malle, de me l'envoyer, en profitant de la première occasion, et de m'adresser la clef dans une lettre par la poste. Je la quittai aussitôt, après lui avoir laissé quelques pièces d'argent, en reconnaissance du service qu'elle allait me rendre.



CHAPITRE XIII.

1793. AN II. Le 13 vendémiaire (4 octobre) (1), je montai, vers les 10 heures du soir, dans la diligence qui partit de suite. Je m'éloignais d'Arras, où je laissais, avec bien du chagrin, un parent que j'aimais de tout mon cœur et qui était plongé dans la plus cruelle adversité, ainsi que sa respectable famille.

Combien de choses la peur nous fait entreprendre! Que la jeunesse est imprévoyante! N'ayant pris qu'une chemise et un serre-tête, j'avais confié mes effets, qui valaient beaucoup d'argent, à une femme que je savais n'avoir point de domicile fixe ni de moyens d'existence; qui pouvait partir avec ma malle sans que j'en entendisse jamais parler.

La diligence s'arrêta à Bapaume, où nous déjeunâmes; ensuite, continuant notre route, nous mîmes pied à terre à Péronne, vers le soir. M'étant présenté dans plusieurs hôtels et auberges, il me fut impossible d'y avoir une place, à cause de la

(1) Par décret du 5 octobre 1793, ce fut seulement à dat r du 23 septembre 1793 (1er vendémiaire an 2), que l'on consigna, d'une manière authentique, l'ère républicaine dans les actes et écrits publics.

proximité de l'armée et du passage des troupes. 1793.
Il me vint à l'idée que le garde-magasin des four- AN II.
rages, qui avait été employé avec moi à Arras, pourrait me procurer à souper et à coucher, pour cette nuit seulement. J'allai à son logement; il était à son magasin; mais la dame où il demeurait, à qui je contai ma contrariété, me fit donner, chez une de ses amies qui tenait des appartements garnis, tout ce dont j'avais besoin.

Le 14 vendémiaire (5 octobre), je montai dans la messagerie pour Saint-Quentin; j'y arrivai d'assez bonne heure, et je passai la soirée à la comédie.

Le 15 (6), les chevaux étant mis en réquisition pour le service de l'armée, je me trouvai dans l'embarras et ne pus partir, car je n'avais à espérer aucun moyen de transport. Ayant vu une charrette qui se rendait à la Fère, je m'adressai au conducteur, qui consentit à me recevoir. J'y montai. Quand je fus hors de la ville, m'étant couché, je m'endormis bientôt, d'autant plus que la route était belle, et que depuis plusieurs jours je n'avais pas pris de repos, ayant toujours eu dans l'esprit le malheur de M. Collardeau et de sa famille. Lorsque j'eus gagné la Fère, je donnai pour boire au charretier. Je logeai à l'hôtel du Grand-Cerf, où l'on me traita bien, ayant été reconnu par les maîtres de la maison avec qui mon père était en relation de commerce.

Le 16 (7), je profitai d'une voiture qui allait à Laon; il me fut impossible de trouver à manger

1793. et à coucher dans les auberges de cette ville. La
AN II. loi du *maximum* (1) qui venait d'être proclamée, fixant à un prix fort bas les diverses denrées en tout genre, avait fait fermer les magasins et les hôtels. Je me voyais obligé de coucher à la belle étoile, si je n'avais excité en ma faveur la commisération d'un perruquier qui m'offrit à souper et à coucher, ce que j'acceptai avec reconnaissance. Le lendemain matin, je le récompensai de ce qu'il avait fait pour moi; ensuite je me disposai à suivre ma route.

Le 17 vendémiaire (8 octobre), je montai dans une espèce de diligence qui se rendit de bonne heure à Reims, et nous déposa sur la place du marché au blé. Je logeai à l'Ecu de France, où descendaient les Dameriats; j'y rencontrai un domestique qui, ayant amené du vin, s'en retournait à vide; il devait se mettre en route le soir. A l'heure de son départ, je me trouvai à sa voiture. Nous nous dirigeâmes sur Dameri, que nous atteignîmes après minuit.

Mon père, en ouvrant la porte, fut très-surpris de me voir. Je lui racontai le malheur de M. Collardeau, le sujet de mon voyage, et lui rendis compte des fonds que j'avais touchés pour lui à Arras. Il se faisait tard; j'allai me mettre au lit.

Après avoir dormi jusqu'à 8 heures, je descen-

(1) Cette loi fut rendue le 7 vendémiaire (28 septembre). Les marchands, d'après un tarif, furent forcés de livrer leurs comestibles aux prix fixés par la loi, sans égard à celui qu'ils en avaient donné eux-mêmes.

dis pour déjeuner. Je répétai à mon père, devant ma mère, ce que je lui avais dit à mon arrivée, en me félicitant d'être de retour sans qu'il me fût survenu quelque catastrophe fâcheuse. Mon père témoignait son étonnement de me remarquer si changé, en comparaison de ce que j'étais lorsqu'il m'avait quitté à Arras. Je lui dis que les fatigues, les inquiétudes, les chagrins que j'avais éprouvés, étaient la seule cause de ma maigreur ; que je me félicitais d'être auprès de ma famille pour reprendre mon embonpoint ordinaire. 1793. AN II.

Je restai plusieurs jours sans m'occuper de choses sérieuses. Mon père n'exigeant de moi aucun travail, je m'ennuyais dans cette espèce d'apathie ; je n'avais d'autre délassement que de lire, d'écrire du matin au soir dans ma chambre, j'en devins presque misantrope.

Le 4 brumaire (25 octobre), je me dirigeai sur Olizi, pour y voir M. et Mme Bertault, comme je l'avais promis à mon cousin. Je n'eus pas besoin de leur apprendre les événements d'Arras ; ils en étaient instruits par une lettre circonstanciée de Mme Collardeau. Nous gémîmes ensemble du destin funeste qui accablait la famille. Ayant passé quelques heures auprès d'eux, je m'en retournai le même jour à Dameri.

Un soir, je dis à mon père que l'état de repos auquel j'étais livré depuis mon arrivée, était contraire à ma santé ; que, s'il le trouvait bon, j'irais à Châlons : il y consentit.

Le 9 brumaire (30), je partis, et arrivai le soir

1793. AN II. dans cette ville. Je descendis dans une bonne auberge, où je restai quelques jours à me promener, ce qui dissipa ma mélancolie. Me sentant mieux, je me décidai à m'en aller à la maison paternelle. Le temps étant beau, j'en profitai pour faire la route à pied.

Le 24 brumaire (14 novembre), la malle que j'avais laissée à Arras, me parvint en bon état. La Savoyarde me donna, dans cette circonstance, une preuve de sa probité et de son exactitude.

Le 6 frimaire (26), mon père ayant reçu une lettre de M. Collardeau, m'envoya, avec sa voiture, à Olizi. Une des demoiselles Bertault, qui se trouvait mariée et chez son père, revint avec moi à Dameri.

Comme son époux était récemment nommé régisseur général des vivres à l'armée du Rhin, il demandait que sa femme allât le rejoindre. Cette dame me proposa de m'emmener avec elle, me faisant entrevoir que je serais dédommagé de la perte de ma place. Je me trouvais enchanté de cette proposition. Le jour de notre départ fut fixé. Je jouissais d'avance du bonheur que j'allais éprouver : ma malle était déjà prête. J'annonçais à toutes mes connaissances le changement de mon sort, sans penser que l'on cherchât à me nuire.

La jalousie, toujours ingénieuse à faire du mal, s'exerça contre moi. Quelqu'un ayant su que je ne me disposais pas à entrer dans un régiment, me dénonça à la municipalité, en disant que je voulais me soustraire à la réquisition.

Je reçus du sergent de ville l'invitation de paraître au conseil de santé. L'on me délivra l'ordre d'aller chercher à Epernai une feuille de route pour le 8e bataillon de la Marne (1). 1793. AN II.

Je voulus faire des observations; on répliqua que l'on emploierait la rigueur. Le ton avec lequel on me parla, me prouva bien que je n'aurais rien gagné en insistant. Ayant mon titre pour voyager, je pris congé de mes parens, non pour me rendre à Strasbourg avec ma cousine, comme nous en avions le projet; mais pour aller à Carignan, joindre les réquisitionnaires de Dameri.

Lorsque j'étais heureux à Arras, un monsieur allié à ma famille, qui avait formé un établissement en Chine, où il avait été envoyé par le gouvernement de Louis XVI, comme ingénieur, apprit que la France était érigée en république. Voulant s'en assurer par lui-même, il revint dans sa patrie, et fut employé à l'armée du Nord, dont il faisait partie lors de l'émigration du général Dumouriez (1). Les circonstances ne répondant point à l'idée agréable que mon parent s'était formée des changements opérés dans la monarchie, il songea à retourner en Asie. Il me proposa de

(1) Le décret du 23 août mettait en réquisition les jeunes gens de 18 à 25 ans. Je dois faire remarquer que si cette loi avait été rendue avant le 13 juillet, époque de ma naissance, j'aurais été exempt de partir; mais il paraît que mon destin me réservait à suivre la carrière des armes.

(2) Il était passé à l'ennemi, en avril dernier.

1793. m'emmener avec lui, de pourvoir aux frais de
AN II. mon voyage, à mon état et à mon établissement. Je me trouvais si bien que je ne voulais pas quitter mon pays. Si j'avais su alors être obligé de rentrer au service comme soldat, je n'aurais pas balancé à le suivre.





Officier de Grenadiers du 8me Bataillon de la Meine

CHAPITRE XIV.

Le 26 frimaire (16 décembre), nous partîmes au nombre de quatre; nous bannîmes la tristesse en buvant dans chaque cabaret que nous trouvâmes sur la route, de sorte que le soir nous n'étions qu'à la hauteur de Monchenot. Dans la journée nous arrivâmes à peine à Reims, qui était notre lieu d'étape. 1793. AN II.

Le 27 (17), nous eûmes séjour.

Le 28 (18), on coucha à Rethel.

Le 29 (19), à Launoi.

Le 30 (20), nous arrivâmes à Mézières, où l'on fit séjour.

Le 2 nivôse (22), nous logeâmes à Sedan.

Le 3 (23), à Carignan.

Le 4 (24), nous trouvâmes le 8me bataillon de la Marne baraqué à Messincourt, quoiqu'il fît un froid très-rigoureux. On me plaça à la 8e compagnie (1).

(1) L'état-major était composé des CC.
Vallin, chef de bataillon (*).
Lasalle, adjudant-major.

(*) Aujourd'hui vicomte, lieutenant-général et gentilhomme de la chambre du Roi; décoré de plusieurs Ordres français et étrangers. Il a figuré d'une manière honorable dans la guerre d'Espagne en 1823.

1793. AN II. Croyant qu'en arrivant au corps, j'aurais reçu les vêtements uniformes dont on pourvoit un soldat nouvellement admis, je ne m'étais pas chargé d'habits. J'avais seulement une carmagnole et un pantalon dont la couleur tirait sur le marron; j'éprouvais un froid extrême.

Ce costume avait quelque chose de ridicule pour un militaire. Un jour, allant à l'exercice, plusieurs individus de la réquisition me lancèrent des sarcasmes et m'injurièrent, parce que je n'étais pas habillé comme eux. Je supportais, avec une patience forcée, les impertinences qu'ils vomissaient contre moi; mon silence les enhardissait. Je me voyais exposé à devenir, par la suite, la proie de leurs vexations. Après l'exercice, je courus à la tête de la compagnie d'où les injures étaient parties, en provoquant à mon tour ceux qui m'avaient lâchement insulté pendant les manœuvres. Le ton énergique que je mis dans ma provocation les intimida : ils sentirent alors qu'ils s'étaient mal adressés; que, comme dit le proverbe : « L'habit ne fait pas le moine. » Voyant

Rafflin, quartier-maître.
Pêcheux, adjudant-sous-officier.

La 8me compagnie avait pour officiers, les CC.

Henault, capitaine.
Ciret, lieutenant.
Marin-Parmentier, sous-lieutenant.

Pour sous-officier, le C.

Paillart, sergent-major.

L'effectif du corps était d'environ 1,080 hommes.

que leur courage ne se soutenait pas, qu'aucun 1793.
d'eux n'était disposé à me rendre satisfaction, je AN II.
sautai, dans l'excès de ma colère, sur un soldat que j'avais remarqué pour avoir été l'agresseur. Je le contraignis à se battre, ou à me faire des excuses devant toute la compagnie qui était encore assemblée. Il voulut se disculper, en jetant la faute sur les autres; mais, comme je paraissais déterminé à tirer vengeance de l'insulte que j'avais reçue, il consentit à ma dernière demande.

Par la suite, je n'éprouvais aucune scène de ce genre. Le lendemain il y eut un assaut d'espadon (espadron), où je tirai. Je me défendis si bien, que les réquisitionnaires, qui pour la plupart ne savaient rien, me regardèrent, vu que j'étais gaucher, comme fort dangereux dans les armes. Ils furent dès ce moment, sinon disposés à me respecter, au moins à ne point me plaisanter à l'avenir.

Ces sortes d'épreuves sont ordinairement celles que l'on met en usage dans les corps pour provoquer les néophytes; elles servent aussi souvent à faire des victimes : car les anciens croient que ceux qui n'ont pas suivi la même carrière qu'eux, ou qui ne sont pas vêtus en uniformes, sont moins braves. Ceux qui arrivent, veulent, au contraire, prouver qu'ils ont autant d'honneur; de là viennent ces germes de querelles qui causent des blessures et la perte de beaucoup de gens courageux.

Le 12 nivôse (1er janvier), m'étant réuni à 1794.

1794. quelques amis pour fêter le jour de l'an, nous
AN II. l'employâmes assez agréablement, sans cependant que cela fût trop marqué : car la nouvelle ère avait aboli l'ancien usage de se récréer ce jour-là (1).

Tranquille dans mon nouvel état, je voyais les hommes avec assez d'indifférence. Je n'avais qu'un petit nombre d'amis; les autres me semblaient tous disposés à me nuire. Pour fuir leur société, j'allais à peut-être une demi-lieue du camp dans un endroit isolé du bois, sur un rocher, au bas duquel passait un ruisseau qui, par le murmure de son onde, me plaisait infiniment. Je lisais, dans ce lieu solitaire, les Aventures de Télémaque, que je portais soigneusement avec moi. Voyant que ce Prince avait conduit un troupeau;

(1) Voici les noms des jeunes gens de Dameri, au nombre de 60 qui faisaient partie du 8me de la Marne : Anot, Aton David, Bergot Joseph, Berthelot, Billard Henri, Billard Nicolas, Bodin, Bonnart Médard, Boutet, Canot Martin, Chêne aîné, Chêne jeune, Chenu Georges, Chiroux Augustin, Ciret aîné, Ciret Théophile, Ciret Joseph, Delaruelle, Descarme Alexis, Dhuicq, Dubois Charles, Filaine, Gauri, Gonel Isidore, Goutan, Grandami François, Gros Jean, Hotier, Huard Pierre, Lalire, Lelarge aîné, Lelarge jeune, Lefevre, Lefevre Jean-Louis, Lefort, Lépé Narcisse, Lété Georges, Lété Henri, Lété Nicolas, Liétard François, Lormier, Mahin, Marmot, Martin Victor, Masson, Paillart Constantin, Paillart Félix, Person, Pinçon, Pommelet, Prévôtot, Prud'homme François, Radon aîné, Radon jeune, Renard, Ricard Denis, Touchard, Troton Jean, Vaudoit Joseph, et Vigreux.

que, loin de s'en affliger, il y avait trouvé des consolations, je pensais que mon malheur était moins grand que le sien, et que je devais surmonter le chagrin qui m'oppressait. Des après-midi entiers se passaient dans cet état de réflexions ; quand la nuit venait, je m'en retournais assez tristement dans ma baraque. 1794. AN II.

J'allais tous les soirs avec le sergent-major chez une vivandière, prendre du cacis, que nous buvions en mangeant un morceau de pain de munition. Quand ce triste souper était fini, nous nous retirions sur notre paille où nous passions la nuit. Il nous est arrivé plusieurs fois d'avoir le matin les cheveux gelés sur les sacs où reposaient nos têtes, et d'avoir un pouce de neige sur nos vêtements. Ils étaient également gelés de la neige fondue par la chaleur de notre corps, qui ne pouvait en faire dissoudre qu'une portion. Les souffrances que j'endurais dans ces instants étaient incroyables. Je comparais ce sort avec celui délicieux dont j'avais joui à Arras. Quand les réflexions m'avaient abattu, je regrettais que la Parque tardât si long-temps à venir trancher le fil de mes jours, préférant mille fois cesser d'exister, que de souffrir si cruellement.

Je montrai néanmoins du zèle à remplir mes devoirs ; je pensais que tous ceux qui m'environnaient éprouvaient les mêmes privations, les mêmes rigueurs ; que je manquerais de philosophie, et que j'aurais fort mauvaise grâce à ne pas faire comme eux. Aussi ai-je exactement monté

1794. la garde. La première fois que je fus en faction,
AN II. je me trouvais sur des redoutes placées dans la forêt des Ardennes, ce que l'on appelle communément en sentinelle perdue. Convaincu de l'importance de mon poste, puisque de ma surveillance exacte dépendait la tranquillité de l'armée, je me pénétrai tellement de mes devoirs, que je les remplis avec autant de soin que de vigilance.

Un soldat qui descendait la garde par un temps pluvieux, avait son fusil rouillé; il s'était aperçu en faction que l'eau y était entrée. Il démonta son arme, et, croyant que la poudre se trouvait sans force, il s'avisa de mettre le canon au feu pour fondre la balle. Le coup partit; le réquisitionnaire eut un genou fracassé. Ce trait prouva la simplicité de cet individu : on gémit sur son inexpérience.

Les chefs remarquèrent mes talents dans l'exercice et dans les manœuvres; ils surent que j'avais été sergent, et jugèrent que je n'étais pas à ma place. Le commandant me fit exempter de service; il me destina le poste d'instructeur pour la seconde classe. J'en étais d'autant plus flatté que cela me dispensait d'être désormais exposé, pendant des heures entières, la nuit, à toute la rigueur du froid, sans avoir d'autres vêtements que ma veste et mon pantalon.

La troupe n'était payée qu'en assignats, papier qui n'avait presque pas de valeur, tombant chaque jour dans le plus grand discrédit. Les mi-

litaires qui n'avaient pas d'autres ressources, se trouvaient dans une position fort pénible. 1794. AN II.

Après avoir disposé les officiers supérieurs en ma faveur, par un zèle reconnu dans mes devoirs, je demandai au chef la permission de me transporter à Stenai. Comme il ne pouvait me l'accorder sans se compromettre, il objecta des affaires pour le corps, me délégua une commission, afin que sa responsabilité ainsi que la mienne fussent à couvert. Profitant de cet avantage, j'allai remettre à un ami de mon père une lettre de recommandation qu'il m'avait adressée. Il m'accueillit parfaitement. Les bontés dont il me combla avaient pour moi beaucoup d'attraits. Je comparais la somptuosité de ses repas, la mollesse du lit où je couchais, avec la nourriture grossière que nous avions au camp, et la paille pourrie sur laquelle nous reposions nos membres à demi-transis. Je formais des vœux pour la continuation du bonheur que j'éprouvais; mais me rappelant la promesse de rejoindre mon poste, je gémissais en moi-même d'être obligé de me plonger de nouveau dans la misère. Cet ami de mon père me donna des assignats : ensuite je retournai au camp.

Le 13 pluviôse (31 janvier), la nuit de mon arrivée, vers les deux heures du matin, le feu prit à une baraque contenant 25 hommes et attenant à celle où je couchais. Me trouvant accablé par la fatigue de la route, je dormais si profondément, que je ne pus être réveillé par le bruit des

1794. militaires qui se sauvaient. Le feu gagna l'endroit
AN II. où nous étions un pareil nombre. Il faisait des progrès d'autant plus rapides, que les huttes étaient bâties en genêt fort sec, et que le vent soufflait avec violence. La porte étant très-étroite, il ne pouvait y passer qu'un homme à la fois. Chacun emportait ce qu'il saisissait, sans avoir le temps de choisir les objets. La flamme ayant fait une apparition subite, la chaleur devenant presque insupportable, je me réveillai en sursaut. En voulant sortir, j'allais me jeter dans le brasier; j'étais dans un sac de toile qui m'entravait les pieds, et je ne voyais presque pas clair: ayant en outre mal aux yeux. Un soldat qui attendait son tour pour s'élancer dehors, devinant mon dessein, m'arrêta; me préserva du malheur inévitable où j'allais me plonger. Ayant recouvré mes esprits, et étant revenu de l'engourdissement auquel le sommeil m'avait réduit, je me rappelai subitement qu'il y avait, dans un coin de la baraque, une caisse remplie de cartouches. Je dis aussitôt à ce camarade de m'aider à l'emporter; elle aurait, par son explosion, fait périr beaucoup d'hommes, si les étincelles y eussent communiqué. Je n'eus que le temps de prendre mon havre-sac débouclé, ce qui fut cause que mes hardes tombèrent, en courant à la porte qui était déjà embrasée; j'en fus quitte pour quelques cheveux grillés. Lorsque je me trouvai éloigné du danger, je mis mon pantalon. Un grand nombre d'individus en chemise, dont les habits

étaient brûlés, ne purent, qu'avec difficulté, se procurer des vêtements pour se garantir du vent froid qu'il faisait. Un réquisitionnaire malade, n'ayant point échappé à la vivacité de la flamme, fut étouffé. Cet incendie était réellement une belle horreur à voir; on l'aperçut de fort loin, parce que le camp était sur une éminence. 1794. AN II.

Le matin, ayant pris les armes, on nous cantonna dans le village de Messincourt et ceux environnants. Je n'avais plus d'argent, ayant perdu dans l'incendie mon porte-feuille et les assignats qui m'avaient été remis à Stenai.



CHAPITRE XV.

1794. AN II. Le 14 pluviôse (2 février), le bataillon fit route pour (Vedette-Républicaine) Philippeville, et alla coucher le même jour à Carignan.

Le 15 (3), il se rendit à Sedan.

Le 16 (4), le corps se transporta à Mézières, où il séjourna le 17 (5).

Le 18 (6), étant en marche, je visitai, à Rimogne, la fameuse ardoisière de 400 pieds de profondeur. Descendant, au moyen d'une lampe, dans la carrière, qui avait 26 échelles de hauteur, je vis travailler les ouvriers. Je remarquai que le procédé pour tarir les sources, était fort ingénieux. Des enfants portaient sur leur dos des blocs de schiste, afin de les sortir de la mine; on en fabriquait des ardoises en plein air.

J'arrivai à Rocroi, où je logeai. La ville étant encombrée de troupes, je ne crus pas devoir renouveler les connaissances que j'y avais faites lorsque je m'y trouvais en garnison.

Le 19 (7), le bataillon coucha à Fumai.

Le 20 (8), le corps se mit en route. J'obtins la permission d'aller voir, en passant, la petite ville de Marienbourg; je rejoignis la compagnie presqu'aussitôt. Nous arrivâmes de bonne heure à Philippeville.

On nous mit dans une caserne, où nous fîmes le service de la place. 1794. AN II.

Le 6me bataillon de la Marne se trouvait dans la même garnison.

Je reçus enfin un habillement neuf; je n'avais plus l'air d'une recrue. Les réquisitionnaires ne pouvaient me plaisanter, comme ils l'avaient fait d'abord; car depuis la satisfaction que je leur en avais demandée, aucun ne s'était avisé de s'attaquer à moi.

Le 15 ventôse (5 mars), je fus nommé fourrier, et j'entrai de suite en fonctions.

Des partisans, sous les ordres d'un nommé Charles Legros, du Hainaut, faisaient des excursions dans la forêt de Chimai. On détacha le 8me bataillon de la Marne, à Neuville, pour protéger les convois qui arrivaient à Philippeville par la route de Marienbourg. La nuit, de fortes patrouilles se rendaient dans les bois, où elles restaient des heures entières sans causer le moindre bruit. On vit, dans un instant, une langue de feu accourir d'assez loin, se fixer sur les fusils qui étaient en faisceaux. Les soldats eurent un peu d'étonnement, par la raison que la flamme ayant beaucoup éclairé, avait ensuite disparu avec le vent. Ils racontèrent cette particularité. Je leur dis que cette lueur se nommait : *Ignis lambens*, ou météore igné (1); qu'elle était l'effet des exhalai-

(1) M. Bertholon a parlé de ces sortes de feux dans ses Observations sur l'électricité des météores ; 2 vol. in-8°.

1794. AN II. sons de la terre (à cette époque, on approchait du printemps); qu'elle provenait des pyrites ou des mines ferrugineuses ou d'ardoises, ou de portions phosphoriques sorties des marais qui n'étaient pas éloignés de nous; que le feu se plaçait de préférence sur les baïonnettes, parce que le fer pointu était pour lui un objet d'attraction.

Des troupes ayant ordre de former un camp auprès de Philippeville, les corps arrivaient de toutes parts. On nous releva, et l'on nous envoyá dans la place pour perfectionner notre instruction. Nous faisions chaque jour l'exercice sur les glacis hors des palissades. Un jour, l'ennemi, qui s'assemblait aussi en armée pour opposer des forces aux Français, envoya sept cuirassiers à la découverte. Je me trouvais à environ 200 pas en avant du bataillon, avec mes recrues, pour ne point interrompre les grandes manœuvres, et ne pas occasioner de distraction. Je fus fort étonné de voir cette patrouille rester long-temps sur une éminence, d'où elle nous observait. Mes hommes avaient des pierres de bois à leurs armes; mais ils en possédaient de garnies dans leurs gibernes. Ayant pris un fusil, je le chargeai et courus ensuite dans la haie, sur la crête du fossé du chemin. Je tirai et vis que la monture du 4[me] militaire tomba au coup; qu'elle fit, mais en vain, des efforts pour se relever; que le cavalier se contenta d'emporter les harnais. L'exercice étant fini, nous rejoignîmes le bataillon et rentrâmes en ville. Le lendemain, des paysans étant venus vendre des

denrées, annoncèrent qu'un cheval autrichien, qui avait été tué la veille, était resté dans la plaine. 1794. AN II.

Le 21 germinal (10 avril), un détachement assez nombreux sortit pour se porter dans un bois entre Villiers et Florenne, à une lieue nord-est de la place. On fit des prisonniers que, pendant l'action, l'on amena à Philippeville.

Voici le rapport destiné à donner connaissance de la situation des troupes :

Réunion-sur-Oise (Guise), le 25 germinal (14 avril).

« Les Français ont établi 6 camps, depuis Phi-
» lippeville jusqu'à Courtrai ; tous sont dans d'ex-
» cellentes positions, et peuvent se soutenir mu-
» tuellement. Nous venons d'attaquer avec une
» grande supériorité, les redoutes élevées du côté
» de Beaumont. Une division du corps-franc ayant
» passé la Sambre, pour attaquer un village fran-
» çais, a été reçue à coups de fusil, et a eu un grand
» nombre tant tués que blessés. Nous faisons des
» incursions dans plusieurs villages ennemis, d'où
» nous emportons un butin considérable. »

CHAPITRE XVI.

1794. AN II. Le 26 germinal (15 avril), le 8me de la Marne fut incorporé; la plus forte partie se trouva du 3me bataillon du Nord. Les soldats mécontents de cette dislocation, s'en allèrent en grand nombre. Malgré la désertion, l'incorporation eut lieu; je fus, le même jour, nommé caporal à la 6me compagnie (1).

L'ennemi était aux portes de la ville; elle se trouvait commandée par le chef de brigade Hardi. Il y avait quelquefois des escarmouches entre les troupes légères autrichiennes et les gardes du

(1) L'état-major était composé des CC.
Cardon, commandant.
Baillon, quartier-maître.
Schober, adjudant-major.
Deshayes, chirurgien-major.
Begat, adjudant-sous-officier.
La 6me compagnie avait pour officiers, les CC.
Masson, capitaine.
Dewez, lieutenant.
Riquoir, sous-lieutenant.
Pour sous-officier, le C.
Bourgeois, sergent-major.
J'étais immatriculé sous le numéro d'ordre 277.
L'effectif du corps se formait d'environ 1,080 hommes.



Grenadier du 3me Bataillon du Nord.

camp français, placées sous la protection des remparts. Nous allions sur les fortifications, voir ces petites agaceries militaires qui, en nous amusant beaucoup, ne laissaient pas que de nous tuer des hommes ainsi qu'aux Impériaux.

1794. AN II.

Une fois, après l'appel du soir, mon nouveau capitaine, voulant se populariser, proposa un prix aux hommes de sa compagnie; il consistait en une livre de chandelles qui devait être gagnée à la course. Je m'élançai avec tant de rapidité que je l'obtins; mais ce ne fut pas sans peine, car un Flamand, fort leste, arriva au but presqu'aussitôt que moi. Je fis le partage en frère, et lui donnai la moitié des chandelles : ainsi le jeu fut terminé à la satisfaction de tout le monde.

Le 3 floréal (22 avril), nous partîmes de Philippeville pour aller grossir l'armée des Ardennes. Le 3me bataillon du Nord fut de l'avant-garde commandée par le chef de brigade Hardi. Nous nous rendîmes, en combattant, dans divers lieux que nous fûmes obligés de conquérir en repoussant l'ennemi.

Voici le rapport fait par le général Charbonnier, commandant en chef :

Aussoi, près Philippeville, le 3 floréal (22 avril).

« Déroute complète de l'ennemi, après un com-
» bat de 12 heures aux environs d'Aussoi, où
» 200 Autrichiens ont été tués. »

Dès cet instant, tout prit un caractère guerrier. Des corps arrivant de tous côtés, mirent promptement les Français dans une attitude imposante.

1794. AN II. Voici le rapport des bonnes dispositions que les troupes avaient alors :

Vedette-Républicaine (Philippeville), le 6 floréal (25 avril).

« Tout se prépare au succès, écrit le général » Charbonnier : depuis 3 jours nous combattons » l'ennemi, et 1,200 Autrichiens ont déjà mordu » la poussière dans ces différentes affaires. Un » déserteur qui nous arrive, nous annonce que » des renforts augmentent le nombre de nos en- » nemis; c'est plus d'obstacles à vaincre, mais » plus de gloire à acquérir. Tout se prépare pour » que le 7 floréal (26 avril) voie l'anéantissement » de la Tyrannie. Des chevaux d'artillerie, dont » nous avions besoin, nous sont envoyés; en at- » tendant, nous redoublerons avec la baïonnette. »

Le 7 (26 avril), nous attaquâmes l'ennemi en avant de Bossut, village à 4 lieues de Philippeville, sur la route de Barbançon. Le 3me du Nord n'étant pas assez exercé, fut destiné au service de tirailleurs; en conséquence, il commença l'attaque à la pointe du jour. Lorsque les postes d'infanterie autrichienne se trouvèrent culbutés, un peloton d'environ 50 hommes de cavalerie s'approcha, sans doute pour nous reconnaître. Nous fîmes un feu bien soutenu, qui l'obligea à rétrograder. Nos réquisitionnaires qui n'avaient jamais vu les Impériaux de si près, qui ne connaissaient pas les ruses de la guerre, criaient déjà victoire, en parcourant au pas de course le terrain que l'ennemi venait d'abandonner. Un parti d'environ

600 cavaliers se présenta, exécuta le même mouvement que le précédent, et disparut derrière Bossut et les haies. Le même enthousiasme animait les républicains. Un instant après, la plaine parut couverte de cuirassiers qui nous chargèrent si promptement que, malgré la plus vigoureuse résistance, ils nous dépassèrent presque sans s'arrêter, ayant laissé sur leurs derrières, des individus qui nous criaient de nous rendre, de jeter nos armes. Lorsqu'ils s'approchaient, ils sabraient les hommes qui étaient à leur portée; ceux-ci les recevaient à grands coups de baïonnette. Comme je connaissais la manière de guerroyer en tirailleur, j'avais prévu cette terrible charge, en observant les accidents du terrain. Je sautai à travers une haie, dans un verger qui se trouvait seul dans la plaine, dont un large fossé défendait l'approche. Mon exemple fut suivi par d'autres. Nous tirâmes sur les cavaliers. Pour nous soutenir, le général Charbonnier fit avancer au-dessus d'un ravin, la 172me demi-brigade (d'environ 3,000 hommes), qui arriva fort à propos pour arrêter les progrès de l'ennemi. Il ne put résister à un feu de file formidable, qui le contraignit à rétrograder. Dans son désordre, la cavalerie n'atteignit presque personne de nos tirailleurs : à son approche, ils se défendirent vigoureusement. Nous reçûmes l'ordre de quitter la plaine; de nous jeter dans un bois à droite, pour pénétrer jusqu'à Valcour. Les Hollandais étaient sur le sommet de la montagne où se trouvait un mamelon. Quand nous débus-

1794. AN II.

1794. quâmes, ne voyant point tirer, nous crûmes,
AN II. trompés par les habits bleus, que les Austro-Bataves étaient des Français. Nous fûmes droit à eux sans coup férir ; ils accoururent sur nous, prirent quelques hommes des plus avancés, en faisant feu sur les autres. Nous ignorions que dans les troupes alliées, il y eût des uniformes semblables aux nôtres : croyant qu'elles commettaient une méprise, nous leur criions que nous étions des Français, des républicains. Cependant notre feu bien fourni les força à se retirer. Un détachement d'Autrichiens occupait le plateau avec une pièce de canon. On tira sur nous plusieurs coups à mitraille. Ce peloton, contre lequel nous ripostions avec acharnement, sur le point d'être débordé, battit en retraite, et suivit le mouvement des Hollandais. On appela les tirailleurs sur la gauche, pour s'emparer de Bossut. La compagnie descendit. Nous gagnâmes ce village dans lequel les Français venaient d'entrer. Plusieurs maisons se trouvaient incendiées. Les flammes avaient consumé les fumiers qui étaient devant les portes ; ils brûlaient les souliers de ceux qui y marchaient, et qui croyaient que la paille noire était éteinte. Je venais de m'y prendre. Je trempais mes pieds dans une mare, afin de faire diminuer la douleur que je ressentais. J'aperçus des hussards qui arrivaient du côté où nous étions entrés ; ils se dirigeaient par la route vers les Impériaux. Persuadé que c'étaient des Français, j'admirais l'ordre et la vitesse de leur marche. Tout-à-coup je reconnus

que cette troupe avait des plumets noirs et jaunes ; qu'elle ne pouvait être que des Hongrois. Je sortis de ma sécurité, courant à travers la route devant l'escadron. J'eus le bonheur de sauter sur une fenêtre à rez-de-chaussée ; elle était brisée ; je manquais mon coup sans un soldat qui, se trouvant dans la maison, était survenu à mes cris de : « Voilà l'ennemi ! » Il me saisit par l'épaule, en me tirant dans l'intérieur. Les hussards défilant au grand galop, lâchèrent, dans l'appartement, plusieurs coups de pistolet. Nous leur envoyâmes, en échange, plusieurs décharges de nos fusils. Après cette échauffourée, tous les tirailleurs, craignant que d'autres pelotons de cavalerie ennemie ne fussent restés sur les derrières, se rendirent dans les haies les plus proches, devant lesquelles les régiments étaient en bataille. Nous fîmes un feu si vif que les alliés se virent contraints de s'éloigner. L'armée française avançait dans un ordre imposant. Les Impériaux furent complètement battus. Le réquisitionnaire Prud'homme, de Dameri, reçut au pouce, un coup de sabre en se défendant à la baïonnette.

Voici le rapport de cette affaire :

Vedette-Républicaine (Philippeville), le 7 floréal (26 avril).

« Les succès d'aujourd'hui, mande le général
» Charbonnier, répondent à notre espérance ;
» nous avons passé la gorge de Sélilérieux, mal-
» gré la résistance opiniâtre des Autrichiens, qui
» ont perdu beaucoup de monde. Nous sommes

1794. AN II. » maîtres des hauteurs de Bossut, et nous bivoua-
» quons en avant de Barbançon. »

L'armée poussant ses conquêtes, se présenta le même soir devant Beaumont, où l'ennemi retranché lui tira quelques coups de canon.

Les dispositions furent prises pour attaquer la place le lendemain; mais les Autrichiens ne se croyant pas de force à nous résister, se retirèrent pendant la nuit.

Voici l'article relatif à la ville de Beaumont (1):

« 26 avril (7 floréal). Le général Pichegru
» commandait l'armée du Nord au mois d'avril,
» et le général Charbonnier, l'armée des Ardennes.
» Ces deux généraux, pour opérer leur jonction
» dans le Hainaut-Autrichien, vers Beaumont,
» firent faire un mouvement général sur toute la
» ligne autrichienne, depuis la Flandre maritime
» jusqu'à Givet. Les hauteurs de Bossut étaient
» occupées par 4,000 Autrichiens: sur ces mêmes
» hauteurs, les Français avaient été battus, à pa-
» reille époque, le siècle précédent. Les Impé-
» riaux, ravis de leur position, y attendaient les
» tirailleurs français, qui, en effet, allèrent les y
» attaquer, tandis que l'infanterie française rece-
» vait le choc de la cavalerie ennemie au milieu
» de la plaine.

» Trois fois la cavalerie autrichienne chargea
» l'infanterie française, et trois fois les bataillons
» français fondirent, baïonnette en avant, sur la

(1) Dictionnaire historique des batailles; 4 vol. in-8°.

» cavalerie ennemie. Cette nouvelle tactique » étonna et déconcerta l'ennemi, qui prit la fuite, » et abandonna un champ de bataille couvert de » ses morts. Dans la même journée, Beaumont » fut vigoureusement canonné par le général Des- » jardins ; mais les Impériaux évacuèrent cette » ville pendant la nuit. Aucun obstacle ne s'oppo- » sant plus à la jonction des armées des Ardennes » et du Nord, leur réunion se fit immédiatement » après. »

1794. AN II.

Le 15 floréal (2 mai), le 3me bataillon du Nord quitta sa position pour se rapprocher de Thuin. Cette ville fut prise d'assaut. On en chassa vigoureusement l'ennemi. Pendant cette affaire, le corps où j'étais, resta en position sans brûler une amorce, à l'exception des grenadiers qui perdirent des hommes en se battant en déterminés. Le grenadier Touchard, de Dameri, fut frappé d'une balle à l'estomac; elle lui tomba dans le ventre, où elle resta. Descarmes Alexis, du même lieu, périt pendant l'assaut.

Voici le rapport de la prise de cette ville, par le général Marceau au général en chef Charbonnier :

Thuin, le 21 floréal (10 mai).

« Conformément à tes ordres et aux dispositions arrêtées, je suis parti du camp de Bossut, » et me suis mis en marche ce matin à 2 heures » et demie. J'ai rassemblé les différentes divisions » à l'avant-garde campée à Beaumont, sur la hauteur de Court.

1794. AN II.

» L'ennemi qui avait ses postes dans la plaine, » a bientôt été forcé de les abandonner, et notre » formation s'est faite sans obstacle. Je me suis » reporté sur Thuin ; l'ennemi qui occupait les » bois en avant de cette place, a opposé quelque » résistance ; mais, forcé par nos chasseurs de les » quitter, bientôt il s'est trouvé obligé de se ren- » fermer dans les redoutes, en avant de la place » même qu'il avait fortifiée d'une manière formi- » dable.

» Le général Hardi, qui commandait l'avant- » garde, a fait investir la ville par les troupes lé- » gères ; et, à l'aide de quelques pièces d'artillerie, » a protégé l'établissement des divisions de l'ar- » mée sur les hauteurs en avant de la place. L'en- » nemi faisant tous ses efforts pour conserver ce » point important, en attendant qu'il se rende » maître du cours de la Sambre dans cette partie, » j'ai été forcé d'employer les moyens révolution- » naires et français (la baïonnette).

» Je t'annonce donc avec plaisir que ce moyen, » toujours employé avec succès par les républi- » cains, a encore procuré une victoire à l'armée » des Ardennes : nos chasseurs, soutenus par de » l'artillerie, ont enlevé les retranchements et les » remparts.

» Les Autrichiens ont été forcés de nous céder » la place, non sans avoir laissé un bon nombre » de morts. Nous avons aussi fait quelques pri- » sonniers.

» Annonce à la République, que, si l'armée des

» Ardennes a bien mérité de la Patrie, pour avoir 1794.
» repoussé la cavalerie à la baïonnette, la cavalerie AN II.
» a aussi, dans cette occasion, donné des preuves
» d'héroïsme. Le 11me régiment de chasseurs à
» cheval a chargé l'ennemi jusque dans les redoutes,
» et est entré dans la ville malgré tous les obstacles.

» La division de l'armée du Nord, qui devait at-
» taquer Thuin sur la gauche, ayant été retardée
» par des causes imprévues, n'est arrivée qu'après
» la prise de la ville; mais elle a aussi eu part à
» la fête, et a emporté une position que l'ennemi
» avait conservée derrière la place, et s'y est
» établie.

» Je ne te parlerai de personne en particulier :
» tous ceux qui ont été employés à l'attaque, ont
» fait leur devoir.

» J'attends les ordres pour demain, et j'espère
» que l'essai d'aujourd'hui prouvera à tous nos
» ennemis ce que nous sommes en état de faire
» par la suite. »



CHAPITRE XVII.

1794. AN II. Le 21 floréal (10 mai), l'armée reçut l'ordre de se porter au-delà de la Sambre qu'elle devait passer dans le jour, n'en étant que peu éloignée. Les pluies étaient si considérables depuis la bataille de Bossut, qu'il semblait que le bruit du canon et de la mousqueterie avait changé le temps en eau : les routes, par la même raison, étaient détériorées et horribles. Les canons, entrant dans la boue jusqu'à l'essieu, ne pouvaient se transporter que très-lentement, et ne faisaient que peu de chemin dans une heure.

Le 3me bataillon du Nord arriva à 4 heures du soir à l'abbaye d'Alnes, qui brûlait.

Ce fut sur le pont, auprès de ce couvent, que nous passâmes la Sambre.

De l'autre côté il y avait une montagne presqu'à pic, dans laquelle était pratiqué un chemin creux et difficile; il conduisait sur un plateau qui dominait une vallée. Nous y arrivâmes à 11 heures du soir par un temps de pluie, de froid à transir les hommes. Nous apercevions, à une distance d'environ une lieue, une ligne considérable de lumières, qui annonçait un camp ; nous crûmes qu'il appartenait à une colonne de l'armée du

Nord, avec laquelle nous devions faire jonction. 1794.
Chaque soldat courut chercher du bois, de la AN II.
litière et des vivres; en peu de minutes nous eûmes beaucoup de feux allumés, autour desquels les républicains se séchaient d'un côté en se mouillant de l'autre.

Après s'être réchauffés un instant, les militaires placèrent quelques bûches à travers les brasiers, et se jetèrent sur la terre humide ou sur de la paille pour sommeiller. Comme je n'avais pas mangé de la journée, j'entrevis, à la lueur de la flamme, qu'il existait peu loin de nous plusieurs bâtiments d'une ferme. Je quittai la compagnie sans communiquer mon dessein, et je m'y rendis dans l'espoir d'obtenir quelque nourriture. J'emportai mes armes et mon bagage, comme il est prudent dans les marches de nuit. Arrivé aux maisons, tout était bouleversé, il n'y avait que des soldats de diverses armes. Ils étaient en si grand nombre, si pressés, si serrés, que je jugeai à propos de m'en retourner, quoiqu'il plût fort, et qu'il fît grand froid. En m'en allant, je remarquai une grange, qui sans doute appartenait au village d'Anderlues; j'y entrai, croyant rencontrer des herbages. Ayant cherché partout, je ne sentis dans l'aire que des chevaux de chasseurs. Je sautai de l'autre côté du mur qui était à hauteur d'appui, pensant qu'il y avait de la moisson, mais tout était enlevé; il n'y restait que de la poussière de luzerne et de foin. Je ramassai dans un coin le plus de poussière que je pus, me décidant à y

1794. AN II. passer la nuit, où au moins je pouvais être à l'abri. Je me déshabillai de la tête aux pieds; mes vêtements étant trempés comme des éponges, ce qui me donnait la fièvre. Je me mis dans mon sac de toile, en me couvrant de mes hardes; je plaçai mon havre-sac sous ma tête. Dans la plus grande sécurité, je me disposais à dormir. En m'assoupissant, je songeais à la bizarrerie du sort qui me réduisait à coucher seul dans ce lieu sans l'avoir vu, puisque je n'y étais entré que la nuit. Cependant j'applaudissais à ma bonne étoile qui m'y avait conduit, par la raison que je pourrais reposer tranquillement, en faisant sécher mes habits par la chaleur de mon corps. J'avais dormi environ une demi-heure, de ce sommeil si nécessaire au malheureux soldat accablé de fatigue et de lassitude; je fus réveillé en sursaut, au roulement de coups de fusil tirés par cette colonne qui était autrichienne, et que nous avions cru de l'armée du Nord. Au premier bruit les hommes se levèrent; il y eut trouble, confusion; l'attaque fut si violente, la terreur si grande, que je n'eus pas le temps de me vêtir. Les chasseurs sautant à cheval, me laissèrent seul dans le bâtiment. J'étais si agité, que je ne trouvais ni mes bottes ni mon pantalon. Je pensai que pour m'arracher à une mort certaine, il ne fallait pas que je sortisse de l'endroit où j'étais. Je mis mon fusil le long de moi, pour m'en servir au besoin, et défendre ma vie en tuant le premier ennemi qui se serait approché. Je me couvris entièrement

de poussière, ne laissant que le moindre espace pour respirer et pour voir. A peine avais-je achevé, que la grange servit de champ de bataille. Les tuiles cassées par les balles tombaient de toutes parts; les Français faisaient feu par une porte, les Autrichiens par l'autre. Chaque détonation me fournissait de la clarté, pendant laquelle je voyais tout ce qui se passait autour de moi : ensuite j'étais dans les ténèbres les plus affreuses. Les cris des combattants, les gémissements des blessés, l'écho qui multipliait les coups de fusil, formaient une scène remplie d'horreur. Je me persuadais que je ne pourrais jamais échapper aux ennemis qui me découvriraient. Heureusement il n'y avait plus ni gerbes ni fourrages, je ne craignais point d'incendie. Aucun des deux partis ne franchit le petit mur de séparation de l'aire. L'avant-garde s'étant retirée en désordre sur la seconde ligne qui ne fut pas attaquée, se reforma promptement et se trouva dans le cas de se défendre. Alors on fit des feux de file et par pelotons. On tira des coups de canon qui forcèrent les Impériaux à s'éloigner. Les nôtres reprirent, vers les deux heures du matin, leur première position. M'étant habillé à la hâte, je rejoignis la compagnie.

1794. AN II.

Le 22 floréal (11 mai), les dispositions eurent bientôt lieu pour combattre l'ennemi : car, depuis la surprise, les troupes étaient restées sous les armes. On ordonna à tous les corps de l'avant-garde de marcher en tirailleurs sur la posi-

1794. tion de Lierne, tandis que nombre de pièces
AN II. d'artillerie envoyaient, par-dessus nos têtes, des boulets dans les corps autrichiens. L'attaque fut vigoureuse de notre côté : il semblait que nous voulussions nous venger de ce que nous avions éprouvé pendant la nuit. Je dois faire observer que la plaine étant couverte de Français épars çà et là, à cause de plusieurs fossés garnis de haies qui empêchaient les évolutions de la cavalerie étrangère, nous arrivâmes presque sur une pièce de 3, sans avoir été aperçus par les canonniers. Un capitaine du 3me bataillon du Nord, très-brave, n'écoutant que son zèle, ayant remarqué une ouverture à la haie garnissant la crête d'un chemin creux, à la faveur duquel nous nous étions glissés, appela, mais trop fort, les hommes dont il voulait être secondé. Je me trouvais près de lui. Lorsqu'il parut, le canon partit; il eut les deux jambes coupées, et resta sur la place en poussant des cris navrants. Les artilleurs s'éloignèrent, sans que les tirailleurs pussent s'emparer de leur pièce.

Nous remportâmes cependant une victoire complète; l'ennemi fut poussé hors de Fontaine-l'Evêque. Ensuite nous vînmes former un camp non loin de cette ville, dans la direction de Charleroi.

Voici le rapport fait à cette occasion :

Fontaine-l'Evêque, le 24 floréal (13 mai).

Lettre du général Charbonnier, commandant l'armée des Ardennes.

« Je vous annonçais par ma dernière, mande-

» t-il, en date du 24 (13), la prise de Thuin et 1794.
» le passage de la Sambre; aujourd'hui j'ai le AN II.
» plaisir de vous apprendre que nos troupes sont
» entrées victorieuses dans la petite ville de Fon-
» taine-l'Evêque. »

Nous restâmes quelques jours dans cette position.

Mon capitaine, qui était intrépide, fut désigné pour être flanqueur; c'est-à-dire qu'il reçut l'ordre d'aller avec sa compagnie, explorer le flanc gauche de l'armée; d'y faire une guerre de partisan.



CHAPITRE XVIII.

1794. AN II. Le 26 floréal (15 mai), les privations, la pluie, les fatigues, me firent tomber malade. On nous donna, à moi et à un soldat de Dameri, un billet d'hôpital. Nous allâmes ensemble à Valcour, où nous vîmes les tristes effets de la guerre; c'est-à-dire, toutes les fenêtres brisées, les portes cassées, les meubles en morceaux, et les habitants dans la consternation.

Le 27 (16), nous nous rendîmes à Philippeville, où nous entrâmes à l'hospice. Les blessés y étaient fort nombreux, et chaque lit occupé au moins par un homme. Je ne pus obtenir de coucher avec mon compatriote. L'infirmier me destina une place auprès d'un fiévreux. Fatigué de la route, je me couchai, en éprouvant néanmoins de la répugnance à me trouver avec un individu que je n'avais jamais vu, qui pouvait être mal-propre, ou avoir une affection cutanée et contagieuse. Le malade était sur le côté gauche, me tournant le dos. Je me glissai légèrement dans les draps sans l'approcher. La fièvre me prit aussitôt. Lorsque l'accès se dissipa, je m'étendis, en touchant, sans le vouloir, mon camarade de lit; je fus fort étonné de le sentir froid. Je le poussai

doucement, de peur de le fâcher en le privant de son sommeil. Plus je le remuais, plus je m'aperçus qu'il était inanimé. Je dus penser qu'il était mort. Quoique je fusse bien malade, je n'en sautai pas moins sur le plancher, en me plaignant très-fort contre l'infirmier qui m'avait obligé à me poser contre un cadavre. L'on me donna un autre lit que j'occupai, après m'être lavé avec de la tisane tiède, parce qu'il n'y avait pas d'eau fraîche pour l'instant. Afin de distinguer les malades, on attachait un écriteau au-dessus de la tête de chacun, pour indiquer l'individu et le corps auquel il appartenait. Je pris, dans la vitesse que je mis à retirer mes hardes, la planchette du mort, en lui laissant la mienne, sans y faire attention, de sorte que j'ai passé pour lui (1). Quant à celle que j'avais, m'étant aperçu qu'elle n'était pas la mienne, le lendemain matin, avant la visite, j'écrivis dessus mon nom, le numéro du bataillon, ainsi que celui de la compagnie dont je faisais partie. Il y a lieu de croire que la mort du véritable décédé est restée ignorée. 1794. AN II.

Les 4 et 5 prairial (23 et 24 mai), il arriva une si grande quantité de blessés, que l'on forma un convoi.

Le 6 (25), j'y fus compris ainsi que le Dameriat avec lequel j'étais parti du corps. On nous évacua sur Givet. Nous ne couchâmes qu'une

(1) Le 27 floréal (16 mai), l'acte de mon décès fut dressé et envoyé au 3me bataillon du Nord, où il était arrivé avant moi.

1794. AN II. nuit dans cet hôpital, sans recevoir de médicaments.

Le 7 (26), nous nous rendîmes en bâteau jusqu'à Fumai.

Le 8 (27), continuant à voguer sur la Meuse, on nous débarqua à Braux. Nous étions chez une femme jalouse qui, pour le plaisir de bavarder, nous raconta toutes les folies amoureuses de son mari; elle eut bien soin de nous, parce que nous prêtions une oreille attentive à tous ses discours.

Le 9 (28), nous arrivâmes à Mézières. L'on nous mit à l'intendance : nous fûmes médicamentés, et nous nous trouvâmes mieux. Nous rétablîmes nos forces jusqu'à l'arrivée de nouveaux malades.

Le 21 (9 juin), étant évacués, on nous dirigea sur Launoi.

Le 22 (10), nous passâmes à Rethel; l'hôpital était si plein, que l'on nous donna de suite une continuation de route.

Le 23 (11), nous nous dirigeâmes sur Reims, où nous nous présentâmes à l'abbaye de Saint-Remi, qui était l'ambulance. L'économe, instruit qu'un grand nombre de blessés devait arriver, nous évacua sur Châlons. Nous lui demandâmes, cependant, à être envoyés chez nos parents qui n'étaient éloignés que de 5 lieues, plutôt que d'aller dans cette ville où il y en avait 10. Il nous répondit négativement.

Mon camarade et moi, nous partîmes pour Dameri.

CHAPITRE XIX.

Le 23 prairial (11 juin), nous arrivâmes bien contents, à 10 heures du soir. 1794. AN II.

On eut d'autant plus de satisfaction à nous revoir, qu'on ne nous attendait nullement. Après bien des explications et des marques d'amitié, étant fatigué, je fus me reposer. J'avais éprouvé tant de privations, de fatigues et de contrariétés, qu'à peine étais-je chez mon père, je tombai sérieusement malade.

Le médecin, qui était maire, ne voyant que ses devoirs, refusa absolument de me donner ses soins. Mon père, inquiet sur ma situation, se rendit chez ce citoyen, sans en pouvoir obtenir d'autre réponse que celle de me faire transporter dans un hôpital militaire. Sachant que c'était vouloir ma perte que de m'exposer au grand air, il se refusa à exécuter cette proposition, en montrant, dans cette circonstance, une grande fermeté, quoiqu'il courût le risque d'être incarcéré.

Au bout de 21 jours, on n'attendait plus rien de moi; ma maladie ayant beaucoup empiré. Cependant, malgré toutes les inquiétudes que j'avais causées, ma santé s'améliora, et, en peu de temps, je fus remis sur pied.

1794. AN II. Le 19 messidor (7 juillet), on sut à la municipalité que j'étais convalescent. Mon père reçut un avis qui lui enjoignait de me transporter à Châlons pour me rétablir entièrement. On le menaçait, en cas de refus, de le mettre en prison ainsi que moi. Il était trop prudent pour ne pas se soumettre aux lois. Il m'emmena dans sa carriole à l'hôpital, d'où l'on m'évacua, faute de place, sur Vitri-le-Français. Il me conduisit le lendemain jusqu'à environ une lieue sur la route, et voulait me rendre à ma destination, attendu qu'il n'était pas possible de trouver une seule voiture, tous les chevaux ayant été mis en réquisition pour le service de l'armée. Sachant d'ailleurs que sa présence était indispensable chez lui, je le conjurai de s'en retourner, l'assurant que je pourrais continuer la route à pied. Il prit, en conséquence, le chemin de Dameri : je me mis en marche pour les sept lieues qui me restaient à faire. Après une demi-heure environ, les forces m'abandonnèrent, je restai dans un fossé où j'éprouvai une sueur froide, et bientôt je m'évanouis. Je recouvrai peu après mes sens ; mais une forte fièvre m'ayant saisi, sans que je pusse espérer le moindre secours, il vint à passer un cabriolet où il n'y avait qu'un voyageur. Je le priai de me prendre à côté de lui. Ce monsieur, malgré la fatigue de son cheval, se rendit à mes instances, et nous arrivâmes de bonne heure : je le remerciai sincèrement du service qu'il m'avait rendu.

Le 21 (9), j'entrai à l'hôpital. 1794.

Le 29 (17), me portant mieux, j'obtins la permission de me promener. J'en profitai pour me baigner dans la Marne, où il y avait beaucoup de nageurs. Je voyais des hommes qui fendaient l'eau comme des poissons; je voulus les imiter. Les laissant filer, je me mis en devoir de les suivre. La fièvre qui s'empara de moi, me priva de mes forces, et je faillis périr. Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté que je parvins à sortir de la rivière, et je retournai promptement à l'ambulance. AN II.

Le 1er thermidor (19 juillet), il y eut, à midi, un violent orage. Etouffant de chaleur dans mon lit, je me levai et allai sur le seuil de la porte respirer un peu le frais. Le tonnerre grondait fortement, il tomba dans la rue avec un fracas épouvantable; un homme qui la traversait, en rompant le courant d'air, fut frappé de la foudre, et resta étendu par terre sans le moindre mouvement. Je rentrai à moitié suffoqué de l'odeur sulfureuse qui s'exhalait de la nue.

Une fois, je vis un soldat qui tombait du haut-mal. La décomposition de sa figure avait, pendant son épilepsie, quelque chose de si hideux, que je le trouvais horrible. En examinant cet homme dans les plus grandes convulsions, je ne pouvais m'empêcher de faire des réflexions profondes sur les maux qui accablent l'espèce humaine.

Le 7 (25), après m'être insensiblement rétabli,

1794. je sortis de l'hôpital pour rejoindre mon corps.
AN II. Les armées ayant été réunies, le commissaire des guerres ne sachant à laquelle j'appartenais, me dirigea vers le quartier-général de celle du Nord, parce qu'alors on rassemblait les troupes départementales les plus rapprochées de leur pays.

Voici la copie du titre que l'on me donna pour me mettre en route :

Billet de sortie de l'ambulance, dite des Minimes.

3me *bataillon du Nord*, 6me *compagnie.*

« Le nommé Médard Bonnart, caporal aux » susdits bataillon et compagnie, natif de Dameri, district d'Epernai, département de la » Marne, entré le 21 du mois de messidor (9 juillet) de l'an 2 de la république française, une » et indivisible, à l'hôpital militaire de Vitri-sur-Marne, est sorti aujourd'hui, 7 du mois de » thermidor suivant (25 juillet).

» *Signé* GAYDEL.

» Rapport des maladies ou infirmités qui ont » nécessité la sortie du malade : guéri de fièvre » avec lassitude.

» Fait à Vitri, ce 7 thermidor (25 juillet).

» *Signé* MOREAU, directeur;
» COMESNY, médecin.

» Route du dénommé ci-dessus, pour se rendre » à l'armée du Nord; passera par Châlons, et recevra 3 sous par lieue avec l'étape. »

Etant parti le soir, je marchai toute la nuit, crainte de la chaleur; je gagnai Châlons; je reçus

la continuation de ma route pour Reims; mais, 1794.
au lieu de m'y transporter directement, je me AN II.
rendis également la nuit à Dameri, où j'arrivai à 2 heures du matin.

J'appris que, durant mon absence, mon frère Nicolas-Eléonore était mort le 6 thermidor (24 juillet), et qu'on le regrettait vivement.

Le 10 (28), jour de la décade, on célébra la fête de l'agriculture.

Etant sur le point de m'en aller à l'armée, je fis une visite au père du jeune homme avec lequel j'étais venu, afin d'apprendre où se trouvait son fils; il m'annonça son départ pour le corps, sans qu'il en eût reçu de nouvelles.



CHAPITRE XX.

1794. Le 16 thermidor (3 août), je me dirigeai sur
an ii. Reims.

J'allai présenter mes devoirs à la famille de M. Collardeau; nous nous revîmes tous avec infiniment de plaisir. Nous avions bien des choses à nous raconter depuis notre séparation. Mon parent m'annonça que ses persécuteurs ayant échoué sous un parti plus fort que le leur, ils avaient succombé; qu'il avait été mis en liberté, réintégré dans ses fonctions de garde-magasin des fourrages, où il était en activité. Je lui en témoignai toute ma satisfaction, et combien j'éprouvais de joie de me retrouver avec lui. Il ajouta qu'il était bien fâché de ne pouvoir rien faire pour me procurer une place afin d'adoucir la rigueur de mon sort. Connaissant, comme lui, toute la sévérité des lois qui ne m'aurait pas permis d'occuper un emploi dans l'intérieur, sans m'exposer aux plus grands dangers, je gémis sur ma position. Je le remerciai de ce qu'il voulait encore m'être utile, si une occasion favorable se présentait.

Le 18 (5), ayant fait mes adieux à toutes mes connaissances, je gagnai Berri-au-Bac.

Le 19 (6), je me rendis à Corbeni, ainsi qu'à Craonne. 1794. AN II.

Le 20 (7), je m'en allai à Laon, où j'eus séjour, que j'employai à parcourir la ville.

Le 22 (9), on me continua sur Marle.

Le 23 (10), je m'acheminai vers Guise (Réunion-sur-Oise), où je visitai le camp retranché qui me présenta beaucoup de nouveautés en ce genre. Le quartier-général n'y était plus; on me dirigea sur l'armée.

Le 24 (11), je fis route pour Landreci, d'où j'entendais le canon du Quesnoi.

Le 25 (12), je me transportai au quartier-général dirigeant le siége de cette dernière ville. Je demandai mon corps; ne sachant où il était, on me mit en subsistance. Je reçus l'ordre de me rendre à la tranchée, sur la route de Valenciennes, auprès du chef du 1er bataillon du Nord, parce que j'appartenais au 3me. Je fus employé dans mon grade de caporal, où je restai jusqu'à la reddition de la place.

Nous étions si près des remparts que, la nuit, des soldats allaient chercher des palissades pour se chauffer, quoique la canonnade de l'ennemi fût très-violente.

Un républicain, auprès de qui une bombe était tombée, sauta dessus avec de la boue dans ses mains; il eut le bonheur d'étouffer le feu de la mêche de ce projectile qui aurait immanquablement atteint la poudre.

1794. AN II. Le 28 (15), les Impériaux capitulèrent (1). Le 1er bataillon du Nord ayant ordre d'entrer dans l'intérieur de la forteresse, pour relever les postes, nous occupâmes les corps-de-garde; nous contînmes les troupes ennemies jusqu'à leur désarmement.

La garnison était composée d'Autrichiens, Wallons et Croates : ces derniers sont Hongrois ; en général, grands, bien faits, leur taille ordinaire est de cinq pieds et demi. Ils sont forts, musclés, légers, vifs et extrêmement sobres. Ils peuvent supporter long-temps le froid et la faim. Ils passent pour être bons militaires; vont à pied; sont connus et renommés sous le nom de *Pandoures*. Ils ont la figure rébarbative; sont grands pillards à la guerre. Ils n'épargnent ni amis ni ennemis; ne font point de prisonniers. Leur habillement est une veste verte à la hussarde, une culotte jaune, des cothurnes de cuir noir; un bonnet, un gilet et un manteau rouges. Leur armement est un grand sabre, des pistolets, un poignard, un fusil à deux canons, dont un rond, l'autre carabiné; une pique terminée par une lance que l'on fiche en terre; on y adapte un crochet de fer mobile pour ajuster l'arme.

Voici le rapport adressé le 29 thermidor (16

(1) Ce fut au siége du Quesnoi que l'on fit le premier essai des lignes télégraphiques, pour la correspondance des armées. L'entrée des troupes françaises dans la place, fut annoncée à Paris, une heure après que la ville a été rendue.

août), à la Convention, par le général commandant l'armée du siége : 1794. AN II.

« Le Quesnoi est à la République. Hier, vers » les 4 heures du soir, environ 3,000 hommes, » grenadiers, infanterie, cavalerie, artillerie, officiers comme soldats, ont mis bas les armes aux » pieds des drapeaux tricolores.

» Après avoir déposé les armes, conformément » à vos ordres, toute la garnison a été reconduite » dans l'ouvrage à corne de la place, où je la tiens » en état d'arrestation, jusqu'à ce que vous ayez » ordonné de son sort. Les officiers du génie, de » l'artillerie, commissaire ordonnateur, et un officier de l'état-major, sont occupés dans ce moment-ci à prendre possession de l'état des munitions de guerre et des bouches à feu, des papiers, effets et argent appartenant à l'empereur. » Vingt-quatre compagnies de grenadiers et trois » bataillons occupent l'ouvrage intérieur et extérieur de la place.

» L'armée que j'ai l'honneur de commander a » témoigné, pendant vingt jours de tranchée ouverte, toute la bravoure, la constance, l'intrépidité qui caractérisent les républicains ; aucun » des individus qui la composent ne doit être » excepté ; car, tandis que l'infanterie et l'artillerie, sous un feu terrible d'artillerie, s'approchaient jusqu'aux palissades et couronnaient le » chemin couvert, la cavalerie allait faire des prisonniers sur les glacis de Valenciennes. Si elle

1794. » a mérité votre approbation, c'est la plus douce
AN II. » satisfaction que vous puissiez lui accorder.

» Salut et fraternité.

» *Signé* SCHÉRER. »

Extrait de l'article du Quesnoi (1).

« La Convention avait décrété que les garnisons de Landreci, le Quesnoi, Valenciennes, » Condé, occupées dans la Flandre par l'ennemi, » seraient passées au fil de l'épée, si elles ne se » rendaient vingt-quatre heures après la première » sommation. Ce décret ayant été signifié au gou- » verneur du Quesnoi, le commandant de la place » se contenta de répondre : Une nation n'a pas » le droit de décréter le déshonneur d'une autre. » Et il se prépara à faire une vigoureuse résis- » tance. Le commandant, voyant qu'il n'y avait » plus de ressource, et ne voulant pas démentir » la fermeté de la réponse qu'il avait faite à la » première sommation, déclara que la garnison » n'avait eu aucune connaissance du décret de la » Convention, ni de la signification qui lui en » avait été faite, et que par conséquent elle n'é- » tait nullement coupable de sa résistance. Si c'est » un crime, dit-il alors, je dois être le seul puni; » la faute m'est personnelle, et je me trouverai » heureux de sacrifier ma vie, en sauvant celle » de tant de braves qui en sont innocents. »

Voulant changer entièrement les habitudes françaises, on prit un arrêté relatif au sexe fé-

(1) Dictionnaire historique des batailles; 4 vol. in-8°.

minin, pour substituer de nouvelles qualités à celles qui existaient précédemment (1). 1794. AN II.

Le 30 thermidor (17 août), jour de la décade, fut l'époque d'une grande fète au Quesnoi. Toutes les demoiselles de la cité et des environs montèrent sur un théâtre élevé au milieu de la place, entourée de débris de maisons encore fumant des suites du siége. Elles chantèrent des hymnes en l'honneur de la république, en mémoire de la délivrance de la ville, ainsi qu'à la gloire de la mort de Robespierre (2).

Le 7 fructidor (24 août), le 1er bataillon du Nord fut désigné pour escorter, dans l'intérieur de la république, la garnison du Quesnoi, prisonnière de guerre. L'armée levant le camp, se dirigea sur Valenciennes qui était déjà bloqué, afin de l'assiéger; je demandai et j'obtins d'être en subsistance dans un corps employé activement. On me plaça dans la 85me demi-brigade, avec la-

(1) Le décret du 29 thermidor (16 août), donna aux femmes la dénomination de Citoyenne, au lieu de celle de Mademoiselle ou de Madame. Cependant, entraîné par l'habitude ou par contrainte, on se servait du mot de Citoyenne avant cette loi. L'on forçait également les femmes à porter la cocarde tricolore, soit à leur bonnet, soit sur l'estomac, sans qu'il y eût de décret rendu à cet égard.

(2) Il fut guillotiné à Paris, le 10 thermidor (28 juillet), comme un être abhorré de ses semblables, en voulant parvenir à la tyrannie sur des monceaux de victimes (*).

(*) Dictionnaire historique des grands hommes; 13 vol. in-8o.

1794. quelle je partis le même jour, où nous arrivâmes
AN II. devant la ville.

L'ennemi résistait vigoureusement. Nous étions si près des fortifications, quoique bivouaqués derrière une montagne, que souvent des boulets venaient tuer des hommes dans nos baraques.

La garnison ne pouvant espérer de secours, puisque l'armée autrichienne, depuis la bataille de Fleurus, avait été forcée de se retirer sur la rive droite de la Meuse, ne tarda pas à se soumettre.

Voici le rapport qui en a été fait de Paris, le 11 fructidor (28 août) :

« Nous apprenons à l'instant, par le télégraphe, » la prise de Valenciennes. Vive la République! » La prise du fort l'Ecluse, clef de la Hollande, » vient d'être annoncée officiellement. »

La capitulation portait : « que la place de Valenciennes serait remise aux troupes de la république française ; que la garnison serait prisonnière ; que les honneurs de la guerre lui » seraient accordés ; qu'elle serait reconduite, » sur-le-champ, sur les terres occupées par les » armées coalisées, et qu'elle ne pourrait servir » contre la France qu'au moment où elle aurait » été échangée. »

La 85me s'approcha de Condé pendant que l'on réglait les articles.

Le 12 (29), la garnison ennemie, à l'instar de celle de Valenciennes, entra en composition.

Voici le rapport qui en a été fait : 1794. AN II.

Condé, le 13 fructidor (30 août), au quartier-général d'Onnaing.

Le général en chef à la Convention.

« En vous envoyant les drapeaux pris aux » garnisons du Quesnoi et de Valenciennes, je » m'empresse de vous annoncer que Condé a » subi, à l'heure prescrite, les conditions de la » capitulation que vous m'avez permis de lui im- » poser. La terreur a précédé la marche des ar- » mées victorieuses de la république.

» Le territoire de la république ne supporte » plus d'esclaves : trente bataillons et quinze es- » cadrons vous demandent des ordres pour voler » à de nouveaux succès.

» Salut et fraternité.

» *Signé* SCHÉRER. »

Ayant demandé à rejoindre mon corps, je reçus le certificat ci-joint pour aller chercher une feuille de route à l'état-major de l'armée du siége.

Armée de Sambre et Meuse. -- 85me *demi-brigade.*
3me *bataillon.*

« Nous soussignés, certifions à tous ceux qu'il » appartiendra, que le citoyen Médard Bonnart, » caporal au 3me bataillon du Nord, est resté en » subsistance dans la première compagnie dudit » bataillon, depuis le 7 fructidor (24 août), jus- » qu'au 13 (30) du courant, et qu'il s'est toujours » comporté en brave républicain.

1794. » Délivré au Vieux-Condé, ce 13 fructidor
AN II. » (30 août), l'an 2me de la république française.

» *Signé* DAMBLY, capitaine-commandant, » et plusieurs autres militaires de divers grades.»

On me dirigea sur Breda, ville devant laquelle était le quartier-général en chef de l'armée du Nord, pour recevoir de nouveaux ordres.

Ensuite ayant fait mes adieux aux chefs et aux connaissances de la compagnie où j'avais été en subsistance, je me disposai à me mettre en route.



CHAPITRE XXI.

Le 13 fructidor (30 août), je me rendis à Mons. On m'envoya loger dans une église : je fus obligé d'aller, à la faveur de plusieurs bons, chercher une marmite, des gamelles, un bidon, du bois, de la viande, du pain, etc. : il était minuit que je n'avais pas encore mangé la soupe. 1794. AN II.

Le 14 (31), j'observai la ville dans ses moindres détails ; c'était la première place étrangère, importante, où je me trouvais. Aussi me faisais-je une toute autre idée de ce lieu que de ceux de France que j'avais visités. J'éprouvais beaucoup de plaisir à parcourir les endroits publics ; à adresser, pour mon instruction, des demandes aux habitants que je rencontrais. La curiosité de voir, et la satisfaction d'apprendre, adoucissaient les privations et les désagréments que je ressentais en voyageant seul à pied, le sac sur le dos.

Je fis route pour Braine-le-Comte, où j'arrivai d'assez bonne heure.

Le même jour j'allai à Halle, où je remarquai l'église de Notre-Dame, qui était très-belle. Il existait dans le clocher, comme dans presque toutes les campanilles des villes du Hainaut, du Brabant et des Pays-Bas, une horloge à carillons,

1794, qui jouait des airs religieux ou des valses, au son
AN II. desquels on aurait pu chanter ou danser.

Le 15 (1er septembre), je me dirigeai sur Bruxelles, où j'arrivai d'assez bon matin.

J'employai la journée à parcourir les établissements publics, et le lendemain je visitai le port, où je restai long-temps à observer les petits vaisseaux qui naviguent sur la Senne.

Je fus convaincu que de toutes les villes que j'avais vues, Bruxelles méritait la préférence. Je bus de la bière appelée *farau*, qui est fort estimée. Le soir je ne manquai pas d'aller au spectacle, dont l'orchestre était composé d'une grande quantité de musiciens.

Le 17 (3), je me mis en route pour Vilvorde, en voyageant le long du canal qui a 2 lieues. Les rivages offraient aux yeux de l'étranger mille agréments dans la situation des sites pittoresques, la beauté des maisons de campagne, placées la plupart en amphithéâtres, couronnant de fort jolis jardins soigneusement cultivés, coupés en manière de gradins. Dans cette cité se trouvait un hôpital immense destiné à recevoir les fous.

Le même jour j'allai à Malines, que je remarquai avec empressement. Je vis l'église dont la tour carrée est terminée par un belvéder. La ville est dans une agréable plaine, environnée de promenades, de campagnes charmantes. Le goût des habitants est décidé pour la peinture. Les chariots sont coloriés de vert-pomme, de jaune, de rouge foncé, brun ou noir, c'est-à-dire, de cou-

leurs tranchantes. Sur presque toutes les maisons bâties en briques, crépies en plafond, se trouvent des peintures à fresque. Elles représentent divers sujets, des chasses entières, des forêts, ou les alentours des mêmes habitations, dessinés avec ce goût exquis que l'on connaît à la nation dont l'école flamande, en peignant ses mœurs, s'est fait une réputation si justement acquise. J'y couchai, après avoir parcouru tout ce qu'il y avait de curieux à observer, et m'être rendu dans un des ateliers de dentelles, qui sont si célèbres. 1794. AN II.

Le 18 (4), je partis pour Anvers. C'était un jour de fête dans le pays. Etant fatigué, je couchai à Contick.

Le 19 (5), je me transportai à Anvers, où je remarquai que presque toutes les maisons, comme celles des villes du Brabant, étaient en pignon sur la rue, peintes avec les attributs des arts ou métiers des habitants qui les occupaient. C'est dans ce lieu que l'on aperçoit une grande opulence dans la mise des habitants, surtout dans la finesse de leur linge. Les femmes se couvrent de dentelles d'un prix considérable. L'intérieur des maisons est souvent lavé; ce qui porte la propreté jusqu'à balayer les rues, formées en parterre, c'est-à-dire que des cailloux noirs et blancs sont placés dans les trottoirs, de manière à figurer des dessins. Les choses curieuses que renferme cette florissante place sont immenses. Je me rappelais que Rubens, Gérard, Edelink, Teniers, Vandick, tous hommes célèbres, étaient

1794. nés dans cette superbe cité. Je visitai la cathé-
AN II. drale : étant monté sur la tour la plus élevée, qui a 466 pieds de hauteur, j'y gravai mon nom à côté de ceux de beaucoup de curieux qui m'y avaient précédé.

Je me rendis à la citadelle. Comme j'étais fatigué, je m'assis sur le bord de l'Escaut, où je lavai mes mains et ma figure; de là je pus examiner l'agitation des flots occasionée par la mer, ce qui était pour moi une nouveauté. Non loin se trouvait une marchande de poissons, devant laquelle il y avait quantité d'animaux aquatiques; la singularité de leurs diverses constructions piquait ma curiosité.

Un vaisseau, poussé par un vent favorable, manœuvra un instant et entra dans le port. Son agilité m'étonna autant que tout ce que j'avais remarqué dans la journée.

Le 23 (9), je partis pour Hooghstraten, petite ville sur la route de Bréda. Les Français faisaient le siége de cette dernière forteresse.

Je me présentai à l'état-major-général, afin de connaître la destination du 3me bataillon du Nord, dont on ne put me donner aucune nouvelle. On m'expédia l'ordre de retourner à Anvers, pour aller chez un agent chargé de l'incorporation des troupes. Comme toutes les maisons étaient remplies d'employés de l'armée, je ne trouvai à coucher qu'au coin du cimetière, sous un caisson, où je passai une assez mauvaise nuit.

Le 24 (10), je me remis en marche pour An-

vers, où je me présentai chez cet agent qui, ne 1794.
sachant où était le corps auquel j'appartenais, me AN II.
plaça dans le bataillon de chasseurs du Mont-des-Chats (1), bivouaqué devant Berg-op-Zoom. Je voulus faire des observations, mais ce fonctionnaire ne jugea pas à propos de m'entendre.

Le soir, en me promenant par les rues, je rencontrai des militaires français; je les accostai et leur racontai le chagrin que j'éprouvais d'être forcé d'aller à un nouveau régiment. Un d'eux me demanda si je voulais échanger mon ordre contre le sien, qui était pour Warem auprès de Liége. J'acceptai sa proposition, dans l'espoir de retrouver le 3me du Nord.

Le 26 (12), après avoir pris mon séjour, je partis pour Malines.

Le 27 (13), je fis route jusqu'à Louvain, où je bus de la bière nommée *petermann*. Je remarquai que ce qui contribuait à sa réputation, était un ruisseau traversant la ville. Les curiosités que renferme cette ancienne place, sont en grand nombre.

Le 28 (14), je me rendis à Tirlemont. Cette cité, célèbre autrefois, ayant été ruinée par les guerres, n'est plus qu'une espèce de village.

Près de Tirlemont, sur la route de Saint-Tron, se trouvait un ermitage que je visitai. Le soli-

(1) C'était un corps de troupes légères qui, ayant été formé d'habitants du pays flamand, du département du Nord, fut, par la suite, amalgamé dans la 24me demi-brigade de la même arme.

1794. taire, qui parlait assez bien français, eut la com-
An II. plaisance de me montrer son petit manoir. Je remerciai ce cénobite, et continuai ma marche.

Le 29 (15), j'arrivai à Saint-Tron.

Le 30 (16), je me transportai à Tongres, ville bâtie sur une éminence, qui était jadis considérable, et qui n'a plus rien d'extraordinaire. Le quartier-général de l'armée de Sambre et Meuse s'y trouvait. Je demandai mon corps; on m'annonça que le 3me bataillon du Nord était à Dinant. L'on m'expédia de suite une feuille de route.

Je couchai dans une chaumière à peu de distance des faubourgs.

Le 1er jour sans-culotide (17 septembre), je me rendis à Liége. L'armée ennemie était à la Chartreuse, sur la rive droite de la Meuse, et les Français sur la rive gauche à la citadelle. De ce dernier lieu on élevait chaque soir un ballon (1), dans lequel se plaçait un officier de l'état-major, pour observer les mouvements des Autrichiens, dont il donnait avis au moyen de papiers renfermés dans des boîtes de fer-blanc, qui glissaient le long d'une corde.

La ville est immense, les routes qui y abou-

(1) Dans cette campagne, les Français s'étaient servi d'un nouveau moyen, dans l'art de la guerre, qui ne s'est pas reproduit depuis. On faisait élever au-dessus du champ de bataille, un ballon qui était retenu à une hauteur médiocre, d'où un aréonaute observait tous les mouvements de l'ennemi, et indiquait au général les points sur lesquels il devait porter des renforts.

tissent sont fort belles ; ses mines de charbon 1794.
de terre et ses fabriques d'armes sont renommées. AN II.
Je restai trois jours à parcourir les édifices publics. J'allai voir toute la partie occupée par les Français jusqu'aux vedettes ennemies, qui étaient en faction dans les rues sans faire feu, d'après une convention arrêtée entre les généraux des deux partis.

Le 4me jour sans-culotide (20), je couchai à Hui, pays situé entre des collines le long de la Meuse.

Le 5 (21), je continuai ma route sur Namur, protégé par un château-fort. Sa coutellerie est en réputation.

Le 1er vendémiaire (22), je gagnai Dinant, où AN III.
se trouvait l'état-major du 3me du Nord ; l'on m'accorda un séjour, pensant que je serais mieux qu'au bivouac.



CHAPITRE XXII.

1794. AN III. Le 3 vendémiaire (24 septembre), je me rendis à Sauvet, au camp formé de baraques et occupé par le bataillon.

Je présentai mes devoirs à mon nouveau capitaine, nommé Payen : car le citoyen Masson, qui commandait la compagnie avant mon départ, avait été tué pendant mon absence. Le sergent-major Bourgeois, qui avait subi le même sort, se trouvait remplacé par le citoyen Dérode, auquel je remis mon billet de sortie de l'ambulance de Mézières, ainsi que la feuille de route qui m'avait été délivrée à Tongres. Il me dit que l'acte de mon décès était parvenu au conseil d'administration ; que j'aurais été porté comme mort, sans l'arrivée du Dameriat avec lequel j'avais quitté le corps, et qui avait raconté l'anecdote qui m'était survenue à l'hôpital de Philippeville.

Je remarquai beaucoup de changements dans la manière de camper. Avant que je partisse, nous avions quelquefois des tentes. Depuis, les soldats s'occupaient à pratiquer dans la terre, des huttes de diverses dimensions. Il s'y trouvait une cheminée, un lit, ainsi que toutes les commodités

que l'on peut espérer quand on habite un endroit 1794.
bâti en maçonnerie. AN III.

En renouvelant connaissance avec mes compatriotes, je leur donnai des nouvelles de leurs parents que j'avais vus. Ils me racontèrent que le 15 prairial (3 juin), dans les environs de Charleroi, en se retirant sur Marchiennes-au-Pont, ils avaient éprouvé une journée malheureuse (1).

Ils ajoutèrent qu'en se retirant de devant Namur, le 30 messidor (18 juillet), où l'on eut des coups de fusil à échanger, une circonstance singulière les avait étonnés. Dans une attaque de nuit, s'étant laissés trop approcher par l'ennemi, ils furent obligés de rétrograder. Pendant la marche, un soldat de la compagnie, qui portait les deux gamelles, reçut une balle dans le dos, sans savoir ce que c'était ; il crut qu'un de ses camarades l'avait poussé pour le faire aller plus vite. Arrêtés pendant une grande obscurité, on fit la soupe ; on tailla le pain dans les écuelles ; on y versa le bouillon ; on se disposait à manger ; mais quelle fut la surprise, quand on remarqua que le pain était sans bouillon et presque sec ; on en cher-

(1) Voici les noms des jeunes gens de Dameri qui en furent victimes :

Lété Georges, Radon aîné et Radon jeune, tués. Les blessés étaient : Chêne aîné et Ciret Joseph. Les prisonniers : Gaury, Grosjean, Martin Victor, Paillart Félix, Prud'homme François, Troton Jean, Vigreux. Les décédés par suite de fatigue et de maladie : Billard Nicolas, Ciret Théophile, Lalire, Ricard Denis.

1794. cha la cause; on vit le trou des gamelles. Le sol-
AN III. dat ouvrit son havre-sac; on trouva la balle perdue dans une chemise percée en plusieurs endroits; ce qui excita beaucoup la gaîté de tous les assistants, surtout de celui qui avait échappé au danger.

Le 13 vendémiaire (4 octobre), le 3me du Nord partit du camp de Sauvet pour Dinant.

On donna l'ordre de quitter cette ville et de s'approcher de Maëstricht, pour être compris dans les troupes de l'armée destinées au siége de cette place (1).

(1) Voici les dates avec les lieux que le bataillon avait occupés depuis mon départ de Fontaine-l'Evêque pour l'hôpital, le 26 floréal an 2 (15 mai), jusqu'à mon retour à Sauvet, le 3 vendémiaire (24 septembre).

Le 26 floréal (15 mai), le 3me du Nord battant en retraite de Fontaine-l'Evêque, pour se diriger sur Thuin.

Le 9 prairial (28 mai), attaquant l'ennemi.

Le 10 (29), s'établissant devant Charleroi.

Le 15 (3 juin), dirigeant sa retraite, afin d'aller auprès de Marchiennes-au-Pont.

Le 19 (7), quittant cette position pour se rendre à Dinant.

Le 25 messidor (13 juillet), s'acheminant vers Sorine.

Le 27 (15), de là, au blocus de Namur.

Le 30 (18), faisant sa retraite jusqu'à Faux.

Le 1er thermidor (19), gagnant les fermes des Veilles.

Le 3 (21), arrivant à Sauvet, où les compagnies baraquèrent.

CHAPITRE XXIII.

Le 19 vendémiaire (10 octobre), le 3me bataillon du Nord quitta Dinant, et coucha à Emptines. 1794. AN III.

Le 20 (11), il se rendit à Havelangen.

Le 21 (12), il se transporta à Fraineux.

Le 22 (13), il traversa Liége et bivouaqua à deux lieues au-delà.

Le 23 (14), laissant sa position, il se dirigea sur Visé.

Le même jour j'étais d'avant-garde. On traça le bivouac en face de Maëstricht, vis-à-vis le fort de Wick, sur la rive droite de la Meuse. Le corps l'occupa à son arrivée.

Nous restâmes quelques jours baraqués devant la ville sans avoir un service pénible. Je profitai de cette tranquillité pour visiter, avec plusieurs camarades, des trous ou des cavernes et la principale entrée des galeries souterraines de la montagne de Saint-Pierre, d'une profondeur extraordinaire (1).

(1) Ces cryptes passaient pour avoir été pratiquées par les Romains, lorsqu'ils voulaient conquérir la Batavie. Ce qui paraît plus certain, c'est que les Bataves ou Hol-

1794. AN III. Le quartier-maître du bataillon, ayant beaucoup d'ouvrage, me proposa d'écrire chez lui; je m'y rendis. J'attachais une espèce de servitude à être dans un bureau. J'entendais aussi mes camarades, qui me plaisantaient en m'accusant de n'être qu'un *chevalier de l'écritoire*. Je refusai d'y aller, quoique ce comptable fût content de moi, préférant faire mon service tout pénible qu'il était. J'ignorais alors que de travailler de la sorte c'était s'instruire, se mettre en évidence et être connu des chefs; ce qui, presque toujours, ouvre le chemin de l'avancement à un inférieur.

Un matin je rentrais de grand'garde, il avait beaucoup plu; mon fusil était rouillé, sans que j'eusse le temps de le nettoyer. Le général Hardi, qui inspecta le corps, m'ordonna une punition de huit jours; cependant le chef obtint que la peine ne durerait que jusqu'à ce que mes armes fussent propres. Après la revue, une douzaine de mes amis m'accompagnèrent à la garde du camp, où, à l'envi les uns des autres, ils m'aidèrent. Je pré-

landais ont tiré de ces caves ou excavations une immense quantité de pierres, afin de bâtir leurs villes, et qu'ils se sont servis des débris, en guise de fumier, pour engraisser et fertiliser leurs terres.

Étant très-soigneux dans l'intérieur de leurs appartements, ils ont, avec le temps, creusé cette montagne, pour en extraire le plus beau sable qu'ils transportent encore aujourd'hui dans leur pays, sur les bateaux de la Meuse, afin de nettoyer les pavés, frotter les garnitures en cuivre, ainsi que le devant des cheminées en faïence de leurs maisons.

sentai mon fusil et mon sabre à mon capitaine, 1794.
qui rit de ma diligence à recouvrer ma liberté. AN III.

On découvrit une ruse que les espions de l'ennemi employaient pour informer les assiégés des mouvements des Français (1). C'étaient des bouteilles vides, bien cachetées, renfermant chacune un papier sur lequel étaient écrites les nouvelles qu'on adressait au gouverneur. Ces vases ainsi préparés, étaient jetés dans la Meuse qui les portait jusqu'à la ville, où des personnes apostées, avec des bateaux, les saisissaient à leur passage.

Dans la nuit du 2 brumaire (23 octobre), l'on ouvrit la tranchée. On assembla, à la sourdine, les travailleurs et ceux destinés à les défendre. Le 3me bataillon du Nord fut chargé de bêcher (2). En conséquence, on donna des pelles ou des pioches aux soldats que l'on conduisait, à la faveur de l'obscurité, à l'endroit où les boyaux de la ligne de contrevallation devaient avoir lieu. La garnison lançait des pots à feu, pour découvrir ce qui se passait dans la plaine. La nuit étant obscure, et un épais brouillard accompagné d'une

(1) Aucun des journaux du temps, ni des ouvrages qui ont traité du siége de Maëstricht, n'ont parlé de cette anecdote qui a été la nouvelle du camp, et que chacun annonçait comme avérée.

(2) Ce corps composé, en grande partie, d'hommes du département de la Marne qui, par leur profession de vigneron, étaient habitués à remuer la terre avec des hoyaux ou des pioches, fut choisi de préférence pour ouvrir la tranchée.

1794. AN III. grande pluie nous protégeant, on ne se douta pas de nos ouvrages. Ayant beaucoup pioché, et n'y étant pas habitué, je m'écorchai les deux mains entre le pouce et l'index.

Derrière nous, à quelque distance, se trouvait une maisonnette où l'on avait allumé du feu; l'ennemi s'en aperçut, et lança une bombe qui enleva une portion du mur. Plusieurs boulets dirigés vers cette chaumière, la criblèrent de part en part.

Au jour, des troupes fraîches vinrent nous remplacer. Tandis que nous sortions pour regagner le camp, les alliés virent que la parallèle était ouverte; ils firent un feu terrible.

Quand nous retournâmes ensuite à la tranchée, c'était le jour, le chef de bataillon, le citoyen Cardon, faisant sa ronde avec des officiers du génie, s'arrêta où je travaillais. Il lui plut de regarder par-dessus le parapet, et se retira un instant après. Un Autrichien l'ayant remarqué, dirigea une pièce dont le boulet vint porter vis-à-vis de moi, et fit sortir de la crête du fossé, une pierre qui me frappa si violemment à la poitrine, qu'elle me renversa sans connaissance. Je reçus les secours de mes camarades. Je regardai ensuite à l'endroit où j'avais été atteint, je n'y vis qu'une forte contusion.

Le soir, au moment d'être relevés, un soldat aperçut une bombe qui se dirigeait de notre côté; il cria : « Ventre à terre ! » Elle vint tomber à environ deux pieds de nous, au-delà du boyau,

creva de suite, et nous couvrit de diverses matières. Je suivais des yeux les éclats qui volaient dans les airs; un morceau de mâche-fer frappa le dos d'un soldat qui se relevait lentement, et le recoucha. Quoique la scorie fût estimée du poids de deux livres, il ne fut pas grièvement blessé. 1794. AN III.

Une autre fois, nous avions encore passé la journée à piocher; on nous relevait toutes les douze heures. Comme nous quittions le travail, un boulet frisa le talus de la terrasse, et m'exposa au plus grand danger en tombant à mes pieds. L'ayant ramassé, je le présentai à mes camarades, qui le jugèrent peser 23 livres.

En revenant de la tranchée, on rapportait un grenadier qui avait la cuisse fracassée par un boulet; il oubliait son mal pour ne penser qu'à la prospérité de nos armes. Il savait que sa blessure était mortelle, et cependant il criait: « Vive » la République! toujours la République (1)! »

Le 10 brumaire (31 octobre), vers minuit, le siége commença au signal donné par une fusée lancée en l'air. Alors on fit jouer toutes les batteries françaises. La portion du 3me du Nord où je me trouvais, était en ce moment au camp sous les armes. Nous comptâmes seize bombes ou boulets rouges envoyés en même temps sur la

(1) Chaque jour, on citait des traits de ce genre; ils étaient produits par l'enthousiasme de la liberté, par l'amour de la gloire, qui enflammaient les Français, les républicains, et qui en faisaient des hommes extraordinaires.

1794. place. Ils tombèrent en partie dans le couvent des
An III. Capucins, dont l'église était, disait-on, remplie de viande salée, d'eau-de-vie, d'huile et d'autres matières combustibles. Le feu y prit rapidement. Les flammes ayant gagné la charpente de l'église, ainsi que celle du clocher, éclairaient la plaine comme si l'on eût été en plein midi. Les habitants montèrent sur les toits pour la manœuvre des tuyaux de pompe. On les distinguait facilement. La canonnade fut si vive en cette circonstance, qu'elle précipitait dans l'incendie les malheureux qui cherchaient à l'éteindre. Malgré les terribles effets de l'artillerie qui en diminuaient le nombre, de nouveaux assiégés remplaçaient ceux qui venaient de perdre la vie, jusqu'à ce que l'espoir d'arrêter les ravages du feu fût entièrement évanoui pour eux.

Le monastère brûlait toujours. L'artillerie grondait de chaque côté. On entendait les cris, le bruit, les lamentations qui partaient de la ville. Cela produisait une scène mêlée d'horreur et de désolation.

Pendant ce siége, nous restâmes de service une journée à la tranchée, où nous étions à même d'observer de fort près ce qui passait.

Le 13 brumaire (3 novembre), trois jours après le commencement de cette terrible canonnade à boulets rouges, le gouverneur demanda à capituler. Le lendemain, les troupes mirent bas les armes sur les glacis; elles s'en retournèrent en Allemagne ou en Hollande.

Lorsque la garnison eut défilé, je me trouvai 1794.
de corvée pour chercher des vivres dans la for- AN III.
teresse. Je remarquai que l'on avait ôté les pavés; que la plupart des pierres étaient portées dans les greniers, pour être, en cas d'assaut, jetées sur les assiégeants; que les rues avaient été coupées par des charrettes entrelacées ou par des retranchements garnis de pièces d'artillerie. Je vis les dégâts des divers incendies qui étaient considérables, et qui, s'ils eussent continué, auraient promptement détruit la place.

Voici le rapport qui en a été fait :

Siége et prise de Maëstricht, le 14 brumaire (4 novembre).

« Maëstricht est tombé, après onze jours de » tranchée ouverte, au pouvoir de la république: » les difficultés étaient presqu'incroyables ; mais » elles ont été surmontées par une bravoure plus » incroyable encore. La tranchée a long-temps » été inondée; nos guerriers ont eu à braver tous » les éléments. »

Voici la lettre des représentants du peuple, au quartier-général devant Maëstricht, le 14 brumaire (4 novembre) :

« Citoyens collègues, Maëstricht est au pou- » voir de la république : cette place s'est rendue » ce matin à 5 heures, après 12 heures de tran- » chée ouverte; elle était défendue par une gar- » nison nombreuse, et plus de 200 pièces d'ar- » tillerie.

1794. » La contenance des assiégés semblait nous
AN II. » annoncer qu'il faudrait recourir aux der-
» niers moyens ; mais l'activité de nos travaux,
» l'audace de nos soldats, les ont bientôt con-
» vaincus que toute résistance serait inutile. La
» garnison s'est rendue prisonnière de guerre.

» L'armée de Sambre et Meuse a bravé le mau-
» vais temps et le feu des batteries ennemies :
» accoutumés à vaincre, nos soldats s'indignaient
» qu'une place isolée osât leur résister. Les tra-
» vaux se poussaient avec une célérité sans exem-
» ple, les jours de tranchée semblaient être des
» jours de fête.

» Le général Kléber commandait l'armée de
» siége, Bellemont conduisait l'artillerie, et Ma-
» rescaut dirigeait le génie. Officiers et soldats,
» tous ont parfaitement rempli leur devoir. Le
» nombre des républicains que nous avons à re-
» gretter depuis le commencement du siége, est
» de soixante. Nous avons eu cent blessés : nous
» ne pouvons vous donner en ce moment l'état
» de l'artillerie et des munitions, on est occupé à
» en faire le relevé ; mais elles sont immenses.

» Une lettre du général Jourdan confirme ces
» heureux détails : elle ajoute seulement que la
» garnison était composée de 7 à 8,000 hommes,
» et qu'elle ne pourra porter les armes contre la
» république, qu'après avoir été échangée contre
» des prisonniers français. »

CHAPITRE XXIV.

Le 18 brumaire (8 novembre), nous partîmes pour nous diriger sur le Rhin; nous bivouaquâmes auprès de Nieswiller. 1794. AN III.

Le 19 (9), nous allâmes à Aix-la-Chapelle, où l'on parlait allemand (1). Je vis les curiosités que renferme cette ville, ainsi que les eaux bouillantes et minérales de Bruscheid, qui n'en sont séparées que par une prairie.

Le 20 (10), nous nous rendîmes à Eschveiller, de là à Dueren, où les portes de la ville étaient fracassées par les boulets et les balles, à la suite d'un combat à outrance; il avait eu lieu entre presque toute la cavalerie française et autrichienne, avant que l'ennemi passât le Rhin, pour protéger son infanterie qui se jetait en toute hâte sur la rive droite de ce fleuve.

Le 21 (11), nous restâmes la nuit sur la route de Lecheuich.

(1) J'avais commencé à apprendre les principes de cette langue, par les soins d'un nommé Schœffer, qui travaillait chez mon père ainsi que chez mon oncle, et à qui j'enseignais le français.

Cette étude n'était alors pour moi qu'un délassement; j'en ai cependant retiré depuis un grand avantage, étant en Allemagne.

1794. AN III. Le 22 (12), nous passâmes à Bruhl, où se trouve un superbe château; ensuite nous bivouaquâmes sous Gross-Weisling.

Aussitôt que le bataillon fut installé, je me transportai auprès du Rhin; j'observai sa largeur et la beauté de son cours, dont j'avais souvent entendu parler. Je bus de son eau; je m'en lavai les mains, comme j'avais fait à Anvers, à l'embouchure de l'Escaut (1).

Le 28 (18), le bataillon partit du camp, pour aller cantonner à Bruhl. Les habitants n'avaient pas souffert, n'ayant vu qu'un instant l'armée, et la ville s'était trouvée protégée par les sauve-gardes que les généraux y placèrent à cause du palais. Nous étions douze couchés sur de la paille, dans une chambre, ayant recommandé de faire du feu pendant la nuit, le froid étant très-rigoureux. La fille qui en était chargée, bourra tellement le poêle ou la chambre du stube, que nous faillîmes tomber en asphyxie. Plusieurs en restèrent incommodés. Nous n'éprouvâmes de soulagement

(1) Je me rappelai, en voyant ce célèbre fleuve, que les Germains s'y baignaient en toute saison, pêle-mêle, hommes et femmes, garçons et filles, sans que la pudeur de ces dernières en souffrît; qu'il avait servi maintes fois à la justification ou à la condamnation des Gauloises accusées d'adultère, en y faisant jeter, devant des témoins, leurs enfants nouveaux-nés, liés et garottés. Si les enfants nageaient, ils justifiaient l'innocence de leurs mères; au contraire, s'ils allaient au fond, ils attestaient leur culpabilité, et elles subissaient la peine de mort, châtiment réservé à leur crime.

que lorsque les fenêtres furent ouvertes, et que l'air eut été renouvelé. 1794. AN III.

Le 1er frimaire (21), le fourrier de la compagnie étant tombé malade, se transporta à l'hôpital. Le capitaine me désigna pour le remplacer. J'exerçai provisoirement ses fonctions.

Il est nécessaire de dire quelque chose du costume et des usages des habitants de ce pays. Les Allemands avaient un petit bonnet à poil; les cheveux plats sur les épaules; l'habit avec la veste tirant sur le brun. Ils fumaient beaucoup; mettaient leur tabac dans des boîtes de cuivre, auxquelles les individus de la campagne attachaient un grand prix. Elles étaient gravées et représentaient un passage de l'ancien Testament ou de l'Histoire sainte. Les femmes nattaient leurs cheveux; les tresses en étaient traversées par une épingle d'argent d'environ six pouces de long sur trois lignes de large, arrondies sur le sommet de la tête. Par-dessus, elles plaçaient un petit bonnet maintenu avec deux agrafes fixées aux tempes. Elles portaient des camisoles de drap de couleurs tranchantes; des tabliers plissés, peu larges sur le devant; des jupons bordés en bas, les premiers dépassant les autres, de manière à pouvoir les compter; des souliers à hauts talons. Les filles de fermiers avaient, dans les jours ouvrables, une ceinture en cuir, garnie de clous de cuivre jaune méthodiquement placés, à laquelle pendaient des chaînes où se trouvaient attachés un couteau, des ciseaux, des clefs, un fusil à aiguiser; c'était pour

1794. elles un objet de luxe. Les personnes riches, des
AN III. deux sexes, se soumettaient aux modes françaises, qu'elles aimaient beaucoup.

Le 5 (25), le bataillon partit de Bruhl pour retourner au camp sous Gross-Weisling. Les froids devinrent très-vifs ; ils sont toujours plus forts auprès de la mer ou des fleuves, parce que l'eau produit de l'humidité qui, se condensant dans les airs, donne aux vents une plus grande intensité.

N'étant logés que sous des abris de paille, nous éprouvions toute la rigueur de la saison.

Le 6 (26), nous occupâmes le village.

Il y avait quelques habitations d'apparence, dans l'une desquelles logeait le quartier-maître. Son épouse profitant d'un bel après-midi, ouvrit l'un des côtés d'une fenêtre de sa chambre, pour considérer la majesté du Rhin, sa rapidité, ses bords riants et fertiles. Elle contemplait le nombre infini de villages, de hameaux et de maisons bâtis çà et là dans la plaine qui se déroule à la vue. Elle regardait attentivement les sept montagnes du duché de Berg, couronnant la rive droite du fleuve, et connues sous les noms de Drachenfels, Wolkenbourg, Stromberg, Lœwenbourg, la plus élevée, qui a en hauteur 1,896 pieds du Rhin, Nider ou Nonenstromberg, Œhlberg et Hemmerich. Il s'y trouve encore des débris et des traces d'anciens châteaux, qui annoncent la tyrannie des chefs de ces familles illustres, formant une ligue, pendant les 13me, 14me et 15me siècles. Ces dominateurs, à l'aide de leurs soldoyers, mettaient

alors à contribution les denrées qui naviguaient 1794.
au pied de leurs forteresses, ou ils dévalisaient AN III.
les paisibles marchands qui voyageaient sur les routes à la vue de leurs redoutables donjons. Le paysage produit un site tout-à-fait pittoresque, et présente à l'imagination un aspect aussi agréable que romantique. Tandis que la dame était en admiration, il y avait en face un poste de pandoures. La sentinelle, quoiqu'à une distance fort éloignée, et paraissant hors de portée, tira un coup de carabine qui vint casser, à hauteur de la tête, un carreau du panneau que cette jeune personne avait laissé fermé. Les morceaux de verre, en tombant, la contraignirent à s'éloigner; de sorte qu'elle ne voulut plus occuper cet appartement. La balle avait encore suffisamment de force pour la tuer ou la blesser grièvement, puisqu'elle alla ensuite frapper dans le mur, où elle fit un trou profond. Le mari prenait plaisir à en montrer l'empreinte, pour prouver jusqu'à quelle distance on pouvait être atteint par le plomb de l'ennemi.

Le 14 (4 décembre), nous partîmes de Gross-Weisling pour Cologne.

Le 15 (5), nous nous dirigeâmes sur Neuss.

De cette commune, on voyait le palais incendié de l'électeur palatin (1).

Ce superbe édifice est dans Dusseldorf; on raconta que le général français, arrivé sur la rive

(1) Les journaux du temps, les géographies modernes et les ouvrages qui ont traité de la guerre de la révolution, n'ont aucunement parlé de cet incendie.

1794. gauche du Rhin, après la bataille d'Aldenhoven,
AN III. (1), imposa des contributions à la ville, qui refusa de les payer. Il fit, pendant la nuit, tandis qu'il y avait un grand bal chez l'électeur, avancer des obusiers, et ayant mis en peu d'instants le feu au bâtiment, la musique et la danse cessèrent bientôt.

Le 16 (6), nous couchâmes à Crevelt.

Le 17 (7), nous passâmes à Gueldres, et la compagnie à laquelle j'appartenais, prit son cantonnement au village d'Issum. Nous allions à cette ville chercher les vivres, tous les deux jours pour la viande, et tous les quatre jours pour le pain.

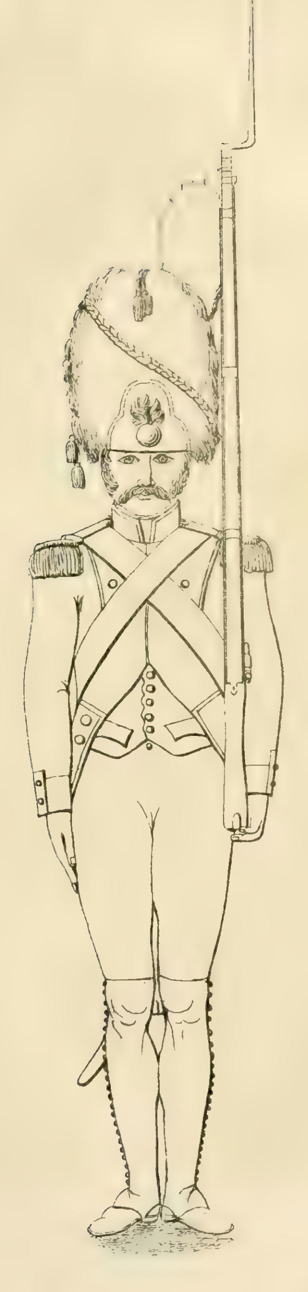
Durant notre séjour dans ce cantonnement, mon capitaine me fit établir un registre portant toute la composition de sa compagnie, les détails de l'habillement, de l'équipement, de l'armement, de la solde et des vivres, ce qui me mit bien dans son esprit. Il s'occupa de ce travail, pour être à même de rendre compte de sa gestion à la nouvelle organisation du corps, que l'on annonçait devoir être très-prochaine.

Le 21 (11), nous quittâmes ce cantonnement pour aller à Kapelen.

Le 30 (20), nous allâmes coucher à Gueldres, où le corps se réunit.

Le 1er nivôse (21), le 3me du Nord fut embrigadé avec le 1er bataillon de Navarre, 5me régiment d'infanterie, et le 2me du Finistère, qui formèrent la 9me demi-brigade de ligne. Les compa-

(1) Elle eut lieu le 11 vendémiaire (2 octobre).



Grenadier de la 9me ½ Brigade.

gnies étaient tiercées ; il n'y eut de changé que les pompons qui se trouvaient ronds et plats. Chacun des bataillons avait sa couleur ; chaque compagnie un numéro brodé sur une pièce de drap, en or pour les officiers et sous-officiers, en laine pour les soldats et tambours. 1794. AN III.

La compagnie dont je faisais partie fut la 2me du second bataillon (1).

L'embrigadement eut lieu du 1er au 9 nivôse (21 au 29 décembre) ; on ne le termina qu'à cette époque. Chaque détachement retourna en cantonnement.

La demi-brigade se trouva attachée à la division du général Lefebvre (2), formant l'avant-garde de l'armée de Sambre et Meuse.

(1) Ce corps était commandé par les CC.
Cardon, chef de brigade.
Leloutre, chef du 1er bataillon.
Augros, chef du 2me *idem*.
Bonnemaille, chef du 3me *idem*.
Chapui, quartier-maître.
Luel, adjudant-major.
Cuvelier, chirurgien-major.
La 2me compe du 2me bataillon avait pour officiers, les CC.
Payen, capitaine.
Dewez, lieutenant.
Debonnet, sous-lieutenant.
Derode, sergent-major.
J'étais, comme caporal, immatriculé sous le numéro d'ordre 1,240.
L'effectif de la 2me demi-brigade était estimé monter à environ 3,000 hommes.

(2) Mort maréchal de France et duc de Dantzig.

CHAPITRE XXV.

1794. AN III. Le 10 nivôse (30 décembre), après l'opération de l'amalgame, le bataillon où je me trouvais occupait divers villages, non loin de l'abbaye de Closter-Camp.

Par accident, le feu prit à une maison éloignée dans la campagne. On n'en avait informé la troupe que par la générale. Les habitants ne s'étant pas prêtés à secourir les incendiés, on en demanda la raison au bourg-mestre. Il répondit que, dans ces circonstances, on les instruisait par le son de la trompe (1), ou par le bruit du marteau à cliquettes; que ce moyen n'avait pas été employé, parce qu'il craignait que les Français ne le trouvassent mauvais, et qu'ils ne crussent que ce fût un signal de ralliement pour nuire à leurs projets. Le commandant s'étant fait expliquer ce procédé, ordonna qu'à commencer de la première nuit, l'ancien usage de la trompe aurait lieu.

(1) Ce qu'en allemand on appelle *Thurnwachter* ou *Wacht-Thurn*; c'est-à-dire, qu'un homme de garde montait la nuit dans le clocher pour faire le guet. Depuis onze heures jusqu'à la pointe du jour, il était obligé, après que l'horloge avait frappé, de répéter avec sa trompe la quantité de coups. Quand il s'agissait d'un incendie, ce surveillant l'annonçait aussitôt, en redoublant et multipliant les sons avec vitesse.

Nous allions à Gueldres chercher les vivres. 1794.
Etant obligés de traverser la plaine de Closter- AN II.
Camp, nous remarquions les retranchements qui avaient servi aux Français, du temps des guerres de Hanovre. Je connaissais l'histoire du célèbre chevalier d'Assas qui y périt, en se dévouant, l'an 1760 (1).

Un jeune militaire n'a pas de plus grande jouissance que celle qui lui rappelle quelqu'action éclatante d'un de ses compatriotes, lorsqu'il se trouve sur le lieu où s'est livrée la bataille.

Ce qui m'a paru étonnant, en voyageant dans ce pays-là, et même depuis, c'était le mélange des religions. Je ne pouvais me faire à cette différence de prier Dieu. Ayant été élevé dans les principes catholiques, je croyais que, « hors de » l'église, il n'y avait point de salut. » Cependant j'ai remarqué que, parmi les juifs, les protestants, les luthériens, les calvinistes ou prétendus réformés, etc., dont je fréquentais souvent, par curiosité, les synagogues, les temples, les prêches, etc.; chez lesquels je logeais toutes et quantes fois que l'occasion se présentait, il y avait de fort honnêtes gens, des êtres remplissant avec beaucoup de ferveur les devoirs de leurs cultes (2).

(1) Le Dictionnaire historique a consacré un très-bel article à la louange de ce brave, que Louis XV a récompensé dans sa munificence royale, en assurant une pension aux descendants de cet illustre guerrier.

(2) J'ai lu avec une attention scrupuleuse, les cérémonies, les mœurs et les coutumes religieuses de tous

1795. AN III. Le 17 nivôse (6 janvier), l'ancien 3me du Nord rendit les comptes de sa gestion jusqu'à son embrigadement (1).

Le 21 (10), on réunit la demi-brigade à Gueldres.

On délivra, pour la première fois, une certaine quantité de capotes aux compagnies qui étaient dans le plus grand dénuement.

On nous prévint de nous tenir prêts à nous approcher de la Hollande (2).

les peuples du monde, en 13 vol. in-folio. Cet ouvrage immense m'a fait naître beaucoup d'idées sur la manière dont les nations rendent hommage au Créateur. Cet objet est trop délicat et trop abstrait pour en parler ici plus amplement.

(1) Pour régulariser les écritures du bataillon, on dressa le registre-matricule dans le village d'Issum, où s'était réuni l'ex-conseil d'administration.

A cette époque, le corps comptait 1,776 hommes qui avaient figuré sur ses contrôles.

(2) Voici les cantonnements qui furent occupés par une partie, ou du 3me du Nord, ou de la 9me, depuis notre départ de Gross-Wesling, le 14 frimaire (4 décembre), jusqu'à notre arrivée à Gueldres, le 21 nivôse (10 janvier).

Le 14 frimaire (4 décembre), quittant le village de Gross-Weisling, pour aller loger à Cologne.

Le 15 frimaire (5 décembre), à Neuss.

Le 16 (6), à Crevelt.

Le 17 (7), à Gueldres.

Le même jour, à Kapelen.

Le 21 (11), à Closter-Camp.

Du 1er au 9 nivôse (21 au 29), on amalgama le 3me du Nord.

Le 10 (30), on retourna en cantonnement.

Le 21 (10 janvier), la demi-brigade fut réunie à Gueldres.

CHAPITRE XXVI.

Le 24 nivôse (13 janvier), nous reçûmes l'ordre de partir de Gueldres, le soir, à marche forcée. Nous nous mîmes en route vers les 4 heures, par un temps excessivement mauvais. Il était tombé de la neige quelques jours auparavant; elle avait fondu, et la gelée revint si forte, que les fleuves, les rivières, les canaux se trouvaient tellement pris, que l'on profita de ce froid pour faire pénétrer les armées républicaines en Hollande, afin d'en opérer la conquête. 1795. AN III.

Nous voyageâmes pendant la nuit. Le verglas fut si dangereux, que nous marchions sans bottes ou sans souliers pour nous garantir des chutes. Comme je remplissais les fonctions de fourrier, le fagnon (1) que je portais servait à me guider.

Le 25 (14), nous arrivâmes à Xanten, et nous nous dirigeâmes sur Calcar, où nous déjeunâmes chez un Français, qui était traiteur. On nous plaça dans les fermes aux environs de la ville.

Le 26 (15), la compagnie à laquelle j'appartenais, fut logée dans le village de Till, sur la route

(1) Espèce d'étendard confié à chaque fourrier, pour rectifier l'alignement dans les bivouacs et dans les camps.

1795. de Clèves; nous y restâmes quelques jours. Le
AN III. froid était tellement dense, l'atmosphère si chargée de vapeurs, qu'on aurait cru que le soleil était éclipsé.

Pendant le solstice d'hiver qui avait eu lieu le 1er nivôse (21 décembre), ainsi que depuis, on remarquait que le soleil se levait peu avant 9 heures, et se couchait à 3 heures quelques minutes; mais dans cet intervalle, il semblait que nous étions dans une nuit éclairée seulement par la lune (1).

Voici le rapport qui a été rédigé de la rigueur de la saison :

Bruxelles, le 7 pluviôse (26 janvier) (2).

« Le froid qui est monté à plusieurs degrés de » plus que dans les hivers de 1740 et 1788, a

(1) A Paris, au solstice d'hiver, le soleil se lève à huit heures, et se couche à quatre; ce qui produit une différence de presque deux heures avec la Hollande. La nature ayant réparti ses bienfaits par égale portion, il a dû en résulter que, pour le solstice d'été, qui a eu lieu en Hollande le 3 messidor an 3 (21 juin 1795), le soleil s'est levé peu avant trois heures du matin, et s'est couché à neuf heures quelques minutes du soir. A Paris, il ne s'est levé qu'à quatre, et s'est couché à huit; ce qui a donné les deux heures de compensation en moins, l'été, à Paris, et en plus, l'hiver, pour la même ville.

(2) Cet article est extrait des journaux du temps; mais le Dictionnaire des batailles, vol. 4, page 223, dit : « En » janvier 1795 (an 3), le froid étant parvenu à 17 » degrés du thermomètre de Réaumur (21 du centigrade),

» déjà coûté la vie à plusieurs individus indi- 1795.
» gènes de cette ville, de même qu'à quelques AN III.
» sentinelles républicaines qui ont été trouvées
» mortes à leurs postes. »

Les soldats de la compagnie, qui étaient Flamands, savaient tous patiner. Ils avaient tant d'agilité sur la glace, que j'étais flatté de recevoir de leurs leçons, afin de pouvoir les imiter. Je pris tant de plaisir à cet exercice que, du ma-

» les eaux de la Meuse et du Vahal se gelèrent au point
» de porter les charges les plus pesantes. »

Pour rendre ce rapport plus intelligible, on a cru devoir donner ci-après, l'explication du thermomètre de Réaumur.

Degrés.	Chaleur. — Liqueur montante. — Esprit de vin.
80.	Eau bouillante. Ebullition.
35.	Incubation des poulets.
32 (ou 32 1/2).	Chaleur du sang humain.
30 1/2.	Chaleur de l'urine.
30.	Chaleur à Paris, en 1802 (la plus grande qu'il y ait fait).
29.	Chaleur du lait de vache.
25.	Bains ordinaires. Été moyen à Paris.
23.	Été froid à Paris.
21.	Maturité des raisins.
15.	Serres chaudes.
14.	Chaleur des poêles.
12.	Chaleur des appartements.
10.	Température moyenne.
9.	Température des puits profonds et sources.
5.	L'huile d'olive gèle.
4.	La neige gèle.
0.	Glace fondante.

1795. tin au soir, après avoir rempli mes devoirs de
AN III. fourrier, j'étais sur la glace.

Ce qui me surprit, ce fut que le canal conduisait directement à Clèves, dont nous étions éloignés de 2 lieues. Un patineur s'en alla à la ville, et rapporta, en moins d'une heure, différents objets que l'on ne pouvait se procurer ailleurs ; ce qui peut donner une idée de la promptitude avec laquelle on franchit ainsi un grand espace en peu de temps.

Degrés.	Froid. — Liqueur descendante. — Esprit de vin.
0.	Glace fondante.
1.	Eau et lait gèlent.
4.	Urine et vinaigre gèlent.
5.	Vin et encre gèlent.
6.	Rivière gèle, et hiver doux à Paris.
7.	Hiver moyen à Paris.
8.	Les chevaux souffrent et meurent. (Obs. particulière).
10.	La Seine prend en entier.
15.	Les hommes souffrent et meurent. (Obs. particulière).
16. 1/2	Le grand froid en 1740 et 1788.
17.	Le froid en Hollande, en 1795 (21 degrés du centigrade).
17 1/2.	Congellation de l'eau-de-vie.
21.	Froid ordinaire à Saint-Pétersbourg.

Le thermomètre centigrade de Chevallier, à la tour du Palais, à Paris, est le même que celui de Réaumur, avec cette différence, qu'au lieu de 80 degrés pour arriver à l'eau bouillante, le thermomètre centigrade en compte 100 ; ce qui fait un 5me de variation entre les deux.

Le 7 pluviôse (26 janvier), nous partîmes 1795.
de ce village pour Clèves; ensuite nous passâmes AN III.
le Vahal sans nous en douter, à cause de la densité de la glace sur laquelle se trouvaient en même temps l'infanterie, l'artillerie, la cavalerie. Le bord de la digue étant retranché, les alliés l'occupant, on s'y était battu l'avant-veille.

La division passa la nuit dans l'île d'Over-Bétuve. La 9me demi-brigade logea à Bemmel, sans avoir suivi de chemin, passant sur les fossés, les canaux, sans savoir sur quoi l'on marchait, la neige couvrant entièrement la terre. Les hommes étaient dans la plus grande détresse, presque nus, eu égard à la saison rigoureuse.

Une grande partie n'avait point reçu de capotes. Beaucoup d'hommes eurent le nez, les oreilles, les pieds gelés. Nous avions tous la moustache blanche, les cheveux garnis de givre (1).

Mon sergent-major et moi, nous logeâmes chez un cordonnier. Le froid avait tellement pénétré dans la chambre où il nous fit coucher, que le soir, à la lumière, on aurait cru être environné de cristaux, de diamants ou de quelques pierres précieuses, tant était resplendissant ce qui existait autour de cet appartement.

(1) Je m'étais muni adroitement de cuir d'un bœuf dont le poil avait été conservé. J'en fis des chaussons, que j'attachai en cothurnes avec une lanière ; de cette manière, j'eus toujours assez chaud aux pieds. D'autres mirent du son dans leurs souliers, pour se procurer de la chaleur.

1795. Le 8 (27), nous nous mîmes en route pour
AN III. Arnheim. Les Anglais, en bataille sur la rive droite du Rhin dont nous occupions celle de gauche, nous envoyèrent des boulets qui roulèrent sur la glace à une distance démesurée; nous nous en garantîmes en descendant de la digue, du côté opposé, qui nous servait de retranchement.

On cita, dans le temps, comme une chose curieuse, extraordinaire, que la cavalerie française dans la Nord-Hollande, traversa au galop les plaines de glaces, arriva auprès des vaisseaux, les somma de se rendre, et prit, sans combat, l'armée navale.

Le 9 (28), la demi brigade reçut l'ordre d'aller cantonner dans l'île d'Over-Bétuve. La compagnie à laquelle j'étais attaché, se transporta au village d'Angeren, près du Rhin, en face de Berklau, fort en terre appartenant à la Prusse. L'escouade dont je faisais partie logea dans une ferme nommée Arm.

Deux heures après notre arrivée, on fut forcé de se mettre sur la défensive, parce que l'ennemi fit un mouvement comme s'il eût voulu nous attaquer. Les Anglais, cherchant plutôt à se retirer qu'à combattre, laissèrent les Français en repos. La compagnie retourna dans ses logements.

Le froid était si violent, la bise coupait tellement le visage, qu'on relevait les factionnaires toutes les heures pendant le jour, et toutes les demi-heures pendant la nuit. Malgré cette

précaution, souvent on trouvait des soldats gelés à leurs postes. 1795. AN III.

Voici le rapport de notre passage en Hollande, le 20 pluviôse (8 février) :

« L'armée, commandée par le général Jourdan, s'est mise en mouvement, sans que l'on » puisse deviner au juste ses desseins : déjà le » quartier-général a quitté Maëstricht, pour être » transféré à Crevelt. Tous les cantonnements » qui garnissent la rive du Rhin, à droite et à » gauche de Cologne, viennent d'être renforcés » considérablement ; ce qui annonce que l'on se » tient en mesure contre l'ennemi ; ou bien, ce » qui est plus croyable, que des forces considé- » rables passeront le Rhin, afin d'aller prendre » Mayence par-derrière, et de compléter ainsi le » blocus de ce boulevard de l'empire. Par cette » manœuvre brillante, la jonction de l'armée de » Sambre et Meuse avec celle du Rhin s'effectue- » rait, et tous les projets nouveaux de la coalition » seraient encore déconcertés. »

Nous parûmes placés pour hiverner dans ce pays (1).

(1) Voici les cantonnements occupés par une partie du corps, depuis son départ de Gueldres, le 24 nivôse (13 janvier), jusqu'à son arrivée à Huessen, le 9 pluviôse (28 janvier) :

Le 24 nivôse (13 janvier), quittant Gueldres pour aller loger à Marienbaum.

Le 25 nivôse (14 janvier), à Clèves.

Le 29 (18), à Gonds.

Le 9 pluviôse (28), à Huessen.

CHAPITRE XXVII.

1795. AN III. Dans l'Over-Bétuve, les maisons de campagne des riches particuliers sont carrées, et généralement bâties avec beaucoup d'élégance. La cour est au milieu ; de larges fossés pleins d'eau, ayant un ou plusieurs ponts-levis, les entourent. Dans les douves des châteaux, on voit, l'hiver, de beaux traîneaux à caisses de cabriolets, avec des figures dorées sur le devant. Ils sont montés par des dames, poussés par des hommes, ou conduits par des chevaux, environnés de jeunes gens qui patinent avec grâce, pour faire leur cour ou recevoir des applaudissements.

Chaque meule à mettre le foin ou le blé, est soutenue par trois piliers en bois, couverte d'un toit rond en paille. Le plancher où est la charge, se lève avec un cric, afin de la garantir des inondations.

Les connaissances que j'avais acquises dans la langue allemande me devinrent inutiles en Hollande, puisque ce pays a un dialecte particulier. A l'aide des Flamands de la compagnie, j'appris, en peu de temps, assez de mots pour demander mon nécessaire. Quand je ne pouvais parvenir à

m'exprimer, j'avais recours à quelques-uns d'eux, 1795.
qui me tiraient aussitôt d'embarras. AN III.

Voici le rapport des progrès de l'armée :

Bruxelles, le 30 pluviôse (18 février).

« Les républicains se sont emparés d'Emmerich, » ville forte sur la rive droite du Rhin, entre le » fort de Schenck et Bess. »

Le froid cessant, le dégel eut lieu. Le Rhin charia des glaçons, des cadavres humains, des débris de maisons, d'ameublements, de vaisseaux, d'arbres, etc. Ce spectacle effrayant présentait des bizarreries horribles à mes regards avides de nouveautés.

J'aperçus, en frissonnant, les digues qui allaient désormais nous servir de remparts; qui sauvent la vie à tant de millions d'individus. Elles ne sont construites que sur une certaine quantité de pieux piqués dans l'eau, appuyés sur quelques cailloutages, dont les intervalles sont simplement calfatés ou remplis de planches, de mousse ou de terre. Elles sont élevées d'environ 25 pieds au-dessus du sol, assez larges pour laisser passer deux voitures, et servent de grandes routes.

Je me rendis sur le bord du Rhin, avec trois de mes camarades. Nous vîmes la débâcle. Elle entraînait toutes sortes d'objets qui passaient rapidement. Les glaçons étaient amoncelés au milieu du fleuve, de 12 à 15 pieds au-dessus de la surface, ce qui formait une espèce de train. Chacun de nous se livrait à de profondes réflexions. Le temps se passait sans que l'on songeât à s'en re-

1795. tourner. Les eaux se gonflaient à vue d'œil. Il
AN III. était 3 heures. Nous nous dirigeâmes vers le cantonnement. A peine avions-nous fait 20 pas, que nous fûmes arrêtés par un fossé de 12 à 15 pieds de large, sur peut-être 6 de profondeur; il était à sec lorsque nous l'avions traversé, et se trouvait alors comblé, chariant aussi des glaçons assez considérables. Nous restâmes tout stupéfaits. Chacun de nous courut alternativement pour le franchir. Aucun n'osa se risquer. La nécessité qui rend ordinairement industrieux, me fit naître l'idée d'aller chercher le mât d'un petit navire échoué sur le rivage que nous venions de quitter; d'y attacher nos rubans de queue formés en corde avec des osiers entrelacés de nos mouchoirs de poche et de nos cravates, pour le retirer lorsque chacun serait passé. Le projet fut aussitôt exécuté que conçu. Après avoir placé la perche au milieu du fossé, je pris mon élan, et je me trouvai sain et sauf de l'autre côté. On me jeta la corde; je renvoyai le morceau de bois. Je fis la même manœuvre jusqu'à ce que l'on fût arrivé à terre. Nous passâmes tous ainsi sans aucun accident. C'était l'occasion d'employer ce proverbe latin : « *Asinus asinum fricat* (1). » Pour nous rendre jusqu'au village, nous usâmes plusieurs fois de ce même moyen.

A trois heures du matin, nous fûmes éveillés par la générale, le canon d'alarme d'Arnheim,

(1) Les amis s'entr'aident.

qui annonçaient à la troupe, ainsi qu'aux habitants, 1795.
le danger où ils étaient de se voir engloutis. C'é- AN III.
tait les prévenir que, pour leur sûreté, ils devaient gagner les digues avec leurs bestiaux et tous leurs objets les plus précieux. La compagnie se forma aussitôt. Nous nous rendîmes sur le point qui nous était assigné, où nous nous trouvions enveloppés d'un brouillard épais et des ténèbres de la nuit.

Quand le jour parut, nous vîmes distinctement le péril qui nous menaçait. Le pays au-delà et à l'orient de l'île était submergé à perte de vue, et l'eau montée d'environ 25 pieds; elle atteignait au niveau de la levée, quelques vagues passaient par-dessus. La violence des vents nous tourmentait beaucoup ; tout ce qui frappait nos regards, offrait le spectacle le plus triste et le plus affreux. La plume se refuse à tracer de pareilles horreurs ! La nature semblait être anéantie. Les maisons avaient disparu en partie. On ne distinguait que des cheminées ou des bouts de toits. Les individus qui y étaient restés, fuyant dans des barques et luttant contre les flots, couraient les plus grands dangers. Les oiseaux de ces contrées, chassés par le débordement, voulaient se reposer sur la cime des arbres qui, fortement agités, les forçaient à planer dans les airs, d'où ils revenaient bientôt pour éprouver la même fluctuation. On en remarqua plusieurs qui, par trop de lassitude, tombèrent dans les vagues où ils furent engloutis.

Nous craignions, ainsi que les habitants, que

1795. la chaussée ne crevât, et que l'île ne fût submergée,
AN III. Un exprès, envoyé de vis-à-vis d'Arnheim, annonça que, pendant la nuit, les glaçons s'étaient tellement accumulés, qu'ils barraient le cours du Rhin; que s'ils ne se séparaient bientôt, l'eau passerait sous peu par-dessus ses limites. On lança de la ville beaucoup de bombes, de boulets, sur la glace pour la briser. Cette artillerie ne frayant pas un passage aussi prompt que le débordement du fleuve l'exigeait, on nous prévint de nous tenir prêts à quitter notre position, parce que la digue commençait à se ronger, malgré les soins des soldats et des paysans que l'on encourageait au travail. Ils mettaient aux endroits endommagés, des fagots attachés avec des cordes, des planches, des matelas, pour empêcher l'eau et la glace de rompre la seule barrière qui leur était opposée.

A dix heures du matin, le danger étant parvenu à son dernier période, le moment de la mort semblant inévitable (1), nous abandonnâmes

(1) On peut citer, pour exemple, le malheur qui eut lieu en 1225, lorsque l'Océan rompant les digues, engloutit un grand nombre de villages avec leurs habitants, et qu'il forma le golfe appelé aujourd'hui le Zuiderzée.

Le Journal des Voyages (*) dit : « Pendant la tempête » qui dura du 3 au 6 février 1825 exclusivement, on » porta à 5 ou 6,000 le nombre des morts ; à 10,000 » celui des bêtes à cornes ; à 100,000 la quantité de moutons qui périrent, et à 36 ou 40 les bourgs ou villages inondés à des hauteurs plus ou moins grandes. »

(*) 77me cahier, mars 1825, page 382 et suivantes.

Angeren pour rejoindre le bataillon qui avait 1795.
l'ordre de se réunir à Huessen, éloigné d'une lieue AN III.
environ. Cette petite ville, plus élevée que la digue sur laquelle elle est bâtie, pouvait nous préserver des malheurs dont nous étions menacés par la débâcle. La compagnie s'établit dans un couvent de femmes, qui nous cédèrent une aile de leur manoir, et se retirèrent dans l'autre partie. Je fis le logement avec le prêtre-directeur des religieuses; nous arrêtâmes les arrangements à la satisfaction de tous les intéressés, sans aucune plainte de part et d'autre.

Le cours du Rhin s'étant rétabli, n'ayant plus le même péril à redouter, nous laissâmes le monastère pour retourner dans les cantonnements que nous occupions avant l'inondation.

Comme toute communication était interceptée avec les lieux au-delà de l'île que nous habitions, on fut obligé de nous délivrer, des magasins d'Huessen, du pain qui avait été gelé, et qui, par suite, se trouvait moisi et pourri. Nous ne recevions qu'une demi-ration de cette mauvaise nourriture.

Pour nous rendre au magasin, les hommes de corvée et moi, nous courions les plus grands dangers, parce que la digue, calcinée en plusieurs endroits, était garnie de glaces difficiles à franchir. J'ai souvent vu des soldats, très-braves un jour de combat, manquer de courage pour passer; ils s'en retournaient à vide.

Après quelques distributions de ce mauvais ali-

1795. ment, des militaires à moitié affamés, mangeaient
AN III. des feuilles de tabac en guise de pain, et dévoraient toutes les denrées qu'ils pouvaient s'approprier.

Le pays où se trouvait la demi-brigade, n'était pas éloigné du Tolhuis, si célèbre sous Louis XIV, par le passage du Rhin, le 9 juin 1672, que l'armée française, pour pénétrer en Hollande, franchit à la nage, sous les ordres du prince de Condé.

Le dégel continuant, il en résulta, à cause de l'humidité et de la mauvaise nourriture, que beaucoup d'hommes tombèrent malades. C'était une espèce d'épidémie, qui heureusement ne fut pas funeste : car, après quelque séjour dans les hôpitaux, ils se rétablirent et reprirent ensuite leur service.

Voici un rapport sur la situation de l'ennemi :

Utrecht, le 1er ventôse (19 février).

« Il se trouve encore à peu près 5 à 6,000 » alliés entre Arnheim et Zutphen. Cette dernière ville se trouve dans une situation déplorable : les habitants sont réduits à la plus » cruelle disette ; les vivres, le bois, les fourrages » y manquent.

» Les habitants des campagnes, plus malheureux encore, sont livrés aux pillages et aux » excès de tout genre que commettent les Anglais. »

CHAPITRE XXVIII.

Après que les glaces eurent filé, on établit un pont-volant sur le Vahal. 1795. AN III.

Le 6 ventôse (24 février), nous étant éloignés du cantonnement d'Angeren, nous passâmes ce fleuve pour nous rendre à Nimègue. Pendant notre séjour dans cette cité, je visitai, avec un vif intérêt, la citadelle, l'ancien palais et la maison-de-ville qui est magnifique.

Le 9 (27), nous partîmes pour Arnheim, où nous traversâmes le Rhin sur un pont de bâteaux.

Le 10 (28), nous fîmes route pour Doesbourg en longeant l'Issel. La division du général Lefebvre fut, de toutes les troupes françaises, la première qui occupa cette place.

Le 11 ventôse (1er mars), nous allâmes également les premiers à Zutphen; les habitants avaient du plaisir à nous voir : car, au lieu de laisser distribuer des billets, ils emmenaient autant d'hommes qu'ils pouvaient en traiter, nous regardant comme des libérateurs.

Je logeai chez un particulier si riche, ou au moins si recherché dans son ameublement, que les draps du lit étaient de mousseline, au milieu

1795. desquels il y avait une magnifique dentelle, large
AN III. comme les deux mains.

La beauté de ce linge cadrait si peu avec les lits que nous avions ordinairement, qu'avant de nous coucher, le sergent-major et moi, nous convînmes d'ôter nos chemises. Nous voulions passer la nuit sur des fauteuils, et respecter ce lit que nous ne pensions pas fait pour nous : mais à cause de la rareté du fait, nous nous y couchâmes, afin de pouvoir dire que nous avions dormi entre des draps de mousseline garnis de dentelles.

Le 14 (4), nous logeâmes à Groll, petite et jolie ville.

Le 21 (11), nous gagnâmes Borckelo, où nous eûmes séjour.

Rapport de la marche de l'armée.

Wesel, le 22 ventôse (12 mars).

« Les avant-postes français se sont extrêmement rapprochés de cette ville. On leur suppose le projet de pénétrer dans l'empire, pour faire une expédition contre le pays d'Hanovre. Le général hanovrien Walvoden a dû requérir le général prussien Mollendorf, de se hâter de défendre cette frontière de l'empire. »

Nous reçûmes l'ordre de prendre des cantonnements dans un rayon de 10 à 12 lieues en avant de Borckelo, entre Deventer et Aahus. Lorsque les fourriers du 2me bataillon entrèrent dans le village pour y faire les logements, on vit des feux de bivouac allumés sur différents

poínts, entr'autres un dans le cimetière. En re- 1795.
muant les braises, on découvrit des pommes AN III.
de terre cuites, que l'on mangea. Nous augurâmes, dès-lors, que des postes ennemis avaient habité ces lieux. On envoya dehors une patrouille prise parmi les hommes qui nous avaient escortés. Un instant après, on reçut le rapport que des cavaliers autrichiens étaient par pelotons dans la plaine, et qu'ils paraissaient avoir l'intention de nous charger. Le bataillon qui parut avec son artillerie, tira quelques coups de canon. Nous sortîmes de l'inquiétude où nous étions de ne pouvoir résister à cette cavalerie, dans le cas où elle nous aurait attaqués.

Nous apprîmes, en même temps, que le quartier-maître avec les fourriers du 1er bataillon, ayant été surpris dans l'endroit où ils allaient préparer le logement, furent faits prisonniers; ils restèrent six semaines au pouvoir des étrangers; ensuite on les rendit.

Voici le rapport de la marche de la troupe :

Arnheim, le 4 germinal (24 mars).

« Les divisions de l'armée de Sambre et Meuse,
» réunies à l'aile droite de l'armée du Nord, font,
» en ce moment, un mouvement pour expulser
» l'ennemi des positions qu'il occupe sur les rives
» de la Lippe et de l'Issel. »

Les communes où nous étions placés, étaient près des pays de Westphalie et de Hanovre. Le feu se fait au milieu de l'appartement, autour du-

1795. quel on peut se chauffer. Les bestiaux sont pêle-
AN III. mêle avec les campagnards dans le même local.

Tous les individus d'une même famille, enveloppés dans des peaux de chèvre ou de mouton, couchent ordinairement ensemble sur le stube, ou, quand il n'y en a point, dans une espèce d'alcove à plusieurs étages.

Je mangeai de la chou-croute avec des tranches de lard, que je trouvai d'un goût excellent. Les jambons de ce pays étaient fort estimés.

Le 6 germinal (26 mars), nous nous éloignâmes de cette contrée. Les habitants qui avaient été plus maltraités par les alliés que par les Français, pleuraient dans les rues en voyant que nous les laissions sans forces pour les défendre (1).

L'ordre de rétrograder ayant été donné, les fourriers, en évacuant, se dirigèrent de Gusteren, Gelcelaer, Need, Eibergen, sur Borckelo; de cette dernière place sur Groll, Swol, Dotekum, Bresvoorde, Aenholt, Scherenberg, Gendringen et Emmerick, où nous arrivâmes le jour qui avait été assigné.

L'armée prussienne se trouvait auprès de la ville. Cette puissance était en traité de paix avec la République française.

(1) La 9me demi-brigade occupait la rive gauche de la Buyrser-Becke ou Schippbeke, rivière qui, d'Aahus, se rend à Deventer, sépare le duché de Gueldres d'avec l'Over-Issel à l'est, et la Westphalie au sud.

Emmerick avait été incendié ; le mal était très-apparent (1). 1795. AN III.

Comme je vais quitter la Hollande, je crois convenable de tracer les remarques que j'y ai faites.

Ce pays portait autrefois le nom de *Batavie ;* celui de Hollande, qui signifie pays creux, lui fut donné parce que son terrain est presque partout plus bas que la mer : aussi est-il entrecoupé de digues, de canaux, de fossés, pour contenir les eaux et empêcher les submersions. La plus grande partie du sol est couverte de tabac, ainsi que de pâturages qui nourrissent un grand nombre de bétail, surtout des vaches, dont le beurre et le fromage sont la principale richesse des paysans. Le territoire ne produit point de vin ; mais on y fait d'excellente bière. Il y a des fleurs, et surtout des jacinthes très-renommées ; des arbres aquatiques, tels que saules, trembles, peupliers ; point ou peu d'arbres fruitiers.

L'air y est humide, froid, malsain. L'eau n'est ni pure ni bonne. Ce pays n'a point de bois ; on y brûle de la tourbe. Les maisons sont tenues dans une propreté rare. Les murs des chambres sont incrustés de faïence. Tout en général y est lavé, essuyé chaque jour. De crainte que l'expectoration des individus ne salisse les parquets, on se sert de crachoirs qui sont des vases d'argent, de faïence, de cuivre ou d'autres matières.

(1) Les journaux, les chroniques du temps, n'en ont fait aucune mention.

1795. Ils sont remplis de sablon, que l'on met à l'en-
AN III. trée des appartements, aux côtés des cheminées, même sur les tables; tout le monde est invité à y saliver. A la porte de chaque chambre on trouve des brosses pour nettoyer les pieds; de larges pantoufles ou des babouches que l'on chausse pour entrer. Les buffets sont chargés de la plus belle porcelaine. Les Hollandais aimeraient mieux se passer de feu, que de voir leurs cheminées noircies par la suie comme les nôtres. La propreté est l'occupation perpétuelle des femmes. Les hommes sont un peu gros, bons époux, bons pères, excellents commerçants. Ils passent pour ne pas être délicats sur la nature du gain; ce qui a fait dire de leur pays que, « le démon de l'or, » couronné de tabac, y est assis sur un trône de » fromage. » Ils sont sobres, font un grand usage de café. Leur boisson ordinaire est du thé, qu'ils prennent avec un petit morceau de sucre candi. Ils fument beaucoup dans de très-grandes pipes de terre, dont ils garnissent des rateliers sur leurs cheminées, pour les conserver.

Les paysans portent simplement un habit de bon drap, brun pour l'ordinaire; les cheveux plats ou une perruque ronde; un chapeau à trois cornes; un gilet à poches, de diverses couleurs; une culotte; des bas bleus avec des souliers à boucles.

Les femmes sont petites: elles ont la figure ordinairement d'un blanc mat. Elles sont belles, mais sans expression; elles sont bonnes, sans

sensibilité. Les filles, dit-on, se permettent quelques galanteries; elles se les interdisent sévèrement étant mariées. Les femmes de la classe brillante suivent les modes françaises. Celles du peuple s'habillent avec des jupons courts, des tabliers encore plus courts; des casaquins qui sont ordinairement de drap bleu et leur descendent à la moitié des cuisses. Elles ont de grands chapeaux ronds de paille ou de feutre, par-dessus leur coiffe. Elles portent les fardeaux sur leurs têtes, où elles placent un bourrelet pour en conserver l'aplomb : ainsi chargées, elles traversent l'hiver, avec des patins, des plaines de glace, afin d'aller vendre à la ville leur lait ou leurs provisions. 1795. AN III.

Les écuries sont vastes ; ordinairement deux rangs de bestiaux se regardent. Il y a un passage entre eux pour leur donner à manger. Ils entrent par dehors, présentent la tête à la main bienfaisante qui les soigne. Une pompe, à l'extrémité de chaque auge, sert à laver et à abreuver les animaux plusieurs fois par jour. On les nourrit avec du foin ou des navets, des pommes de terre, des carottes mêlées avec du son ou de la paille hachée. Les chevaux sont gras, d'une grande beauté, mais peu vigoureux. Le fumier est tiré en dehors; l'intérieur n'est jamais malpropre.

On voit beaucoup de cigognes dans ce pays; les habitants ont pour elles une grande vénération. Ils arrangent des perches croisées sur leurs maisons, ou une roue sur le haut de chaque che-

1795. minée; elles vont y placer leurs nids. Ces oiseaux
AN III. détruisent les reptiles, les insectes, les animaux dont fourmillent les endroits marécageux.

La nourriture des habitants est un pain cuit pendant vingt-quatre heures, qu'ils mangent d'une manière réservée, tartinant dessus du beurre, le coupant fort mince, le recouvrant ensuite d'une tranche de pain très-blanc, quand ils sont à leur aise. Lorsqu'ils sont pauvres, ils séparent la beurrée en deux; ils renversent les morceaux l'un sur l'autre, de sorte que la substance grasse se touche. Ils font usage de poissons et d'une grande quantité de légumes. La boisson ordinaire est la petite bière, que l'on trouve généralement bonne; elle se vend un prix raisonnable : quand on en a bu, pour l'évacuer, on la fait descendre en prenant de l'eau-de-vie de genièvre ou de pomme de terre. La chou-croute est très en usage; il n'y a point de repas où l'on n'en serve, ainsi que des pommes de terre, que l'on accommode à toute sauce. Pour déjeuner, on mange une espèce de bouillie qu'ils appellent *pape*, qui, se fixant entre les dents, corrompt facilement les gencives en donnant le scorbut.

Ils avaient divers outils ou instruments aratoires, que ne possédaient pas les Français, mais qu'ils se sont procurés depuis. Ils sont véritablement ingénieux dans l'invention des tranchants, que l'on estime beaucoup.

Voici le rapport de la paix avec le gouvernement prussien :

Paris, le 19 germinal (8 avril). 1795.

« On annonce qu'une suspension d'armes entre AN III.
» notre armée et celle de Prusse, a été publiée
» au camp français sur les bords du Rhin. »

La demi-brigade n'ayant pas été réunie en entier, il en résulta que des détachements furent séparés les uns des autres (1).

(1) Voici les cantonnements qui furent occupés par une partie du corps, depuis son départ d'Huessen, le 9 ventôse (27 février), jusqu'à son arrivée à Xanten, le 18 germinal (7 avril) :

Le 9 ventôse (27 février), quittant Huessen pour aller coucher au-delà d'Arnheim.

Les 10 et 11 (28 février et 1er mars), à Doesbourg.

Les 12 et 13 ventôse (2 et 3 mars), à Vordenn.

Le 14 (4), à Gestrennes.

Le 21 (11), à Eberg.

Le 22 (12), à Grannelot.

Le 27 (17), à Neide.

Le 6 germinal (26), à Utecum.

Le 8 (28), à Vestreffer.

Le 9 (29), à Eldennes.

Le 10 (30), à Nimègue, où sont restés 600 hommes détachés de la demi-brigade.

Le 15 (4 avril), à Clèves.

Le 16 (5), à Calcar.

Le 18 (7), à Xanten, où une autre portion n'arriva que le 21 (10).

CHAPITRE XXIX.

1795. AN III. Le 20 germinal (9 avril), la 9me, en quittant Emmerich, passa le Rhin, et se transporta à Calcar; elle prit ensuite des cantonnements dans les environs de Rhinberg.

Dans les marches que nous avions faites, par la mauvaise nourriture que j'avais prise, je me trouvais attaqué d'une affection scorbutique, ainsi que de cette maladie cutanée (la gale), qui est héréditaire dans beaucoup de maisons en Hollande, surtout chez les juifs.

Le 24 (13), ayant reçu un billet d'hôpital pour me faire traiter, je m'acheminai vers le couvent de Closter-Camp, que l'on avait disposé pour l'ambulance de la demi-brigade. J'y reçus le traitement convenable à ma double maladie. Je me procurai des livres pour me distraire dans ma situation douloureuse.

Le 27 (16), le fourrier de la compagnie n'ayant point donné de ses nouvelles depuis son départ pour l'hôpital, fut remplacé pendant mon absence. Je pensais qu'ayant rempli par intérim ses fonctions depuis son éloignement, sans avoir donné de sujet de plainte, j'aurais été nommé à sa place. Je me trompai : le sergent-major, qui était

indisposé contre moi sans aucune raison, obtint 1795.
que l'on prit un soldat qu'on fit caporal et four- AN III.
rier le même jour. Je sentis un crève-cœur des plus grands, en apprenant cette injustice.

Le 12 floréal (1er mai), étant rétabli, n'ayant point laissé le mal s'invétérer, je m'en retournai avec cinq hommes de la compagnie, qui alors était cantonnée à Rhinberg.

Le 13 (2), remplissant mon service de caporal, on me nomma pour aller, avec huit hommes, escorter ceux qui devaient fourrager. Je demandai, par écrit, le nombre de voitures, de charretiers, de chevaux qu'il y avait à surveiller et à protéger; le pays qu'il fallait parcourir, et le genre de subsistances à rapporter. Le commandant, étonné de mes questions, qu'il regarda comme indiscrètes, m'ordonna, sans autre réponse, de me mettre en route en suivant le conducteur.

Comme je l'avais prévu, lorsque nous fûmes à une lieue, je vis beaucoup d'individus, surtout des domestiques montant des chevaux à poil; ils s'éparpillèrent dans les fermes. Je fis charger les voitures que j'avais escortées. En arrivant le soir à la ville, les paysans ayant porté plainte, le commandant envoya l'adjudant-sous-officier, afin de savoir si l'on avait effectivement pillé. Je lui représentai que je n'avais pas quitté le conducteur; que, n'ayant point la liste des tartares (1) et ne

(1) On appelle ainsi, dans les armées, les domestiques, les brosseurs et les goujats qui sont au service des officiers.

1795. les connaissant nullement, je ne pouvais répondre
AN III. de leurs actions. Il prescrivit de me punir.

Le 14 (3), je me rendis, vers 10 heures du matin, avec un sergent, à la prison de la place, où se trouvaient des militaires de toutes armes, qui se disposèrent à me recevoir avec grand appareil. Le plus ancien prenait le titre de prévôt; les quatre suivants s'appelaient archers; il y avait aussi les huissiers, les recors et les suppôts. Ils formaient une espèce de tribunal, auquel le dernier arrivé était livré. S'il éprouvait de la répugnance à exécuter l'arrêt rendu contre lui, il était saisi aussitôt, et subissait une peine très-rigoureuse.

Enfin le prévôt, revêtu des marques de sa dignité, qui consistaient en un bonnet de papier de couleur, une ceinture tricolore, escorté de ses gardes plus ou moins chamarrés, vint au-devant de moi, en me chantant un couplet dans lequel il me disait de payer ma bienvenue, ou que je recevrais des coups de savate. Je n'avais qu'un parti à prendre, c'était de régaler, pour éviter le châtiment.

Au même instant, cette magnifique pompe fut interrompue par l'arrivée d'un nouveau détenu; c'était, pour mon bonheur, le tambour-major du même bataillon que moi, et qui me connaissait. Il se refusa à toute espèce de politesse de la part du prévôt, et, d'une voix de stentor, menaça d'étrangler le premier qui oserait s'approcher. Sa stature colossale, le son terrible de sa

voix, en imposèrent tellement, qu'on le laissa fort tranquille. La cérémonie finit à mon égard; néanmoins nous demandâmes, celui que son rang destinait à marcher à la tête du corps, et moi, deux bouteilles de brandevin, qui furent bues entre tous les prisonniers. 1795. AN III.

A deux heures après midi, on vint m'appeler. Je crus que le commandant, ayant reconnu mon innocence, voulait me rendre la liberté. Que j'étais dans l'erreur! A la porte se trouvaient douze hommes de garde qui m'emmenèrent ainsi que le tambour-major, par un temps superbe, à travers la ville, où nous eûmes la honte d'être regardés comme des criminels, par tout le monde qui se promenait, car c'était un dimanche. On nous conduisit dans des cachots destinés à renfermer les scélérats, les condamnés aux galères. Lorsque je fus casé dans cet antre nocturne, je crus, en me voyant dépouillé de tout ce que j'avais de tranchant, que ma dernière heure était arrivée; que je ne sortirais de là que pour recevoir la mort. La basse-fosse où l'on me plaça tout seul, était d'un étage si peu élevé, que je ne pouvais me tenir debout. Il y avait un lit de camp si court, que j'étais privé de m'étendre. La traverse était percée; elle se séparait pour passer les deux jambes; on la fermait ensuite avec un cadenas: alors il était impossible au prisonnier de bouger. Le jour pénétrait par une ouverture large de 6 lignes, sur environ 8 pouces de haut.

Le lendemain, étant tombé malade, je deman-

1795. AN III. dai le chirurgien-major, qui pensa que l'air de la prison était malsain ; il ordonna qu'on me laissât sortir dans la cour pendant deux heures chaque jour.

Je revis mon camarade d'infortune, qui avait un même logement que le mien, avec une semblable permission de se promener. Nous profitâmes de notre liberté pour disposer en notre faveur le geôlier, à qui nous payions à boire, parce qu'il avait du penchant à la boisson et qu'il aimait surtout les liqueurs fortes. Il s'apitoya sur notre situation ; au lieu de nous laisser deux heures dehors, il ne fermait nos cachots que la nuit.

Au bout de huit jours, n'ayant vu aucun de mes camarades, j'étais inquiet sur mon sort futur. Un soldat, ayant pénétré chez le geôlier, obtint de me parler ; il m'annonça mystérieusement qu'un conseil de guerre s'assemblerait le lendemain ; qu'il était question de me faire fusiller. Il me dit, avec un ton de componction, de penser à mes derniers moments : il ajouta que, si j'avais quelques objets de prix, je devais en faire l'abandon à ceux de mes compagnons d'armes qui m'étaient le plus attachés. Je lui répondis assez indifféremment sur cet article. Lorsque cet homme fut parti, je me livrai aux réflexions les plus tristes.

Le 24 floréal (13 mai), le surlendemain de cette affligeante visite, au matin, l'adjudant vint m'appeler. Je fus frappé de son accent. Je crus

que l'instant fatal était arrivé, que j'allais paraître devant le tribunal redoutable; mais la nouvelle qu'il avait à m'apprendre était bien différente : car il venait me donner la liberté, ainsi qu'au tambour-major, parce que le corps s'éloignait. 1795. AN III.

Il me rendit tous les objets dont j'avais été dépouillé en entrant en prison. Sans ce départ inopiné, il était constant que j'aurais été livré à un conseil de guerre (1).

(1) Voici les cantonnements qui furent occupés par une portion du corps, depuis le 18 germinal (7 avril), où elle était à Xanten, jusqu'à son arrivée au camp devant Dusseldorf, le 12 floréal (1er mai).

Le 5 floréal (24 avril), quittant Xanten pour aller à Sousbeck.

Le 10 (29), à Rhinberg.

Le 11 (30), à Bumen.

Le 12 (1er mai), on campa sous Dusseldorf.



CHAPITRE XXX.

1795, AN III. Le 25 floréal (14 mai), la demi-brigade alla de Rhinberg cantonner dans les environs de Gueldres ; la compagnie fut logée à Alpen.

Le 10 prairial (29 mai), le corps se réunit à Rhinberg.

Le 11 (30), il prit la route de Mœurs et d'Urdingen, où il logea.

Le 12 (31), il arriva à Buderick; il y baraqua en face de Dusseldorf, le long du Rhin.

Au bout de quelques jours, nous regrettions les aliments que nous procuraient les habitants lorsque nous logions chez eux. Les vivres que l'on délivrait des magasins, étaient insuffisants pour nous nourrir : car nous ne recevions jamais la ration complète.

Le 15 prairial (3 juin), le conseil d'administration chargea le capitaine de la compagnie d'aller à Liége, chercher des effets d'habillement. Cet officier me choisit, afin de l'aider dans les écritures que nécessitait sa mission.

Le 16 (4), je partis avec un détachement de 8 hommes et des voitures.

Nous franchîmes la distance de Neuss à Juliers

dans un jour. Le capitaine, étant à cheval, avait pris le devant. 1795. AN III.

Le 17 (5), nous nous rendîmes à Aix-la-Chapelle.

Le 18 (6), nous nous transportâmes à Limbourg, où nous séjournâmes.

Le 20 (8), nous arrivâmes à Liége, où nous restâmes jusqu'à ce que l'on nous eût délivré les vêtements que le capitaine était chargé de remporter.

N'ayant d'autre but que de m'instruire, de mettre à profit les occasions qui s'en présentaient, je louai des livres.

Je parcourus la ville dans ses plus petits détails. Quand j'étais fatigué de lire, je me promenais et me livrais à mes réflexions.

Les écritures que l'on me confiait étaient peu de chose; je les regardais plutôt comme un délassement que comme un travail.



CHAPITRE XXXI.

1795. AN III. Le 24 prairial (12 juin), nous nous mîmes en route et revînmes par Maëstricht. Le soir, je vis des militaires portant l'uniforme blanc du régiment de Bretagne. J'appris qu'ils étaient échappés du massacre de Francfort. Ils avaient été faits prisonniers de guerre, conduits en Prusse, et, par les bienfaits de la paix avec cette nation, ils étaient rendus à leur patrie. Rentrés par Cassel, ils se dirigeaient sur la France. Je demandai à ces soldats s'ils connaissaient mon frère (1), dont je leur déclinai le nom ; ils me répondirent qu'il était avec eux. Nous le cherchâmes dans plusieurs endroits sans avoir pu le trouver. J'aurais été d'autant plus flatté de le rencontrer, qu'il y avait quatre ans que l'on n'avait reçu de ses nouvelles chez mon père, et que l'on croyait qu'il était mort.

Toutes mes recherches ayant été inutiles, l'ordre de rejoindre mon poste étant impératif, je priai plusieurs des camarades de mon frère, de l'assurer de mes amitiés, et de lui dire les dé-

(1) Il se trouvait au massacre du 2 décembre 1792, comme il a été dit page 58, ligne 8.

marches que j'avais faites infructueusement. Ces militaires, fidèles à la promesse qu'ils m'avaient donnée, lui en parlèrent. J'appris depuis, qu'il avait beaucoup regretté que nous n'ayions pu nous réunir dans cet instant. 1795. AN III.

Le 25 (13), nous logeâmes à Guelpen, où le capitaine nous atteignit. Nous convînmes du jour de notre arrivée à Neuss; il nous devança pour rendre compte de sa mission.

Le 26 (14), qui était un dimanche, nous traversions un hameau où deux soldats sans armes, en avant du détachement, furent assaillis par des paysans qui les poursuivirent à coups de crocs et de fourches; ils allaient les assommer ou les éventrer, lorsque j'arrivai avec quatre hommes armés, les autres étant restés de garde aux voitures.

Je commandai de charger les armes devant cette populace, qui s'enfuit aussitôt: nous passâmes la nuit dans des habitations rurales.

Le 27 (15), nous logeâmes à Rolduc, petite ville qui a un château et une abbaye de chanoines; nous y eûmes séjour.

Le 29 (17), nous allâmes à Aldenhoven, où, le 11 vendémiaire précédent (2 octobre), l'armée de Sambre et Meuse remporta une victoire signalée sur les Autrichiens, qui occupaient des retranchements formidables (1). J'eus dans ce lieu, pendant la nuit, dans le gras de la jambe

(1) Comme il a été dit page 160, ligne 1.

1795. gauche, une crampe qui me fit tellement souffrir,
AN III. que j'en perdis presque connaissance.

Le 30 (18), nous gagnâmes Juliers, que j'eus le temps de voir dans tous ses détails. C'est une ville fortifiée sur la Roër, dans une plaine fertile, où le lin, la garance et le blé réussissent bien.

Le 1er messidor (19), nous nous dirigeâmes sur Neuss; nous remîmes au capitaine les effets bien conditionnés, et nous rejoignîmes ensuite le camp où se trouvaient nos camarades.

J'avais des boutons sur le corps; j'attribuais cette ébullition à une échauffaison pour laquelle je me baignais tous les jours plusieurs fois dans le Rhin. Il m'est arrivé souvent de prendre plaisir la nuit, lorsque j'étais dans l'eau, à regarder des vers luisants ou des scarabées qui, parfois, brillaient de mille étincelles sur la surface du fleuve, et disparaissaient l'instant d'après. Il me semblait voir, autour de moi, une grande quantité de diamants.

Le 6 (24), les bains m'ayant excité un érysipèle ou éruption d'exanthèmes, je fus forcé de demander un billet d'hôpital.

Le 7 (25), je partis du camp pour Neuss. On me mit dans une maison où il n'y avait que de la paille. Etant excédé de fatigue et de fièvre, je m'endormis aussitôt. Nous étions au solstice d'été. Les nuits étant courtes, je ne me réveillai qu'au jour; mais je me sentis tourmenté d'une cruelle manière. En me levant, m'étant approché de la

fenêtre, je fus étonné de voir que mes vête- 1795.
ments étaient gris de vermine. Après avoir pris AN III.
toutes les précautions pour me nettoyer, je parvins à détruire cette malpropreté.

Le 8 (26), je me rendis à l'hospice du corps, placé dans le couvent de Closter-Mehr; j'y restai assez de temps pour me rétablir.

Le 6 thermidor (24 juillet), l'ébullition que j'avais ayant disparu, et me trouvant radicalement guéri, je retournai à l'armée. Je logeai le même jour à Neuss.

Le 7 (25), j'arrivai à la demi-brigade baraquée devant Urdingen (1).

Le même jour, le nouveau fourrier fut dénoncé comme faussaire, arrêté et mis en prison. Il était prévenu d'avoir fabriqué de faux bons de pain, et, à l'aide de signatures supposées, reçu beaucoup de rations auxquelles il n'avait point droit. La compagnie restait encore sans fourrier.

Il n'y avait personne en état de remplir cette place. Le capitaine m'ayant envoyé le sergent-major pour m'engager à m'en charger, je refusai. J'étais d'autant plus fondé à ne pas accepter, que l'on en avait choisi un autre auparavant. Cette désobéissance me fit mettre à la garde du camp; mais les fourriers du bataillon m'ayant conseillé de me conformer aux intentions

(1) J'étais porteur d'un certificat du chirurgien, qui m'exemptait pendant quinze jours de tout service.

1795. de mes chefs, j'en repris les fonctions par in-
AN III. térim.

Le 9 (27), le corps entra en cantonnement; la compagnie occupa Lanck.

Le 21 (8 août), la 9me demi-brigade retourna baraquer à Urdingen.

Le 26 (13), plusieurs officiers et sous-officiers rentrés des prisons de l'ennemi, reprirent leurs grades. Je fus du nombre de ceux qui rétrogradèrent, et de caporal je redevins fusilier. Je conservai néanmoins les galons d'une manière honorifique, en continuant d'exercer les fonctions de fourrier.

Le même jour, on annonça que le titulaire de la place que j'occupais, avait été conduit dans la prison de la division, où il devait subir un jugement, sans que jamais depuis on en eût entendu parler.

Le 1er fructidor (18 août), la demi-brigade partit d'Urdingen et alla bivouaquer à Frimersheim, contre le Rhin.

Elle travailla sans relâche, ainsi que beaucoup de paysans, à construire des retranchements, des batteries sur le bord du fleuve, que l'on avait le projet de passer en présence des Autrichiens.

J'allais souvent me baigner dans le Rhin. Quand j'y étais, je lavais ma chemise bleue avec du savon; je l'étendais sur l'herbe pour qu'elle séchât pendant que je nageais. Je la passais ensuite sur mon corps, et je retournais au bivouac.

J'ai vu des soldats mettant sur des couvertures de laine, de la vase ou du sable du fleuve, qu'ils séparaient après pour en recueillir les parcelles d'or qui s'y étaient attachées. Ils abandonnèrent cette entreprise, attendu que le produit ne les dédommageait pas du temps qu'ils y employaient. 1795. AN III.

Le 10 (27), la demi-brigade travailla dans une île où elle resta jusqu'au 12 (29), qu'elle rentra au bivouac.

Les soldats, dans un grand dénuement de vivres, ne recevant pas la ration complète, dégraissaient les panses des bœufs tués dans la plaine pour le service des troupes, afin de pouvoir assaisonner les pommes de terre qu'ils se procuraient difficilement. Ils coupaient le seigle encore en lait, le broyaient entre deux pierres pour en ôter toutes les barbes; le pétrissaient, en formaient une pâte qu'ils faisaient cuire en écartant les cendres du feu; ils plaçaient pardessus, le couvercle de la marmite, qu'ils garnissaient tout autour de braises ardentes. Ils mangeaient cette pâte en guise de galette. Heureux celui qui pouvait s'en procurer! Mais cette nourriture était indigeste et malfaisante.

Le moment de passer le Rhin approchait. Les troupes manœuvraient beaucoup, afin de se familiariser aux évolutions et au maniement des armes.

Tous ceux des militaires qui avaient des notions sur la marine, étaient employés, dans leurs

1795. grades, au service des barques que l'on avait fait
AN III. venir de toutes parts, soit par eau, soit en voiture. Le 2[me] bataillon du Finistère, incorporé dans la 9[me] demi-brigade, fut presqu'entièrement livré à ce genre d'occupation, parce que les individus nés sur le rivage de la mer avaient le pied marin. Tout alors soupirait après l'instant de traverser ce fleuve.

Les troupes étant fatiguées considérablement des exercices et des corvées, ne pouvaient que difficilement se procurer l'excédant des vivres dont elles avaient besoin. Un soldat de l'escouade, voyant que je ne me prêtais pas, comme les autres, à aller chercher des subsistances, me dit avec humeur, que je ne participerais pas à celles que l'on avait apportées. Il s'éleva à cet égard, entre nous, une querelle dont le résultat fut un rendez-vous à dix heures du soir. Nous ne pouvions pas nous tromper, puisque nous entendions l'horloge d'un village qui était de l'autre côté du Rhin.

Le 18 fructidor (4 septembre), ce militaire se trouva au lieu assigné; il eut le doigt majeur de la main droite coupé d'un coup de sabre qui le mit hors de combat. Il reconnut, en perdant son sang, les torts qu'il avait eus de m'insulter grièvement (1).

(1) Voici les cantonnements qui furent occupés par une portion du corps, depuis le 12 floréal (1[er] mai), époque de son arrivée au camp sous Dusseldorf, jusqu'à

son retour au bivouac devant Frimersheim, le 12 fructidor (29 août) : 1795. AN III.

Le 7 messidor (25 juin), quittant le camp placé en face de Dusseldorf, pour aller à celui d'Urdingen.

Le 11 (29), on cantonna à Kapelen.

Le 8 thermidor (26 juillet), on vint camper à Urdingen.

Le 9 (27), on entra en cantonnement à Lanck.

Le 21 (8 août), on retourna camper à Urdingen.

Le 1er fructidor (18), on partit du camp pour bivouaquer à Frimersheim.

Le 10 (27), on se transporta dans l'île, pour travailler aux fortifications.

Le 12 (29), on entra au bivouac.



CHAPITRE XXXII.

1795. Le 19 fructidor (5 septembre), vers les 10
an III. heures du soir, il fut lancé en l'air une fusée qui servit de signal aux troupes qui s'approchèrent du bord du Rhin pour le passer. Comme les Français et les Autrichiens avaient beaucoup de retranchements et d'artillerie, les pièces de canon firent un feu si terrible, qu'on aurait pu croire que les eaux étaient embrasées. Les troupes de l'avant-garde de l'armée de Sambre et Meuse, commandées par le brave et intrépide général Lefebvre, commencèrent leur embarquement. La 9me demi-brigade d'infanterie de ligne, avec beaucoup d'ordre, de calme, de silence, s'embarqua et passa le fleuve. Durant la traversée, il fut prescrit de ne pas faire feu, sous peine de la vie.

Les bateaux ayant dérivé, abordèrent sans obstacle, vers les deux heures du matin, à Eickelkamp, entre Duisbourg et Dusseldorf, sur le pays de Berg. L'armée prussienne était sur ses limites. Il fut rapporté que l'officier de cette nation, voulant s'opposer au débarquement, le général Lefebvre lui répondit : « Je suis soldat ; » je dois obéir à mon chef : le général Kléber est

» ici. » Et il ordonna à ses troupes de marcher. 1795.
Comme nous passions par corps, il se trouva que AN III.
deux demi-brigades se rencontrèrent dans un bois durant une obscurité profonde, et firent feu l'une sur l'autre à portée de pistolet. Un tremblement de terre n'eût pas produit un effet plus effrayant. Les chefs, aussi courageux les uns que les autres, commandèrent la charge, la baïonnette en avant. Ils reconnurent à leur batterie, qu'ils se tuaient entre compatriotes. La méprise, toute meurtrière qu'elle était, ne dura pas longtemps. Nous poussâmes notre marche. Quand le jour vint éclairer les lieux que nous occupions, nous observâmes un grand ordre, de peur d'être surpris ou de tomber dans quelqu'embuscade.

Voici le rapport qui en a été fait :

Au quartier-général, à Crevelt, le 20 fructidor (6 septembre).

Gillet, représentant du peuple près les armées du Nord et de Sambre et Meuse, au Comité de salut public.

« L'aile gauche de l'armée de Sambre et Meuse, » chers collègues, a forcé le passage du Rhin » entre Duisbourg et Dusseldorf, en présence » d'une armée formidable, qui avait eu le temps » de se retrancher avec toutes les règles de » l'art. L'armée ennemie a été mise en pleine » déroute, et maintenant nous sommes maîtres » de la totalité du duché de Berg.

» La citadelle de Dusseldorf a été prise d'as- » saut par le bataillon de grenadiers de la divi-

1795. » sion du général Championnet, commandé par
AN III. » le capitaine d'Honnières, et la ville a capitulé
» sur-le-champ.

» Cette expédition est cause que cette portion
» de l'armée n'a pu accepter la Constitution ;
» mais que les royalistes ne triomphent pas de
» ce retard : des soldats qui ont encore en main
» la foudre avec laquelle ils ont si souvent frappé
» les trônes et les soldats des Rois, ne souffriront
» jamais qu'un nouveau tyran règne sur leur
» patrie. Au surplus, la Constitution sera pré-
» sentée au premier moment où l'armée se trou-
» vera en repos, et je puis vous assurer d'avance,
» que ce jour sera pour elle un jour de fête.

» On a pris sur l'ennemi beaucoup d'artillerie
» et de munitions.

» Je vous adresserai, par le premier courrier,
» le rapport officiel des généraux. Cette journée
» ne doit pas être perdue pour l'histoire ; elle
» mérite d'être placée à côté des victoires les plus
» signalées de cette guerre : elle met le comble
» à la gloire de cette brave armée.

» La Convention nationale, après avoir en-
» tendu la lecture de la dépêche du représentant
» du peuple Gillet, et le rapport de son comité de
» salut public, décrète :

» L'armée de Sambre et Meuse ne cesse de
» bien mériter de la Patrie.

» La dépêche de Gillet sera insérée au bulletin
» de correspondance ; elle sera imprimée sur-le-
» champ avec le présent décret, affichée à Paris

» dans les lieux accoutumés; envoyée, par des 1795.
» courriers extraordinaires, aux armées, aux dé- AN III.
» partements et au camp sous Paris. »

Le 21 fructidor (7 septembre), la division, arrivée devant Dusseldorf, y séjourna pour réunir l'armée et faire prêter serment à la Constitution. Cet acte (1) fut signé par tous les individus qui savaient lire et écrire.

Le 22 (8), pendant que l'infanterie signait la Constitution, la cavalerie battait deux escadrons du corps émigré français de Bussy-Rohan, et les jetait dans Oppladen.

Cette légion ennemie avait un pantalon avec une veste gris-de-fer; les manches, qui ne dépassaient pas les coudes, étaient terminées par un bourrelet en poil; les avant-bras étaient rouges jusqu'aux poignets.

La division eut chaque jour quelques escarmouches jusqu'à Siegbourg *(Siegeberg)*.

Le 27 (13), l'armée impériale voulut, à Blankenberg, défendre deux redoutes qu'elle fut obligée d'abandonner aux Français, qui les prirent de force; ils y trouvèrent une pièce de 13 et un obusier.

Le 28 (14), la division se transporta sur Ukerath.

Le 29 (15), elle se rendit à Altenkirchen,

(1) La commission chargée de présenter la nouvelle Constitution, avait fait son rapport au corps législatif, dans la séance du 5 messidor (25 juin).

1795. où l'ennemi, favorisé par une montagne, fit un
AN III. peu de résistance.

Le 30 (16), elle marcha vers Dillembourg, où elle séjourna.

Le 2me jour complémentaire (18 septembre), elle bivouaqua entre Herborn et Wetzlar.

Le 3 (19), l'avant-garde s'empara, dans la direction de cette dernière ville, de beaucoup d'effets d'habillement des Autrichiens, que l'on distribua le 5 (21). Ayant besoin de linge, je reçus une chemise que je portai, mais qui était si dure, que je fus obligé de la laisser le lendemain, ayant les membres écorchés par son frottement.

AN IV. Le 1er vendémiaire (23 septembre), la division traversa Wetzlar pour se transporter à Butzbach.

Le bataillon auquel j'appartenais, étant chargé d'escorter le parc d'artillerie, marchait à quelque distance des dernières voitures. On vit, avec autant de surprise que d'effroi, une fumée épaisse s'élever dans l'atmosphère; on entendit, en même temps, une forte détonation; de sorte que l'accident, arrivé au milieu du convoi, se communiqua à deux caissons en avant et à autant en arrière. Les charretiers de ceux plus éloignés prirent la fuite en franchissant les fossés de la grande route, et gagnèrent la plaine. Par cette précaution, ils parvinrent à garantir le reste des munitions d'une explosion presqu'inévitable. Les chevaux des cinq attelages brûlés, plusieurs

hommes employés au parc, furent victimes de ce malheur. Il n'arriva aucun événement aux troupes de l'escorte. On ne put savoir de quelle manière le feu avait pris. 1795. AN IV.

Sur la route et auprès de Butzbach, il y avait des fourches patibulaires, auxquelles se trouvait un pendu. J'appris que cet homme, coutelier de son état, avait fait mourir sa femme en lui plongeant, pendant son sommeil, sous le sein gauche, une pointe longue et fort acérée, qu'il avait forgée exprès, et dont elle était morte sans que l'on s'aperçût de sa blessure. S'étant remarié quelque temps après, il en fit autant à sa seconde femme, qu'il eut l'air de beaucoup regretter. Enfin il convola à un troisième mariage; mais cette nouvelle épouse s'étant douté de son cruel dessein, se défendit et appela à son secours. Le mari fut arrêté et jugé; il déclara ses fautes; reçut, par le supplice du gibet, le châtiment dû à ses crimes. Ce genre de peine avait quelque chose de bien hideux : car on voyait des corbeaux, des oiseaux de proie voltiger autour du cadavre, et lui arracher des lambeaux de chair.

Le 2 vendémiaire (24 septembre), le convoi arriva à Fridberg. Le bataillon rejoignit la demi-brigade. J'allai voir dans cette ville une superbe saline. La division faisait des prisonniers, et recueillait chaque jour le fruit des avantages qu'elle remportait sur l'ennemi.

Voici le rapport dressé à cette occasion :

1795. Hanau, le 6me jour complémentaire (22 septemb.).

AN IV. « Hier les Français sont entrés à Fridberg.
» A Ulmstadt, ils ont surpris les Autrichiens
» qui y avaient un hôpital. Les malades, ainsi
» qu'une grande quantité de lits, sont tombés en
» leur pouvoir. »

Le 3 (25), la division continua sa marche en passant devant Francfort.

Un officier supérieur prussien vint, avec son état-major, voir défiler les troupes. Il faisait, au général Lefebvre qui l'accompagnait, l'éloge de la belle tenue, de la bonne santé des militaires après une route aussi rapide que fatigante. Il profitait de toutes les circonstances favorables, pour en dire des choses flatteuses et agréables.

Le 4 (26), la division s'approcha du Mein (*Mayn*).

Le 5 (27), elle se rendit vis-à-vis de Hœchst, où elle bivouaqua sur le côté droit de la rivière.

Voici le rapport de la route depuis le passage du Rhin :

Cologne, le 5 vendémiaire (27 septembre).

« Après que, le 19 fructidor (5 septembre),
» le général Jourdan se fut mis en marche sur
» cinq colonnes pour se porter sur la Lahn,
» dont une par Wetzlar, la deuxième par Weil-
» bourg, la troisième par Limbourg, la quatrième
» par Dietz, la cinquième par Nassau, les Autri-
» chiens abandonnèrent tous leurs postes sur la
» rive gauche de cette rivière.

» Le 2 (24), le général Jourdan était en pos- 1795.
» session de tout le Rhingau, et on attendait AN IV.
» tous les jours la réunion avec le général Piche-
» gru, dans les environs de Francfort. »

Pendant que nous étions devant cette ville, dont j'avais entendu parler avantageusement, l'envie de la voir me vint à l'idée.

Le 16 (8 octobre), j'obtins du chef de brigade, ainsi que du général Lefebvre, la permission d'y aller avec deux de mes camarades, dont l'un avait son épouse avec lui.

Le 17 (9), nous partîmes et nous arrivâmes à environ dix heures. En entrant, un soldat de la garde de la porte nous conduisit chez le gouverneur, qui retint notre ordre. Nous parcourûmes avec notre planton toute la ville, qui était neutre. Les Prussiens en faisaient le service avec la milice bourgeoise.

Nous revînmes chez le gouverneur chercher notre permission. Après avoir reconduit le soldat à son poste, nous lui donnâmes quelques pièces de monnaie, et nous retournâmes au camp (1).

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une portion de la 9me demi-brigade, depuis le passage du Rhin, le 19 fructidor (5 septembre), jusqu'au 19 vendémiaire (11 octobre), que le corps était devant le Mein, en face de Francfort :

Le 19 fructidor (5 septembre), passant le Rhin, pour aller :

Le 21 (7), à Hurseim, où l'on eut séjour.

Le 23 (9), ayant marché toute la journée, on ne fit que cinq lieues.

1795. Le 24 (10), on arriva vis-à-vis de Cologne, où l'on
AN IV. séjourna les 25 et 26 (11 et 12).

Le 27 (13), on s'arrêta en vue de Siegbourg.

Le 28 (14), à Ukerath, où l'on séjourna.

Le 30 (16, on coucha sur la route.

Le 1er jour complémentaire (17), dans la plaine de Rosbach.

Le 2 (18), on resta la nuit près de Dillembourg.

Le 3 (19), on se rendit proche de Wetzlar.

Les 4 et 5 (20 et 21), on bivouaqua dans un bois non loin de Butzbach.

Le 1er vendémiaire (23), on se trouva placé à côté de Hombourg.

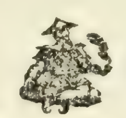
Le 2 (24), dans la direction de Filler.

Le 3 (25), on eut séjour au bivouac.

Le 4 (26), on fit un mouvement.

Le 5 (27), on baraqua en face du Mein.

Le 19 (11 octobre), on partit du camp pour aller à une petite lieue de Francfort.



CHAPITRE XXXIII.

Le 19 vendémiaire (11 octobre), l'ennemi nous attaqua ; nous le tînmes en échec pendant la soirée. 1795. AN IV.

Le 20 (12), il y eut, toute la journée, une canonnade des plus vives. La ville d'Hœchst souffrit beaucoup par le feu des Autrichiens. Les maisons au-delà du Mein furent incendiées par l'artillerie française. La demi-brigade ayant pris diverses positions, eut quelques hommes de tués par les boulets, sans avoir trouvé l'occasion de faire feu. Le soir, les Impériaux ayant déployé des forces considérables, la division du général Lefebvre se mit en retraite ; favorisée par la nuit, elle se dirigea vers Kœnigstein.

Voici le rapport de la bataille d'Hœchst :

Francfort, le 21 vendémiaire (13 octobre).

« L'avant-garde de l'armée autrichienne s'est » avancée jusqu'à Nidda, dans la vue d'y pren- » dre une position avantageuse.

» A cet effet, elle s'empara de Nidda, Rodel- » heim et Haussen, ainsi que des ponts dans ces » deux derniers endroits.

» Les Français ont abattu le pont qui commu- » nique avec Hœchst. Ces différentes opérations

1795. » donnèrent lieu à une canonnade qui dura jus-
AN IV. » qu'au soir.

» La ville d'Hœchst a beaucoup souffert de ce » feu, et le village de Nidda est entièrement » brûlé.

» Hier au soir, il passa par ici un grand nom- » bre de chariots avec des blessés autrichiens.

» Le corps du général Nauendorf est posté » près de Kotterbach. Le général Stœder com- » mande l'avant-garde.

» Clairfait avait hier son quartier-général à » Bergen. Le comte Wartensleben commande » l'aile droite, le général Kranz l'aile gauche, et » le général Verner l'armée de réserve.

» L'armée française est postée en ordre de » bataille entre Hœchst et Hoffheim, et l'on » s'attend à chaque instant à une bataille. »

Le 21 vendémiaire (13 octobre), à la pointe du jour, nous traversâmes Kœnigstein, petite ville avec un fort. La division passant par Würges, prit dans cette journée différentes positions instantanées. Les étrangers ayant forcé de marches par la route de Wetzlar et d'Herborn, en explorant nos mouvements, semblaient vouloir nous déborder, nous tourner, nous attaquer par-derrière ; mais ils n'en firent rien. Nous nous rendîmes à Limbourg, où nous arrivâmes à dix heures du soir.

Un caisson de munition s'étant brisé dans une petite rue, la troupe fut obligée de s'arrêter peu-

dant quelques instants, où il y eut du désordre. 1795. AN IV.

En sortant de la ville, vers une heure du matin, l'infanterie prit position sur une montagne qui la domine ainsi que la plaine.

Il pleuvait beaucoup ; les chemins étaient mauvais. Les caissons, en partie privés de leurs chevaux, se transportaient difficilement. Le matin on en plaça une quantité sur le pont de Limbourg. On s'aperçut que les Kaiserlichs s'approchaient ; on y fit mettre le feu, et l'on rendit par-là le passage impraticable.

Le 22 (18), de grand matin, le général Lefebvre ordonna de prendre les armes. Il harangua chaque corps, et annonça qu'il fallait combattre les Autrichiens qui paraissaient dans la plaine, pour couper la retraite. La troupe prit aussitôt des positions.

Pendant les mouvements de la 9me, tous les fourriers dont je faisais partie, reçurent l'ordre d'aller de suite à Montabaur. Nous trouvâmes cette ville abandonnée, sans y recevoir de vivres ; mais un général nous prescrivit de continuer la retraite, en nous disant que la division du général Lefebvre, ayant ordre de marcher toute la journée, se dirigeait directement vers Cologne. Nous voyageâmes en conséquence. Nous nous acheminâmes vers le pont de Neuwied, où nous arrivâmes à l'entrée de la nuit

Tandis que nous étions sur le Rhin, s'avan-

1796. çaient plusieurs barques enflammées (1). Une
AN IV. partie des fourriers et moi, nous mîmes une si grande promptitude à passer, que, pendant que le pont se brisait, se rompait sous nos pieds, nous gagnâmes la terre. Plusieurs brûlots s'étant succédés avec la rapidité de l'éclair, les cordes furent incendiées et coupées; le pont se sépara en pièces et morceaux sur le courant du fleuve violemment agité par un grand vent.

Le nommé Henri Billard, né à Dameri, étant de corvée, m'avait accompagné pour la distribution. Ne pouvant courir à cause de l'affluence, il resta sur le bateau où il était lorsque le pont se détacha. Ayant abordé, à l'aide de la crosse de son fusil qui lui servait d'aviron, dans une île où il demeura plusieurs jours sans vivres, il souffrit beaucoup. On fut le chercher : il ne lui arriva pas d'autre accident.

Nous passâmes la nuit dans le village de Weisenthurn.

(1) Il paraît constant, disent les ouvrages qui parlent de cette retraite (*), que le général Marceau chargea le capitaine du génie Souhait, de mettre le feu à tous les bateaux qui couvraient la Saynbach. Ce dernier calcula mal la durée du temps nécessaire à cette opération. Les bateaux en feu, entraînés par le courant du Rhin, eurent en un instant embrasé le pont, et l'armée se trouva pressée entre un fleuve étincelant de flammes et les Autrichiens qui la foudroyaient.

(*) Victoires et Conquêtes, 35 vol. in-8°., et l'Honneur français, 2 vol. in-8°, page 175 du tome 1er.

Le 23 (15), nous nous mîmes en route pour Andernach. 1795. AN IV.

Le 24 (16), nous nous rendîmes à Rémagen.

A une lieue de cette ville, sur la rive orientale du Rhin, se trouvent une contrée pittoresque, de superbes bassins formés par les eaux du fleuve, et un grand nombre de villages qui se rangent jusqu'aux sept montagnes, dont le Drachenfels est la plus escarpée.

Le 25 (17), nous nous transportâmes à Bonn, où je vis le palais électoral. Nous eûmes double séjour pour apprendre des nouvelles de la division, sans qu'il en parvînt aucune.

Le 28 (20), nous continuâmes notre route sur Cologne.

Le 29 (21), de cette ville pour aller à Neuss, nous nous trouvions à la même hauteur que la division qui était au-delà du Rhin, dont l'arrière-garde nous égayait quelquefois par des charges partielles, qui avaient lieu entre les chasseurs français et les hussards de l'ennemi.

Le 30 (22), de Neuss nous gagnâmes Dusseldorf, où je rejoignis la compagnie.

L'aile gauche de l'armée, réunie le 30 (22), baraqua sous les murs de cette place, et prit une position redoutable. On traça une ligne en avant du camp, où la division pouvait être à couvert en cas de surprise de la part des Autrichiens.

Suit le rapport qui a été fait de cette marche :

1795. *Position de l'armée de Sambre et Meuse, après*
AN IV. *la retraite d'Hœchst, le 20 brumaire (11 novembre).*

« Un corps assez considérable des meilleures » troupes de cette armée est aux environs de » Dusseldorf, où il occupe une assez bonne po- » sition, que l'on fortifie encore chaque jour » davantage; ce corps est commandé par le gé- » néral Lefebvre, officier d'une capacité et d'une » bravoure reconnues. »

Les troupes, dans cette situation, paraissaient animées d'une grande énergie, d'une nouvelle ardeur (1).

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une portion de la 9me demi-brigade, depuis la retraite du Mein, le 20 vendémiaire (12 octobre), jusqu'à Dusseldorf, le 30 (22):

Le 20 vendémiaire (12 octobre), battant en retraite.
Le 21 (13), on arriva auprès de Limbourg.
Le 22 (14), on changea de position et l'on se battit.
Les 23 et 24 (15 et 16), on bivouaqua aux environs d'Achenburg.
Le 25 (17), proche d'Altenkirchen.
Le 26 (18), dans la plaine d'Ukerath.
Le 27 (19), à côté de Siegbourg.
Le 28 (20), près de Mulheim.
Le 29 (21), devant Dusseldorf.
Le 30 (22), on baraqua au camp.

CHAPITRE XXXIV.

Le 15 brumaire (6 novembre), la 9me demi- 1795.
brigade fit un mouvement. Après qu'elle eut AN IV.
quitté les retranchements de Dusseldorf, qu'elle eut marché une lieue, elle vint rejoindre sa position du matin.

Le 16 (7), elle partit du camp et coucha à Oppladen.

Les 17 et 18 (8 et 9), le corps s'était porté sur la Sieg, auprès de laquelle il bivouaqua. On voyait, sur la montagne qui domine Siegbourg, l'abbaye de bénédictins réservée aux nobles; elle était placée au centre de ses propriétés, dont la ville, située au bas des vignes, faisait partie.

Le 2 frimaire (23 novembre), le corps leva le camp, à une heure après minuit, pour passer le Rhin à Duytz, sur le pont volant, afin d'aller cantonner à Cologne, où nous arrivâmes dans la matinée, n'ayant eu que 6 lieues à parcourir.

Nous fûmes distribués sans billets, attendu que, selon l'usage de cette grande cité, un capitaine de quartier était chargé de la répartition des militaires.

1795. On me plaça chez un marchand épicier en gros ;
AN IV. mon lot ne fut pas des plus mauvais, ce qui ne doit pas étonner : car un fourrier, après s'être assuré de la bonté du logement de ses supérieurs, ne manque pas d'apporter une attention scrupuleuse pour le sien. Mon hôte me reçut très-bien ; il me donna une petite chambre. Je me vis enfin agréablement casé pour l'hiver. Je me trouvai ensuite aux distributions de vivres. Après m'être convaincu que tous les hommes de la compagnie avaient ce qui leur convenait, je rentrai au logis. Je m'aperçus qu'il y avait trois demoiselles fort jolies. On pouvait leur faire l'application de ce quatrain :

« Oui, les trois Grâces étaient sœurs ;
» On retrouve ici leurs modèles :
» Heureux qui fixera leurs cœurs !
» Plus heureux qui vit auprès d'elles ! »

Je m'occupai alors de l'emploi de mon temps, voulant profiter de notre tranquillité pour m'instruire.

Je pris un maître de langue allemande, qui me procura les livres convenables. Je me transportais chez lui pour recevoir ses leçons. Il remarqua que je faisais des progrès rapides : car je parvins, à l'aide de la grammaire de Meïdinger, à traduire de suite des thèmes et des versions. Pour la prononciation, je m'exerçais dans mon logis. Je donnais souvent lieu de rire aux personnes à qui j'adressais la parole, par les fautes que je commettais, sans que cela me décourageât.

Les assignats avec lesquels on nous payait, 1795.
étaient devenus comme nuls : car un habitant me AN IV.
proposa de m'échanger 10,000 francs de ces valeurs pour la somme de 20 francs en or, que je refusai. On ajouta à la solde de la troupe, en sus de ce papier-monnaie, 8 francs par mois, en argent, à chaque officier, sans différence de grade, et 5 francs à chaque sous-officier et soldat.

Le 25 frimaire (16 décembre), l'ennemi ayant opéré un mouvement, nous reçûmes l'ordre de partir de suite. Je n'eus que le temps d'adresser mes adieux à mon hôte et à sa famille, dont j'avais reçu beaucoup d'honnêtetés.

Nous nous rendîmes sur le bord du Rhin, en face de Neuss.

Quelques jours après, nous rétrogradâmes sur Cologne, où l'on nous prescrivit de retourner dans nos logements respectifs.

Le 30 frimaire (21 décembre), un parlementaire autrichien, envoyé par le général Clairfait au quartier-général français, fut chargé de proposer un armistice (1).

Durant le temps que je restai dans Cologne, je ne manquai pas de visiter l'arsenal; il était rempli de toutes sortes de machines qui avaient servi à l'attaque et à la défense des Romains, des Ger-

(1) Les généraux français, disent les Victoires et Conquêtes, s'attendant à être attaqués chaudement, furent grandement surpris de cette proposition, qu'ils acceptèrent sur-le-champ.

1795. mains, des Gaulois. La singularité de leur cons-
AN IV. truction, leur ancienneté, les rendaient bien respectables à mes yeux. Il y avait environ 200 pièces d'artillerie de tous calibres, parmi lesquelles on en montrait une d'argent mêlé de bronze.

Ce qui m'a le plus frappé, parmi les raretés tant anciennes que modernes dont cette célèbre ville se trouvait amplement munie, c'était que tout corps d'état avait un local où il se rassemblait, afin de délibérer sur les choses importantes concernant l'ordre et la tranquillité des habitants. Chaque salle renfermait, par vénération pour ceux qui s'en étaient servi, les piques, hallebardes, lances, cuirasses, brassards, cuissards, cottes de mailles, gantelets, casques, sabres, épées, arcs, flèches, etc., dont les anciens Colonais faisaient usage pour défendre leur liberté contre d'autres peuples qui voulaient les asservir. Le soin que l'on donnait à toutes ces vieilles armures, me pénétrait d'admiration pour cette nation si attachée aux principes de ses ancêtres.

Une chose qui m'a étonné, c'est qu'un juif qui se présentait à une barrière de cette capitale, où la religion catholique seule était soufferte, payait le droit comme une bête à pieds fourchus.

Mon capitaine m'annonça que le chef de bataillon, le citoyen Augros, ayant entendu dire du bien de moi, serait fort aise de me connaître.

J'en témoignai ma surprise ; mais il m'engagea à 1795.
lui faire une visite, ajoutant que la protection AN IV.
d'un officier supérieur ne pouvait qu'être favorable à un subordonné. En conséquence, je me présentai chez le commandant, qui me reçut très-bien. Il me fit plusieurs questions, me dit d'aller le voir quelquefois. Soit crainte d'être importun, soit timidité, je n'y retournai plus.

Ayant parcouru tous les édifices publics, j'avais satisfait ma curiosité sur les objets qui présentaient de l'intérêt dans cette ville électorale.

Le 15 nivôse (5 janvier), à minuit, la 9me 1796.
demi-brigade reçut l'ordre de se mettre en route. Il y avait un soldat de chaque compagnie, d'ordonnance au corps-de-garde de la place ; celui de la nôtre vint m'éveiller, en annonçant qu'à une heure il fallait que tous les fourriers fussent réunis à ce poste, d'où ils devaient partir avec l'adjudant-major.

Le 16 (6), nous marchâmes par un temps si obscur, que nous ne voyions rien à quatre pas devant nous.

En ma qualité de fourrier provisoire, je faisais partie de l'avant-garde qui se dirigea sur Neuss, pour préparer les logements.

Le 17 (7), nous allâmes à Crevelt.

Le 18 (8), la compagnie s'achemina vers Wachtendonck, petite ville à deux lieues de Gueldres, où elle prit son cantonnement.

Rapport sur les quartiers d'hiver :

1796.
AN IV.

Bruxelles, le 20 nivôse (10 janvier).

« Les troupes de l'armée de Sambre et Meuse, » commandées par le général Jourdan, sont en » mouvement de tous côtés pour prendre leurs » quartiers d'hiver; en conséquence, les divisions » des généraux Lefebvre et Grenier, qui se trou- » vaient dans les environs de Bonn, descendent » sur Cologne, afin de faire place à d'autres » troupes venant des environs de Coblentz. Le » quartier-général de l'armée va être transféré à » Bonn.

» Du côté de la rive droite du Rhin, la sus- » pension d'armes a eu lieu aux mêmes condi- » tions : un adjudant-général républicain a eu » une conférence avec le général Keumayer, » dans laquelle on est convenu des points sui- » vants ; savoir :

» Que la rivière de la Sieg servira de démarca- » tion aux Autrichiens, et la Wupper aux Fran- » çais, de telle sorte que le terrain qui se trouve » entre ces deux rivières, ne sera occupé par » aucun des partis. On ne pourra recommencer » les hostilités qu'après s'être prévenu 10 jours » d'avance ; en conséquence de ces arrange- » ments, les Français ont déjà abandonné le » camp retranché qu'ils avaient au-dessus de » Dusseldorf, et ils concentrent leurs troupes » dans cette ville et ses environs. Cependant ils » continuent avec la plus grande activité à tra- » vailler aux fortifications de cette place, afin

» de la mettre dans un état de défense respec- 1796.
» table. ». AN IV.

D'après la situation des choses, nous paraissions disposés à hiverner dans ce pays (1).

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une partie de la demi-brigade, depuis son arrivée au camp de Dusseldorf, le 30 vendémiaire (28 octobre), jusqu'au 18 nivôse (8 janvier), qu'elle entra en cantonnement dans les environs de Crevelt :

Le 15 brumaire (6 novembre), quittant le camp, y rentrant le même jour.

Le 16 (7), on coucha à Oppladen.

Les 17 et 18 (8 et 9), en marchant pendant ces deux jours, on arriva à Siegbourg, où l'on bivouaqua.

Le 2 frimaire (23), quittant le bivouac à une heure du matin, on passa le Rhin à Duytz, afin d'aller loger à Cologne, dans la section H.

Le 16 nivôse (6 janvier), on se rendit à Neuss.

Le 17 (7), à Crevelt.

Le 18 (8), à Tunisberg : les compagnies furent divisées par cantonnements, dont une logea à Wachtendonck.



CHAPITRE XXXV.

1796. AN IV. Le 21 nivôse (11 janvier), je reçus une lettre de mon père qui m'annonçait l'arrivée de mon frère aîné, et l'enchantement où se trouvait la famille de posséder un enfant que l'on avait pleuré, l'ayant cru tué au massacre de Francfort. Je pris la résolution d'aller participer au plaisir que chacun éprouvait de cet heureux retour; mais il était défendu de donner des congés ou des permissions, sous quelque prétexte que ce fût. Je me vis donc dans la nécessité de feindre ma maladie.

Le 24 (14), j'obtins un billet d'hôpital.

Le 25 (15), on me conduisit à Kempen, où existait une ambulance; mais, comme il n'y avait pas de place, on m'évacua sur Venloo, où j'arrivai le soir au moment que l'on venait de fermer les portes.

M'étant rendu dans un village auprès de cette forteresse, je me présentai au bourgmestre, qui me donna un billet de logement.

Le 26 (16), je me mis en route. Lorsqu'il y avait des villes ou des villages à travers, qu'il était possible d'en faire le tour, je ne craignais

pas de marcher une ou deux lieues de plus pour éviter d'y entrer, afin de me garantir à l'œil surveillant de la gendarmerie. J'en agis de même pour laisser derrière moi Ruremonde. Voulant traverser la Roër, je suivis le bord jusqu'à ce que j'eusse rencontré un bateau. Un pâtre me transporta de l'autre côté de la rivière. Je continuai mon chemin et allai coucher auprès de Susteren.

1796.
AN IV.

Le 27 nivôse (17 janvier), ayant laissé Beck à ma droite, ainsi que Maëstricht, je me dirigeai sur Liége. Je m'acheminai rapidement sur la route de Dinant que j'avais déjà parcourue.

Le 28 (18), j'évitai Fraineux. Je m'arrêtai dans des fermes écartées pour boire et manger. Je passai la nuit dans les environs d'Havellangen.

Le 29 (19), je continuai vers Emptines, et me transportai du côté de Dinant, que je laissai à droite. J'arrivai à un moulin sur la Meuse, entre cette ville et Givet, où je trouvai un paysan qui me passa au-delà de la rivière. Je fis le tour de Charlemont, que je vis à gauche. Je logeai dans une ferme isolée.

Le 30 (20), je pris route dans la direction de Fumai et de Rocroi; je tournai autour de ces deux places.

De Rocroi, dont je connaissais le chemin, je m'acheminai vers Maubert-Fontaine.

Le 1er pluviôse (21 janvier), j'allai d'Aubenton à Rosoi, où je mangeai chez mon ancien

1796. AN IV. pâtissier, qui me fit bon accueil; je couchai dans une maison isolée, à cinq lieues environ de cet endroit.

Le 2 (22), en suivant la route que j'avais parcourue en 1792, je me rendis à Neuchâtel et me dirigeai sur Reims.

J'arrivai chez mon père à 8 heures du soir, au moment que l'on allait se mettre à table. C'était le jour de la Saint-Vincent, fête des pays vignobles. Mon père avait réuni quelques amis. Mes vêtements, presque en lambeaux, firent une impression profonde sur l'esprit des assistants.

L'armée était alors dans un grand dénuement. Après avoir changé de hardes, je ne pensai plus à la fatigue du voyage que je venais de faire (1). Après le souper, je pris part à la danse, et j'y restai jusqu'au lendemain à 6 heures du matin.

Je fus enchanté de retrouver mon frère que je n'avais pas vu depuis six ans. Il me témoigna beaucoup d'amitié, et le regret qu'il avait éprouvé de ce que nous ne nous étions pas rejoints à notre passage à Maëstricht (2).

La gendarmerie, informée de mon retour, l'étant déjà de celui de mon frère, fit prévenir

(1) J'avais parcouru 92 lieues de poste; mais à cause des détours, des circuits, j'estimai avoir franchi un espace de 120 lieues en 8 jours; ce qui portait à 15 lieues environ chaque journée, en hiver, qui est beaucoup pour un piéton.

(2) Comme il a été dit page 196, ligne 10.

mon père que nous devions nous rendre à l'armée. 1796. AN IV.

Le 19 pluviôse (8 février), nous fixâmes irrévocablement le jour de notre départ au lendemain, et nous fîmes nos apprêts en conséquence.



CHAPITRE XXXVI.

1796. AN IV. Le 20 pluviôse (9 février), nous nous mîmes en route avec deux autres jeunes gens, en passant par Aï.

Le 21 (10), nous déjeunâmes à Mareuil. Nous nous acheminâmes vers Châlons-sur-Marne.

Le 22 (11), mon père se présenta chez le commandant de la gendarmerie, qui fit obtenir une feuille de route à chacun de nous en particulier.

Le 23 (12), nous allâmes saluer M. Collardeau, chez qui j'avais été à Arras; il demeurait alors à Châlons, où il était garde-magasin des fourrages. Il nous accueillit fort bien. Dans cette journée, nous nous rendîmes à Courtisols.

Le 24 (13), nous gagnâmes Sainte-Ménéhould, où nous eûmes séjour; nous mangeâmes à déjeuner des pieds de mouton.

Le 26 (15), nous vîmes fabriquer des bouteilles en passant aux Islettes, qui est une verrerie renommée. Nous nous dirigeâmes vers Clermont-en-Argonne, et fîmes des visites à des propriétaires pour qui nous avions des lettres de recommandation.

Le 27 (16), nous nous transportâmes sur Ver-

dun, où nous laissâmes un de nos camarades au 1796.
20me régiment de chasseurs à cheval. AN IV.

Les 28 et 29 (17 et 18), nous eûmes séjour, pendant lequel nous nous promenâmes dans la ville, en mangeant des dragées qui ont de la réputation.

Le 30 (19), nous nous transportâmes à Etain.

Le 1er ventôse (20), à Brici.

Le 2 (21), nous nous mîmes en route de grand matin.

En chemin, notre camarade nous dit que son sommeil avait été troublé toute la nuit; que sans cesse il voyait des poissons morts autour de lui.

Mon frère interpréta ce songe, en l'expliquant ainsi : « Avant 24 heures, il arrivera à notre ami » quelque fâcheuse catastrophe. » Je me mis à rire du ton persuasif avec lequel mon frère assurait son interprétation, la regardant comme une plaisanterie. Il me conjura de bien prendre garde à ce qu'il disait, parce qu'il serait homme à en faire un pari.

En arrivant à Metz, nous allâmes à la maison commune pour avoir l'étape. Notre surprise fut grande, quand nous entendîmes que l'on appelait un soldat pour conduire notre compagnon de voyage en prison, le secrétaire ayant cru remarquer que l'écriture de sa feuille de route était altérée. Nous priâmes, mon frère et moi, pour qu'on le laissât en liberté; nous ne pûmes rien obtenir. Lorsque nous fûmes au logement, mon frère me rappela la conversation du matin, en

1796. me disant que souvent les rêves sont le pronostic
AN IV. des malheurs ou accidents qui nous sont réservés dans un laps de temps peu éloigné, quelquefois même dans le jour même qui les suit.

Le 3 ventôse (22), nous eûmes séjour, pendant lequel nous parcourûmes la ville dans ses moindres détails. Nous nous présentâmes pour voir le prisonnier; il nous fut impossible de parvenir jusqu'à lui.

Le 4 (23), ayant réfléchi toute la nuit à cette détention, je fis mes adieux à mon frère, qui partit ensuite pour sa garnison.

Je pris le chemin de Thionville; je me présentai au général qui commandait la place. Il me donna l'autorisation de me rendre à la municipalité, où je reçus l'ordre afin d'aller à Strasbourg.

Le 5 (24), je m'acheminai vers Kédange.

Le 6 (25), je me transportai à Sarre-Libre (Sarre-Louis); j'y arrivai malade, et j'entrai à l'hôpital pour me rétablir.

Le 22 (12 mars), je reçus mon exéat.

Voici la copie de mon billet de sortie :

« 9me *demi-brigade d'infanterie de ligne.*

» Le citoyen Médard Bonnart, caporal audit » régiment, natif de Dameri, district d'Epernai, » département de la Marne, entré le 6 ventôse » (25 février) de l'an 4 de la république fran- » çaise, une et indivisible, à l'hôpital de Sarre- » Libre, est sorti cejourd'hui 22 dudit (12 mars » 1796).

» *Signé* Toucas.



Canonier du 7me régiment d'Artillerie
à cheval.

» Le dénommé ci-dessus, resté à l'hôpital seize 1796.
» jours, doit toucher du payeur 2 liv. 8 sous. AN IV.

» Vu, le commissaire des guerres.

» *Signé* VIEVILLE.

» Le directeur dudit hôpital. *Signé* DELAPORTE. »

Un ami de mon père, qui demeurait dans ce chef-lieu d'arrondissement, me fit entrer dans le 7me régiment d'artillerie à cheval; mais quelques jours après, ayant senti que le service de ce corps était trop pénible pour moi, je demandai à rejoindre la 9me demi-brigade.

Voici l'extrait du titre qui m'a été délivré :

« N° 309 *de l'enregistrement.* — 6 *journées de marche, sur le pied de* 5 *lieues de poste.*

» LIBERTÉ. — ÉGALITÉ.

» *Militaire à dix sous et étapes par journée de* » *marche de cinq lieues, conformément au tarif* » *annexé à la loi du* 2 *thermidor an* 2 (20 *juil-* » *let* 1794).

» Chemin que tiendra Médard Bonnart, etc., » pour se rendre à Strasbourg, où il doit arriver » le 30 ventôse (20 mars), en passant par For- » bach, Sarguemines, Bouguenon, Phalzbourg, » où la route sera continuée.

» Il lui a été remis, en conséquence, les cou- » pons suffisants pour ladite route, remplis de » ses noms et grade.

» Délivré par le commissaire des guerres de » Sarre-Libre, le 24 ventôse (14 mars 1796), an » 4 de la république française, une et indivi- » sible. » *Signé* H. VIEVILLE. »

CHAPITRE XXXVII.

1796. AN IV. Le 25 ventôse (15 mars), je couchai à Forbach.

Le 26 (16), je gagnai Sarguemines.

Le 27 (17), je me dirigeai sur Bouguenon.

Le 28 (18), j'allai à Phalzbourg.

Le 29 (19), je m'acheminai vers Saverne, ville au pied des montagnes des Vosges. Je continuai ma route jusqu'à Wasselonne.

Le 30 (20), j'arrivai à Strasbourg; j'employai le reste de la journée à parcourir la ville. Je montai à l'extrémité de la tour de la cathédrale, qui a 574 pieds de hauteur, et qui, par conséquent, est la plus considérable de l'Europe. J'y gravai, avec la pointe de mon sabre, mon nom, ainsi que l'année que j'y passai. Je vis, dans cette église, l'horloge qui passe pour un chef-d'œuvre de mécanique et d'astronomie.

Le 1er germinal (21), je me mis en chemin pour Molsheim, où était mon frère.

Je restai auprès de lui, tant dans son cantonnement qu'à Strasbourg. On me plaça en subsistance, jusqu'au 5 (25), dans la compagnie auxiliaire de la 91me demi-brigade de ligne, dont il faisait partie. A l'état-major, on m'expédia l'ordre pour

Witlich, où devait se trouver le quartier-général de l'armée de Sambre et Meuse. 1796. AN IV.

Nous passâmes, mon frère et moi, ce peu de jours ou au café ou au spectacle; enfin le plus agréablement possible. Sentant que nous ne pouvions rester plus long-temps ensemble, je me décidai à partir.

Le 5 (25), je me dirigeai sur Haguenau.

Le 6 (26), j'allai à Niderbronn.

Le 7 (27), en me rendant à Bitche, il tomba de la neige en si grande abondance, que les sentiers et la route dans la forêt, en étaient couverts de plusieurs pieds. A chaque instant, croyant marcher sur un terrain ferme, j'étais renversé tantôt dans un fossé, tantôt sur une pierre. Je suis tombé cent fois dans cette journée, m'affligeant de ma situation, ne trouvant âme qui vive pour m'indiquer le chemin. Enfin la nuit étant très-sombre, je fus inquiet sur mon sort. Je me figurais que j'allais seul, sans armes à feu, n'ayant que mon sabre, sans boire ni manger, rester exposé à l'injure du temps, à la voracité des animaux sauvages et carnassiers, tels que des loups, des sangliers, que l'on annonçait exister en grand nombre dans ces forêts montagneuses. Je souffrais de mes chutes, étant enveloppé d'une profonde obscurité.

Cependant, à force de marcher, je parvins sur le haut d'une montagne; j'eus le bonheur d'apercevoir, entre des arbres, une faible lueur perpendiculairement sous moi, à une distance énorme;

1796. je la perdis plusieurs fois de vue ; mais je faisais
AN IV. toujours en sorte de la retrouver. Je n'eus d'autre ressource, pour m'en approcher, que de dégringoler de rocher en rocher, sans pouvoir me guider en aucune manière, à cause des ténèbres dont j'étais environné, de la neige qui tombait par flocons. J'aurais dû me briser vingt fois les membres. Je parvins, à 11 heures du soir, à la misérable chaumière dont j'avais remarqué la clarté. C'était la demeure d'un pauvre charbonnier, parlant allemand d'une manière rustique, que je comprenais à peine. Il fut aussi effrayé à mon aspect que j'étais étonné de me trouver dans son habitation (1). Je lui demandai à coucher ; il me répondit qu'il n'avait pas de lit pour lui ; que, par la même raison, il n'y en avait pas pour moi. Je le priai de si bonne grâce, en lui dépeignant ma triste situation, qu'il me laissa entrer. Il eut ensuite, avec sa famille, une grande pitié de moi : car ma figure, mes mains, une partie de mes vêtements étaient ensanglantés. On se servait, dans ce triste réduit, de morceaux de sapin enflammés fixés au mur, en guise de chandelle. Cette pâle lueur, donnant à travers une fenêtre dont les carreaux étaient de papier, avait servi de guide à mes pas

(1) Je me rappelais le conte du petit Poucet; mais au lieu de trouver un ogre dans la maison, je craignais d'y rencontrer des voleurs dont on parlait beaucoup dans le pays. Je redoutais d'être, comme Gil Blas de Santillane, dans un repaire de brigands, forcé de rester et de servir parmi eux.

incertains. Après beaucoup de questions, j'appris 1796.
que je m'étais égaré de trois lieues. C'était un bon- AN IV.
heur pour moi d'avoir gagné cette cahute, dont on allait éteindre la lumière; on ne l'avait gardée si tard que parce que c'était le dimanche. La grotte était la seule habitation de cette contrée; si je ne l'avais pas trouvée, j'aurais été exposé à marcher toute la nuit sans découvrir le moindre asile.

Je fus, chez ces malheureux charbonniers, aussi bien que leur bon cœur et leur misère le leur permettaient. Je mangeai des pommes de terre cuites dans un chaudron, avec un peu de sel pour assaisonnement. Je bus de l'eau fraîche; je couchai dans cette humble demeure, sur un lit de feuilles qui servaient de plumes. Quand le jour fut venu, ces bonnes gens me firent voir l'empreinte de mes pieds, la trace que j'avais laissée sur la neige pour arriver à cette caverne. Elle était adossée à une montagne à pic, qui semblait disposée à l'engloutir à chaque instant sous ses fragments. Je m'étais fait beaucoup de mal; mais j'aurais dû en éprouver mille fois davantage, ou m'ensevelir sous la neige, dans les fentes des rochers.

Le 8 (28), le temps étant devenu beau, je suivis mon hôte qui connaissait le chemin, malgré qu'il se trouvât couvert. Il se transportait à Bitche pour ses affaires; quand nous y fûmes arrivés, je lui payai à dîner avec plaisir, et le remerciai sincèrement de l'hospitalité qu'il avait exercée en-

16.

1796. vers moi. Dès qu'il m'eut quitté, je parcourus la
AN IV. ville et les fortifications que les Français ont rendues célèbres, le 29 brumaire an 2 (17 novembre 1793), par leur vigoureuse défense contre les Prussiens.

Le 9 (29), je m'en allai à Sarguemines.

Le 10 (30), je couchai à Sarbruc.

Le 11 (31), je me dirigeai sur Sarre-Louis. On me donna, à la municipalité, un billet pour loger dans un village, où je passai la nuit. Je ne fis de visite à qui que ce fût. Je négligeai de voir les connaissances que j'avais cultivées lors de mon séjour dans cette forteresse.

Le 12 (1er avril), je m'acheminai vers Hilbring.

Le 13 (2), je me mis en marche pour Sarbourg.

Le 14 (3), j'arrivai à Trèves, où j'eus séjour, dont je profitai pour voir la ville qui est fort ancienne.

Le 16 (5), je me rendis à Trarbach, où je restai dans une ferme.

Le 17 (6), je gagnai Witlich; ma feuille de route fut continuée pour les lieux ci-après :

Le 18 (7), je passai la nuit à Polch.

Le 19 (8), étant à Coblentz, j'employai le temps que j'avais, à parcourir cette cité, à admirer la position redoutable du fort d'Ehrenbreistein, qui était en face, au-delà du Rhin (1).

Le 20 (9), je logeai à Andernach.

Le 21 (10), à Bonn.

(1) Il a été démoli par les Français, en l'an 7 (1799) ; on le rétablit aujourd'hui.

Le 22 (11), à Cologne. 1796.

Le 23 (12), à Neuss. AN IV.

Le 24 (13), à Dusseldorf.

Le 25 (14), à Kaisersvert, où était l'état-major du corps.

Le 26 (15), j'arrivai à Ratingen ; j'y rejoignis enfin la compagnie qui occupait ce lieu et Hombert.

On m'envoya dans une ferme environnée de bois de haute futaie, à une lieue environ, chez un habitant fort riche, où je me trouvais parfaitement bien.

J'observai du changement dans le corps. J'appris que, le 29 pluviôse (18 février), la 9me demi-brigade avait été complétée par le 1er bataillon de la 149me qui se trouvait dissoute. Elle était formée, de prime abord, du 1er bataillon de Conti, 81me de ligne; du 6me de la Haute-Saône, et du 5me de l'Orne.

Le printemps se faisant sentir, j'avais la douce satisfaction d'entendre le rossignol, de jouir pleinement des beautés de la nature et du développement de la végétation.

La fatigue que j'avais éprouvée pendant les trois mois de route, me fit tomber malade. Je fus contraint, au grand chagrin de mon hôte, qui me connaissait à peine, d'aller à l'hôpital.

Le 1er floréal (20), j'arrivai à Dusseldorf, où je fus mis dans une salle vaste. Le lendemain j'éprouvai une fièvre considérable.

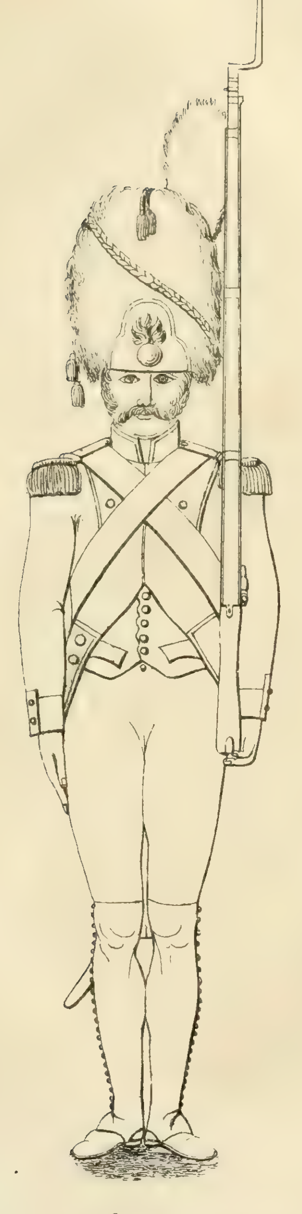
Le général Lefebvre, dans cet instant, vint visiter l'hospice; lorsqu'il fut en face de moi, il me

1796. demanda ce que j'avais. Je lui répondis que c'é-
AN IV. tait un tremblement dans tous les membres. Il remarqua qu'au lieu d'un bonnet de nuit, un foulard me couvrait la tête ; que je portais une chemise rayée de linge fin, et que ma redingote, que j'avais mise sur mon lit pour me tenir chaud, était d'un drap fort beau. Il s'adressa au directeur qui l'accompagnait, en lui reprochant de ne m'avoir pas placé dans la chambre des officiers. Je répondis au général que je n'avais pas ce grade ; que je servais comme caporal à la 9me de ligne. Il répliqua que je paraissais fort soigné dans ma tenue, ce qui est une grande qualité pour un militaire, et il se retira.

Après quelques accès, je me sentis mieux. Ayant obtenu de sortir pour me promener, j'allai voir essayer de vieux canons de fonte, que l'on tirait à double charge. Plusieurs crevèrent sans occasioner de malheurs. Les canonniers prenaient des précautions en y mettant le feu avec des mêches d'amadou; ils se retiraient à l'écart, à une distance éloignée, avant que l'explosion eût lieu.

Le 15 (4 mai), étant convalescent, je retournai chez mon fermier de Ratingen, où je me rétablis en peu de temps.

Le 16 (5), il y eut une nouvelle organisation dans l'armée. Les numéros des corps d'infanterie furent tirés au sort. Par suite de cette fusion, de cet amalgame, la 9me demi-brigade de ligne devint 105me de la même arme.



Grenadier de la 105.me ½ Brigade.

L'état-major resta le même. 1796.

La compagnie dont je faisais partie, fut la AN IV.
4me du 3me bataillon, commandée par le citoyen Colas, capitaine. J'étais immatriculé sous le numéro d'ordre 1877.

L'effectif du corps était de 4,008 hommes.

Dans les forêts, aux environs de Dusseldorf, il existait des chevaux sauvages. Pour s'en emparer, on réunissait des troupes qui les traquaient dans les bois. Ces animaux se rassemblaient sur certains points. On les prenait au moyen de filets qu'on tendait pour arrêter leur course.

Le 7 prairial (26), on prévint de se tenir prêt pour ouvrir la campagne (1).

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une portion de la 9me ou de la 105me demi-brigade, depuis mon départ de Wachtendonck pour l'hôpital, jusqu'à la veille de se mettre en route, afin de réunir les bataillons, le 7 prairial (26 mai) :

Le 22 nivôse (12 janvier), quittant Tunisberg et Wachtendonck, on se rendit à Strump.

Le 24 (14), à Stralem.

Le 30 (20), à Crevelt.

Le 1er pluviôse (21 janvier), à Dusseldorf et à Direndorf.

Le 29 (18 février), la 9me fut complétée par le 1er bataillon de la 149me.

Le 30 (19), on alla cantonner à Kaisersvert.

Le 12 germinal (1er avril), à Ratingen.

Le 30 (19), à Hombourg.

Le 16 floréal (5 mai), la 9me demi-brigade devint 105me de ligne.

Le 7 prairial (26), on reçut l'ordre de se placer provisoirement dans le camp retranché de Dusseldorf.

CHAPITRE XXXVIII.

1796. AN IV. Le 8 prairial (27 mai), nous partîmes de nos cantonnements pour nous rassembler dans les ouvrages construits en avant de la capitale du duché de Berg.

Le fermier chez qui je logeais, et qui me portait de l'affection, avait rempli mon bidon de bonne eau-de-vie.

Le 11 (30), nous gagnâmes Oppladen.

Le 12 (31), nous passâmes la Wupper, rivière qui servait de limite. C'était le jour de la rupture de l'armistice qui avait été dénoncé par les Autrichiens, le 2 prairial (21 mai), dix jours avant de recommencer les hostilités.

Le 13 prairial (1er juin), la division du général Lefebvre, formant l'avant-garde, attaquait l'ennemi de front, le poussait devant elle dans la direction d'Ukerath.

Le 3me bataillon de la 105me, commandé par le citoyen Bonnemaille, se dirigea sur la gauche de Siegbourg. Il passa au château de Bensberg, en continuant une marche forcée, sans avoir eu occasion de brûler une amorce. Le soir on plaça des gardes. Je commandai un peloton de huit hommes pour surveiller les derrières du

camp, par où des fuyards ennemis pouvaient tourner leurs pas. 1796. AN IV.

Le 14 prairial (2 juin), vers trois heures du matin, à l'aube du jour, ayant été reconnaître les alentours du poste, je distribuai tous mes hommes en faction. Un instant après nous vîmes, en sortant du bois, dans le lointain, un grenadier hongrois. J'allai seul à sa rencontre, voulant avoir l'honneur de le tuer ou de le prendre moi-même.

Au moment que je l'ajustais, il mit son bonnet au bout de sa canne, l'éleva en l'air, en me criant qu'il se rendait : c'était un sergent. Je m'en approchai ; il me dit que, pendant la bataille de la veille, il avait sous ses ordres 14 individus, lui compris ; que, cherchant à gagner son régiment, la marche précipitée de l'armée française l'avait empêché de l'atteindre, et que, s'étant échappé par ce chemin, ses hommes étaient restés dans une maison où il devait les trouver. Je l'accompagnai et vis 12 militaires d'élite, avec un caporal, d'une grandeur colossale : je leur enjoignis de me suivre. L'un d'eux parut témoigner de la répugnance. Le sous-officier le réprimanda ; et, comme je ne comprenais pas le hongrois, il me répéta les mêmes paroles en allemand. Sentant que la fermeté était le seul parti à prendre : « *audaces fortuna juvat* (1), » je saisis le fusil de celui qui pa-

(1) Le bonheur favorise les intrépides.

1796. raissait le plus mutin. En ayant arraché la pierre,
AN IV. j'ouvris le bassinet, je jetai la poudre; j'ôtai la baïonnette que j'introduisis dans le fourreau, et lui présentai ensuite son arme : j'en fis autant à tous, prescrivant au sergent de les faire mettre sur deux rangs. Nous nous acheminâmes vers mon poste : y étant parvenus, j'envoyai un soldat annoncer ma capture au chef de bataillon, en lui demandant un piquet pour servir d'escorte. Celui qui était chargé de cette mission, s'amusa à boire. A 5 heures, j'entendis rappeler; comme j'avais l'ordre de rentrer au premier coup de baguette, je commençai ma route; les prisonniers marchant alignés, les crosses de fusil en l'air, deux hommes de la garde en avant, quatre derrière, un autre et moi sur les flancs. Quand nous parûmes à portée de fusil, le factionnaire qui voyait plus d'Autrichiens que de Français, crut qu'ils nous avaient pris, et, comme nous débusquions d'un bois, s'imagina que nous étions en tête d'une colonne qui voulait attaquer le camp. Il se disposa à faire feu. Prévoyant son dessein, je m'avançai vivement pour m'expliquer; il nous laissa approcher. Le commandant à qui j'adressai mon rapport, n'étant pas prévenu de mon retour, quoique j'eusse eu la précaution de lui en donner avis, allait me punir de ce que ces ennemis n'étaient pas désarmés. Je lui représentai que j'avais envoyé un exprès pour l'en informer, et que, n'ayant que 8 hommes, les étrangers étant 14, ma troupe eût été chargée d'armes, de sorte

qu'elle n'aurait pu se défendre si le cas l'eût exigé. Trouvant mon raisonnement juste, il me renvoya à la compagnie, en me félicitant de mon exactitude et de mon intelligence à remplir mes devoirs. Il m'assura qu'il saisirait la première occasion de me procurer de l'avancement. Nous partîmes de suite du bivouac, et nous marchâmes toute la journée. 1796. AN IV.

Le 15 prairial (3 juin), le 3me bataillon détaché rejoignit les 1er et 2me de la 105me, qui n'avaient pas quitté la division.

Voici le rapport qui a été fait de l'entrée en campagne :

Les 12 et 13 prairial (31 mai et 1er juin), bataille de Siegbourg (*Siegberg*).

Message du directoire exécutif, relatif aux victoires remportées par l'armée de Sambre et Meuse.

« Citoyens législateurs,

» L'armée de Sambre et Meuse a ouvert la cam-
» pagne, comme celle d'Italie, par des succès
» éclatants sur les deux rives du Rhin.

» Le corps d'armée, sous les ordres du gé-
» néral Kléber, situé sur la rive droite du Rhin,
» s'est porté le 12 (31) sur la Sieg.

» Le 13 (1er juin), il a attaqué l'Autrichien,
» et l'a complètement battu. L'ennemi a été
» obligé d'abandonner toutes ses positions sur
» cette rivière, et s'est retiré précipitamment sur
» Altenkirchen, où l'on est à sa poursuite.

1796. » On lui a pris ou tué 2,400 hommes. Tout
AN IV. » son état-major a été fait prisonnier. Le di-
» rectoire fera connaître, par la voie des jour-
» naux, toutes les actions d'éclat par lesquelles
» les républicains se sont distingués. »

Au quartier-général de Siegberg (*Siegbourg*), le 16 prairial (4 juin).

Le général de division Kléber, commandant l'aile gauche de l'armée de Sambre et Meuse, au général en chef Jourdan.

« Je t'ai rendu compte dans ma dernière dé-
» pêche, mon cher camarade, que le 12 (31),
» le corps d'armée s'était porté dans la position
» entre Portz et le château de Bensberg, ce qui
» faisait sept grandes lieues de marche.

» Ce même jour, le général Lefebvre eut deux
» petites affaires d'avant-postes, l'une dans les
» montagnes aux environs de Bensberg; l'autre
» sur l'Acher, entre Troisdorf et l'Obmar : nous
» eûmes quelques blessés.

» Le 13 (1er juin), à 4 heures du matin, le
» corps d'armée se mit en marche sur deux co-
» lonnes : l'avant-garde, aux ordres du général
» Lefebvre, avait ordre de forcer le passage de
» l'Acher, en avant de Troisdorf, à l'Obmar
» et à Lourath; d'enlever Siegberg, et de re-
» monter ensuite la rive droite de la Sieg pour
» prendre une position vers Happenschosa, afin
» d'être le lendemain à même de passer la Sieg
» au-dessus de Blankembourg, pour attaquer de

» revers la position d'Ukerath, en cas que l'en- 1796.
» nemi voulût y tenir. AN IV.

» Une partie de l'avant-garde du général Lefebvre, charge les ennemis jusqu'aux portes de Siegberg, s'empare immédiatement après de la ville et du pont sur la Sieg, quoique défendus par l'artillerie.

» La seconde division, aux ordres du général Colaud, coupe en deux le corps qui défendait la Sieg, et en jette une partie contre le Rhin : mais comme la canonnade était vive du côté de Siegberg, il se dirige conformément à son ordre, de Hufe sur Busdorf, afin de soutenir l'avant-garde du général Lefebvre, et se contente de laisser deux bataillons pour observer le petit corps ennemi qu'il laisse sur les derrières, et qui ne tarde pas à se retirer par la route du Rhin sur l'Inte.

» Je fis passer la Sieg, au gué, à la cavalerie du général Lefebvre, commandée par le général d'Hautpoult, afin de poursuivre l'ennemi : à cette cavalerie vint se joindre aussitôt celle de la division du général Colaud, à la tête de laquelle se trouvait les adjudants-généraux Ney et Ormancey. On avance, et partout la cavalerie autrichienne, quoique bien supérieure en nombre, cède le terrain. Alors le 1er régiment de chasseurs, commandé par le chef d'escadron Richepanse, en atteint une partie à la hauteur d'Héneff, et, dans ce village, il ordonne la charge et en fait un carnage

1796. AN IV. » horrible. Ce commandant a donné, dans cette » action, des preuves du plus grand sang-froid » au milieu des dangers, et d'une intrépide au- » dace. En poursuivant la cavalerie, il tombe » sur un poste d'infanterie, fait faire halte à ses » chasseurs, ordonne le feu de peloton, et en » chassant l'ennemi, il fait vaincre aussi l'obs- » tacle qu'on voulait mettre à sa poursuite.

» Enfin les Autrichiens, partout vaincus, se » retirent avec précipitation, et vont se jeter » dans la formidable position d'Ukerath. Une » forte marche et quatre heures de combat ne » me permirent point de laisser poursuivre da- » vantage; et d'autant moins encore que cette » position, inattaquable de front, exigeait de » grands détours pour la tourner par ses flancs; » ainsi, l'infanterie de l'avant-garde du général » Lefebvre, continuant sa route toujours sur la » rive droite de la Sieg, passa la nuit à la po- » sition d'Happenschosa, et la division du gé- » néral Colaud sur les hauteurs en avant de Bus- » dorf.

» Les noms de tous les officiers et soldats, » qui ont eu occasion de se distinguer dans » cette journée, ne m'étant pas encore connus, » je les ferai adresser dans le jour au général » Ernouf, mon chef d'état-major.

» *Signé* KLÉBER. »

Le 15 prairial (3 juin), les troupes de l'avant-garde furent réunies, après des marches forcées, sans qu'elles parussent fatiguées. Elles étaient

enflammées des succès remportés depuis la re- 1796.
prise des hostilités. Elles semblaient animées de AN IV.
l'ardeur de combattre, et laissaient présager que la première affaire serait pour les Français une victoire signalée (1).

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une portion de la 105me, depuis son arrivée auprès de Dusseldorf, le 8 prairial (27 mai), jusqu'au jour de la réunion du corps, le 15 (3 juin) :

Le 8 (27), arrivant au camp pour se rendre ensuite,

Le 11 (20), à Oppladen.

Le 13 (1er juin), sur la gauche de Siegbourg (Siegberg); on passa au château de Binsberg.

Le 14 (2), on marcha dans la même direction.

Le 15 (3), la demi-brigade réunie, rejoignit la division campée au-dessus de la Wiedbach.



CHAPITRE XXXIX.

1796. AN IV. Le 16 prairial (4 juin), à 4 heures du matin, la 105me demi-brigade, marchant en masse par bataillon, se trouvait comprise dans la colonne du centre, commandée par le général Leval. L'ennemi occupait la hauteur à gauche près la ville d'Altenkirchen. La rivière de la Wiedbach séparait les deux armées; il nous fallait la traverser. L'artillerie de la division faisait, par-dessus nos rangs, un feu bien nourri.

Le bataillon auquel j'appartenais, passa un pont extrêmement étroit, construit vis-à-vis de notre direction. L'artillerie autrichienne qui donnait dans nos rangs, tua des hommes, rompit les pelotons de gauche. Il n'y eut que le demi-bataillon de droite qui put conserver l'ordre admirable d'une manœuvre de pied ferme. Nous gravîmes la montagne à l'assaut. Dans les ravins, derrière les rochers, les inégalités de terrain, étaient embusqués des tirailleurs impériaux, qui envoyaient la mort de toutes parts. Nous ripostions avec la même intrépidité. L'un d'eux, se levant à côté d'une pierre, me tira un coup de fusil à bout portant, en me frisant seulement l'épaule. Le mien n'étant plus chargé, je m'élançai sur lui, et

je lui plongeai ma baïonnette dans le ventre. Il fit un mouvement qui la retint dans sa capote. Cet homme ayant jeté ses armes, fut fait prisonnier. J'eus la générosité d'empêcher un soldat, qui était près de moi, de le tuer. Nous montâmes, en combattant, à travers un feu épouvantable de mousqueterie, d'artillerie. Nous parvînmes sur le plateau, où la cavalerie de la division arriva presque en même temps. L'ennemi fut culbuté : son infanterie et ses canons restèrent au pouvoir des Français. 1796. AN IV.

Tandis que nous atteignions la cime, pêle-mêle avec les Allemands, un soldat de la compagnie croisa la baïonnette sur un officier kaiserlich. Celui-ci offrit sa montre, avec la chaîne en or, pour qu'il l'épargnât. Le républicain refusa le tout, et lui laissa la vie. Ce chef, qui parlait français, répliqua : « Que ne doit-on pas attendre » d'hommes aussi désintéressés que généreux ! »

Voici le rapport adressé, par le général de division Kléber, au général en chef Jourdan :

Altenkirchen, le 16 prairial (4 juin).

« Le succès obtenu sur la Sieg, le 13 (1er) de » ce mois, par le corps d'armée dont le commandement m'est confié, n'était, mon cher camarade, que le précurseur de plus grands » triomphes.

» Je t'ai rendu compte, le 14 (2), de la manière » dont nous obligeâmes l'ennemi d'abandonner la » position d'Ukerath : depuis, il s'était porté » dans celle d'Altenkirchen, derrière la Wied-

1796. » bach, position non moins formidable que la
AN IV. » première, et où le prince de Wurtemberg s'é-
» tait renforcé de troupes fraîches.

» Obligé de séjourner le 15 (3), pour don-
» ner du repos à la troupe, et le temps nécessaire
» aux convois de subsistances d'arriver, je me
» bornai, ce jour, à faire faire une forte recon-
» naissance : elle était commandée par le général
» d'Hautpoult ; il chassa l'ennemi de Weyerbusch,
» et poussant en avant jusqu'aux hauteurs d'Al-
» tenkirchen, il découvrit le camp ennemi, que
» plusieurs habitants du pays lui assurèrent être
» de 20,000 hommes.

» Le 16 (4), à 4 heures du matin, l'avant-
» garde du général Lefebvre avait ordre de se
» mettre en mouvement, et de diriger sa marche
» sur Altenkirchen ; il était chargé d'attaquer
» cette position.

» La tête de la 2me division, aux ordres du gé-
» néral Colaud, devait suivre, à une demi-lieue,
» la queue de celle du général Lefebvre, et se
» mettre en bataille, en seconde ligne, dans la
» position en avant de Weyerbusch, dès que la
» première commencerait son attaque, afin de la
» soutenir.

» Le général Lefebvre culbuta d'abord tous les
» avant-postes de l'ennemi, et dès qu'il eut débou-
» ché sur les hauteurs opposées à celles d'Altenkir-
» chen, une canonnade des plus vives s'engagea
» de part et d'autre. Le général Lefebvre, à qui
» la position de l'ennemi était parfaitement con-

» nue, pour y avoir combattu l'année dernière, 1796.
» partage aussitôt sa troupe en trois colonnes, AN IV.
» donne le commandement de celle de gauche au
» général Soult, celui de la droite au chef de la
» 25me demi-brigade d'infanterie légère (le citoyen
» Brunet), et, de sa personne, reste à celle du
» centre avec le général de brigade Leval. Les
» deux colonnes de droite et de gauche avaient
» ordre de déborder les ailes de l'ennemi, de les
» tourner; la colonne du centre était chargée de
» l'attaque de front. Toutes ces dispositions s'exé-
» cutèrent avec le plus grand ensemble. Partout
» on entend battre la charge : partout on voit
» gravir les colonnes sur des hauteurs presqu'ina-
» bordables : partout enfin l'on voit déployer la
» plus grande audace et la plus grande intrépi-
» dité. L'ennemi oppose à cette attaque la plus
» vigoureuse résistance; mais enfin la baïonnette
» triomphe, et des charges de cavalerie exécutées
» à propos et avec valeur, achèvent sa défaite,
» qui bientôt se change en déroute la plus com-
» plète.

» Trois mille prisonniers, parmi lesquels se
» trouvent les trois bataillons du régiment de Jor-
» dis en entier, avec leur colonel et tous leurs offi-
» ciers, quatre drapeaux, douze pièces de canon,
» quantité de caissons d'artillerie, partie des équi-
» pages tombés à notre pouvoir, sont les tro-
» phées de cette éclatante journée. Ce combat n'a
» duré que deux heures, mais il était d'autant
» plus vif et plus sanglant pour l'ennemi. On ne

1796. » vit jamais infanterie marcher et attaquer avec
AN IV. » plus d'ordre, et jamais cavalerie ne mépriser
» davantage l'ennemi.

» La division du général Colaud, rangée en se-
» conde ligne, n'a pu être que témoin du com-
» bat ; mais l'ardeur que les troupes manifestaient
» pour en venir aux mains, était le sûr garant
» qu'elles auraient pareillement triomphé, s'il
» avait été nécessaire ou prudent de contenter
» leur désir.

» Demain, je continue ma marche, j'espère en
» annoncer le résultat par de nouveaux succès.

« *Signé* KLÉBER. »

On fit l'appel sur le champ de bataille. On remit l'état des hommes qui avaient disparu pendant l'action, et dont, pour la plupart, on ne connaissait pas le sort, ignorant s'ils étaient tués ou blessés.

Nous partîmes de suite, et bivouaquâmes sur la route.

Le 17 prairial (5 juin), nous arrivâmes à Hachenbourg, et occupâmes la plaine de Rosbach.

Le 18 (6), nous nous rendîmes sur la Lahn, à une lieue à gauche de Limbourg, où nous restâmes.

Le 27 (15), nous prîmes les armes avant le jour, pour nous porter sur Wetzlar ; nous étions devant cette ville à 8 heures du matin, par un temps fort nébuleux.

Le combat était engagé près de l'abbaye d'Altenburg, et l'ennemi présentait une défense im-

posante. Le général Lefebvre demanda, de suite, 1796.
douze hommes par compagnie, pour aller en AN IV.
tirailleurs. Je me trouvai compris dans ce nombre. Les Impériaux s'approchant, nous commençâmes aussitôt le feu, et nous les poussâmes hors du monastère, où l'on sonnait le tocsin. J'allai sur la grande route de cette abbaye à Wetzlar; un nombre immense de cavaliers ennemis s'y portaient. Nous étions environ dix fantassins réunis, qui appartenions à plusieurs corps. Nous convînmes de ne point nous quitter, et de tenir en échec la cavalerie. Je fus désigné pour commander ce peloton. Nous tirâmes beaucoup de coups de fusil. Tandis que nous étions attentifs à ce qui se passait devant nous, des grenadiers hongrois venaient à la faveur des grains, dans lesquels ils se courbaient, pour nous déborder et nous surprendre. Quand nous les aperçûmes, nous voulûmes les éviter: les blés en étaient tout remplis. Derrière nous, existait un revers de montagne, formant une excavation considérable, où mes tirailleurs se retiraient en passant par-dessus une haie. J'étais occupé des ennemis. Remarquant aussi que mes dix hommes atteignaient le ravin, je voulus, en courant, les rejoindre. La pluie, tombant en abondance, fut cause que je glissai en voulant franchir la haie; j'y restai accroché, et je faillis être lardé à coups de baïonnette par les grenadiers, et sabré par les cavaliers qui me poursuivaient. Dans ce moment, je tombai à plat ventre, en dégringolant sur la terre humide. J'é-

1796. tais couvert de boue; j'avais le visage arraché. Je
AN IV. me levai difficilement, ayant le corps tout disloqué. Je voulais suivre mes camarades; pendant le temps que je mis à me relever, ils disparurent. J'entrepris de gravir vis-à-vis, voyant que le danger était imminent. Après avoir atteint environ moitié de la butte, qui avait peut-être 30 pieds de hauteur, je fus contraint de glisser sur mes mains, n'ayant point assez de force pour me porter jusqu'en haut. J'essayai de remonter; mais les coups de fusil partaient d'une manière si multipliée, que je culbutai jusqu'en bas, sans espoir d'échapper. Je ne vis plus d'autre moyen que de me rendre. Je me tournai vers les Autrichiens qui étaient en bataille à l'endroit d'où je sortais. J'avais peut-être fait quatre pas : je distinguai un petit sentier qui conduisait, par une sinuosité, au haut du ravin du côté des Français ; je m'y précipitai ; j'eus le bonheur d'être aussitôt couvert par un roc qui me mit à l'abri. Ma botte gauche était coupée près de la semelle, par une balle. Ne cherchant qu'à rejoindre les tirailleurs, je me rappelai que mon fermier de Ratingen avait rempli mon bidon d'eau-de-vie; je la bus, en courant, sans en laisser une goutte. Cette liqueur avait tellement ranimé mes forces, que je me sentis tout-à-coup délassé et plus vigoureux qu'avant le combat. Ayant gagné le coin d'un bois, je parvins à la demi-brigade qui avait fait un mouvement. Je m'assis à terre. Je pris mon havre-sac par les coins, je jetai tout ce que j'avais de butin, ne conservant

qu'un demi-pain avec mon dictionnaire géographique. J'aperçus presqu'aussitôt, entre les pieds des arbres, grand nombre de hussards ennemis, filant dans les bois en tirailleurs, et qui allaient nous surprendre; j'en prévins mes camarades. A l'instant, une fusillade s'engagea. La journée se passa entièrement en combats plus meurtriers les uns que les autres. Le soir, les Autrichiens avaient reçu un renfort de cavalerie si considérable, que nous rétrogradâmes précipitamment à travers les forêts, sans suivre de chemin direct. Plusieurs fois, les pelotons furent obligés de se retourner pour faire feu en arrière. Les Impériaux ayant perdu notre trace, on fit halte pour donner à la troupe le temps de se rallier. 1796. AN IV.

Rapport de la bataille d'Altenburg :

Au quartier-général, à Montabaur, le 29 prairial (17 juin).

Le général en chef Jourdan au directoire exécutif.

« Citoyens directeurs,

» J'ai l'honneur de vous prévenir que ce que » j'avais prévu est arrivé : l'ennemi, après avoir » rappelé de la rive gauche du Rhin sur la rive » droite, la presque totalité de ses forces, l'ar- » chiduc ayant augmenté son armée de quelques » corps de celle de Wurmser, s'est porté sur la » Lahn, avec des forces beaucoup plus considé- » rables que celles que j'avais pu y réunir, et » profitant de l'avantage qu'il avait de pouvoir » faire son mouvement beaucoup plus promptement » que moi, il s'est élevé sur la Haute-Lahn, de

1796. » manière que lorsque j'ai voulu faire passer, le
AN IV. » 27 (15), du côté de Wetzlar, l'avant-garde, » le général Lefebvre qui la commandait, a été » attaqué par un gros corps d'armée; ce brave » général n'a pas cru devoir se retirer sans com- » battre, et il s'est engagé une affaire des plus » vives, sur laquelle je ne puis pas encore vous » donner des détails. Je vous adresserai inces- » samment le rapport de ce combat, où l'ennemi, » quoique quatre fois plus fort que le général » Lefebvre, a perdu beaucoup plus de monde » que lui. Notre perte peut s'élever à 250 ou » 300 tués, blessés ou prisonniers. Le nombre des » derniers est peu important, et nous en avons » fait un assez grand nombre. Quatre pièces de » canon sont restées au pouvoir de l'ennemi, qui » les a chargées avec une impétuosité incroyable; » mais qui ne s'en est emparé qu'après avoir es- » suyé des décharges à mitraille.

» Cet événement ne m'aurait pas empêché d'at- » taquer l'ennemi le 29 (17), comme l'armée » en avait déjà l'ordre, si je n'avais pas été ins- » truit que des forces considérables s'élevaient » sur ma gauche. Je n'ai donc pas cru devoir » compromettre le salut de l'armée, et j'ai or- » donné la retraite. Le général Kléber se retire » sur la Sieg, avec une partie de l'armée, et je » me retire sur la rive gauche du Rhin, avec » l'autre partie.

» Je me rendrai demain à Coblentz, d'où je » vous adresserai des détails, et vous ferai con-

» naître les dispositions que je ferai. Il ne m'est 1796.
» pas possible de vous écrire plus longuement AN IV.
» aujourd'hui.

» Salut et respect.

» *Signé* JOURDAN. »

La troupe harassée, se disposa néanmoins à se mettre en route (1).

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une portion de la 105me, depuis sa réunion, le 15 prairial (3 juin), jusqu'au soir de la bataille de l'abbaye d'Altenburg, le 27 (15) :

Le 16 prairial (4 juin), bataille d'Altenkirchen.

Le 17 (5), après avoir traversé Hachenbourg, on arriva dans la plaine de Rosbach.

Le 18 (6), on bivouaqua à une lieue de Limbourg, sur la rive droite de la Lahn.

Le 27 (15), on se rendit en vue de Wetzlar, proche de l'abbaye d'Altenburg, où l'on se battit toute la journée.



CHAPITRE XL.

1796. AN IV. DANS la nuit du 27 au 28 prairial (du 15 au 16 juin), rétrogradant sans relâche, nous gravissions une montagne dans un bois fourré sans route tracée, où, à chaque instant, nous étions obligés de nous arrêter par rapport à l'épaisseur des buissons. Nous nous tenions par la giberne ou par le pan de l'habit, pour ne point nous égarer dans les profondeurs de la forêt; mais la lenteur de cette marche, le profond silence qui régnait, l'incroyable fatigue de la journée, me firent sommeiller debout. Je quittai le vêtement de celui qui me précédait; quoique dormant, j'allais comme une mécanique remontée.

L'adjudant-major était arrêté, ne pouvant avancer à cause des ronces et des broussailles; je heurtai le derrière de son cheval. L'animal me donna un si violent coup de pied dans l'estomac, que je tombai à la renverse sur celui qui me suivait.

Je reçus pour secours, de la générosité d'un camarade, un verre d'eau-de-vie, que je ne bus qu'avec beaucoup de difficulté. N'étant pas

en état de suivre, à cause de la faiblesse que 1796.
j'éprouvais, un soldat prit mon fusil, l'autre AN IV.
mon havre-sac, deux autres me donnèrent le bras. On me conduisit de cette manière pendant environ une heure, jusqu'à ce que j'eusse recouvré l'usage de mes sens. Nous arrivâmes de bonne heure au camp de Limbourg, d'où nous étions partis le matin.

Le 28 prairial (16 juin), au soir, ayant continué la retraite vers Altenkirchen, nous fîmes halte dans un bois taillis, à la pointe du jour. Etant harassé de fatigue, je tombai sans pouvoir remuer. Je ne me suis jamais trouvé excédé à un tel point. Le général Lefebvre vint à passer; il me dit de me déranger. Je le priai de continuer son chemin, en lui faisant observer que, s'il m'écrasait, il me rendrait un grand service. Son cheval sauta par-dessus moi sans me toucher. J'étais alors si ennuyé de la vie, que j'aurais préféré mille fois la mort à cette existence douloureuse.

Après une heure de repos, je me levai. A peu de distance, se trouvait le cadavre d'un homme tué, étendu tout nu à terre : il avait les reins coupés par un instrument tranchant, qui ne pouvait être qu'une faux; car son corps était presque séparé en deux. Les paysans, fatigués des vexations qu'ils éprouvaient, s'étant révoltés, tombaient à l'improviste sur les Français isolés ou blessés, et en faisaient le plus de carnage qu'ils pouvaient.

1796. AN IV. Le 29 (17), la 105me continuant sa retraite, arriva à Ukerath, où elle prit position.

Le 30 (18), le 1er bataillon du corps fit un mouvement; il fut détaché sur la gauche de l'armée.

Le 1er messidor (19 juin), avant la pointe du jour, par un très-beau temps, on commença une attaque considérable. Une grande bravoure était déployée par les troupes des deux partis. Cependant la chance des armes fut contraire à la 105me, qui jusqu'alors avait été heureuse. Le bataillon séparé, s'étant bien défendu, fut presqu'entièrement détruit. On fit partir le 2me, qui éprouva le même sort et perdit son drapeau.

Il y eut un grand nombre de tués et de blessés; la plus forte portion resta prisonnière. Le 3me, où j'étais, n'avait presque pas donné dans cette affaire. Il demeura en observation à l'entrée d'une gorge où l'ennemi ne vint pas l'attaquer. Etant sur une éminence, il vit, avec douleur, tous les malheurs réservés à la plus forte partie de la demi-brigade. Il n'était aucun de nous qui n'eût sacrifié sa vie, pour sauver celle de nos infortunés camarades; mais la distance, la position, l'ordre de ne pas bouger que nous avions reçu, tout s'y opposait.

Copie de la correspondance que le général Kléber adressa au général en chef Jourdan, pendant cette fatale journée:

Au camp d'Ukerath, le 1er messidor (19 juin). 1796.

AN IV.

« Il est huit heures du matin, et je suis for-
» tement attaqué sur mon front ; si tu occupes
» encore les plaines de Neuwied, et que tu n'aies
» pas à craindre d'être tourné par Dierdorf,
» je doute qu'ils osent tenter un coup de vive
» force. Je saurai, ce soir, si tu t'es retiré
» ou non, et, dans ce dernier cas, je serai forcé
» de me retirer cette nuit derrière la Sieg, où
» je tiendrai encore tant que je pourrai, et jus-
» qu'à ce que je sois menacé sur nos flancs.

» Je ne puis t'en dire davantage; l'avant-garde
» en est aux mains.

» *Signé* KLÉBER. »

Sur le champ de bataille, en avant d'Ukerath, le 1er messidor (19 juin).

« Je te préviens, mon cher camarade, que
» l'ennemi est venu à deux heures du matin,
» pour attaquer dans la position que j'occupais,
» avec une vivacité qui ne m'a pas permis de
» lui refuser la bataille. J'ai donc promptement
» pris toutes les mesures pour le devancer, et
» me procurer l'avantage de l'offensive. Tandis
» que l'artillerie se canonnait de part et d'autre,
» j'ai vite disposé trois colonnes; j'ai donné le
» commandement de celle de gauche au général
» Leval, celui de la droite au général Bastoul;
» je me suis réservé de conduire celle du centre.
» Le général Richepanse, secondé de l'adjudant-
» général Ney, étaient à la tête de la cavale-

1796. » rie ; j'avais chargé le général Colaud de ma
AN IV. » réserve, de manière à protéger efficacement » ma retraite. Mon attaque a été brusque, l'en- » nemi en désordre m'a abandonné les hauteurs » où il voulait s'établir, et une pièce de 7, qu'il » avait renversée. Bientôt des troupes fraîches » se sont avancées, leur cavalerie s'est alors » ralliée, et se portant sur notre droite et sur » notre gauche, j'ai cru prudent de ne pas m'a- » vancer davantage, j'ai ordonné la retraite. » L'ennemi se portait sur moi avec des troupes » que les rapports les plus modérés font monter » à 40,000 hommes ; les bataillons de grenadiers » hongrois, toute l'élite de leur infanterie et la » colonne qui avait débouché sur Wetzlar, ren- » forçaient l'armée du prince de Wurtemberg : » sa cavalerie était innombrable. Les troupes » sous mes ordres ont fait des prodiges de va- » leur ; elles en ont imposé par leur contenance » fière, puisqu'on me laisse tranquille dans la » position que j'occupais, et où il m'a paru » sage de revenir.

» Je ne puis te dissimuler que j'ai perdu » du monde, et beaucoup ; je te donnerai de » plus grands détails au premier instant de » repos. Tu sens déjà la nécessité d'un renfort » considérable, pour tenir à Dusseldorf : la ca- » valerie que je t'ai renvoyée, ne peut me servir » dans un pays trop coupé pour les manœuvres » qu'elle est habituée de faire : si tu veux m'en » donner, que ce soit de la légère ; mais tâche

» de me faire filer une division. Les forces que 1796.
» j'ai en tête consistent, d'après les déserteurs, AN IV.
» en plus de 40 bataillons et une cavalerie de
» toutes couleurs, mais innombrable. J'espère
» que tu en auras moins en face de toi, et que
» tu pourras acquiescer à ma demande. Je n'ai
» jamais été plus content des troupes; leur in-
» trépidité, leur sang-froid et leur audace n'ont
» jamais été plus grands.

» Conformément à ton instruction, je me re-
» tire dans les lignes; ma retraite se fera dans
» le meilleur ordre; j'attends le renfort que je
» demande. Je te le répète, j'ai perdu beau-
» coup de monde, quoique j'aie conservé ma
» position : la perte de l'ennemi est, en propor-
» tion de son nombre, également très-forte;
» aussi paraît-il disposé à se tenir tranquille.

» A la nuit close je chemine, et sous peu
» je serai à Dusseldorf, d'où je t'écrirai.

» *Signé* KLÉBER. »

« *P. S.* Quoique j'aie fait avancer notre ar-
» tillerie légère, à portée de pistolet de l'en-
» nemi, je n'ai rien perdu; plusieurs pièces
» ont été démontées, mais ramenées au camp.
» La bataille a fini à 3 heures après midi. »

Voici l'extrait de ce que disent les Victoires et Conquêtes de la bataille d'Ukerath (1).

» Dans la nuit du 29 prairial (17 juin),

(1) Tome 6, page 42, ligne 30, jusqu'à la page 44, ligne 31.

1796. AN IV. » le général Kléber avait marché vers Freilengen, et il avait pris une position à cheval » sur la route d'Altenkirchen, s'étendant jus» qu'à la Sieg. Il avait ensuite dirigé sur » Hachenbourg les troupes de la division Co» laud, détachées le 28 (16) à Emerischain, » et la brigade du général Soult; et le soir il » avait pris position à Ukerath. D'après les ins» tructions du général Jourdan, Kléber n'avait » point de motif pour s'arrêter à Ukerath, » puisqu'il ne s'était point aperçu que l'archi» duc fît un mouvement rétrograde sur Mayence. » Cependant, au lieu de continuer sa retraite » sur Dusseldorf, ce général eut l'imprudence » de passer la nuit du 30 au 1er (du 18 au 19) » à Ukerath.

» Le 1er messidor (19 juin), au matin, le » général Kray s'avança, avec l'avant-garde » autrichienne, forte de 11,000 hommes, sur les » avant-postes de Kléber, et les repoussa » jusqu'à la position principale. Le général Klé» ber se voyant assailli, jugea sagement qu'il » convenait de combattre avec assurance, autant » pour inspirer de la confiance à ses troupes, » qu'une retraite précipitée aurait pu ébranler, » que pour en imposer à l'ennemi. Il fit donc » avancer son artillerie pour engager une forte » canonnade, pendant qu'il formerait son corps » d'armée; le général Leval reçut l'ordre de se » porter de suite sur le flanc droit du général » Kray, et les brigades des généraux Lorge et

» Bastoul durent attaquer la gauche; Kléber se 1796.
» réserva le commandement d'une colonne qui AN IV.
» formait le centre de sa ligne. Le général Colaud, avec une partie de sa division, restait en intermédiaire pour soutenir l'attaque de front, ou celle des deux autres colonnes au besoin. Le général Richepanse et l'adjudant-général Ney étaient à la tête de la cavalerie.

» La première attaque répondit aux espérances du général Kléber. L'artillerie française fit taire celle des Autrichiens. Richepanse et Ney culbutèrent les escadrons ennemis. Les colonnes d'infanterie balayèrent le terrain coupé que le général Kray avait gagné le matin, et forcèrent les Autrichiens à se retirer en désordre. Le général Kléber s'avança lui-même à la tête d'un bataillon de grenadiers et d'une demi-brigade, marchant sur les deux côtés de la route. Arrivés devant Kirchrup, les Français trouvèrent ce village fortement occupé, et l'infanterie avantageusement postée, avec du canon, sur les hauteurs en arrière. Il s'engagea une canonnade assez vive. Vers midi, la cavalerie, commandée par Richepanse et Ney, essaya une charge dans laquelle les escadrons autrichiens furent repoussés; mais l'infanterie, par son feu nourri, éloigna les escadrons français. Dans ce moment, la colonne du général Bastoul attaquait la gauche de l'ennemi avec vigueur et la forçait de céder.

1796. AN IV. » Alors le général Kray abandonna le village » de Kirchrup, et réunit toute son infanterie » sur les hauteurs, en arrière de ce village.

» La troupe que dirigeait personnellement » Kléber, gravit les hauteurs sous le feu de » l'artillerie, pendant que celles des généraux » Leval et Bastoul essayaient de les aborder, » chacune de leur côté. Mais les Français trou- » vèrent sur ce champ de bataille une résis- » tance digne d'eux. Le général Milius, avec » quatre bataillons de grenadiers, s'avança à la » baïonnette sur le centre des troupes répu- » blicaines. Il s'engagea dans cette occasion une » mêlée terrible et opiniâtre, dont on trouve » peu d'exemples dans les annales militaires. » Mais enfin les Français furent repoussés avec » perte d'un drapeau, et poursuivis par la ca- » valerie autrichienne, qui tomba en flanc sur » les escadrons de Richepanse, et les força à » la retraite.

» Le général Kléber se retrancha dans les po- » sitions qu'il occupait avant le combat. L'in- » fanterie s'y défendit vaillamment jusqu'à la » nuit, pendant laquelle la retraite continua jus- » que derrière la Sieg (1). »

Le 1er messidor (19 juin), au soir, nous nous retirâmes sur la Sieg, comme n'ayant pas

(1) Les jeunes gens de Dameri blessés dans ce combat, furent Aton David et Huard Pierre. Les prisonniers étaient : Dubois Charles, Filaine, Lépée Narcisse, Prévôtot et Renard.

souffert dans la journée, pour défendre le pont 1796.
de Siegbourg. Quand les débris de la division AN IV.
furent passés, l'ennemi ne nous fatiguant pas, nous nous mîmes en route.

Le 2 (20), nous marchâmes sans être inquiétés jusque sur la Wupper.

Le 3 (21), nous bivouaquâmes à Oppladen.

Le 4 (22), enfin nous arrivâmes au camp retranché devant Dusseldorf. On profita du repos que laissa l'ennemi, pour réorganiser le corps.

Le général Lefebvre vint au bivouac passer la revue de la demi-brigade. Il appela en avant du corps, ceux qui dans cette campagne s'étaient distingués. Il prononça un discours analogue à la circonstance, afin d'encourager, de stimuler chaque individu. Il fit battre un ban, d'après lequel il reçut lui-même chacun dans le grade qu'il avait mérité. Je fus nommé fourrier à la 7me du 3me bataillon, en récompense des 14 prisonniers que j'avais faits, le 14 prairial (2 juin) dernier. Elle était commandée par le citoyen Rodhain, capitaine; le lieutenant s'appelait A[illegible]iaut, et le sergent-major se nommait Paris.

Le lendemain de ma réception dans cette compagnie, composée pour la majeure partie de vieux militaires du régiment de Navarre, je fêtai les sous-officiers; je les régalai, après la soupe, de verres d'eau-de-vie, chez le vivandier où nous bûmes à discrétion, sans cependant faire d'excès.

1796. Voici le rapport de cette retraite :

AN IV. Bonn, le 6 messidor (24 juin).

« La prise des anciennes lignes françaises de-
» vant Mayence, par l'armée du Rhin et Mo-
» selle, se confirme de toutes parts. Les nou-
» veaux mouvements qu'on fait faire aux troupes
» en sont même une suite évidente.

» Les divisions de Championnet et de Ber-
» nadotte vont se porter sur Dusseldorf, et se
» réunir à l'aile droite, commandée par Kléber.
» Les autres divisions qui sont encore dans le
» Hundsruch, descendront progressivement,
» tandis que l'aile gauche de l'armée du Rhin
» et Moselle les remplaceront dans leurs an-
» ciennes positions (1).

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une portion de la 105me, depuis la bataille d'Altenburg, le 27 prairial (15 juin), jusqu'à son retour au camp de Dusseldorf, le 4 messidor (22 juin) :

Dans la nuit du 27 au 28 prairial (15 au 16 juin), on battit en retraite pour retourner au bivouac proche de Limbourg.

Le 28 (16) au soir, on rétrograda sur Altenkirchen.

Le 29 (17), on prit position dans la plaine d'Ukerath.

Le 30 (18), la demi-brigade, détachée par bataillons, fit un mouvement.

Le 1er messidor (19), on se battit à Ukerath. Défaite des 1er et 2me bataillons de la 105me. Captivité du commandant Augros, chef du second. Les débris du corps gardèrent le pont de Siegbourg.

Le 2 (20), on continua la retraite.

Le 3 (21), on se dirigea en arrière sur Oppladen.

Le 4 (22), on arriva dans les retranchements tracés devant la ville principale de l'électeur palatin.

CHAPITRE XLI.

Le 11 messidor (29 juin), la division partit de Dusseldorf pour se rendre à Oppladen. 1796. AN IV.

Le 12 (30), elle se dirigea sur Mulheim.

Le 13 (1er juillet), la 103me ayant été détachée sur l'extrême gauche de l'armée, passa par Siegen. Partie du 3me bataillon fut employée au parc d'artillerie.

Voici le rapport de la marche, en avant de l'armée :

Au quartier-général, à Neuwied, le 14 messidor (2 juillet).

Jourdan, général en chef de l'armée de Sambre et Meuse, au directoire exécutif.

« Citoyens directeurs,

» J'ai l'honneur de vous prévenir que le corps
» d'armée aux ordres du général Kléber, est parti
» le 10 (28) de Dusseldorf. La division aux or-
» dres du général Grenier, a passé le Rhin à Co-
» logne, et s'est réunie aux troupes commandées
» par le général Kléber. Ce corps est arrivé le 12
» (30) sur la Sieg ; l'ennemi avait environ douze
» cents hommes de troupes légères, sur la rive
» gauche de cette rivière. L'adjudant-général Ney
» attaqua avec son impétuosité ordinaire : indé-
» pendamment d'un assez bon nombre d'hommes

1796. AN IV.

» tués et blessés, nous avons fait une soixantaine
» de prisonniers montés. Le 10me régiment de
» chasseurs a donné, dans cette action, les plus
» grandes preuves de valeur, et a mis la plus
» grande célérité et la plus grande précision dans
» ses mouvements. Le général Kléber a séjourné
» le 13 (1er juillet), sur la rive gauche de la
» Sieg, afin d'attendre des vivres et donner le
» temps au général Lefebvre, qui a marché sur la
» Sieg, d'arriver à sa hauteur. Ce corps d'ar-
» mée doit s'être porté aujourd'hui en avant
» d'Ukerath. »

Le 14 (2), les troupes détachées de la demi-brigade explorèrent toujours la gauche de la route de Dillembourg.

Le 15 (3), elles marchèrent dans la même direction, afin de déborder la droite de l'armée autrichienne qui était aux prises avec les Français; mais elles n'atteignirent pas l'ennemi (1).

Le 16 (4), les bataillons détachés parcoururent un pays boisé, coupé de montagnes, sans rencontrer le moindre obstacle.

(1) On aperçut pour la première fois, parmi les troupes impériales que les républicains de la division du général Lefebvre avaient à combattre, des compagnies entières portant des fusils à vent, qui pouvaient tirer 12 coups, même plus, sans être rechargés. Cette manière de guerroyer était funeste pour les attaques de nuit. Quelques troupes françaises furent surprises; mais elles firent un grand carnage de ceux des ennemis qui tombèrent en leur pouvoir. On se plaignit amèrement de ce nouveau genre d'armes, que l'on ne revit plus par la suite.

Rapport de l'attaque de Wildendorf : 1796.

Siegen, le 16 messidor (4 juillet). AN IV.

« Le général Lefebvre s'est dirigé sur Siegen, » d'après les ordres du général Kléber. Ayant at- » taqué le 16 (4), à Wildendorf, la droite de » l'ennemi, l'avait mis en déroute, lui avait fait » 600 prisonniers. »

Le 17 (5), les troupes principales de la 105me se transportèrent dans les environs, et à gauche d'Herborn.

Le 18 (6), elles prirent, dans le jour, différentes positions. Le soir, elles marchèrent par une grande obscurité, un temps pluvieux; elles arrivèrent dans un endroit où l'on fit halte : il était minuit.

Le 19 (7), nous nous mîmes en route à deux heures du matin, avant le jour, pour Giessen. On laissa, dans cette ville, la 8me compagnie du 2me bataillon de la demi-brigade, pour y tenir garnison pendant que l'armée allait se porter en avant. A cette époque, toutes les divisions étaient réunies sur la Lahn, en présence des Autrichiens.

Le 20 (8), on passa cette rivière sans difficulté. L'armée républicaine attaqua l'ennemi. La division à laquelle les troupes détachées de la 105me se réunirent, se dirigea à gauche de Butzbach.

Le 21 (9), on se battit à Ober-Merle et Nider-Merle. L'action fut vive. Ces deux villages, pris et repris, furent livrés à toutes les horreurs de la guerre.

1796. AN IV. La demi-brigade, placée sur un monticule, fut spectatrice de ce combat. Quelques charges de cavalerie ennemie avaient tellement enflammé notre ardeur, que nous brûlions d'aller nous joindre à nos camarades.

Le 22 (10), on se battit à Ockstadt, Joannesberg et dans Fridberg. Les corps engagés, résistaient à des forces étrangères considérables, et commençaient à fléchir. Le général Lefebvre arriva avec ses troupes, fit reprendre courage aux Français qui se retiraient sur Ober et Nider-Merle.

Le 23 (11), la division séjourna pour se reposer de ses fatigues.

Le 24 (12), elle s'approcha du Mein.

Le 25 (13), le détachement laissé au parc rejoignit la 105me demi-brigade. Nous nous rendîmes près de Francfort. L'armée se trouva réunie en partie devant cette place. Les dispositions ne tardèrent pas à être faites pour la prendre d'assaut. Les échelles furent apportées et rassemblées dans la plaine. Dès le 24 (12), les troupes légères de l'avant-garde du général Lefebvre se jetèrent dans les jardins, les maisons de plaisance qui entouraient cette forteresse. L'artillerie française et celle autrichienne s'engagèrent de part et d'autre.

Le général Kléber envoya aux magistrats la sommation suivante :

« Le sort de votre ville, Messieurs, est entre » vos mains ; si, au coucher du soleil, les troupes » que je commande n'en trouvent pas les portes

» ouvertes, toutes mes dispositions sont prises 1796.
» pour la réduire en cendres. » AN IV.

La réponse n'ayant pas eu lieu, on bombarda cette grande cité depuis minuit jusqu'à 5 heures du matin. Les troupes républicaines désiraient l'assaut, pour venger la mort de leurs frères d'armes de l'armée de Custine, qui, le 2 décembre 1792, avaient été assassinés par les habitants. D'une autre part, l'armée de Sambre et Meuse était dénuée de vêtements, privée de vivres, payée avec des mandats territoriaux qui n'avaient pas cours dans le pays, ce qui faisait beaucoup murmurer.

Le 28 (16), les Français prirent possession de cette capitale.

Voici le rapport fait à ce sujet :

Francfort, le 29 messidor (17 juillet).

Extrait d'une lettre du général de division Ernouf, chef de l'état-major général de l'armée de Sambre et Meuse, au général en chef Jourdan,

« Nous sommes entrés hier dans Francfort, » mon cher général. J'ai poussé une reconnais- » sance, l'après-midi, à deux lieues dans la fo- » rêt d'Aschaffenbourg, en sortant par Saxchau- » sen. Je n'ai rencontré que cinq déserteurs, qui » m'ont assuré qu'un gros corps de l'armée se » retirait sur cette place. J'ai trouvé dans la forêt, » un dépôt de 450 tonneaux de farine et 2,000 » sacs d'avoine, gardé par un détachement autri- » chien que j'ai ramené avec moi.

« *Signé* Ernouf. »

1796. AN IV. L'armée se disposa donc à se mettre en route, pour poursuivre ses conquêtes (1).

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une portion de la 105me, depuis l'arrivée au camp, le 4 messidor (22 juin), jusqu'à la reddition de la capitale de la Franconie, le 28 messidor (16 juillet).

Le 11 messidor (29 juin), partant de Dusseldorf, on se rendit à Oppladen.

Le 12 (30), proche Mulheim.

Le 13 (1er juillet, sur la gauche de Siegbourg, lieu-dit Valpreux. Depuis cet instant, la partie du corps dont il est question, resta au parc d'artillerie.

Le 14 (2), on prit position sur une haute montagne, où il y eut un engagement avec l'ennemi.

Le 15 (3), on fit séjour.

Le 16 (4), on se rendit près de Siegen, à des forges à fer.

Le 17 (5), on s'arrêta derrière une grande forêt; l'on y fit 600 prisonniers.

Le 18 (6), on partit de la position, et on marcha dans la direction de Dillembourg.

Le 19 (7), on se transporta sur la route d'Herborn.

Le 20 (8), le parc resta à côté de cette place, jusqu'au 21 (9), tandis que la division se dirigea sur Wetzlar.

Le 22 (10), il traversa le pont de Giessen.

Le 23 (11), il alla à Butzbach.

Le 24 (12), à Fridberg.

Le 25 (13), l'escorte du parc rejoignit le corps qui s'approcha de Wilstadt.

Le 26 (14), cheminant dans la direction de Wilbel, la 105me se trouva en vue de Francfort.

Le 27 (15), cette troupe fit un mouvement.

Le 28 (16), elle arriva proche du Mein, en face de Filbach. A cette époque, il y eut une suspension d'armes de 12 heures, à la suite de laquelle se rendit la ville où se tiennent les diètes de la Confédération germanique, et les Français en prirent possession.

CHAPITRE XLII.

Le 29 messidor (17 juillet), l'avant-garde 1796.
partit d'auprès de Francfort, traversa Hanau, AN IV.
se rendit sur la Kinzig ; de là elle se dirigea vers Gemunden.

Le pays que la division parcourait était difficile, et les chemins se trouvaient horribles ; la chaleur excessive incommodait d'ailleurs beaucoup les troupes.

A cette époque, la 105me comptait à l'effectif présent, 1,849 militaires et 39 canonniers, ce qui formait un total de 1,888 hommes.

Pendant la route, la demi-brigade bivouaqua dans la position à mi-côte d'une montagne. Elle eut, la nuit, à supporter les effets d'un orage affreux. La pluie tomba en si grande quantité, qu'elle rompit la digue d'un étang qui était au-dessus de nous, sans commettre d'autres dégâts que de nous mouiller : il pouvait être une heure du matin. Le tonnerre, en tombant, tua un cheval de l'artillerie attachée au 3me bataillon du corps.

Le 30 (18), on eut séjour.

Le 4 thermidor (22 juillet), la division ar-

1796. riva à Gemunden, où il y eut un engage-
AN IV. ment.

Le 5 (23), elle continua d'avancer par Arnstein sur Schweinfurt.

Je fus frappé de l'habillement des femmes de cette dernière ville; elles portaient des manteaux bleus galonnés, des espèces de bonnets de velours noir, relevés en manière de schakos à la hussarde.

Voici le rapport de la prise de cette place:

Au quartier-général, à Francfort, le 7 thermidor (25 juillet).

Le général Ernouf au général en chef Jourdan.

« Schweinfurt a été enlevé le 4 (22). Il paraît, d'après différents avis que j'ai reçus » d'Heidelberg, que l'ennemi a quitté la position qu'il tenait à Heilbronn.

» J'apprends à l'instant que l'archiduc, qui » s'était retiré sur Bamberg, marche du côté » de Donawerth, et le corps de Wartensleben » sur Egra.

» *Signé* ERNOUF. »

Le 6 (24), on opéra un mouvement dans la direction de Lauringen.

Extrait d'une dépêche du directoire exécutif, au général en chef.

Paris, le 13 thermidor (31 juillet).

« .... Si vous parvenez sur la Rednitz, sans » rencontrer l'Autrichien, ou si votre arrivée » sur les bords de cette rivière le force à se » replier soudainement sur le Danube, vous ne

» devez point hésiter, citoyen général, de marcher sur-le-champ sur Ratisbonne, et nous vous autorisons même à vous avancer jusqu'à Passau, dans le cas où les circonstances et la déroute de l'ennemi vous permettraient de le faire ; mais dans cette hypothèse, comme dans celle que nous avons établie plus haut, l'intention du directoire est qu'un corps d'observation suffisant, détaché de votre armée, surveille la Bohême, et y lance même quelques partis, pour y lever des contributions. 1796. AN IV.

» Nous présumons au surplus que l'ennemi, extrêmement faible, et qui se trouve dans l'impuissance absolue de résister aux deux armées républicaines, aura réuni toutes ses forces vers le Danube. Nous espérons que l'armée de Sambre et Meuse et celle du Rhin et Moselle agiront simultanément, pour le mettre dans une déroute totale. Elles sont toutefois assez fortes l'une et l'autre, pour l'attaquer séparément et lui livrer bataille ; et comme rien n'est plus pernicieux à la guerre que la lenteur, nous pensons que celle des deux armées qui le rencontrera la première, ne doit point hésiter à l'attaquer et à profiter de sa défaite.

» *Signé* LARÉVEILLÈRE-LÉPEAUX, président. »

Un individu du bataillon, accusé d'avoir pillé beaucoup de pièces d'or et de bijoux, fut dénoncé. Le citoyen Cardon nomma un sergent avec moi, pour dresser l'inventaire des objets

1796. précieux qui seraient saisis sur cet homme. Il
AN IV. avait été mis à la garde du camp. Malgré les recherches les plus exactes, nous ne trouvâmes qu'une montre d'or enrichie de diamants, avec quelques risdales. Le tout fut remis au chef de brigade, ainsi que le procès-verbal signé du sous-officier et de moi. Le prévenu parvint ensuite à obtenir sa liberté.

Le 15 thermidor (2 août), le général en chef étant tombé malade, remit le commandement au général Kléber.

Le 16 (3), nous allâmes auprès de Kœnigshofen, qui était un château-fort sur une éminence, garni d'artillerie : cette petite place capitula sans coup férir.

Dans les riches contrées de la Franconie que nous parcourions, il y avait une grande abondance de vivres. Les distributions se faisaient régulièrement. On voulut rétablir la discipline et empêcher le pillage. Aussitôt que les troupes avaient pris position, les militaires s'éparpillaient en grand nombre dans les campagnes ; ces maraudeurs y portaient la désolation, y commettaient toutes sortes de rapines sous prétexte de se procurer des subsistances. Si l'ennemi fût venu attaquer le camp dans ce moment, il l'eût trouvé presque sans défense, ce qui pouvait compromettre le salut de la division.

Le général fit arrèter un homme chargé d'objets qu'il avait volés ; un conseil de guerre

fut tenu, et l'accusé condamné à être fusillé. 1796.
A la nuit on réunit les troupes; le patient es- AN IV.
corté arriva entouré de militaires portant des torches allumées : il se mit à genoux; on lui banda la vue. Le peloton désigné reçut le signal; le condamné fut frappé à mort.

Un officier supérieur prononça un discours à ce sujet, aussitôt après l'exécution du jugement. Cet appareil lugubre, la force de l'organe de l'orateur, l'énergie de ses idées, firent une impression profonde sur tous les assistants.

Quelques jours après, les vivres manquant de nouveau, on fut obligé de laisser recommencer le même genre de vie. Les officiers, les sous-officiers, dans cette circonstance, montraient un courage stoïque; sans la générosité des soldats, plusieurs seraient morts d'inanition. Mais en nourrissant leurs chefs, ils se sentaient autorisés à se livrer au désordre.

En continuant notre route, nous arrivâmes à Bamberg, capitale de l'évêché du même nom.

Voici le rapport qui en a été fait :

« Le général de division Ernouf écrit, en » date du 18 thermidor (5 août), que le 16 (3) » du courant, toutes les avant-gardes des divi- » sions de l'armée de Sambre et Meuse ont » combattu, excepté celle du général Lefebvre. » Partout la victoire a été fidèle à nos braves » guerriers. L'adjudant-général Ney a eu une » affaire éclatante, dont le succès est dû à la » valeur et à la prudence de cet intrépide offi-

1796. » cier. Le 6me régiment de chasseurs a pris,
AN IV. » dans une charge, plus de 100 chevaux; 14
» bateaux chargés de blé ou farine sont tombés
» en notre pouvoir. La suite de cette brillante
» journée a été la reddition de Bamberg; les
» magistrats ont ouvert les portes à la division
» qui s'est présentée sous ses murs : ainsi nous
» voilà maîtres du Haut-Mein et de la Red-
» nitz. »

Autre rapport daté du même jour :

« Depuis deux mois de marche et de victoires, l'armée de Sambre et Meuse a pris à l'ennemi 622 pièces de canon, dont 57 de campagne et 565 de siége, 4,000 fusils, des drapeaux à foison, et pour 2,000,000 d'effets ou subsistances, et 9,000,000 d'ornements et trésors des pays de Mayence, Trèves et Cologne, qui remontaient le Mein. ».

Le 19 thermidor (6 août), après avoir dépassé Bamberg, il y eut aux villages de Strullendorf et d'Hirschaid, un combat en avant d'un bois, dans une plaine, où le brave chef de brigade Doré, du 8me de cuirassiers, perdit la vie.

Nous continuâmes notre route du côté de la ville ci-après désignée, qui fut prise par les Français à la suite d'une capitulation.

Voici le rapport qui en a été fait :

Forcheim, le 21 thermidor (8 août).

« Nous sommes maîtres de la place de Forcheim, dont le commandant a capitulé aussitôt

» après l'éloignement des troupes impériales. 1796.
» Nous y avons trouvé 70 bouches à feu. Nous AN IV.
» sommes aujourd'hui au-delà de la rivière de
» Rednitz et de la rivière d'Aich ; l'ennemi se
» retire en grande hâte sur Nuremberg. »

Le même jour, le général en chef rétabli, vint reprendre le commandement, et le général Kléber qui se trouvait indisposé, se retira sur les derrières de l'armée pour se faire soigner.

Le 22 (9), l'avant-garde du général Lefebvre poussa jusqu'à Herolzberg et Neuhof.

Le 23 (10), on occupa Neuhof et Bullac.

Le 24 (11), on se transporta à Loch.

Le même jour, la place de Rottenberg se rendit au général Ney.

Voici le rapport qui en a été fait :

Au quartier-général, à Lauff, le 25 thermidor (12 août).

Le commissaire du Gouvernement, près l'armée de Sambre et Meuse, au directoire exécutif.

« Citoyens directeurs,

» Les Autrichiens ont abandonné la position
» qu'ils occupaient entre Lauff et Rottenberg.
» Ils ont même évacué le fort de Rottenberg,
» dont la garnison, composée de 75 hommes de
» troupes bavaroises, s'est rendue à la première
» sommation. On a trouvé dans ce fort quarante
» bouches à feu et quelques munitions de
» guerre. »

Les 25 et 26 (12 et 13), les divisions des généraux Lefebvre et Colaud, qui étaient réu-

1796. nies, campèrent à droite et à gauche d'Hersbruck, à cheval sur la rivière de Pegnitz.
AN IV.

Extrait de l'ordre du général en chef Jourdan, daté de Lauff, le 26 thermidor (13 août).

« Le général Lefebvre partira demain à quatre » heures du matin, se dirigera sur Siglizberg, » en laissant Rottenberg à sa droite, et pren» dra position sur la Pegnitz, sa droite, dans la » direction d'Alfatter, appuyée, autant que pos» sible, à la gauche de la division Colaud, et sa » gauche, dans la direction de Siglizberg. Il » poussera son avant-garde sur la rive gauche de » la Pegnitz le plus avant possible, et dans la » direction de Sulzbach; jettera quelques flan» queurs sur Velden, et se procurera des ren» seignements sur les chemins qui aboutissent » de sa position à Sulzbach, sans suivre la grande » route. Il prendra pareillement des renseigne» ments sur la position de l'ennemi, et poussera » des reconnaissances le plus près possible de » Sulzbach. »

Extrait de l'ordre du général en chef Jourdan, daté de Hersbruck, le 29 thermidor (16 août).

« Le général Lefebvre levera son camp de» main matin à trois heures; il dirigera sa ca» valerie et son infanterie, par le chemin le » plus court, sur Holenstein, où il prendra po» sition à cheval sur celui qui conduit de Vel» den à Sulzbach. En même temps que le général » Lefebvre fera ce mouvement, son avant-garde

» s'emparera de Neukirchen. Il jettera un corps 1796.
» de troupes légères sur Wilseck ; il dirigera AN IV.
» son artillerie, ses munitions et ses équipages
» sur Velden, et de là sur le camp qu'il occu-
» pera. Il prendra des renseignements sur les
» chemins par lesquels il pourrait se retirer,
» en cas d'événements malheureux, sur Græ-
» fenberg, et sur ceux par lesquels il pourra
» marcher après-demain sur Sulzbach, pour y
» attaquer l'ennemi. »

Le 30 thermidor (17 août), on se battit en avant de Sulzbach. La nuit mit fin au combat.

Il exista, long-temps après, une fusillade entre les avant-postes. Nous remplacions les troupes qui avaient agi pour appuyer leurs mouvements.

La 105me était sur une hauteur. Nous jouîmes du plaisir de voir tirer des coups de fusil la nuit, dont la clarté produisait un bel effet. Le bruit se répétait par l'écho dans mille endroits différents.

Voici le rapport de cette bataille :

Marche jusqu'au bord de la Nab, le 3 fructidor (20 août).

« L'armée de Sambre et Meuse va toujours en
» avant, et l'ennemi toujours résistant, finit tou-
» jours par la retraite. Le 30 thermidor (17 août),
» le général a emporté, à la baïonnette, un bois
» situé à deux lieues de Sulzbach, et qui borde
» la route ; de grandes forces, commandées par
» le prince de Hohenlohe, y étaient rassemblées

1796. » et soutenues d'une formidable artillerie. Le feu
AN IV. » a été terrible ; mais la baïonnette française a » dispersé les forces ennemies. Le prince de » Hohenlohe n'a dû son salut qu'à la vitesse de » son cheval.

» L'ennemi s'est rallié près de Sulzbach. Là, » nouveau combat ; l'ennemi avait pris position » sur un rocher, d'où il a été chassé. La valeur » a été signalée de part et d'autre. Le champ de » bataille est resté aux troupes françaises, à onze » heures du soir. Klein, d'un autre côté, en a » chassé l'ennemi sur les hauteurs d'Angsberg.

» Le lendemain, la division du général Grenier » s'est portée sur Ambert, en a chassé l'ennemi, » et l'a forcé de repasser la Vils.

» Il paraît certain que l'ennemi s'est retiré » derrière la Nab, et que ses équipages prennent » la route d'Egra.

» Le 3 fructidor (20 août), la même armée » a fait un mouvement en avant.

» Elle a rencontré nouvelle et forte résistance » de la part de l'ennemi, qui occupait une po- » sition avantageuse sur les hauteurs. La baïon- » nette l'en a encore chassé à 9 heures du soir, » et les troupes françaises ont bivouaqué sur le » champ de bataille. »

Le 1er fructidor (18 août), on s'avança sur la Vils.

Le 2 (19), on eut séjour.

Le 3 (20), la division se rendit à Amberg : elle se porta par Hirchau sur la Nab, en face

de Wernberg, et campa près de Nabburg, où elle arriva le même jour. 1796. AN IV.

Le quartier-général s'était fixé dans cette dernière ville (1).

Le feu ayant pris à quelques maisons, on envoya des détachements des corps, par corvée, qui parvinrent à l'éteindre.

(1) L'armée de Sambre et Meuse, devant se réunir à celle du Rhin, et s'étant approchée de Ratisbonne, reçut improprement le nom d'armée du Danube, qu'elle ne porta qu'un instant, sans qu'il y eût de décret rendu à cet égard.



CHAPITRE XLIII.

1796. AN IV. Le 6 fructidor (23 août), dans la nuit, nous entendîmes une vive canonnade au centre de l'armée; nous vîmes l'horizon rempli de feux. Le matin, nous commençâmes la retraite.

Extrait de l'ordre du général en chef Jourdan, du 6 fructidor (23 août).

« Le général Lefebvre se mettra en marche ce » soir à dix heures, et viendra prendre position » en arrière de Hirchau, de manière à couvrir » Sulzbach et Hambach; il laissera en arrière, » des troupes légères qui n'abandonneront Nab- » burg, Pereimt et Vernberg qu'à la pointe du » jour, et se retireront ensuite sur la division, » après avoir reconnu les mouvements de l'en- » nemi. Il placera sur son front une avant-garde, » de manière à être prévenu de tout ce qui pourra » déboucher de Nabburg, Pereimt et Vernberg, » pour aller à sa rencontre, et à pouvoir se lier » avec l'avant-garde du général Colaud, qui res- » tera sur les hauteurs en avant d'Amberg. »

Le 7 (24), la division se retira de la Nab, prit position entre Hirchau et Sulzbach.

Le général Kléber se trouvant rétabli, arriva

ce jour-là, et prit le commandement des divisions des généraux Colaud et Lefebvre. 1796. AN IV.

Voici le rapport qui a été fait de la retraite :

Le général Jourdan écrit de son quartier-général, le 7 fructidor (24), au directoire exécutif, la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous prévenir que le prince » Charles est venu, avec un corps de 25,000 » hommes, se réunir au général Wartensleben, » et a attaqué, le 5 (22), le général Bernadotte » qui était à Teining, en avant de Neumarck, » pour couvrir mes communications, tandis que, » suivant vos ordres, je suivais l'armée du géné- » ral Wartensleben, sans avoir pu le forcer à re- » cevoir bataille. Le général Bernadotte donna, » dans cette circonstance, de nouvelles preuves » de talents et de courage, et les troupes sous ses » ordres combattirent avec la plus grande intré- » pidité; mais il fallut céder au nombre, et ce » général fut obligé de se retirer contre Lauff et » Nuremberg, pour éviter d'être enveloppé.

» Le prince Charles jeta de suite, sur mes » derrières, la majeure partie du corps qui avait » forcé le général Bernadotte à reculer, et j'ai à » mon tour couru les risques d'être enveloppé, » dans un pays où les communications sont ex- » trêmement rares. Ma position et les forces de » l'ennemi ne me permettent pas de combattre » sans compromettre évidemment le salut de l'ar- » mée, et j'ai fait, la nuit dernière, ma retraite

1796 AN IV. » sur Amberg : arrivé à cette position, j'y ai » bientôt été attaqué par le général Wartensleben, » de front, et en flanc par l'archiduc; j'ai été » obligé de rétrograder jusqu'à Sulzbach, après » avoir fait la résistance qu'exigent l'honneur et » les devoirs d'un militaire.

» Je ne peux pas encore vous donner des dé- » tails sur cette affaire. Je ne crois pas encore » avoir perdu d'artillerie. Je vais partir cette nuit » et me retirer sur Velden, ensuite sur Græfen- » berg, et puis sur Forcheim, où je me propose » de réunir l'armée.

» J'espère que le général Moreau profitera de » cette circonstance, et que les succès qu'il ob- » tiendra rappeleront bientôt sur le Danube, les » forces qui se sont portées sur moi. »

La journée du 7 (24) étant à moitié écoulée, l'avant-garde s'égara sans route praticable : nous fûmes acculés le long d'un bois, ayant devant nous un marais. Les militaires, cherchant à se procurer des vivres, n'en recevant aucuns, les magasins étant tombés au pouvoir de l'ennemi, virent des ouvertures dans une montagne peu éloignée ; ils y pénétrèrent et y trouvèrent en abondance de la bière excellente. En peu de temps le camp fut changé, et devint, d'un lieu triste, où l'on manquait de tout, un séjour d'excès et de gaîté. La marche de l'armée exigeant une prompte retraite, il fallut nous éloigner.

Nous ne parcourions que des chemins vicinaux,

et nous ne voyagions qu'à l'aide des guides. Il arriva souvent qu'ils nous trompèrent; que nous fîmes des détours pour nous rendre au point où nous serions arrivés plus tôt, si nous ne nous fussions pas écartés de notre direction. 1796. AN IV.

Extrait de l'ordre du général en chef Jourdan, du 7 fructidor (24 août).

« Le général Colaud partira à minuit, et se di-
» rigera sur Hambach; il suivra la grande route
» de Bayreuth jusqu'auprès de Vilseck, où il la
» quittera pour marcher sur Velden, en passant
» par Boden, Wagscheid et Mitteldorf; passera
» la Pegnitz à Engenthal, et ira camper à la
» gauche du général Grenier.

» Le général Lefebvre partira immédiatement
» après la division Colaud, suivra la même route,
» et viendra camper à sa gauche. Ces deux géné-
» raux feront partir leurs pièces de position et
» leurs parcs de réserve, au reçu du présent
» ordre, et les dirigeront par la route qui vient
» de leur être indiquée.

» Les feux seront allumés comme à l'ordinaire;
» on laissera des postes d'observation pour cacher
» le départ à l'ennemi, et les généraux Lefebvre
» et Grenier laisseront une arrière-garde qui ne
» partira qu'à deux heures. »

Le 8 (25), les troupes du général Lefebvre prirent, à gauche de l'armée, un sentier qui passait par Vilseck. Les équipages se rendaient à Velden. Un horrible encombrement avait lieu à

1796. Achten, dont la route était devenue impraticable (1).
AN IV.

La 105[me] arriva dans un village, sur le clocher duquel le tonnerre était tombé pendant un orage, lorsque l'on sonnait les cloches. Le feu du ciel avait détruit l'église et plusieurs maisons environnantes. Nous passâmes à travers cette commune, dont les habitants, qui voyaient les Français pour la première fois, n'avaient pas fui, étant encore attérés par les effets de la foudre.

Dans la nuit du 8 et la journée du 9 fructidor (25 et 26 août), la division se transporta à Pegnitz.

Pendant celle du 9 et la matinée du 10 (26 et 27), nous nous rendîmes à Bezenstein. Cette marche forcée depuis la Nab, sans vivres, sans chemin ferré, avait exténué la troupe de fatigue.

Le 10 (27), les corps, pour prendre du repos, restèrent sur le qui-vive durant le reste de la journée.

Le 11 (28), la division marcha la nuit, arriva sur la rivière de Wisent. Elle prit position, la droite à Ebermanstadt, la gauche à Weyterbach.

(1) Les Victoires et Conquêtes, tome 7, page 18, ligne 8 et suivantes, disent : « C'en était fait, peut-être, » de l'armée française, si l'archiduc Charles ne se fût » point arrêté à Sulzbach. Très-heureusement ce prince, » occupé à réunir ses divisions, n'avait fait suivre les » Français que par quelques coureurs. »

Extrait de l'ordre du général en chef Jourdan, du 11 fructidor (28 août). 1796. AN IV.

« Le général Kléber donnera ordre aux deux » divisions qu'il commande, de se mettre en mou- » vement à minuit, pour venir prendre position, » la droite à Forcheim, et la gauche à Eber- » manstadt; il réunira ses principales forces aux » environs de Forcheim, attendu que le debou- » ché d'Ebermanstadt est facile à garder; il fera » partir, au reçu du présent ordre, un bataillon, » pour venir tenir garnison à Forcheim, et y re- » lever celui de la division Championnet qui y » est ; il fera pareillement relever de suite les » avant-postes des divisions Grenier et Cham- » pionnet, afin que ces deux généraux aient » toutes leurs troupes réunies le plus tôt possible. » Aussitôt que le gros des troupes du général » Kléber sera rassemblé près de Forcheim, il di- » rigera un corps sur la rive gauche de la Red- » nitz, vers Villersdorf, afin d'attaquer en flanc » les troupes qui sont sur l'Aisch; il jettera un » détachement sur Hausen, et fera attaquer tous » les avant-postes ennemis sur la rive droite de » la Rednitz. Enfin, il enverra un parti vers Holl- » feld, pour observer ce qui pourra venir sur » Bamberg, par la route de Bayreuth.

» On attaquera avec impétuosité, et on char- » gera vigoureusement tout ce qu'on rencon- » trera; on évitera surtout de tirailler. »

Des soldats manquant de vivres, se répandaient dans la campagne pour y chercher des

1796. subsistances. Les paysans ayant fui leurs habi-
AN IV. tations, en égorgèrent plusieurs.

La demi-brigade traversa un village dans lequel un combat de l'escorte des bagages du parc français s'était engagé avec des partisans autrichiens, qui voltigeaient sur les derrières de l'armée républicaine. Le résultat de cette escarmouche fut que les caissons sautèrent, que les voitures se trouvèrent brisées, et que cette commune ne tarda pas à être réduite en cendres.

Il restait un four banal, à l'épreuve du feu. Les munitionnaires de la division s'en étant emparés à notre arrivée, firent promptement du pain; ils m'en remirent deux; j'en offris un aux officiers ; je gardai l'autre pour les sous-officiers et pour moi. Il me fut bien doux de pouvoir, dans ce moment, être utile à mes chefs et à mes camarades.

Le 12 fructidor (29 août), la division descendit la rive droite de la Wisent jusqu'à Forcheim. A 4 heures de l'après-midi, il s'engagea un combat qui, sur le soir, pensa prendre un caractère plus sérieux.

L'ennemi nous harcelant, se disposait à s'emparer de la place. Nous doublâmes le pas pour le contraindre à retarder sa marche. Tandis que l'on mettait l'armée en bataille, appuyée à la ville, on envoya les fourriers afin de recevoir des vivres. Nous courûmes aux magasins, que nous trouvâmes vides entièrement.

CHAPITRE XLIV.

Dans la nuit du 12 au 13 fructidor (29 au 30 août), après avoir quitté Forcheim et rejoint la 105me, nous défilâmes promptement le long de la Rednitz, guéable à Seussling. Nous voulions nous opposer au passage de la cavalerie autrichienne, qui avait le dessein de couper la retraite de l'armée française. 1796. AN IV.

La place de Forcheim et quelques habitations rurales étant incendiées, les flammes s'élevaient tellement, que l'on pouvait se diriger à leur clarté.

Vers minuit, le 3me bataillon de la demi-brigade fut attaqué étant en ligne sous des arbres le long de la rivière, pour défendre le gué. Le feu de l'ennemi était bien fourni; on fit riposter par des flanqueurs, afin de l'attirer dans l'embuscade. Des balles qui passaient par-dessus nos têtes, blessèrent des hommes qui défilaient sur la route à peu de distance derrière nous. Ces militaires crurent, en nous apercevant à la faible lueur de l'eau, que c'étaient les Impériaux. Notre situation devint embarrassante : nous nous trouvions entre deux feux. L'adjudant-major, à che-

1796. val, s'empressa d'aller prévenir les troupes qui
AN IV. étaient sur la chaussée, de ne point tirer.

Un fourrier, tandis que nous formions la garde du drapeau, au sifflement d'une balle, fit un mouvement en arrière, à laisser croire qu'il se sentait blessé. Voyant qu'il n'en était rien, je le plaisantai à cause de son pas rétrograde, parce qu'il m'avait marché sur le pied, et n'ayant nullement l'intention de le vexer. Il prit la plaisanterie en mauvaise part, et me provoqua pour la première circonstance où nous pourrions nous battre, afin de me prouver qu'il n'avait point eu peur. Le cartel de défi accepté, nous passâmes la nuit dans la tranquillité la plus apparente.

Le 13 fructidor (30 août), avant le jour, le bataillon rejoignit la 105me ainsi que la division, après que le parc fut passé.

On prit position devant le bois en arrière de Strullendorf.

L'ennemi, dès le matin, se présentant en force, s'arrêta devant ce village, défendu par des tirailleurs de l'arrière-garde.

Tandis que l'on s'occupait de résister à l'offensive, le chef de l'état-major général vint demander au commandant du bataillon, s'il avait quelqu'un à lui donner pour copier des ordres. Le citoyen Bonnemaille m'ayant désigné, je me mis de suite à l'ouvrage. M'étant assis par terre, ayant pris sur mes genoux mon havre-sac pour me servir de bureau, j'écrivis pendant environ

une heure. Alors les Autrichiens vinrent nous débusquer. Le général Ernouf monta à cheval, et m'engagea à retourner à mon corps qui, ayant fait un mouvenent, n'était pas éloigné de nous. 1796. AN IV.

A peine étais-je rentré au drapeau, que les villages d'Hirschaid et de Strullendorf étaient embrasés.

Au même instant, un régiment de cavalerie étrangère arriva au galop derrière un monticule, et vint pour prendre la demi-brigade en flanc vers la gauche. Sa course fut arrêtée par un long fossé garni de haies (1). Le chef du 3me bataillon, en voyant les Autrichiens, fit un commandement qui ne fut pas bien compris à cause des cris de l'ennemi, du bruit de la mousqueterie et de l'artillerie. Le demi-bataillon de gauche s'en alla vers les Impériaux; celui de droite se rompit par pelotons. Cette division du corps, sur le point d'être chargée, manqua de nous être funeste. Cet officier supérieur ordonna aussitôt à tout le monde de se jeter dans le bois, en se défendant chacun pour son compte. Les cavaliers ne pénétrèrent point dans la forêt, parce qu'elle était boisée. Nous profitâmes de ce moment pour nous rallier et pour suivre notre route; nous rencontrâmes des régiments de diverses armes qui se retiraient en bon ordre.

(1) Il y avait à la suite de cette troupe, plusieurs femmes, le sabre ou le pistolet à la main, qui paraissaient disposées à fournir la charge avec vigueur.

1796. AN IV. Nous arrivions auprès de Bamberg ; on envoya les fourriers avec des hommes de corvée, chercher des vivres. L'ennemi s'étant emparé de la ville le 11 fructidor (28 août), en avait été chassé ; il était toujours à l'inquiéter, ainsi que les alentours. On avait braqué des pièces de canon dans les rues.

Etant parvenus difficilement aux magasins, et de retour au corps, la distribution du pain, seule subsistance qu'on avait pu obtenir, se fit, et chaque soldat en eut la moitié d'un.

Voici le rapport concernant la surprise de cette place :

Nuremberg, le 12 fructidor (29 août).

« Les otages que les Français avaient pris à » Amberg, sont arrivés ici ce matin à l'impro- » viste. Ils ont été délivrés par une patrouille » autrichienne, qui est entrée à 5 heures du ma- » tin dans le faubourg de Bamberg ; elle a fait » en même temps prisonniers 50 Français. »

L'armée défila sans coup férir.

Extrait de la lettre du général Jourdan, relative à la retraite de la Nab.

Schweinfurt, le 14 fructidor (31 août).

« Dans la nuit du 7 au 8 fructidor (24 et 25 » août), j'ai fait ma retraite sur deux colonnes.

» Le 9 (26), à Hilpotzstein.

» Le 10 (27), l'armée s'est retirée sur la Wi- » sent, la droite appuyée à Forcheim, et la gauche » à Ebermanstadt.

» Le 11 (28), je fis seulement un mouvement 1796.
» sur ma droite. AN IV.

» Le 12 (29), je me portai sur Bamberg.

» Le 13 (30), l'armée s'est mise en mouvement,
» et, par une marche forcée, partie est arrivée
» aujourd'hui à Schweinfurt, et partie à Lau-
» ringen. »



CHAPITRE XLV.

1796. AN IV. DANS la nuit du 13 au 14 fructidor (30 au 31 août), la division, sans se battre, continua sa marche rétrograde par un temps très-pluvieux ; elle passa le Mein à Halstadt. Nous nous dirigeâmes une partie de la nuit vers Zeil, le long des vignes à droite, ayant cette rivière à notre gauche. Le temps était si obscur, le chemin si abominable, tant par sa nature que par le passage d'une si grande quantité d'individus avec tout l'attirail de la guerre, que nous cherchions les endroits les moins bourbeux.

Vers minuit, j'aperçus devant moi une trace claire : c'était une espèce d'étang ; je le prenais pour un de ces sentiers que se fraient ordinairement les voyageurs sur le bord des routes. M'y étant élancé, je fus fort surpris de me sentir tomber dans l'eau, où j'entrai jusqu'aux aisselles : comme j'avais, dans ma chute, conservé mon fagnon, je le présentai à ceux qui vinrent à moi ; ils m'aidèrent à me dégager.

Ayant suivi la colonne, nous rencontrâmes des soldats qui avaient allumé des feux ; je m'en approchai et me chauffai. Depuis le commencement de la retraite, n'ayant point eu de repos, la ver-

mine nous avait tellement rongés, qu'il était bien difficile de s'en garantir. 1796. AN IV.

Lorsque je fus séché entièrement, j'accompagnai des militaires rejoignant, les uns derrière les autres, le corps qui prit ensuite position sur une à mi-côte.

Le 14 (31), à la pointe du jour, nous commençâmes notre marche. Nous arrivâmes à environ deux heures après midi, dans la direction de Zeil et de Lauringen.

A peine les bivouacs étaient fixés, que mon camarade vint me prouver qu'il n'avait pas eu peur dans le combat de nuit du 12 au 13 (29 au 30).

Ayant pris chacun un témoin de notre grade, nous nous rendîmes à peu de distance du camp, dans un bois où nous trouvâmes un endroit propice à notre dessein. Là, nous nous battîmes avec un acharnement égal pendant plus d'une demi-heure sans la moindre égratignure. Jamais je n'avais vu une victoire plus longue à se fixer. Néanmoins, je fis à mon adversaire une entaille au poignet. Tandis que je me relevais, il en profita; me porta un même coup qui me meurtrit l'avant-bras : car nos sabres étaient comme des scies, par l'effet des parades réciproques. Quoique je n'eusse qu'une meurtrissure, la plaie s'enfla au point que je fus forcé de porter une écharpe. La blessure du fourrier était plus grave; mais il n'en fut pas estropié.

Le 15 (1er septembre), la division se transporta, par un temps pluvieux et des chemins épouvantables, dans les environs de Lauringen, où elle bivouaqua.

1796. L'armée reçut une nouvelle organisation. Les
AN IV. troupes du général Colaud, qui quitta le commandement, furent réparties entre les autres divisions. La brigade Jacopin, la 43me de ligne, le 11me de dragons renforcèrent l'avant-garde.

Le 16 (2), le général Kléber fut contraint, par maladie, de se retirer de l'armée qui se prépara à se battre.

La division du général Lefebvre s'approcha de Schweinfurt, où elle resta pendant la bataille de Wurtzbourg, qui eut lieu le 17 (3), et fut défavorable aux Français.

Les blessés de cette malheureuse affaire étant dirigés sur Schweinfurt, on mit la 105me pour les escorter. Le nombre de voitures attelées de bœufs, se montait à environ 600; elles étaient chargées chacune de 4, 6 à 8 blessés. La ligne occupait un espace de presque trois quarts de lieue. L'artillerie, les équipages, suivant la route, faisaient partie de ce convoi.

Le 18 (4), nous nous dirigeâmes vers la ville d'Hamelburg.

Le 19 (5), on alla avec peine à Bruckenau, plusieurs bœufs étant fatigués.

Le 20 (6), la marche devint encore plus difficile que la veille, par la lassitude des animaux, le défaut de pansement et le manque de nourriture. Des coureurs ennemis ayant paru, furent aux prises avec l'arrière-garde, sans que le convoi se trouvât interrompu.

A cinq heures après midi, nous arrivâmes à Fulde, où l'on nous reçut fort bien. Le prince fit prendre les armes à sa garde et renforcer les postes des portes, pour nous protéger en cas de besoin. Les républicains bivouaquèrent sur le glacis, tandis que les voitures se rendaient auprès de l'église cathédrale, où l'on administrait des secours aux blessés. 1796. AN IV.

Pendant la nuit, les paysans se sauvèrent presque tous, les uns emmenant leurs bœufs, les autres, surveillés par les gardes, en laissant les leurs. Au moment de partir, on fut obligé de mettre davantage de blessés sur les voitures, d'abandonner plusieurs charrettes, ne trouvant plus d'animaux pour les conduire, n'ayant pas le temps d'en aller chercher de nouveaux, à cause de l'apparition des Autrichiens. Si le prince, les magistrats, les habitants de la ville de Fulde ont été hospitaliers, on ne peut s'empêcher de rendre justice aux militaires et aux autres individus du convoi; car aucun désordre n'a eu lieu. Les républicains devenaient les censeurs sévères de ceux qui auraient voulu se porter à quelques excès. Chacun se piquait de laisser une bonne idée des Français, en reconnaissance des secours que l'on nous avait si gratuitement accordés.

Le 21 (7), il fallut nous mettre en route dans la direction de Lauterbach; forcer la marche des bœufs dont les soldats avaient la conduite, et qu'ils dirigeaient fort mal, ne sachant les faire aller à la manière des Allemands.

1796. AN IV. Nous voyageâmes jusqu'à environ minuit, ayant laissé la route à notre droite, pour prendre un chemin de traverse qui était beau d'abord, mais qui devint ensuite affreux. Nous fûmes obligés de nous arrêter, parce que le guide qui nous conduisait s'était échappé, et que nous n'avions plus de sentier, étant dans le milieu d'une grande forêt. Pour ne point retourner sur nos pas, on ordonna de faire halte, pendant que l'on cherchait un passage. Nous restâmes une heure dans cet état de repos. Lorsqu'on voulut repartir, nous nous trouvions dans une obscurité profonde; beaucoup de bœufs moururent d'inanition; d'autres, qui étaient excédés, ne surent cheminer; il fallut les laisser sans pouvoir s'en servir. Les voitures furent abandonnées, ainsi que les blessés qu'elles contenaient. C'était un spectacle déchirant d'entendre ces infortunés réclamer notre humanité (1). Malgré leurs sanglots, l'envie que nous avions de les soulager, de les emmener, nous ne pûmes y réussir. De quelles pensées ne fûmes-nous pas agités à l'idée du sort qui leur était réservé, celui de mourir de misère, d'être dévorés par les animaux de proie, ou d'être égorgés par les paysans insurgés ! Tirons le voile sur les malheurs, sur les cruautés inséparables de la guerre !!!!

(1) Je ne puis préciser la quantité de charrettes restées. Les hommes qui avaient des blessures à la tête ou aux bras, ou qui étaient dans le cas de supporter la marche, eurent le courage de suivre le convoi à pied.

CHAPITRE XLVI.

Le 22 fructidor (8 septembre), les restes du convoi rassemblés, on se mit en route avant le jour. Pendant cette marche, aussi prompte que celle des bœufs le permettait, nous passâmes à Ulrichstein, et nous arrivâmes à la nuit tombante à Grunberg. Le chef de brigade, le citoyen Cardon, qui avait précédé l'escorte, s'arrêta à la porte de la ville. Il m'ordonna d'y rester en faction, de ne laisser pénétrer qui que ce fût, sous peine de la plus sévère punition. Un boulevard ainsi qu'une muraille environnaient la place, dans laquelle il n'était pas nécessaire d'entrer. Je ne quittai mon poste qu'après minuit, quand tout fut défilé. Ayant fait fermer la porte, j'allai remettre la clef de la ville à la municipalité; j'y trouvai les magistrats et le bourgmestre réunis. Je reçus des éloges pour la fermeté avec laquelle j'avais rempli la consigne qui m'avait été donnée. Ces messieurs ajoutèrent, à leurs remercîments, deux écus de six livres, que je ne crus pas devoir refuser. Ils chargèrent quelqu'un de me conduire dans une hôtellerie, où je soupai copieusement. On me logea ensuite

1796.
AN IV.

1796. AN IV. chez un bourgeois qui me fit beaucoup d'honnêtetés. Je me couchai presqu'aussitôt sans pouvoir dormir. Le lit était si doux, mes habitudes si dures, que je fus privé du sommeil.

Tandis que je réfléchissais sur mon sort, j'entendis des pas de chevaux dans la rue, quelques cris, le bruit d'armes à feu. M'étant habillé aussitôt, je descendis à tâtons pour savoir ce qui se passait. Les habitants tout en pleurs m'apprirent que les Autrichiens étaient entrés dans la ville. Un domestique m'en fit sortir par des jardins et des vergers. Je regagnai la 105me qui se disposait à partir, sans que j'eusse rencontré les ennemis. Etant allé trouver le chef de brigade, je lui rendis compte de ce que j'avais fait pour exécuter ses ordres. Je lui racontai, en même temps, de quelle manière je m'étais échappé de Grunberg pour rejoindre le bivouac, et j'allai à la compagnie.

Le 23 (9), à 2 heures du matin, les voitures et l'escorte se mirent en route le plus promptement qu'il fût possible. Après une heure de chemin, on fit rassembler le convoi pour résister en cas d'attaque.

Ayant marché quelque temps, nous bivouaquâmes auprès de Giessen, où était restée une compagnie de la 105me qui rejoignit la demi-brigade.

Le 24 (10), les voitures de blessés, d'artillerie, d'équipages, filèrent avec une nouvelle escorte. Nous rejoignîmes les troupes du général

Lefebvre sur la Lahn, la droite appuyée à Wetzlar, la gauche à Dudenhofen. 1796. AN IV.

Voici les rapports qui ont été faits à cette occasion :

Wetzlar, le 24 fructidor (12 septembre).

« Depuis l'affaire du 17 fructidor (3 septembre), » l'armée a continué sa retraite ; et, quoique » suivie par l'armée ennemie, nous n'avons été » inquiétés, dans notre marche, que par quelques partis de hussards et des paysans armés, » qui ont cherché plusieurs fois à enlever notre » parc d'artillerie.

» *Signé* JOURDAN. »

Paris, le 2me jour complémentaire (18 septembre).

« L'armée du général Jourdan est sur la Lahn, » en arrière de Wetzlar. Le général Bernadotte, » de cette armée, a fait sa jonction avec le général Marceau; elle va remarcher grand train » à l'ennemi.

» Le général Beurnonville, à qui on a offert le » commandement de l'armée de Sambre et Meuse, » d'après la démission du brave Jourdan, vient » d'écrire au directoire une lettre qui lui fait le » plus grand honneur, par laquelle il l'engage » à ne pas accepter la démission du général Jourdan; annonçant qu'il servira avec plaisir sous » ses ordres, à la tête des divisions de l'armée » du Nord qu'il vient d'amener à celle de Sambre » et Meuse. »

Le 25 fructidor (11 septembre), l'infanterie de

1796. l'avant-garde du général Grenier s'était enfermée
AN IV. dans la ville de Giessen; les habitants ayant ouvert les portes aux Autrichiens, la garnison, déjà prisonnière, fut rendue sur la menace que fit le général d'incendier la ville.

La division du général Lefebvre eut séjour. N'ayant pas suivi le même chemin que le convoi pendant la retraite, elle tint la route dont voici l'itinéraire (1) :

(1) Le 18 fructidor (4 septembre), ayant quitté Schweinfurt, elle se rendit par Nuningen à Arlebach.

Le 19 (5), à Oberlach.

Le 20 (6), elle se transporta à Schluchtern, où elle resta sur la rive gauche de la Kinzig.

Le 21 (7), elle passa à Ulmbach, et fut camper à Bierstein.

Le 22 (8), elle alla à Bergstadt.

Le 23 (9), elle atteignit la Lahn, et prit position sur la gauche de cette rivière, en avant de Wetzlar.



CHAPITRE XLVII.

Dans la nuit du 26 au 27 fructidor (12 au 13 septembre), nous passâmes la Lahn. Nous prîmes position sur une hauteur, près de sa rive droite. L'ennemi vint attaquer à peu de distance de Giessen ; mais le feu cessa par un accommodement de convenance entre les gardes avancées. Chaque partie conserva un côté de la rivière. Il y eut des pourparlers entre les avant-postes qui, par une confiance mutuelle, burent ensemble. 1796. AN IV.

Le 27 (13), lorsque le jour fut venu, on remarquait des hauteurs, très-distinctement, la joie qui existait entre les Français et les Autrichiens qui gardaient les extrémités d'un même pont. Le général Lefebvre, en reconnaissant le terrain, voyant cette intimité, fit tirer le canon : chacun ensuite s'éloignant, se mit sur la défensive.

Le 30 (16), la journée se passa pour nous sous les armes, sans faire feu, tandis que nous entendions une vive canonnade et une fusillade suivie. Le soir, les étrangers ayant débouché par le pont de Giessen, paraissaient vouloir forcer la ligne. Ils attaquèrent vigoureusement

1796 les corps qui se trouvaient devant cette ville.
AN IV. Plusieurs pièces de canon les protégeant, faisaient beaucoup de mal aux républicains. Ces derniers n'opposaient que des coups de fusil. Ils n'avaient point de caissons, ou les leurs étant vides, et ne pouvant se procurer de cartouches, les Impériaux s'aperçurent que leur feu n'était pas aussi fourni; ils résolurent de prendre la montagne d'assaut. Les troupes qui l'occupaient, se battant à la baïonnette, firent rouler des pierres en assez grande quantité. Les Autrichiens furent repoussés, en ayant eu plusieurs hommes tués et beaucoup de blessés. Une division de cavalerie française parut et sabra les tirailleurs ennemis, ce qui les contraignit à rentrer dans la place. Le brave général Bonnaud reçut un coup mortel dans le courant de cette affaire.

La 105[me] arriva sur le plateau, pour renforcer l'infanterie qui s'y était si courageusement maintenue; celle-ci avait appuyé à gauche, pendant que les cavaliers exécutaient la charge. L'obscurité mit fin au combat.

L'ennemi resta dans les faubourgs et aux environs de Giessen. Pendant la nuit, des militaires descendirent la montagne par curiosité; ils rapportèrent que plusieurs kaiserlichs avaient été tués des seules contusions de pierres; un bon nombre blessés par le même moyen; et que beaucoup d'autres avaient succombé par la baïonnette des tirailleurs ou le sabre de la cavalerie.

Le 1er jour complémentaire (17 septembre), au matin, on permit tacitement aux Impériaux de venir chercher leurs morts. Nous restâmes toute la journée sous les armes. 1796. AN IV.

La nuit du 1er au 2 (17 au 18) étant close, nous partîmes en silence. Nous allâmes à travers les bois sur Herborn.

Le 3me jour complémentaire (19 septembre), la division du général Lefebvre, rassemblée en route, continuant sa marche rétrograde, forma l'arrière-garde de toute l'armée, et se dirigea vers Altenkirchen, où elle s'établit sur les hauteurs, appuyant sa droite à la grande route.

Le même jour, le rapport de la retraite a été fait en ces termes :

« D'après de nouvelles dispositions qui ont eu « lieu à la suite d'un combat sur la Lahn, et » dans lesquelles les troupes républicaines ont » déployé une bravoure toujours égale, cette » armée s'est repliée, partie sur le Rhin, partie » sur le camp retranché de Dusseldorf. Un corps » considérable de l'armée du Nord ayant fait sa » jonction avec elle, il en doit résulter immé- » diatement un mouvement offensif, qui lui fera » recueillir le fruit de ses premières conquêtes. »

A la même date 3 (19), le général Marceau, blessé mortellement, passa parmi les troupes de la colonne en mouvement, porté sur un brancard par six grenadiers. Toute l'armée était dans l'affliction et la tristesse, en voyant cette victime de la guerre.

1796. Voici les rapports qui en ont été faits :

AN IV. Altenkirchen, le 5me jour complémentaire (21 septembre).

« La position d'Altenkirchen a été de rechef » ensanglantée par une action des plus meur- » trières. On ne connaît pas bien tous les détails » de ce combat; mais il paraît, d'après tous les » avis qui nous sont parvenus, qu'un corps de » Français avait pris poste le 2 (18), pour cou- » vrir la retraite du reste de l'armée. Le 3 (19), » de grand matin, les Autrichiens ont attaqué » cette position, et l'ont forcée, après une résis- » tance opiniâtre et longue de la part des Fran- » çais. L'ennemi ayant pu tout à son aise tourner » la gauche de ces derniers, ceux-ci ont dû aban- » donner le champ de bataille, et battre en re- » traite sur la Sieg. La journée d'Altenkirchen a » coûté beaucoup de monde aux deux partis. Le » général Marceau, que je vous avais dit être ici, » se trouvait au contraire à cette action, où il a » été blessé mortellement. »

Autre rapport du même jour:

« A la suite d'une affaire des plus terribles, qui » a eu lieu le 3me jour complémentaire (19 sep- » tembre) près d'Altenkirchen, l'aile gauche de » l'armée de Sambre et Meuse a été forcée de » repasser la Sieg. »

Autre rapport du même jour :

« L'armée de Sambre et Meuse, suivant les » rapports authentiques, a 40,000 hommes, » dont une forte partie de cavalerie. »

Autre rapport : 1796.

Mort de Marceau, le 5me jour complémentaire (21 septembre). AN IV.

« Le général Marceau a été blessé à Altinkirchen, le 3me jour complémentaire (19 septembre) ; il est mort le surlendemain. Son corps a été enterré dans le camp retranché de Coblentz, au bruit de l'artillerie des deux armées. »

Le 4me jour complémentaire (20 septembre), la division du général Lefebvre s'établit en avant d'Ukerath, la gauche appuyée à la Sieg.

Le 5 (21), nous ne nous arrêtâmes que proche de Cologne, où nous bivouaquâmes sur la rive droite du Rhin, auprès de la route de Mulheim à Bensberg.

Rapport qui a été fait après la retraite :

Retour à Cologne, le 1er vendémiaire (22 septembre). AN V.

« L'armée est campée à deux lieues en avant de Duitz, c'est-à-dire, deux lieues au-delà du Rhin. La retraite s'est faite avec un courage calme et une fermeté intrépide. Il s'est engagé, sur les bords de la Sieg, une action entre les avant-postes, dont tout l'avantage a été pour les Français. »

Le 7 vendémiaire (28 septembre), le général en chef Jourdan donna sa démission ; il partit pour se retirer dans sa famille, après avoir remis le commandement de l'armée.

1796. AN V. Ce fut le général Beurnonville que le Directoire désigna pour le remplacer.

Au retour sur le Rhin, la 105me, qui n'avait pas quitté la division d'avant-garde, comptait 1,859 hommes présents sous les armes. Elle avait une augmentation de dix individus, depuis le 29 messidor (17 juillet), qu'elle était entrée en Franconie.

L'usage, dans cette campagne où l'ennemi fut toujours en évidence, était de faire prendre les armes jusqu'à minuit, à la moitié de chaque corps républicain, tandis que le reste se reposait. Ensuite l'autre portion de la troupe veillait jusqu'au jour.

Le 7 (28), dans l'après-midi, les Autrichiens vinrent attaquer.

Voici le rapport qui en a été fait :

Mulheim, le 8 vendémiaire (29 septembre).

« Hier soir, vers les cinq heures, l'ennemi s'est » présenté aux grand'gardes de la division du gé» néral Lefebvre, et s'est porté de suite sur la » division Championnet, avec laquelle il a engagé » une canonnade. L'ennemi avait 1,200 hommes » à cheval, 2 bataillons et 6 pièces de canon : il » a eu quelques blessés, deux officiers tués et » plusieurs prisonniers. Je suppose qu'il n'a fait » cette reconnaissance que pour observer un » mouvement que je faisais dans ce moment. »

La 105me ne fut pas occupée dans ce combat ; elle fit un mouvement aussitôt après l'action, pour

remplacer un bataillon de la 25me d'infanterie légère à Langenbourg. 1796. AN V.

Le 11 (2 octobre), elle bivouaqua dans la forêt de Bensberg, à peu de distance du château de l'électeur.

Pendant notre séjour dans cette position, nous ne fûmes point troublés par l'ennemi. Seulement diverses fois, la nuit, les pandoures ou manteaux rouges venaient attaquer nos avant-postes. Après quelques coups de fusil, ils se retiraient sans que la division se mît sur la défensive.

Ayant pendant plusieurs jours éprouvé une grande douleur au pied gauche, qui s'enflamma, je fus privé de marcher.

Le 10 brumaire (31), à cinq heures du matin, les pandoures surprirent les grand'gardes, et vinrent tomber sur nous sans que nous eussions le temps de nous défendre. Néanmoins les sentinelles avancées avaient, durant la nuit, l'ordre de se coucher l'oreille contre terre, pour entendre les pas de l'ennemi. La 105me se retira précipitamment. Je tâchai de ne pas la quitter; mais ma jambe malade ne me permit pas de suivre les hommes de la compagnie. Voulant me hâter, mon pied ayant frappé contre une souche, je ressentis une angoisse si aiguë, que je ne pus aller plus loin.

Un soldat, appelé Lecourt, de Fleuri-la-Rivière, s'étant aperçu de l'impossibilité où j'étais de me soutenir, m'engagea à monter sur ses épaules,

1796. pour que je ne tombasse pas au pouvoir de l'en-
AN V. nemi. Il me dit qu'il se chargerait de me porter jusqu'à Cologne, où il me déposerait à l'hôpital. Le bruit des coups de fusil, le sifflement des balles, les cris des assaillants, répétés par les échos, tout me décida à accepter son offre. Aidé par lui, et appuyé sur mon fagnon, nous parvînmes à sortir du bois.

Nous étions dans la plaine, quand le jour commençait à poindre. Un dragon qui survint, ne sachant pas le chemin, s'adressa à nous pour le lui indiquer. Nous fûmes tous les trois aussi étonnés les uns que les autres, en nous reconnaissant; ce cavalier était le nommé Boutet, fils du maréchal-ferrant de Dameri.

Le danger étant imminent, il me fit de suite placer sur son cheval, qu'il suivait à pied. Lorsque Lecourt me vit en sûreté, il retourna au corps qui se battait toujours avec acharnement. Mon compagnon de voyage, tout en courant, me dit qu'il allait à Cologne, porter une lettre au général Lefebvre, pour le prévenir que sa division était attaquée.

Arrivé au pont volant, il remit ses dépêches à un aide-de-camp. J'entrai dans le bateau, après avoir remercié ce compatriote du service qu'il m'avait rendu.

Au-delà du Rhin, je confiai mon sac à un pauvre, à qui je donnai quelques pièces de monnaie, pour le porter à l'hôpital, où j'arrivai exténué de fatigue. Ayant reçu les médicaments et les

secours nécessaires à ma situation, j'éprouvai un mieux sensible. 1796. AN V.

Il n'y eut point de rapport de cette échauffourée : alors des propos et des libelles étaient répandus contre les chefs et contre les troupes.

Voici l'extrait d'une lettre du 11 brumaire (1er novembre), du général Lefebvre, à l'un des membres du Directoire exécutif :

«..... Ne croyez pas, cependant, que je sois » las de servir dans la brave armée de Sambre et » Meuse ; je ne la quitterais qu'avec regret, et » avec le plus profond mépris pour les misérables » folliculaires qui ont voulu ternir sa gloire. »

Jusqu'à ma convalescence, je me livrai de nouveau à la langue allemande.

Le 22 (12), la 105me demi-brigade, ayant quitté le bois de Bensberg, traversa Cologne pour se transporter dans le Hundsruck.

Voici l'extrait du rapport qui en a été fait :

Aix-la-Chapelle, le 4 frimaire (24 novembre).

« La division Lefebvre, venant de la rive » droite du Rhin, est postée aux environs de » Mayence. »

Ma jambe m'ayant laissé la faculté de me lever, j'eus la permission de sortir. J'obtins ensuite un certificat de convalescence, afin de reprendre les forces dont j'avais besoin.

Muni de cette pièce, j'allai trouver un citoyen que je connaissais, et qui était employé dans les bureaux du commissaire des guerres ; il me fit donner une réquisition qui attestait que j'y tra-

1796. vaillais. J'écrivis à mes chefs que, tandis que je
AN V. me rétablissais, j'occupais mes moments chez ce fonctionnaire.

Pendant cet intervalle de temps, il y eut une suspension d'armes entre les deux armées belligérantes.

Voici le traité qui en a été fait :

Armistice conclu à Cologne, le 29 frimaire (19 décembre).

« Enfin la conclusion d'un armistice vient d'avoir lieu sur le Bas-Rhin, et les généraux des » deux armées sont convenus des articles suivants, sauf ratification ultérieure :

» 1° Les troupes des armées respectives pourront prendre leurs cantonnements d'hiver, les » Français derrière la Wupper, et les Autrichiens » derrière la Sieg.

» 2° Les positions occupées respectivement par » les deux armées, au moment de la conclusion » de l'armistice, pourront être réoccupées de » nouveau, au cas que la suspension d'armes vînt » à cesser: jusqu'à cette époque, les positions » abandonnées seront gardées par des postes de » vingt-cinq hommes.

» 3° La tête du pont de Neuwied sera désarmée, et les Français n'y laisseront qu'une garde » de 25 hommes.

» Cette convention ayant été signée, le 17 frimaire (7 décembre), par les généraux Kray et » Kléber, les troupes sont entrées en quartier

» d'hiver. Une partie de l'armée du Nord, qui se » trouvait dans les environs de Mulheim, retourne » en Hollande. » 1796. AN V.

Le 30 frimaire (20 décembre), étant rétabli, je quittai Cologne, et j'allai le même soir coucher à Bonn.

Le 1er nivôse (21), je me dirigeai vers Andernach, où se trouvait le quartier-général. On suspendit ma marche jusqu'au retour de la demi-brigade arrivant du Rhingau, et qui était attendue d'un instant à l'autre.

Le 7 (27), étant sorti de cette ville, je marchai le long du Rhin. Je voyais de l'autre côté du fleuve, des pandoures à qui l'on enseignait l'exercice. Ils me tirèrent quelques coups de carabine, dont j'entendis siffler les balles sans que j'en fusse atteint.

Parvenu au village de Schalkenbach, où la compagnie était cantonnée, je me présentai chez mon capitaine, et lui remis les pièces dont j'étais porteur. Je repris mes fonctions et mes habitudes comme précédemment.

On fit mon décompte, que l'on me paya en argent: car, depuis le 1er vendémiaire (22 septembre), la troupe était soldée en numéraire. A dater de cette époque, l'on a cessé de donner des assignats aux militaires.

Mes camarades qui, depuis mon absence, n'avaient pas eu occasion de se mesurer avec l'en-

1796. nemi, me communiquèrent l'itinéraire de leurs
AN V. marches et contre-marches (1).

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une portion de la 105[me], depuis mon entrée à l'hôpital de Cologne, le 10 brumaire (31 octobre), jusqu'à mon retour à la compagnie, à Schalkenbach, le 7 nivôse (27 décembre) :

Le 22 brumaire (12 novembre), partant de Bensberg, la division étant campée alors devant Unwalde, on fut remplacé par l'armée du Nord. On traversa le Rhin à Duytz. On resta la nuit à Cologne.

Le 23 (13), on bivouaqua dans un bois, à deux lieues de Bonn.

Le 24 (14), au-dessus de Mekenem.

Le 25 (15), à 3 lieues de Coblentz.

Le 26 (16), dans les champs.

Le 27 (17), on logea à Cainoffe.

Le 28 (18), à Strabach.

Le 29 (19), on passa à Kirchberg, et on coucha à Stems.

Le 30 (20), on séjourna dans ce village.

Le 1[er] frimaire (21), on s'achemina vers Oberstein.

Le 2 (22), on se rendit à Couselle.

Le 3 (23), on se transporta à deux lieues d'Oderberg.

Le 4 (24), on se fixa au-dessus d'Oderberg, où l'on séjourna les 5 et 6 (25 et 26).

Le 7 (27), on alla à Guêlen, où l'on campa dans des broussailles.

Le 16 (6 décembre), on s'établit à Idembach.

Le 17 (7), à Oderberg.

Le 18 (8), à Neutrarbach.

Le 19 (9), à Manhenbechel.

Le 20 (10), à Niderweisbach.

Le 21 (11), on eut séjour. 1796. AN V.
Le 22 (12), on s'arrêta à Weppemath.
Le 23 (13), à Uller.
Le 24 (14), à Midem, village contre la Moselle.
Le 25 (15), à Viner.
Le 26 (16), à Keinpigni et à Fortefet.
Le 27 (17), à Vestheim, où l'on séjourna le 28 (18).
Le 29 (19), on arriva à Schalkenbach.



CHAPITRE XLVIII.

1797. AN V. Le 18 ventôse (8 mars), la compagnie quitta Schalkenbach pour aller remplir son service dans les retranchements à la tête du pont au-delà du Rhin, près de Neuwied. Nous restâmes, pendant ce laps de temps, en face des Autrichiens, dont les sentinelles avec nos factionnaires faisaient la conversation.

Le 21 (11), quand notre tour de service fut passé, on nous releva. Nous reprîmes le cantonnement, et chacun rentra dans son logement.

Le 24 germinal (13 avril), la compagnie quitta Schalkenbach pour aller le long du Rhin, entre Bonn et Andernach, dans la commune de Pistorff.

Le 28 (17), elle se rendit au village de Bressi, où nous apprîmes que l'armistice étant dénoncé, on allait entrer en campagne.

Dans la nuit du 28 au 29 germinal (17 au 18 avril), une armée considérable se réunit, de toutes parts, sous les ordres du général Hoche, qui avait remplacé le commandant Beurnonville. Son arrivée imprima une nouvelle ardeur

aux troupes, auxquelles il fit aligner la solde, 1797.
distribuer des vêtements et les vivres nécessaires AN V.
dont elles manquaient précédemment. Les corps animés d'un courage belliqueux, passèrent le Rhin. Le matin, les deux partis se trouvèrent en présence dans la plaine de Neuwied.

Il y eut des pourparlers entre les généraux, en avant des lignes en bataille. Cette particularité représentait plusieurs traits semblables de la part des anciens. Les propositions de part et d'autre n'ayant pu être acceptées, on se sépara. Les chefs républicains donnèrent le signal en commandant de marcher.

A 8 heures, les corps français se déployèrent en essuyant le feu d'une immense canonnade ennemie, sans riposter aucunement. L'action fut chaude; elle s'engagea par l'artillerie à cheval qui alla tirer à mitraille sur les six retranchements autrichiens, flanquant la plaine. L'infanterie légère secondait cette manœuvre; la troupe de ligne filait à droite le long du Rhin, pendant que les boulets des redoutes traversaient nos rangs. Les escadrons réunis par armes, se portaient, avec la rapidité de l'éclair, entre les redoutes derrière les Impériaux, qui se trouvèrent promptement entre deux feux. Le choc fut terrible; mais il ne dura qu'un instant.

Artillerie, infanterie, bagages, vivandiers, tout tomba au pouvoir des républicains. La colonne du général Lefebvre, dont la 105me faisait partie, se dirigea vers Bendorff et Monta-

1797. baur, avec tant de vitesse, qu'elle arriva pres-
AN V. qu'aussitôt que la cavalerie.

Voici le rapport qui en a été fait :

Passage du Rhin à Neuwied, le 29 germinal (18 avril), au quartier-général, à Dierdorff.

Le général en chef de l'armée de Sambre et Meuse, au Directoire exécutif.

« Citoyens directeurs,

» Depuis deux jours les ennemis ne cessaient » de demander un armistice ; ils se fondaient » sur celui qu'ils prétendent avoir été conclu en » Italie. N'en ayant aucune nouvelle officielle, » et pressé d'éxécuter vos ordres, j'ai fait passer » le Rhin sur le pont de Neuwied, à l'aile droite, » au corps du centre de l'armée, et à une divi- » sion commandée par le général Vatrin. Les » deux armées étaient en présence, à petite por- » tée de canon, lorsque le général Kray me fit » demander la permission de m'envoyer le lieu- » tenant-colonel comte de Blakest, chargé de » pouvoirs pour conclure l'armistice. Sur ce qu'au » premier abord, je lui demandai l'évacuation » de la Lahn et la cession d'Ehrenbreistein à » l'armée française, le parlementaire se récria, » et bientôt nous nous séparâmes.

» A peine chacun de nous était-il de retour » à son armée, que les ennemis nous attaquèrent » par une canonnade assez vive. Ils occupaient » une excellente position ; leur droite au vil- » lage de Heddersdorff, et la gauche à Bendorff, » en arrière de la petite rivière de Sayn. Tous

» deux étaient retranchés ; leur front, couvert 1797.
» par de fortes redoutes fermées, fraisées et AN V.
» palissadées, présentait l'aspect le plus imposant.

» Déjà l'infanterie était formée en colonne » d'attaque, les autres armes à leur place de » bataille ; le signal d'attaque fut donné, et bientôt la baïonnette en avant, et sans tirer un » seul coup de fusil, nos grenadiers et carabiniers, commandés par le général Bastoul, se » rendirent maîtres du village de Heddersdorff. » Les autres troupes, commandées par les généraux d'infanterie Grenier, Olivier, Barbou » (celui-ci a eu un cheval tué sous lui), Bonnet » et Compère, s'emparèrent des redoutes de la » droite des ennemis, tandis que Lefebvre, » Lemoine, Gratien, Spital et autres faisaient » emporter, à la pointe de la baïonnette, le » village et les redoutes de Bendorff. Enfin, une » charge de cavalerie, dirigée par les généraux » Richepanse et Ney, acheva de mettre le désordre chez l'ennemi, à qui nous fîmes 4,000 » prisonniers, dont beaucoup de cavalerie ; l'artillerie des redoutes, plusieurs pièces de campagne avec leurs caissons, et 3 ou 4 drapeaux » demeurèrent en notre pouvoir. Ainsi se termina la bataille de Neuwied, dans laquelle » se sont distingués, par leur sang-froid et » l'habileté de leurs manœuvres, tous les officiers » supérieurs, et notamment les chefs de brigade » Merlin, du 4me régiment d'hussards, Gardane,

1797. » du 9[me] de chasseurs, et une infinité d'autres
AN V. » dont la nomenclature serait trop longue pour » pouvoir trouver place dans un simple rap» port.

» L'artillerie a fait des merveilles. Elle était » commandée par le général Debelle, dont le » frère, âgé de 15 ans, eut deux chevaux tués » sous lui. Les colonels Forbier, Prost, et le » capitaine Juvigny, se sont particulièrement » distingués.

Résultat de la bataille.

» Cette journée a coûté à l'ennemi 7,000 pri» sonniers, parmi lesquels plusieurs officiers de » marque, 7 drapeaux, 27 pièces de canon, en» viron 60 caissons de munitions, plusieurs ma» gasins de fourrages et de vivres, et un grand » nombre de chevaux.

» Le général Lefebvre va se porter sur Franc» fort.

» *Signé* HOCHE. »

Dans l'après-midi, nous eûmes de la pluie en abondance. Nous bivouaquâmes auprès de Montabaur.

Le 30 germinal (19 avril), nous nous transportâmes auprès de Limbourg.

Le 1[er] floréal (20 avril), la division passa la Lahn dans cette ville.

Le 2 (21), elle se dirigea vers Kœnigstein et Wisbaden.

Le 3 (22), elle s'élança à marche forcée sur Francfort, où elle arriva à 7 heures du soir.

Le général Lefebvre, parvenu près de cette 1797. ville, trouva tous les ponts coupés sur le Mein, AN V. la cavalerie ennemie disposée, sur la rive gauche, à en disputer le passage. Quelques ponts ayant été réparés, la cavalerie autrichienne fut enfoncée. Le 1er de chasseurs allait entrer pêle-mêle avec les fuyards dans Francfort. Pendant cette marche précipitée, le brave général Ney fut fait prisonnier par les hussards de Blankenstein.

La colonne ennemie qui arriva de Wetzlar et de Fridberg, fut arrêtée par nous.

On fit disposer les troupes à une attaque décisive, et mettre les havre-sacs à terre, afin que les hommes fatigués de la marche précipitée, pussent agir librement dans les évolutions, étant dégagés de ce fardeau.

Tandis que l'on prenait ces précautions, le colonel autrichien Milius, avec un autre officier, passa au galop en avant de la ligne, annonçant que la paix était sur le point d'être conclue; que l'on ne devait pas commencer un combat désastreux pour l'une et l'autre armée.

Voici le rapport qui en a été fait :

Arrivée de la division du général Lefebvre près de Francfort.

Au quartier-général, à Fridberg, le 4 floréal (23 avril).

Le général en chef de l'armée de Sambre et Meuse, au Directoire exécutif.

« Citoyens directeurs,

» Nous avons hier contraint l'ennemi à re-
» passer la Nidda; le général Lefebvre, à la

1797. AN V. » tête de sa brave division, a franchi cette » rivière, que l'élite de la cavalerie impériale » entreprit envain de défendre. Nos braves » chasseurs à cheval allaient entrer pêle-mêle » dans Francfort, lorsque Lefebvre reçut du gé- » néral ennemi l'avis que les préliminaires de la » paix venaient d'être signés; ce qu'on venait » d'apprendre à l'armée autrichienne par un » courrier m'apportant, de la part du général » Berthier, la lettre dont copie est jointe à la » présente.

» Le général Lefebvre, aussi humain que va- » leureux, crut devoir arrêter l'effusion du sang, » et consentit, ainsi que lui proposait l'ennemi, » à suspendre le combat jusqu'au retour d'un » officier qu'il me dépêcha sur-le-champ. Je » confirmai ce qu'il avait fait, ne pouvant plus » douter de la nouvelle qui venait de m'être ap- » portée. Les armées sont en présence, disposées » à faire leur devoir.

» J'ai pourtant été contraint de faire aujour- » d'hui un mouvement sur ma droite pour res- » serrer la ligne. J'avais appris dans la nuit que » l'ennemi avait, dans la journée d'hier, ras- » semblé beaucoup de cavalerie, avec laquelle il » pensait pouvoir arrêter la marche du général » Lefebvre; j'ai donc porté plusieurs escadrons » dans les environs de Fridberg, où j'attends les » événements et vos ordres.

» J'ai cru devoir proposer aux généraux en- » nemis d'arrêter une ligne de démarcation pour

» les armées, derrière laquelle elles attendraient » les ordres ultérieurs de leur gouvernement » respectif. Nous avons fait hier 250 à 300 pri- » sonniers. 1797. AN V.

» *Signé* HOCHE. »

Voici le rapport des préliminaires de la paix :

Au quartier-général de Keiss, près Léoben, le 19 germinal (8 avril).

« Les préliminaires de la paix ont été signés » par Bonaparte, général en chef de l'armée » d'Italie, à son quartier-général, à la date de » ce jour. »

Des dragons de la Tour, régiment de grosse cavalerie ennemie, qui bivouaquaient devant nous, vinrent en grand nombre nous voir. Ils reconnaissaient beaucoup de républicains pour leurs frères, leurs parents ou leurs amis : car, dans les compagnies du ci-devant 3me bataillon du Nord, ils avaient considérablement de compatriotes.

Il fut arrêté qu'une ligne de démarcation serait établie entre les deux armées; que la Nidda servirait de limite. Les corps apprirent qu'on leur assignait des cantonnements.

Le 4 floréal (23 avril), on distribua les compagnies par villages; celle à laquelle j'appartenais, se trouva désignée pour aller à Munster (1).

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une portion de la 105me, depuis mon retour à Schalkenbach,

1797. AN V. le 8 pluviôse (27 janvier), jusqu'à la suspension d'armes, le 4 floréal (23 avril) :

Le 18 ventôse (8 mars), on monta la garde à Neuwied, dans les retranchements de la tête du pont.

Le 21 ventôse (11 mars), on rentra à Schalkenbach.

Le 24 germinal (13 avril), étant parti de ce village, on se rendit à Pistorff.

Le 28 (17), à Bressi.

Le 29 (18), on traversa le Rhin. Bataille de Neuwied. On marcha sur Montabaur.

Le 30 (19), on se rendit auprès de Limbourg.

Le 1er floréal (20 avril), on passa la Lahn.

Le 2 (21), on se dirigea vers Kœnigstein.

Le 3 (22), on arriva dans la plaine de Francfort, à sept heures du soir. Un courrier annonça que les préliminaires de la paix étaient signés.

Le 4 (23), on eut séjour.



CHAPITRE XLIX.

Le 5 floréal (24 avril), je reçus l'ordre, en ma qualité de fourrier, de préparer, le 6 (25), le logement à Ober-Merle, où coucha la compagnie. 1797. AN V.

Le 7 (26), je me transportai à Munster, où l'on resta en cantonnement.

Je fus placé chez M. Wetmann, maître d'école du village ; j'en profitai pour faire corriger mes thèmes, mes versions, et continuer mon instruction allemande.

Voici le rapport des cantonnements :

Bruxelles, le 22 floréal (11 mai).

« Toute l'armée a actuellement pris ses positions : elle s'étend en front, depuis le bord du Rhin jusqu'à 7 lieues dans l'intérieur de l'Allemagne, et en profondeur, depuis le Rhin jusqu'à la Nidda. L'armée étant ainsi divisée, les troupes qui la composent, sont cantonnées et peuvent plus facilement subsister dans un pays qui a déjà tant souffert. »

Comme nous étions logés et nourris chez les habitants, je me trouvais ne point avoir d'ouvrage.

1797. AN V. La crainte de m'ennuyer dans la monotonie de ce cantonnement, m'engagea à distribuer ainsi les parties du jour. Je prenais une leçon de danse, de 6 à 7 heures du matin : nous avions un jeune homme qui avait des talents dans cet art. De 7 à 9, je traduisais et calculais; de 9 à 10, je me livrais à l'escrime; de 10 à 11, je déjeunais et liais la conversation. Je me mettais ensuite à écrire jusqu'à 3 heures, que j'allais faire assaut. A 4, je dînais; je lisais de 5 à la brune. La soirée était employée à danser ou valser avec les filles du village.

Chaque jour voyait naître le même motif de travaux et d'amusements. Je m'étais procuré les professeurs qui étaient à ma convenance. Le magister me servait de répétiteur de langue; nous sympathisions si bien, que nous devînmes amis; nous eûmes par la suite une correspondance assez suivie.

On me nomma membre du conseil d'administration: lorsqu'il s'assemblait, je recevais une invitation. Je me rendais chez le bourgmestre, qui me procurait un cheval pour aller à Usingen, où était l'état-major de la 105me demi-brigade.

Au château de Hombourg, il y avait, parmi les troupes, un ancien soldat qui, disait-on, n'était point descendu la garde depuis 37 ans. Il excitait tellement la curiosité des républicains, qu'ils se transportaient en foule de leurs cantonnements pour voir cet homme extraordinaire. Voici comment on expliquait la chose : ce militaire, fran-

çais d'origine, après avoir fait les guerres de Hanovre, était entré chez la princesse, qui le fit loger auprès de la porte de son palais. Là, son service, qui n'avait lieu que la nuit, consistait à répéter les heures avec une trompe. Il s'occupait le jour, à travailler de son état de cordonnier, sans quitter sa demeure. 1797. AN V.

Je me fis habiller selon la saison, et d'une manière commode à ma position. Je reçus un habit neuf du corps (car les sous-officiers étaient protégés), pour la façon et les agréments duquel je payai largement le tailleur. J'achetai un chapeau à cornes, couvert de toile cirée noire. Je fis confectionner un gilet de peluche de soie teinte en écarlate d'un côté, et bleue de l'autre, ce qui pouvait faire croire que j'en avais deux, le retournant à volonté : il s'agrafait par derrière. J'avais deux chemises de toile de coton rayée bleue et blanche; une cravate de taffetas noir; pantalon bleu foncé en charivari, doublé d'une forte toile, fermant du haut en bas avec des boutons d'ivoire; une paire de bottines. Je fis placer, à mes oreilles, des anneaux en or; c'était la mode alors. Je me vètis presque toujours de cette manière pendant la guerre.

On changea les cantonnements, s'apercevant qu'il y avait trop d'intimité entre les soldats et les habitants, ce qui aurait énervé le courage des troupes.

Le 30 prairial (18 juin), la compagnie partit de Munster pour Arnelsheim.

1797. AN V. Le 5 messidor (23), elle quitta ce village pour se rendre à Erbenheim.

Le 6 (24), elle logea à Limborn.

Le 18 (6 juillet), elle occupa Wolmercheim.

Le 21 (9), elle alla à Nidervelle, contre le Rhin.

Le 22 (10), elle passa la nuit à Irgstein.

Le 23 (11), elle s'achemina vers Ober-Rosbach.

Le 24 (12), elle gagna Boderad, et y séjourna.

Le 26 (14), la compagnie cantonna à Maybach. Elle fut répartie; deux ordinaires à Weperfeld, 30 hommes à Boderad, 45 à Maybach, où se trouvaient le capitaine, le sergent-major et le fourrier.

Je pris le billet d'un fermier fort riche, où je fus parfaitement bien.

Mes habitudes, dans cet endroit, furent continuées comme à Munster.

Le 19 thermidor (6 août), la compagnie ayant eu ordre de se rassembler, fit un mouvement pour se porter vers Ober-Merle; elle rentra sur-le-champ dans ses cantonnements.

Les 3 et 9 fructidor (20 et 26), M. Wetmann, qui recevait mes thèmes, mes versions, les corrigeait comme si j'eusse été auprès de lui; il m'adressa deux lettres sous ces dates. Il me complimentait sur la facilité et l'élégance de la construction de mes petits ouvrages.

Il y eut, pendant une soirée, un orage si

violent, qu'il semblait, par un sifflement qui 1797.
existait dans les airs, que tous les éléments allaient AN V.
être confondus. Ce qui surprenait le plus, c'était qu'il n'y avait ni tonnerre ni pluie. Beaucoup d'arbres furent renversés par les coups de vent.

Je placardai, un dimanche, à la porte de l'église, conformément à l'ordre de mon capitaine, le citoyen Rodhain, une invitation aux habitants de faire confectionner à leurs frais, une paire de souliers pour chaque soldat logé chez eux. Ce placard était rédigé et écrit de manière que j'en reçus des éloges des Allemands; ils s'empressèrent à en remplir l'intention.

Le 3me jour complémentaire (19 septembre), à quatre heures du matin, le général en chef Hoche mourut à Wetzlar.

Le 5me (21), la compagnie partit de Maybach et alla coucher à une lieue de Hombourg.

Le 1er vendémiaire (22), l'armée se réunit AN VI.
dans la plaine.

On prépara tout ce qui était nécessaire pour rendre les honneurs funèbres aux mânes du général en chef. Sur un monticule, était le sarcophage présentant des inscriptions, des épitaphes qui retraçaient les vertus, les actions d'éclat, les victoires du héros. L'armée, avec les tambours, trompettes et musiques en tête, formant un carré autour de ce monument, et étant dans le plus profond silence, ayant l'artillerie placée aux angles, entendit la lecture de l'oraison funèbre. Ensuite, chaque corps ayant fait un demi-tour,

1797 AN VI. commença un feu de file entremêlé de coups de canon.

Voici l'arrêté qui a été rendu à ce sujet :

Paris, le 2 vendémiaire (23 septembre).

« Le Directoire exécutif, informé de la mort » du général Hoche, commandant en chef les » armées de Sambre et Meuse et du Rhin et Mo- » selle, décédé à Wetzlar, le 5me jour complé- » mentaire de l'an cinq (19 septembre) de la » république, dans la 30me année de son âge, » arrête qu'il y aura, décadi prochain, au champ » de Mars, une cérémonie funèbre en mémoire » de ce général. »

Épitaphe du général Hoche.

Il est mort, ce héros, à la fleur de son âge ;
Le Rhin et Quiberon attestent sa valeur :
Il fut, dans la Vendée, aussi prudent que sage;
En nous donnant la paix, il fit notre bonheur.
Ses vertus le portaient au temple de mémoire,
Lorsque l'envie osait l'accabler de ses coups.
La haine des méchants éternise sa gloire ;
Il vécut trop pour eux, et pas assez pour nous.

Voici l'arrêté qui désigne son successeur :

Paris, le 2 vendémiaire (23 septembre).

« Le général de division Augereau est nommé » commandant en chef les armées de Rhin et » Moselle et de Sambre et Meuse. »

D'après cette réunion, et par arrêté du 8 vendémiaire (29 septembre), les troupes reçurent le nom d'armée d'Allemagne.

Le 2 vendémiaire (23 septembre), on fit

une fusion des hommes pour égaliser les pelotons de la 105me. La compagnie à laquelle j'appartenais, avec les officiers et sous-officiers qui la composaient, fut la 5me du 2me bataillon. 1797. AN VI.

Le même jour, nous quittâmes le bivouac, afin de nous rendre à Wisbaden, où je vis les bains d'eaux chaudes.

Le 3 (24), pour descendre le Rhin, une partie des fourriers de la demi-brigade et moi, nous nous embarquâmes. Quand nous fûmes dans le courant, il survint un ouragan qui agita les vagues avec tant de violence, qu'en se brisant elles remplissaient la barque. Nous étions sur le point de périr, lorsque nous arrivâmes auprès de terre; nous sautâmes hors du bateau, qui chavira ensuite.

Ayant fait le voyage à pied jusqu'à Caub, la compagnie où j'étais cantonna au village de Schwalbach, auprès duquel se trouvaient des eaux minérales que j'allai voir.

Les restes du général en chef furent transférés au-delà du Rhin.

Voici le rapport qui en a été fait :

Coblentz, le 12 vendémiaire (3 octobre).

« Le corps du général Hoche est arrivé le » 12 (3) à Coblentz, avec beaucoup de solennité et au bruit du canon. Il a été enterré » sur le Petersberg, auprès du général Mar- » ceau. »

Depuis, il a été transféré à la Tour-Blanche

1797. (Weisenthurn), sur une éminence, où s'élève
AN VI. son monument.

Le 2 brumaire (23), nous quittâmes le village de Schwalbach pour aller à Caub.

Le 3 (24), nous nous rendîmes à Wisbaden.

Le 4 (25), nous logeâmes à Kœnigstein.

Je demeurais chez un boulanger, qui était brave homme; il avait une aimable fille qui, lorsqu'on voulait lui dire des choses agréables, répétait toujours ce proverbe allemand :

« *Aus den Augen, aus dem Herzen,*
» *Weit entfernet, bald vergessen* (1). »

Je visitai le prieur du couvent des Capucins, pour qu'il eût la complaisance de faire corriger mes thèmes. Il me questionna, me désigna un père qui voulut bien s'en charger.

Je profitai de mon séjour dans cette ville, pour aller à Francfort, voir M. Meidinger, professeur, dont j'avais étudié les principes, et à qui j'achetai quelques livres.

Voici le rapport d'un mouvement que fit l'armée :

Francfort, le 27 frimaire (17 décembre).

« Les troupes françaises qui cantonnaient dans
» nos environs et sur la Nidda, se sont portées
» sur Mayence, pour se joindre au corps qui

(1) « Absent des yeux, absent du cœur; plus on est éloigné, plutôt on est oublié. » Cet adage peut se rendre aussi en latin : « Absens hæres non erit. » Les absents ont tort.

» cerne cette forteresse, et qui a pris le nom 1797.
» d'armée de Mayence. » AN VI.

Le 6 nivôse (26 décembre), pendant la nuit de la deuxième fête de Noël, un pan entier de mur du fort de Kœnigstein tomba par l'effet du dégel et de la mine que les Français avaient pratiquée lors de la première prise de la place. Il fit dans sa chute un si grand bruit, que les gardes se transportèrent sur les lieux pour s'assurer de l'événement.

La garnison de Mayence se rendit à l'armée, qui en prit possession aussitôt.

Voici le rapport qui en a été fait :

Occupation de Mayence, le 11 nivôse (31 décembre).

« Les troupes françaises entrées dans cette » ville, consistent en une demi-brigade, un » régiment de cavalerie et une compagnie d'artil- » lerie à cheval. Le général Lefebvre, gouver- » neur de la forteresse, est logé au palais d'Er- » thal. »

Il n'était plus question de guerre : les plaisirs succédaient aux privations et aux fatigues.

Le commandant donna une fête, dont voici le rapport qui a été consigné dans les journaux :

Mayence, le 8 pluviôse (27 janvier). 1798.

« Le général en chef a donné un souper splen- » dide, suivi d'un bal. »

CHAPITRE L.

1798. AN VI. Le 23 pluviôse (11 février), la compagnie quittant Kœnigstein, se rendit à Wisbaden (1).

Le 24 (12), les compagnies de la 105me étant arrivées par divers points, le corps se réunit. Les hommes, flattés de se revoir, avaient soigné leur toilette pour entrer dans Mayence. La demi-brigade se faisait admirer par une belle tenue

(1) Voici les cantonnements ci-après, qui furent occupés par une partie du corps, depuis la réorganisation du 2 vendémiaire an 6 (23 septembre 1797), jusqu'à la réunion à Wisbaden, le 23 pluviôse (11 février 1798) :

Le 2 vendémiaire (23 septembre), on logea à Ridelbach.

Le 18 (9 octobre), à Hombourg.

Le 28 brumaire (18 novembre), à Brombach.

Le 21 frimaire (11 décembre), à Calbach.

Le 22 (12), à Ixchtal.

Le 26 (16), à Atelckimmer.

Le 4 nivôse (24 décembre), à Solsenheim.

Le 12 (1er janvier 1798), à Schneiten.

Le 30 (19), à Lindaulshausen.

Le 23 pluviôse (11 février), on s'achemina vers Wisbaden.

Le lendemain matin, le corps se trouva entièrement rassemblé.

militaire, une grande précision dans les mouvements, dans les manœuvres et dans le maniement des armes. 1798. AN VI.

Nous logeâmes à la citadelle.

Je pris un maître de langue; j'allais de temps à autre chez lui, pour qu'il corrigeât mes ouvrages allemands.

Le 11 ventôse (1er mars), parmi les canonniers du ci-devant régiment de Toul, 7me d'artillerie à pied, qui formait la garnison de Mayence, il y avait deux Dameriats qui étaient frères; le plus jeune reçut son congé, pour se retirer dans sa famille. Nous nous fîmes des adieux dignes d'anciens amis, de bons camarades.

Le 13 (3), je rencontrai un chasseur de la 20me demi-brigade d'infanterie légère, fils du garde-chasse, également de Dameri, qui, désirant sa sortie du service, entreprenait toutes sortes de démarches pour l'obtenir. Il m'engagea à voir les personnages que cette affaire regardait. Je fis quelques visites, et j'obtins le congé qu'il sollicitait avec tant d'instance.

Le 7 germinal (27 mars), on donna l'ordre de quitter Mayence.

Le 8 (28), la 105me demi-brigade passa le Rhin, et traversa le fort de Cassel.

La compagnie dont je faisais partie, se rendit dans la commune d'Ober-Reifenberg. J'avais 12 maisons pour me sustenter; c'est-à-dire que je mangeais un jour chez un particulier, le lendemain je prenais un repas chez un autre.

1798. Dans l'habitation où je couchais, il y avait
AN VI. deux frères qui connaissaient la musique; ils jouaient tous les soirs du tympanon et de la clarinette. Bientôt les jeunes filles vinrent : nous valsâmes. En peu de temps, ma demeure fut le rendez-vous des Grâces du village, et des militaires amateurs de la danse et du beau sexe.

L'usage dans ce pays était de valser, après les offices divins, autour d'un gros arbre planté sur la place publique. Les musiciens assis au pied voyaient, en jouant, passer circulairement devant eux les couples qui se livraient à toute la folle gaîté de la jeunesse et à la satisfaction que procure cet amusement.

Je ne sacrifiai pas mon instruction à mes plaisirs; je m'étais adressé au ministre de la paroisse, qui était protestant, pour qu'il voulût bien corriger mes thèmes : il y apportait toute l'attention possible.

Le 18 floréal (7 mai), je reçus une lettre de mon frère le plus âgé : il m'annonçait que ma sœur aînée, mariée depuis un an, était morte le 3 germinal (23 mars), en donnant le jour à son premier enfant; que ma mère avait été tellement affectée de sa perte, qu'elle n'avait pu lui survivre que de quelques jours, et qu'elle était décédée le 16 floréal (5 mai).

Tant de motifs d'affliction me forcèrent à gémir sur mon sort, et me confirmèrent dans l'opinion que les hommes sont réservés, par le destin, à subir ou à déplorer plusieurs malheurs

à la fois. Je me confinai dans un bois, où je donnai un libre cours à mon chagrin. 1798. AN VI.

Nous reçûmes l'ordre d'aller à Mayence, où la route devait être annoncée pour un pays lointain. Les Allemands, quoique nous leur fussions à charge, eurent beaucoup de chagrin de nous voir les quitter. L'habitude de vivre les uns avec les autres, nous avait fait oublier que nous étions des nations ennemies.

Le 22 floréal (11 mai), les compagnies par détachements de la 105me s'étant mises en route (1), la réunion fut achevée à 9 heures du matin; à 10, on passa la revue sur les glacis du fort de Cassel. On traversa le Rhin ; on se reposa dans Mayence, ayant rangé les armes en faisceaux sur la place de Thiermarkt, pour laisser aux hommes le temps de se restaurer. On prescrivit de se mettre en marche, dans l'après-midi, pour l'Italie.

A l'heure fixée, les fourriers étant rassemblés, nous hâtâmes le pas vers Alzey (Altezey), où

(1) Voici les noms des cantonnements qui furent occupés par une partie du corps, depuis son départ de Mayence, le 8 germinal (22 mars), jusqu'à son retour dans cette ville, le 22 floréal (11 mai):

Le 8 germinal (22 mars), on logea à Falkenstein.

Le 19 floréal (8 mai), à Veilbach.

Le 20 (9), à Vallau.

Le 21 (10), à Marienborn.

Le 22 (11), le ralliement ayant eu lieu auprès de Cassel, la demi-brigade se trouva ne plus avoir d'hommes détachés.

1798. nous arrivâmes dans la soirée : le corps logea
AN VI. une partie dans cette ville, une partie à Valheim, le reste dans les environs.

Le 23 floréal (12 mai), nous nous dirigeâmes vers Worms. La demi-brigade se divisa moitié à Samenheim et à Grandstadt, et l'autre moitié autour de la ville.

Le 24 (13), on nous plaça à Hochdorf, à la Kein et à Spire (1).

Le 25 (14), nous nous rendîmes à Landau; il y eut des compagnies détachées au Petit-Landau, d'autres à Quechein (2).

(1) Dans cette route, je me trouvai, pour la première fois, parmi des anabaptistes ou rebaptisés, dont la longue barbe, les grandes robes attachées avec des agrafes, les vestes, les culottes sans boutons, les chapeaux ronds rabattus, me surprirent beaucoup. Je m'informai, dans le plus grand détail, de leurs mœurs, de leur religion, afin de distinguer la différence de leurs préceptes, de leurs dogmes, d'avec les nôtres.

(2) Durant ce voyage, je logeai chez un habitant qui avait beaucoup de goût pour la physique et la mécanique. Il avait pratiqué, dans une chambre, une machine imitant les effets d'un orage. M'étant mis au lit, la nuit se trouvant belle, je fus étonné, ma chandelle éteinte, d'entendre le bruit du tonnerre, de voir des éclairs, enfin d'apercevoir les carreaux de la foudre. Tout ce tintamarre, que je croyais être produit par des causes naturelles, ne m'empêcha pas de dormir. Le matin, me disposant à partir, mon hôte me demanda si j'avais entendu la pluie, la tempête; je lui répondis que je m'en souvenais à peine. Il se mit à rire, et me montra son mécanisme qui me parut fort ingénieux.

En entrant dans la ville, il y avait, sur les 1798.
remparts, plusieurs demoiselles qui s'étaient réunies pour voir arriver la troupe; elles jouaient du flageolet, et formaient une musique fort jolie, qui nous amusa beaucoup tandis que nous défilions. AN VI.

Le 26 (15), nous nous acheminâmes vers Weissembourg; je parcourus les fameuses lignes ou retranchements qui s'étendaient depuis cette ville jusqu'à la Lauter. Les Autrichiens s'en étaient emparés en 1793; la même année, elles furent reprises par les Français. Une portion de la demi-brigade était logée à Schweigen, ainsi que dans plusieurs autres endroits.

Le 27 (16), nous allâmes à Haguenau. En voyageant, depuis le commencement de la route, la marche m'ayant échauffé, je souffris beaucoup; cependant je suivis la troupe sans me plaindre, sans laisser remarquer que je ressentais des douleurs assez vives.

Le 28 (17), nous arrivâmes à Strasbourg, que je revis avec un nouveau plaisir. Je ne manquai pas d'admirer, une seconde fois, la célèbre horloge commencée en 1569, et finie en 1574. Etant monté au haut de la flèche de la cathédrale, j'y retrouvai mon nom que j'avais gravé à mon premier voyage (1).

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une portion de la 105me, depuis son départ de Mayence, le 22 floréal (11 mai), jusqu'à son arrivée à Strasbourg, le 28 (17):

1798. Le 29 (18), le corps eut séjour, dont je pro-
AN VI. fitai pour consulter le chirurgien-major, qui me recommanda d'aller à l'hôpital, où je recevrais, plus qu'ailleurs, les remèdes et les soins qui m'étaient nécessaires. Je fis signer un billet, afin d'obtenir ma guérison.

J'appris qu'un fourrier, se sentant malade, voulait également entrer à l'hospice; j'en fus satisfait, pour avoir une société dans ce lieu rempli de toute sorte d'individus dont aucun ne me serait connu. Etant parvenu à le rencontrer, nous nous disposâmes à nous cloîtrer.

Le 30 (19), ayant dit adieu à nos camarades, et la 105me étant partie, nous louâmes des livres pour nous distraire dans notre retraite (1).

Nous nous rendîmes à l'ambulance; le chirurgien vint nous panser. Le mal ne me tourmenta pas aussi vivement. Notre temps se passait

Le 22 floréal (11 mai), on logea à Valheim.
Le 23 (12), à Samenheim.
Le 24 (13), à Kein.
Le 25 (14), à Landau, au Petit-Landau, à Quechein.
Le 26 (15), à Schweigen.
Le 27 (16), à Haguenau.
Le 28 (17), à Bisheim, près Strasbourg, où l'on eut séjour le 29 (18).

(1) Devant traverser bientôt la Suisse, nous prîmes la description de ce pays, les Confessions de Jean-Jacques Rousseau, avec quelques petits ouvrages de poésie : car mon camarade, doué de beaucoup d'esprit naturel, orné d'excellentes études, faisait des vers assez agréablement.

à lire, à converser, à écouter tous les soirs les 1798.
orateurs de corps-de-garde, qui nous débitaient AN VI.
les amours de la Ramée. Mon ami, qui s'exprimait avec beaucoup de facilité, obtint la parole, culbuta tous les raconteurs par les choses agréables qu'il nous disait.

Les militaires avaient coutume alors de se faire tatouer. Je fis imprimer sur mon avant-bras gauche, avec du vermillon, un cœur percé d'une flèche, trouvant qu'une telle marque était fort jolie.

Le 10 prairial (29 mai), le jour de la décade, le fourrier et moi, nous sortîmes pour nous promener. Nous vîmes le jeune homme qui avait été arrêté en passant à Metz, le 2 ventôse an 4 (21 février 1796); il nous fit un grand accueil. Il dit que deux jours après avoir été incarcéré, on reconnut son innocence; qu'il fut mis en liberté; qu'il s'était dirigé ensuite vers Strasbourg, où il avait formé un établissement qui comblait tous ses désirs.

A la fin de la journée, nous retournâmes à l'hôpital.

Le 12 (31), surlendemain de notre promenade, mon camarade, plus heureux que moi, se sentant mieux, m'annonça qu'il voulait se mettre en route pour rejoindre. Je l'engageai à rester quelques jours, afin que je pusse rétablir un peu ma santé : car le médecin n'était point d'avis que je partisse encore. Voyant la résolution bien prononcée du fourrier, je me décidai

1798. à l'accompagner pour être plusieurs en traver-
AN VI. sant la Suisse. Ce pays venait d'être nouvellement conquis par les armées françaises. Nous obtînmes notre exéat. Ayant reporté nos livres, nous disposâmes tout pour notre voyage.

Le 14 prairial (2 juin), au soir, mon camarade voulant annoncer aux malades que nous les quittions, fit un fort beau discours, qu'il termina par un conte allégorique sur notre séparation. Il était rempli de saillies heureuses, qui amusèrent beaucoup l'auditoire. Tout le monde nous témoigna ses regrets sur un départ aussi précipité.



CHAPITRE LI.

Le 15 prairial (3 juin), nous quittâmes Strasbourg pour aller à Benfeld. 1798. AN VI.

Le 16 (4), nous nous rendîmes à Schélestadt, que nous parcourûmes avec beaucoup d'empressement.

Le 17 (5), nous fîmes route du côté de Colmar. Cette ville passait pour avoir les plus belles femmes de l'Alsace.

Le 18 (6), nous nous acheminâmes vers Cernai, où nous vîmes diverses papeteries et fabriques d'indiennes.

Le 19 (7), nous nous dirigeâmes vers Béfort (Belfort); nous visitâmes les moulins à poudre. Cette place est la dernière où l'on parle allemand.

Le 20 (8), nous arrivâmes à Porentrui, qui avait été réuni à la république. On y parle français. Nous eûmes séjour le 21 (9), pendant lequel nous nous transportâmes au bel aqueduc renfermé dans son enceinte.

Le 22 (10), après avoir quitté cette ville, nous traversâmes le Pierre-Pertuis, passage que l'on dit avoir été frayé par les Romains à travers les rochers. Nous nous dirigeâmes par

1798. Sainte-Ursanne vers Tramelan. Nous distin-
AN VI guâmes dans ce trajet une chaîne énorme de montagnes faisant partie des Alpes. La route nous conduisit sur une d'où nous en aperçûmes un grand nombre dans un horizon, tant que la vue pouvait s'étendre. C'est dans ces lieux de retraite que l'industrie travaille à ces milliers de mouvements de montres, d'instruments, de pièces de mécanique, qui se répandent dans l'univers. A chaque pas que fait le voyageur, il est forcé de s'arrêter pour admirer ces élans de la nature, que l'on ne voit en si grande quantité que dans la Suisse.

Le 23 (11), nous logeâmes à Bienne, sans y trouver le quartier-général de l'armée française vers lequel nous étions dirigés. Nous nous promenâmes sur le bord du lac, qui offre des points de vue charmants. C'est là qu'est située la petite île de Saint-Pierre, où J.-J. Rousseau passa des jours délicieux en 1765. Ce pays fait partie du canton de Berne.

Le 24 (12), nous gagnâmes Morat. Nous y remarquâmes le respect que les Suisses conservent pour les Helvétiens leurs ancêtres, en éternisant les traits héroïques qui les ont maintenus dans l'indépendance contre les seigneurs qui voulaient ravir leur liberté, plus chère que la vie (1).

(1) Des sculptures en bois peint, dans la maison commune de cette ville, représentent le célèbre dévouement

Le quartier-général n'étant plus à Morat, on nous expédia sur Avenche où il s'était rendu. N'ayant pas été économes à Strasbourg ni en route, nous avions dépensé tout l'argent que nous avions, nous en rapportant à la Providence pour l'avenir. Les semelles de mes bottes étaient usées et perdues ; je marchais sur la chrétienté, quoiqu'ayant les tiges aux jambes. Je souffrais beaucoup des pierres qui m'avaient blessé les pieds à plusieurs endroits. Comme il n'y avait point de magasin à Morat, nous ne reçûmes

1798.
AN VI.

d'Arnold de Winkelried, qui, pour ouvrir un passage à ses frères au milieu de la phalange autrichienne, réunit contre sa poitrine autant de lances qu'il en put embrasser; mourut en recommandant sa femme et ses enfants à leur générosité, mais décida de la victoire où Léopold fut vaincu, périt, et par sa mort rendit, en 1386, la liberté aux cantons de Lucerne, d'Uri, de Schwitz et d'Underwald. Ces sculptures donnent aussi l'histoire du barbare Gesler, gouverneur, qui força Guillaume Tell à tirer à une certaine distance, sur la tête de son fils, une pomme qu'il fit sauter avec le trait lancé de son arc, sans que cet enfant en fût atteint.

Motif du fameux Ossuaire de Morat, à peu de distance de la place. Charles-le-Téméraire (Charles-le-Hardi), duc de Bourgogne, fut battu, le 22 juin 1476, par les Suisses près de Morat. Les cadavres de dix mille morts furent dépouillés, ensevelis dans la chaux vive, et leurs ossements recueillis pour les déposer dans le fameux charnier, non loin de la ville, afin de servir de trophée à cette victoire.

La quantité des os diminuait sensiblement depuis quelques années, par plusieurs causes. D'abord, chaque

1798. qu'un billet de logement sans vivres. Dans la
AN VI. maison où nous étions, on nous donna de quoi manger; mais en nous faisant sentir que l'on ne nous devait rien.

Le 25 (13), nous partîmes de grand matin pour Avenche, où nous arrivâmes à environ 8 heures. Nous apprîmes que le quartier-général était transféré à Fribourg. Nous nous présentâmes chez le commandant qui était Suisse; il nous reçut fort durement, et nous continua notre route sans vouloir nous donner aucune ration. Nous sortîmes de chez lui bien fatigués, dans la plus grande détresse, ayant marché sans avoir

voyageur en emportait par curiosité; mais ce qui en occasionait une consommation bien plus rapide, c'était qu'à raison de leur blancheur extraordinaire, on les employait beaucoup pour différents petits ouvrages au tour, surtout pour des manches de couteau. Les postillons de Genève, auxquels on faisait honneur de cette nouvelle branche de commerce, en emportaient en assez grande quantité, pour les vendre dans leur ville. Il y a dix ans (avant la destruction du charnier), l'amas d'os avait quelques pieds de plus en hauteur. Autrefois c'était une pratique très-commune, parmi les habitants de la Bourgogne, de venir y enlever le plus qu'ils pouvaient, de ces dépouilles de leurs malheureux compatriotes, pour les emporter jusqu'aux frontières, et les ensevelir dans leur terre natale.

Le 12 ventôse an 6 (2 mars 1798), les troupes républicaines de France ayant pénétré sur le territoire, deux bataillons, composés de soldats nés en Bourgogne, détruisirent ce monument pour venger leurs compatriotes,

pris de nourriture : nous nous plaignions de sa 1798.
sévérité, puisqu'il nous fallait faire encore environ AN VI.
6 lieues.

Les habitants nous considérant comme des objets de curiosité, parce que nous étions sans chaussure, que nous avions les pieds ensanglantés, le corps, le visage couverts de sueur et de poussière, vinrent autour de nous. En peu de minutes nous fûmes environnés.

Nous étions dans la plus profonde affliction; mon camarade rompant le silence, adressa la parole à toute la foule qui parlait français. Il dit des choses véhémentes; il était si pénétré de son sujet, qu'il versa des larmes : il m'avait forcé à être ému avant lui.

Ayant remarqué une bourgeoise qui avait son fils sur ses bras, il lui fit un discours analogue à la circonstance et conçu à peu près en ces termes :

« Madame, vous qui êtes couverte, en ce » moment, des plus riches étoffes, des bijoux » les plus rares, qui peut vous assurer que l'en- » fant que vous portez, dont vous faites le bon- » heur par vos soins et votre opulence; qui » peut, dis-je, vous assurer qu'il sera toujours » heureux !.... Nous avons aussi des familles qui » sont fortunées; ces parents ignorent que nous » sommes prêts de mourir de faim; qu'un mor- » ceau de pain le plus grossier nous est absolu- » ment refusé, et qu'il nous faudra périr de » misère ! Ouvrez votre cœur à la pitié; inter- » cédez en notre faveur, pour que l'on nous

1798. » donne ce qu'une âme sensible ne peut nous
AN VI. » refuser, ce que l'humanité réclame, enfin ce
» que les lois nous accordent ! »

Cette jeune femme, vivement attendrie de ce qu'elle venait d'entendre, s'éloigna en caressant son marmot et en lui disant : « Mon cher » petit ami, tu ne sortiras jamais d'ici ; tu ne » t'éloigneras pas de moi, afin que je pourvoie » à tous tes besoins. »

Le fourrier, indigné de ce que personne ne nous offrait pas la moindre subsistance, et de ce qu'il nous fallait continuer le chemin de Fribourg sans manger, lança cette apostrophe au peuple :

« Vous, barbares, dont les mœurs hospita» lières sont si vantées, vous avez le cœur aussi » dur que les rochers qui ombragent votre ville! » vous êtes aussi féroces que les ours qui ha» bitent vos forêts ! Qu'on cesse de me parler » de votre urbanité, de votre douceur ! Vous » occupez le séjour des animaux sauvages, et » vous êtes aussi inhumains, aussi cruels » qu'eux ! »

Pendant ce temps, le commandant ayant entendu le discours de mon camarade, avait envoyé chercher des fusils par plusieurs individus : ils vinrent nous inviter à sortir, pour obéir à leur chef ; mais tout bas ils nous plaignaient, et nous offrirent quelques pièces de monnaie que nous refusâmes, préférant la mort à la honte d'une aumône.

Hors de la ville, le fourrier me dit tout bas : 1798.
« Mon cher, mourons glorieusement en tombant AN VI.
» à coups de sabre sur ces marauds-là ; nous en » tuerons plusieurs. Par ce moyen, nous vendrons » cher notre vie. » Je l'engageai à se modérer et à nous confier au sort qui ne nous abandonnerait point. Le commandant nous donna une vieille pour nous guider et nous enseigner le chemin, afin de ne pas nous égarer dans les forêts, dans les montagnes, n'ayant de communication que par des chemins vicinaux. Elle marchait devant nous. Cette femme ayant hâté le pas, ne nous voyant point auprès d'elle, et se trouvant au surplus à une très-grande distance d'Avenche, s'évada sans que nous pussions la revoir. Nous poursuivîmes notre chemin au hasard.

Etant à Fribourg, nous reçûmes chez le commissaire des guerres, tout ce qui nous était dû, tant en argent qu'en vivres.

Nous achetâmes des souliers, des bas, dont nous avions le plus pressant besoin. Nous parcourûmes la ville sur tous les points, afin de considérer les mœurs, les costumes, le langage, les religions, les édifices publics. Le lendemain, ayant eu séjour, nous continuâmes notre promenade de curiosité.

Nous eûmes occasion de nous entretenir des montagnes de Gruyère ; de la grande quantité de vaches qui y paissent ; des chalets qui y sont bâtis, où les pâtres déposent le lait dont

1798. on fait les fromages. Nous entrâmes dans beau-
AN VI. coup de détails relatifs à l'attachement des Suisses pour leur pays, à l'effet que produit le chant pastoral ou *ranz-des-vaches* sur les individus qui, au rythme de cet air, éprouvent des sensations impossibles à décrire.

Nous apprîmes que la 105me demi-brigade, passée le 9 prairial (28 mai), s'était dirigée vers la ville de Lyon.

Le 27 prairial (15 juin), nous nous rendîmes à Payerne. On nous parla de l'usage du *kilt*, qui consistait à autoriser les visites nocturnes des garçons chez les jeunes villageoises d'une grande partie des cantons, en assurant que souvent la cérémonie du mariage était suivie de près de celle du baptême....

Le 28 (16), nous partîmes pour Moudon, ville très-ancienne.

Le 29 (17), nous allâmes à Montprevayre, que nous visitâmes avec quelqu'intérêt.

Le 30 (18), nous gagnâmes Lausanne, l'une des plus grandes villes de la Suisse. Nous nous rappelâmes tout ce que nous avions lu dans les Confessions de J.-J. Rousseau.

Le 1er messidor (19 juin), nous eûmes séjour, que nous employâmes à nous promener dans les environs, qui sont fort beaux, à observer des points de vue romantiques et très-pittoresques.

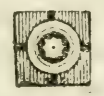
Le 2 (20), nous passâmes à Morges, à Rolle, à Nyon; cette dernière ville, qui est bâtie sur une colline, se fait voir de loin; à Copet, qui

était le séjour de M. de Necker, ancien ministre 1798.
de France. Nous arrivâmes à Genève, après AN VI.
avoir traversé ce pays magnifique qui borde le lac du Léman. Nous logeâmes à Carouges, qui n'en est éloigné que d'une demi-lieue.

Le 3 (21), nous séjournâmes, parce que la veille nous avions doublé l'étape. Nous profitâmes de cet instant pour admirer les beautés de Genève, qui présente de si grands souvenirs historiques. Cette capitale se glorifie d'avoir donné le jour à J.-J. Rousseau, d'avoir eu Calvin pour professeur de théologie.

Nous entrâmes dans des ateliers d'horlogerie, où nous vîmes en détail les précieux morceaux qu'on y fabriquait.

Notre feuille de route ayant été continuée pour Lyon, nous nous disposâmes à nous y rendre.



CHAPITRE LII.

1798. AN VI. Le 4 messidor (22 juin), ayant quitté Genève, nous nous dirigeâmes vers Fernei, où Voltaire avait un château qu'il habita pendant plus de vingt ans. De là, nous allâmes au fort de l'Écluse, au pied du Jura, vis-à-vis de la dernière montagne des Alpes. Dans la même journée, nous arrivâmes à Collonge.

Le 5 (23), nous vîmes la perte du Rhône, à un quart de lieue de la ville de Bellegarde. Le fleuve s'écoule dans la fente d'un rocher, pour se relever peu après plus majestueusement. Il disparaît, dans les eaux basses, sous ce roc qu'il couvre pendant ses débordements; il y laisse des matières minérales dont je ramassai quelques parcelles. Nous causâmes avec des habitants du pays qui annoncèrent que, pour connaître le temps que l'eau mettait à passer, on y avait jeté des branches d'arbre, de la sciure de bois, des canards; mais que l'on n'avait jamais rien vu du côté opposé. Nous nous contentâmes de ce récit, laissant aux observateurs à expliquer ce phénomène. En continuant notre route, nous couchâmes le même jour à Châtillon-de-Michaille.

Le 6 (24), nous nous transportâmes à Nantua, 1798.
que nous parcourûmes, comme nous avions ha- AN VI.
bitude de le faire dans chaque lieu de passage. Son joli lac est admiré des voyageurs et des curieux.

Le 7 (25), nous nous acheminâmes vers Bourg, une des anciennes villes de France. Les habitants ont pour usage de porter de petits bonnets de poil, et, devant eux, les jours ouvrables et de férie, des tabliers de peau blanche comme les maçons.

Le 8 (26), nous eûmes séjour, que nous employâmes à voir l'industrie du pays.

Le 9 (27), nous nous rendîmes au Pont d'Ain.

Le 10 (28), à Meximieux.

Le 11 (29), nous arrivâmes à Lyon.

Nous reçûmes les vivres et le logement. Nous apprîmes que le 2me bataillon de la 105me, ayant quitté cette ville, le 2 messidor (20 juin), avait une partie de sa force à Saint-Etienne, où cantonnait la compagnie de mon camarade; l'autre portion, où se trouvait la 5me compagnie, à laquelle j'appartenais, était à Montbrison.

Le 12 (30), nous eûmes séjour, pendant lequel nous vîmes, en courant, tous les beaux édifices. Il y avait dans la fameuse église cathédrale de Saint-Jean, l'horloge construite en 1598, par Nicolas Lippius, de Bâle; elle passait, comme celle de Strasbourg, pour un chef-d'œuvre de mécanique. Je fus enchanté de la magnificence

1798. AN VI. de cette ancienne et grande cité. On nous dit que la 45me demi-brigade, qui arrivait de par de-là les Alpes, était en querelle avec les troupes de la 105me, parce que les militaires de cette dernière employait le mot de Monsieur au lieu de celui de Citoyen (1); que les soldats portaient la queue, conservaient les faces longues, ce que l'on appelait oreilles de chien; qu'ils avaient des souliers pointus. Tout cela, aux yeux des individus de l'armée d'Italie, présentait des signes de contre-révolutionnaires.

Le 13 (1er juillet), nous nous mîmes en route pour Rive-de-Giers.

Le 14 (2), nous allâmes à Saint-Étienne, où nous visitâmes la manufacture d'armes. Des ouvriers nous montrèrent qu'en poussant violemment, dans un canon de fusil, pour le nétoyer, une baguette garnie d'étoupe, la retirant ensuite avec vivacité, le chanvre s'enflammait, et que c'était ainsi qu'ils allumaient leurs pipes (2).

(1) A cette époque, livré à l'arbitraire, on ne savait de quelle épithète se servir, ou de Monsieur, ou de Citoyen, ce qui occasionait souvent des rixes; mais, par un décret du 6 brumaire an 7 (27 octobre 1798), il fut prescrit de ne donner aux militaires que la qualification de Citoyen.

(2) Un savant, profitant de cette découverte, a depuis imaginé le briquet pneumatique, qui prend feu par le même procédé, au moyen d'un peu d'amadou trempé dans du sel de nitre.

Le 15 (3), après avoir quitté mon camarade, 1798.
j'allai à Montbrison, où cantonnait la compagnie. AN VI.
Je reçus l'argent qui me revenait pour mon décompte.

J'avais besoin de repos : car un voyage d'aussi longue haleine, m'avait cruellement fatigué. Je me levais pour faire les distributions ; je me couchais ensuite, et je me relevais pour manger : telle fut ma conduite pendant plusieurs jours. J'avais loué des livres, et je me promenais rarement : mes camarades me donnèrent connaissance de la route qu'ils avaient parcourue (1). Etant

(1) Voici les dates avec les lieux occupés par une portion de la 105me, depuis son départ de Strasbourg, le 30 floréal (19 mai), jusqu'à son arrivée à Lyon, le 13 fructidor (30 août) :

Le 30 floréal (19 mai), partant de Bisheim près de Strasbourg, on se rendit à Meistratheim.

Le 1er prairial (20 mai), à Schélestadt.

Le 2 (21), à Colmar.

Le 3 (22), à Cernai.

Le 4 (23), à Béfort.

Le 5 (24), à Porentrui.

Le 6 (25), à Bellai.

Le 7 (26), à Anidro, sur le bord du lac de Bienne.

Le 8 (27), on passa à Hernevigen, pour loger à Morat.

Le 9 (28), à Fribourg.

Le 10 (29), au Grand-Villard.

Le 11 (30), à Châteaudei.

Le 12 (31), à Bex, où l'on demeura.

Le 19 (7 juin), à Vevai.

Le 20 (8), à Lausanne.

1798. AN VI. tombé sérieusement malade, j'allai trouver le chirurgien, qui me donna un billet d'hôpital, avec une voiture, pour me diriger vers Grenoble.

Le 1[er] thermidor (19), je partis bien chagrin de m'éloigner de mes camarades. Je couchai à Saint-Simphorien-sur-Coise.

Le 2 (20), je me rendis à Lyon.

Le 3 (21), à Bourgoin.

Le 4 (22), à la Côte-Saint-André, où l'on faisait d'excellente liqueur.

Le 5 (23), je gagnai Moirans.

Le 6 (24), j'arrivai à Grenoble, patrie du fa-

Le 21 (9), à Bursenet, non loin de Rolle.

Le 22 (10), à Cheveille, où l'on séjourna.

Le 25 (13), on passa la nuit à Farge, à côté de Collonge.

Le 26 (14), à Châtillon.

Le 27 (15), à Nantua.

Le 28 (16), au Pont-d'Ain.

Le 29 (17), à Meximieux.

Le 30 (18), à Lyon, où l'on séjourna.

Le 2 messidor (20), à Saint-Simphorien.

Le 3 (21), à Montbrison, où l'on fut caserné.

Le 6 (24), un détachement coucha à Boen.

Le 7 (25), à Thiers.

Le 8 (26), à Clermont.

Le 9 (27), à Thiers, où il cantonna. Par la suite, il fit les mouvements ci-après :

Le 10 fructidor (27 août), il se transporta à Roanne.

Le 11 (28), à Tarare.

Le 12 (29), à l'Arbresle.

Le 13 (30), à Lyon, où la demi-brigade réunie tint garnison.

meux Pierre Terrail, dit le chevalier Bayard. Je me promenai par toute la ville. 1798. AN VI.

Avant d'entrer à l'hospice, je voulus me prémunir contre l'ennui : j'allai chez un libraire, pour me procurer des livres.

Je me présentai à l'hôpital, où je fus installé par le chirurgien de garde, qui me fit donner la pitance ordinaire. Je commençai à mettre à exécution le projet de m'instruire : le reste du jour fut consacré à la lecture.

Le lendemain, quoique nous fussions dans les plus beaux jours de l'été, je vis à 4 heures du matin, avec autant de surprise que d'admiration, le sommet des montagnes des Alpes couvert de neige, au lieu de brouillard; elle fond quand le soleil acquiert de la force. Lorsqu'il darde, le matin, ses rayons entre les montagnes pyramidales, il semble que c'est un brasier ardent qui consume l'atmosphère. Le coup-d'œil en était nouveau pour moi. Je me trouvais dans une espèce d'extase.

On fit la visite. Le médecin ordonna ce qui était nécessaire à mon état.

Je ne m'occupais que de lecture. Quand j'eus fini les livres que j'avais, j'en fis demander d'autres par le portier.

Il y avait un musicien de la 105me qui me donnait des leçons de flageolet et m'enseignait le solfège.

Je devins si faible mes forces décroissaient tant chaque jour, que je m'évanouis une fois dans

1798. la baignoire; on fut obligé de me porter dans
AN VI. mon lit.

Le mal résistant toujours aux remèdes qui étaient de mauvaise qualité, je demandai un billet de sortie, espérant que le grand air me dissiperait et contribuerait à mon rétablissement. Je réglai avec le libraire, et fis mes préparatifs de voyage pour retourner à Lyon, où je savais que la 105me était rassemblée.

AN VII. Le 4 vendémiaire (25 septembre), ayant tout terminé, je me disposai à partir le lendemain.

Le 5 (26), je me mis en route de grand matin. Je couchai à Moirans, où j'arrivai de bonne heure.

Le 6 (27), je me rendis à la Côte-Saint-André.

Le 7 (28), à Bourgoin.

Le 8 (29), à Lyon.

En arrivant le soir dans cette ville, je regardai vers l'orient. J'aperçus les montagnes de la Savoie comme quand j'étais à Grenoble, quoique j'en fusse à 40 lieues. Ce spectacle avait pour moi beaucoup d'attraits.

J'entrai un jour, près de la Saône, chez un perruquier pour me faire raser. Il y avait un homme qui, voyant les faces de mes cheveux pendantes en oreilles de chien, comme il a été dit, en fut choqué au point que, me considérant traître au gouvernement républicain, il fit un signe derrière moi de me couper le cou, et de me jeter dans la rivière. Il s'éleva, à cet effet,

une discussion que je ne compris pas, et à la suite de laquelle le coiffeur força l'autre à sortir. Voyant le frater agité, je lui demandai le motif de sa querelle. Il me répondit que j'en étais la cause; que, sans sa résistance, j'allais périr, et que je lui étais redevable de la vie. M'ayant raconté la chose en détail, je courus sur le quai pour m'assurer si l'homme y était encore; mais, ayant eu le temps de s'éloigner, il avait disparu. Lorsque je fus rentré dans la boutique, le barbier m'annonça qu'il existait dans la ville deux partis, l'un pour la cause royale, sous le nom de compagnie de Jésus; l'autre en faveur de la république, connu par la dénomination de Matavons. Il ajouta que, chaque jour, il y avait des victimes sacrifiées à la fureur de ces diverses opinions, et que le Rhône ou la Saône devenait aussitôt leur tombeau.

1798. AN VII.

Voici un rapport consigné dans les journaux du temps, qui donne l'idée de ce qui se passait alors dans ce chef-lieu de département :

Lyon, le 11 messidor an 6 (29 juin 1798).

« Le général Grillon, commandant de la place, » a fait arrêter et mettre en jugement deux par- » ticuliers prévenus d'avoir été chefs de la com- » pagnie de Jésus. La procédure n'est point » encore terminée.

» On a insulté dernièrement un jeune homme » qui s'obstinait à porter ses cheveux en oreilles » de chien et en cadenettes. Les menaces ont

1798. » succédé aux insultes. Enfin, pendant qu'il lut-
AN VII. » tait avec les agresseurs, ils lui ont coupé une » de ses véritables oreilles, en lui coupant une » partie de ses cheveux. L'affaire n'a pas eu d'au- » tres suites. »

Un soldat m'annonça qu'un capitaine de vétérans, le citoyen Martinet, qui était d'Epernai, voulait me parler. Il me conduisit chez lui. Cet officier me reçut parfaitement bien.

M'ayant présenté au directeur des spectacles, qui était un compatriote, ce dernier me procura mes entrées aux deux théâtres, et me proposa de me retirer du service militaire, sous le prétexte que je pourrais être utile aux arts. Il me destinait à copier de la musique. Je le remerciai de son attention, préférant continuer la carrière des armes.

Le capitaine me fit connaître M. Saint-Ange, d'Epernai, employé dans une maison de commerce.

Nous habitions la caserne de Serin, dans le faubourg de Veise. Chaque fourrier portait alternativement les rapports chez le quartier-maître : mon tour étant venu, je réunis les situations du bataillon. J'eus la complaisance d'attendre celle des grenadiers, un quart-d'heure après l'instant désigné, de sorte que j'arrivai trop tard. Le trésorier s'en plaignit. Je subis 8 jours d'arrêts. Comme il y avait un ordre avant la parade, j'allégeais ma punition, en prenant mon livret, sous

prétexte d'aller chez les officiers de la compagnie, afin de le leur communiquer. 1798. AN VII.

Un jour, je me promenais dans le quartier Saint-Jean, un chien de boucher, enragé, poursuivait des dogues. Chacun fermait ses portes, afin de se garantir de cet hydrophobe. Il vint droit à moi. Quand le furieux s'élança, je lui portai un coup de sabre si violent sur la nuque, que je le terrassai. Lui ayant ensuite plongé la pointe dans le ventre, je le tenais dans cet état. Il arriva un boulanger avec son fourgon rouge, qu'il lui enfonça dans la gueule et l'étouffa. Je reçus les félicitations des habitants qui avaient été témoins de cette scène, et je me retirai satisfait d'avoir, par la destruction de l'animal, empêché quelque malheur.

Le 7 brumaire (28 octobre), je fis dresser ma procuration, devant notaire, que j'envoyai à mon père, pour qu'il fît faire le partage des biens de ma mère, afin de rendre compte à ses enfants.

Les troupes de la 105me, dont la discipline était sévère, manœuvraient toutes les décades sur la place de Bellecourt. L'affluence était considérable, pour admirer la belle tenue et la précision des mouvements de ce corps.

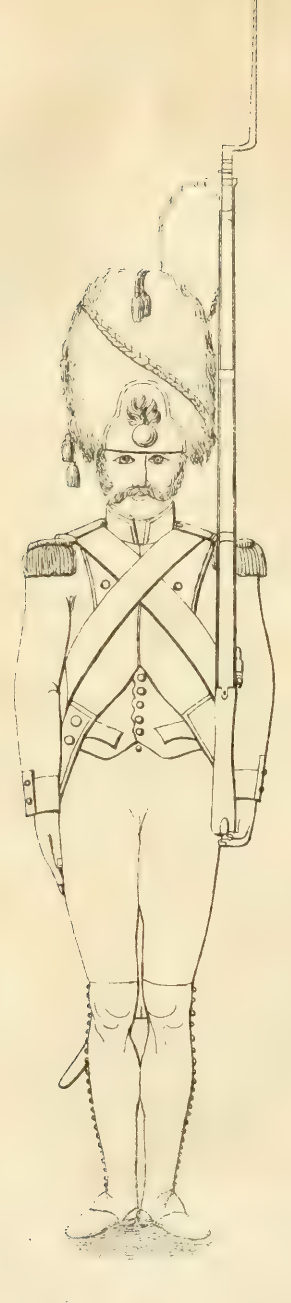
Le Gouvernement voulant former de nouveau la 107me demi-brigade, qui avait été détruite à l'expédition de l'Irlande, en l'an 5 (1796), donna ordre que la 105me demi-brigade fournirait, dans la ville de Grenoble, moitié de ses sous-officiers.

1798. L'on prescrivit de tirer au sort. J'eus le billet
AN VII. pour partir.

Le 26 frimaire (16 décembre), je fis mes adieux au capitaine Martinet et à M. Saint-Ange. Le directeur des spectacles me donna une lettre de recommandation, pour un comédien employé dans l'ancienne capitale du Grésivaudan.

Le lendemain, je me réunis au détachement qui se disposait à partir.





Grenadier de la 4.me ½ Brigade.

CHAPITRE LIII.

Le 27 frimaire (17 décembre), nous quittâmes Lyon. 1798. AN VII.

Dans la route, pour nous divertir, nous montâmes sur des ânes qui fournissaient au service de la poste. Ils étaient conduits par des petits garçons qui les fouettaient vivement en les suivant à la course.

Nous gagnâmes Vienne, que je visitai avec le plus vif intérêt, pour remarquer les restes d'antiquités que possède encore cette ville.

Le 28 (18), nous nous rendîmes à la Côte-Saint-André.

Le 29 (19), à Moirans.

Le 30 (20), nous arrivâmes à Grenoble. Nous comptâmes dès le lendemain, 1er nivôse (21 décembre), à la 107me demi-brigade d'infanterie de ligne. Je fus attaché à la 5me compagnie du 2me bataillon, en qualité de fourrier (1). Les officiers furent commissionnés par

(1) L'état-major était composé des CC.
Kuhn, chef de brigade.
Jeanneau, chef du premier bataillon.
Peïtavy, chef du deuxième bataillon.
Plazanet, chef du troisième bataillon.

1798. le Gouvernement. Les sous-officiers, formant le
AN VII. noyau du corps, étaient tirés de la 26me et de la 105me demi-brigades, ou nommés par le ministre de la guerre ; il n'y eut point d'avancement pour nous.

Nous logeâmes dans un couvent délabré, qui servait de caserne où nous étions, quoiqu'il fît grand froid, exposés aux quatre vents.

Je remis à son adresse la lettre de recommandation qui m'avait été donnée ; on me fit beaucoup d'accueil, et on m'accorda mes entrées gratis au spectacle pendant mon séjour dans cette ville.

Je fus invité à des noces dans les montagnes, à une lieue de Vizille, par un soldat de la compagnie ; il appartenait à une famille aisée. Ce qui me frappa en revenant de la municipalité à l'habitation, c'était que pendant que l'on sautait au son du violon, deux hommes précédaient

Lebegue, adjudant-major.
Reinaudy, quartier-maître.
Bornier, officier-payeur.
Dérode, adjudant-sous-officier.

La 5me compagnie du 2me bataillon, avait pour officiers, les CC.

Marie Beaurin, capitaine.
Guy, lieutenant.
Laporte, sous-lieutenant.

Pour sous-officier,

Civet, sergent-major.

J'étais immatriculé sous le numéro 488.

L'effectif du corps était de 3,576 hommes.

le cortége avec des perches garnies de filasse, 1798.
dont ils laissaient une partie sur les arbres et AN VII.
le long des haies. Je demandai la raison de cette coutume. On me répondit que l'on annonçait par-là, à la nouvelle mariée, qu'une femme laborieuse dans ce pays, devait toujours regarder autour d'elle, pour y trouver de quoi s'occuper.

Plusieurs jeunes gens m'engagèrent à chasser avec eux dans les forêts de la chaîne des Alpes. J'étais étonné de voir des aigles, des vautours en grand nombre. Je remarquai que plusieurs sapins poussés peu éloignés les uns des autres, avaient leurs cimes tellement rapprochées, que la neige qui y était tombée formait une voûte sous laquelle on passait. Je m'en retournai ensuite fort satisfait de cette excursion.

Le temps devint si rude, qu'on nous plaça chez les habitants.

Les conscrits pour la formation du corps, arrivant de plusieurs départements, comme de ceux du Cantal, de la Corrèze, des Hautes et Basses-Alpes, donnaient beaucoup d'occupation aux fourriers. Quoique je fusse bien logé, je ne pus résister aux douleurs et au travail du cabinet. Je me trouvai forcé de prendre un billet d'hôpital.

Le 30 nivôse (19 février), avant d'entrer 1799.
dans ce séjour que je connaissais déjà, je louai, comme précédemment, des livres, pour que la lecture absorbât une partie des tristes instants

1799. AN VII. pendant lesquels je devais y languir. Mon temps était divisé entre la lecture, l'écriture et la musique.

Un vieux caporal, couché dans un lit à côté du mien, passa pour mort après la visite. Elle avait lieu tous les jours à 7 heures du matin; les infirmiers qui s'en aperçurent, vinrent le piller. Ils allèrent ensuite pour faire constater son décès, après lui avoir jeté le drap sur la figure; mais le chirurgien de garde étant alors absent, on laissa les choses dans leur état. Cet homme, qui n'était tombé qu'en léthargie, recouvra connaissance quelques heures après. Il se mit sur son séant, chercha sa tabatière sous son chevet, où il ne trouva plus ses effets : il cria fort; se plaignit d'être volé. L'officier de santé qui arriva, rassembla les infirmiers devant le malade, ce qui fit une scène plaisante. Ils niaient d'abord d'avoir pris l'argent; ils furent ensuite contraints de le restituer.

Un hussard qui avait obtenu de sortir, revint ivre le soir. Il vit les malades assis sur des bancs, se chauffant autour du poêle; m'ayant pris par une épaule ainsi que celui qui était auprès de moi, il nous culbuta et s'empara de nos places. Je m'en fâchai; il fut convenu que le matin nous nous expliquerions dans le jardin. A la pointe du jour nous descendîmes, avec chacun un sabre et un témoin. Il résulta du combat, que le bout de ma botte qui était long et pointu, se trouva coupé.

Les assistants nous empêchèrent de continuer. 1799.
J'eus beaucoup de chagrin de ma chaussure. AN VII.
J'aurais, je crois, préféré une blessure à la figure, parce qu'étant à l'hôpital, j'eusse pu me faire guérir.

Un soldat de la 107me, à qui j'avais copié une chanson, la tenait sur son lit pendant la visite. Un chirurgien lui demanda qui l'avait écrite, il répondit que c'était lui. Cet officier de santé l'ayant prié de lui transcrire un état, sur lequel il présentait un nouveau système de pharmacie, le militaire consentit volontiers à remplir ses désirs. On lui apporta, en conséquence, tout ce qui lui était nécessaire pour cela. Le lendemain, étant seul avec lui, je commençai l'ouvrage. L'auteur ayant des changements à y introduire, intervint pour l'en prévenir, et me vit travailler; la ruse fut trahie. Au lieu d'accorder au prétendu copiste toute la récompense qu'il lui destinait, il partagea ses largesses, de manière que je m'en ressentis. Ayant un génie inventif pour la pharmacopée, il me fit dresser plusieurs tableaux : cela m'amusait beaucoup.

Le 2me bataillon de la 107me partit pour Pierre-Latte. Des camarades qui vinrent me voir, m'en donnèrent connaissance.

Le 27 ventôse (17 mars), ma santé étant raffermie sans que je fusse radicalement guéri, je me décidai à sortir. Ayant réglé avec le libraire, je me disposai à me mettre en voyage.

Le 28 (18), je me dirigeai vers Moirans.

1799. AN VII. Le 29 (19), je me rendis à Saint-Marcellin, joli petit endroit sur l'Isère.

Le 30 (20), j'allai à Romans, bâti dans une plaine.

Le 1er germinal (21), j'arrivai à Valence, une des plus anciennes cités de France; j'eus séjour, pendant lequel je visitai les édifices publics les plus remarquables.

Le 3 (23), je me transportai à Loriol, où je vis la fabrique de soie.

Le 4 (24), je m'acheminai vers Montélimart. On vante avec raison la pureté du ciel, la beauté du coup-d'œil, la situation agréable de cette ville.

Le 5 (25), je gagnai Donzère. Je me trouvai forcé d'attendre une escorte pour le lendemain, parce qu'il y avait des brigands qui infestaient le pays, et dévalisaient les voyageurs. On ne pouvait marcher qu'étant accompagné d'hommes armés.

Le 6 (26), j'arrivai à Pierre-Latte, où cantonnait la compagnie faisant également le service d'escorte.

On me logea chez un riche propriétaire; tous les soirs les élégantes du bourg se réunissaient dans cette maison, pour jouer des proverbes et des charades. Ayant été admis à ces jeux, j'y prenais une part très-active.

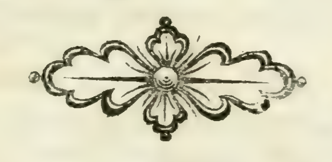
Lorsque je voyageais dans les pays méridionaux, j'avais été à même de voir soigner, pulluler et filer les vers à soie, ce que les natu-

ralistes appellent bombix ou phalènes fileuses. 1799.
Je m'étais fait expliquer les habitudes, les mé- AN VII.
tamorphoses et l'utilité de ces insectes. J'appris, avec intérêt, que la principale richesse de Lyon trouvait sa source dans leur travail.

Lors des beaux jours, la chaleur se faisant sentir, j'aimais le chant de la cigale. Plusieurs fois je me suis placé immobile au pied d'un arbre, pour l'entendre à mon aise.

Pendant la nuit du 26 au 27 germinal (15 au 16 avril), on vint m'apporter l'ordre annonçant notre départ sur-le-champ. Je me levai doucement, crainte d'interrompre les personnes de la maison.

En sortant du logement, je rencontrai un fourrier qui m'emmena chez un traiteur, où nous mangeâmes cinq douzaines de petits pâtés, en buvant deux bouteilles de vin muscat.



CHAPITRE LIV.

1799. Le 27 germinal (16 avril), à la pointe du jour,
AN VII. nous montâmes sur une voiture de roulier, mon camarade et moi, étant malades d'indigestion à ne pouvoir nous soutenir. Les billets étant finis à Montélimart, nous allâmes, l'un et l'autre, les distribuer aux compagnies qui arrivèrent après nous. Dans mon logis, je fis faire une soupe à l'ognon, qui me restaura et me rétablit : les petits pâtés que j'avais mangés, m'avaient tellement gonflé l'estomac, qu'à peine pouvais-je respirer.

Le 28 (17), la voiture qui s'était chargée de nous la veille, continuant à marcher dans notre direction, je convins de prix avec celui qui la conduisait, pour y monter encore jusqu'à Loriol.

Le 29 (18), nous nous transportâmes à Valence, où le bataillon se trouvant entièrement rassemblé, nous passâmes la revue le lendemain. On donna l'ordre pour aller à Turin.

Le 1er floréal (20 avril), nous nous dirigeâmes vers Crest, ville placée près des rives de la Drôme, dans un pays montagneux.

Le 2 (21), après avoir traversé Saillans, nous arrivâmes à Die, où je bus du vin blanc mous-

seux, appelé la Clairette, qui ressemble au vin de Champagne. 1799. AN VII.

Le 3 (22), nous couchâmes à Luc, bourg, chef-lieu de canton : le froid alors était très-vif.

Le 4 (23), nous nous rendîmes à Saint-Pierre, où il tomba beaucoup de neige.

Le 5 (24), nous nous transportâmes du côté de Veynes; de là sur Gap, où l'on prévint que l'on passerait une inspection.

Les fourriers furent chargés de tenir les contrôles prêts en conséquence.

Le 6 (25), l'appel fait, il y manquait 40 soldats, auxquels mon capitaine avait donné des permissions verbales. Ces conscrits n'étant pas de retour, quoiqu'il en arrivât à chaque instant, n'avaient point été considérés déserteurs. Voulant en tenir note, j'entrai dans une maison pour les inscrire. Comme je n'étais pas à la compagnie, le commissaire des guerres fut obligé de l'examiner après le bataillon; cela contraria le citoyen Peïtavy.

L'inspecteur, pendant l'opération, remarqua le grand nombre d'hommes absents. L'officier dit qu'il avait permis à beaucoup d'individus du pays, d'aller voir leurs parents ; mais qu'ils devaient rentrer le soir. On demanda la situation, que je remis selon l'effectif total. Le chef sachant que les militaires n'étaient pas rentrés, me fit appeler. Il m'accusa de n'avoir pas bien rempli mes devoirs au moment de la revue, menaçant de me punir

1799. sévèrement pour servir d'exemple. Il ne me con-
AN VII. naissait pas. Pour avoir une opinion fixe sur moi, il prit des informations auprès de mon ancien sergent-major de la 9[me], qui me peignit sous des couleurs défavorables ; de sorte que le commandant exerça contre moi toute son autorité.

Le 7 (26), j'eus la douleur de faire la route, comme prisonnier, à l'avant-garde. Nous couchâmes à Conche.

Le 8 (27), nous gagnâmes Embrun, ville bâtie sur un rocher. L'officier du poste me donna un billet de logement, où il m'envoya passer la nuit.

Le 9 (28), nous allâmes à Mont-Dauphin, place forte sur une éminence. On distribua la troupe à Saint-Crépin, au Grandvillard, dans d'autres communes, où des hommes rassemblés nous guidèrent à travers les montagnes, chez les habitants qui devaient nous héberger. Je rejoignis la compagnie que l'on conduisit à des chaumières creusées çà et là, parmi les rocs vifs de la chaîne des Alpes; n'ayant, la plupart, pour ouverture qu'une porte, un trou en guise de cheminée pour passer la fumée, et une espèce de fenêtre, souvent sans carreau de vitre, qui se ferme avec un volet en planches. Les montagnards nous y reçurent de leur mieux, entre leurs vaches, leurs moutons, leurs chèvres et leurs boucs : car les gens et les bêtes logent ensemble.

Ce nouveau genre d'existence me semblait si

extraordinaire, que j'adressai beaucoup de questions. J'appris qu'à la Toussaint, époque où l'on amasse toutes les provisions de l'hiver, il y a du pain de cuit pour jusqu'au printemps. On se traite copieusement ; on se livre au plaisir : ensuite viennent les adieux. Les hommes, même les enfants assez robustes, s'éloignent; les uns vont en Italie, les autres dans différents pays, afin de ramoner les cheminées et faire des commissions. En leur absence, les femmes, les vieillards restent comme ensevelis vivants sous la neige qui, quelquefois, couvre leurs habitations d'une épaisseur considérable. Privés de la lumière du jour, ils allument des branches de sapin, bois résineux, qui leur sert de lampe. Ils s'appliquent à leurs travaux domestiques; à fabriquer, avec la laine de leurs moutons, les vêtements rustiques dont ils font usage, et que l'on peint ordinairement en brun. 1799. AN VII.

Quand le dégel a lieu, ils dégagent l'entrée de leurs grottes, afin de respirer un bon air. Ils profitent de ce temps pour leurs courses, ou pour se visiter. On marche alors avec des crampons de fer aux pieds, une grande perche à la main, en sondant les précipices sur lesquels on est obligé de passer, et qui sont remplis souvent de verglas. Quand quelqu'un meurt, le cadavre reste parfois, sans sépulture, des semaines entières. Pâques étant arrivé, tout change de face. Les voyageurs, de retour, apportent le fruit de leurs économies. On se réunit; on s'abandonne à la gaîté; on cul-

1799. AN VII. tive ensuite les lieux qui peuvent recevoir de la semence. La neige, en fondant, sert d'engrais à la terre. Les moissons étant précoces, ont lieu peu de mois après.

Le 10 (29), les compagnies étant réunies, nous traversâmes la forteresse de Briançon, où se trouvait le 3me de la 107me, qui vint à notre rencontre. Le 1er bataillon tenait alors garnison à Alexandrie (Piémont). Nous nous dirigeâmes, par Sézanne, vers le Mont-Genèvre, l'une des plus hautes montagnes des Alpes Cottiennes, sur laquelle est bâti un village portant le même nom, élevé de 1,843 toises au-dessus des eaux de la Méditerranée.

Nous longeâmes ou gravîmes, dans cette journée, des hauteurs couvertes de neige. Des rochers à pic étaient de chaque côté du chemin, sur lequel existait un verglas très-glissant; ces rocs avaient des pointes qui s'avançaient en forme de voûte, et qui, ne tenant presque à rien, semblaient vouloir se détacher pour nous engloutir sous leurs débris. Des arbres verts, presque tous pins, sapins, mélèses, poussés dans les jointures des blocs de pierres, ne tenant que faiblement par leurs racines découvertes, élevant leurs cimes majestueusement dans les airs qui les agitaient avec force, paraissaient près de tomber et de nous barrer le passage. Des aigles et des vautours voltigeaient au-dessus de nos têtes. Des indigènes nous précédaient avec des jalons qu'ils plaçaient pour nous indiquer la route. Enfin tout

ce qui nous environnait, présentait à nos regards un pays entièrement extraordinaire. 1799. AN VII.

Ne défilant que sur un rang, à cause du sentier étroit et des précipices sur lesquels nous étions suspendus par la neige, le bataillon occupait une étendue immense de terrain. Il présentait un tableau varié, des soldats étant sur des éminences, d'autres sur les revers ou dans des fonds à perte de vue.

On fit halte pour que la troupe se rafraîchît. Le temps était superbe. Un militaire qui ne tenait pas bien son havre-sac, le laissa dégringoler du sommet jusqu'en bas d'un précipice si profond, tellement dangereux, qu'il ne put le ravoir.

Le soleil, ayant acquis de la force, faisait fondre des chandelles de glace qui pendaient aux branches des arbres poussés sur le faîte des montagnes. Quoiqu'on eût recommandé le plus profond silence, les républicains, en marchant, occasionaient du bruit, ce qui contribuait à détacher des glaçons qui, en tombant et roulant sur la neige, formaient des boules énormes. Il en résulta plusieurs avalanches, dont une enveloppa une grande quantité d'hommes, qui furent engloutis. On leur prodigua les secours les plus prompts, et l'on parvint à les dégager sans qu'il en pérît aucun. C'était un avantage de se trouver à la tête de la colonne; les accidents n'eurent lieu qu'envers les individus qui étaient à la queue. Je pouvais alors citer ce proverbe allemand : « *Kein » Unglück ist so gros, est ist ein Glück da-*

1799. » *bei* (1), » puisque, par punition, je voyageais
AN VII. avec l'avant-garde, et qu'il ne m'arriva rien de sinistre.

Nous parvînmes à Oulx, dans l'instant que le souverain Pie VI arrivait de l'autre côté, lors de sa translation, comme prisonnier, à Valence, où il est mort.

Le 11 (30), en partant en même temps que Sa Sainteté se mettait en route pour Briançon, nous reçûmes sa bénédiction pontificale.

Voici ce que l'on en a dit :

Paris, le 24 floréal (13 mai).

« On avait annoncé prématurément l'arrivée du » Pape à Briançon. Il n'est entré dans cette ville » que le 11 floréal (30 avril), à midi et un quart. » Il avait pour escorte 50 cavaliers piémontais, » des évêques et quelques archevêques. Il était » lui-même dans une chaise à porteur. Il a voya- » gé à bras depuis Suze, et a pris quelques rafraî- » chissements au Mont-Genèvre. On l'a fait des- » cendre à l'hôpital général. »

En chemin, nous trouvâmes une différence sensible dans la température et dans le climat, en comparaison de ceux du pays que nous venions de traverser. Nous apercevions du haut des monts, le beau ciel et les plaines riantes de l'Italie. Cela ranimait notre courage, qui semblait abattu par le triste spectacle des horreurs qui, la veille, avaient frappé nos regards.

(1) A quelque chose malheur est bon.

Nous remarquâmes la forteresse appelée la *Brunette*, qui fut démolie par les Français, en l'an 4 (1796) ; elle était destinée à défendre le passage du Mont-Cénis. Nous parvînmes à Suse (Suze), fondé par les Romains, sous le règne d'Auguste. 1799. AN VII.

Le 12 floréal (1er mai), nous nous transportâmes au bourg d'Avilliane.

Le 13 (2), nous traversâmes la jolie place de Rivoli, bâtie sur une colline agréable et fertile, ayant une route magnifique, bordée d'un ruisseau avec plusieurs rangées d'arbres. Nous arrivâmes à Turin, ci-devant capitale du royaume de Piémont, et présentement de la République Cisalpine, où nous entrâmes avec l'ordre, la tenue dont pouvait être capable un nouveau corps. Le bataillon occupa la caserne de la porte Susine.

Sachant que les alliés avaient forcé l'armée française, dont les troupes se dirigeaient vers le siége de ce nouveau gouvernement, on me donna la liberté, trouvant que j'avais été assez puni.

Le général Schérer était chargé de commander en chef l'armée française en Italie.

Voici comme on en a été informé :

« Le Moniteur du 7 germinal (27 mars), » qui annonce sa nomination, dit qu'en pre- » nant le commandement de l'armée, Schérer » a ordonné un grand mouvement. »

Je parcourus la ville dans ses moindres dé-

1799. tails, sans me lasser d'en admirer les beautés.
AN VII. Il y avait, dans la citadelle, un puits où les chevaux descendaient pour boire. J'observai, à la flèche d'une église, l'horloge italique dont le cadran marquait 24 heures de suite, depuis un soir jusqu'à l'autre : la dernière sonnait 30 minutes après le coucher du soleil. Sur une tour était le taureau de bronze doré, que les uns disaient être le symbole de cette grande cité (en italien, *Torino*) : les autres prétendaient que la place avait pris son nom des anciens Taurini, peuples de Ligurie, qui habitaient ce pays.

J'étais étonné de voir des prêtres dans les cafés, de remarquer en faction des capucins, revêtus de leur froc, faisant partie de la garde nationale, avec le fourniment militaire sur le corps.

Dans mes courses d'observations, j'aperçus des improvisateurs ; c'étaient des espèces de mendiants qui, pour quelques pièces de monnaie, récitaient, en telle quantité de vers convenus, le sujet qu'on leur donnait à traiter.

L'armée ennemie, composée d'Autrichiens et de Russes, était appelée *Austro-Russe ;* le général Suwarow en avait le commandement en chef.

Nous entendions, chaque jour, parler tout bas de ses progrès, des défaites des Français, ce qui rendait les habitants audacieux contre nous. On fut obligé de faire ôter une grande

partie des stylets que portaient les Turinois, soupçonnés de n'être pas attachés à la cause républicaine. 1799. AN VII.

On transporta, en partie, les magasins publics de la ville à la citadelle, où le 2me bataillon de la 107me fut caserné.

Le 7 prairial (26 mai), la garnison réunie dans la forteresse, était composée d'infanterie légère, de troupe de ligne, de canonniers français et cisalpins ou piémontais, ainsi que de mineurs, que l'on estimait être de 3,000 hommes.

Un soldat qui était de cuisine, voulant ajouter des légumes à son pot-au-feu, cueillit, sur le rempart, une poignée de ciguë, croyant que c'était du cerfeuil ; il en résulta que ceux qui mangèrent la soupe, faillirent à être empoisonnés. Les chefs, pour éviter qu'un pareil malheur ne se renouvelât, défendirent de mettre désormais des herbes dans le bouillon.



CHAPITRE LV.

1799. AN VII. Le 8 prairial (27 mai), l'armée austro-russe, à laquelle s'étaient joints des paysans, s'approcha de Turin, que l'on canonna avec 16 pièces de gros calibre ; la ville fut sommée de se rendre.

Le 10 (29), à midi, les alliés entrèrent dans la place, sous la protection des habitants, par la porte du Pô, dont la garde était confiée à des bourgeois armés qui la leur ouvrirent par trahison. Les troupes françaises de service venant de défiler la parade, se rendaient à leurs postes, lorsque l'ennemi les harcela, en tua beaucoup, fit des progrès rapides en parcourant les rues avec sa cavalerie. Il y eut, dans cette circonstance, de belles actions de la part des républicains, qui se battirent corps à corps contre ces étrangers.

Je sortais de l'arsenal où l'on faisait, comme d'habitude, la distribution de la viande. J'entendis des coups de fusil dans le lointain. Je vis fermer les fenêtres et les maisons, en remarquant des individus qui semblaient fuir le danger : on pouvait d'autant mieux les observer que les rues étaient tirées au cordeau. Ne dou-

tant plus que la ville ne fût occupée, je me rendis promptement à la citadelle. Je dis aux deux factionnaires qui en gardaient l'entrée, que Turin était surpris. Ils levèrent aussitôt le pont-levis. J'allai sur le rempart, d'où j'aperçus les cavaliers venir au galop. Je sautai sur un tison qui servait à faire cuire une soupe ; je le mis sur la lumière d'une pièce de 36, qui partit. L'alarme fut donnée ; l'on battit la générale ; les portes se fermèrent. Tous les soldats qui étaient à l'ombre ou à dormir, se hâtèrent d'arriver. Chaque fantassin se changea en canonnier. Nous fîmes un feu d'enfer avec toutes les pièces d'artillerie qui se trouvaient de ce côté ; les maisons qui étaient vis-à-vis, furent beaucoup endommagées. 1799. AN VII.

Le général Fiorella, commandant la forteresse, attiré par le bruit, s'emporta vivement de ce que l'on avait tiré le canon sans ses ordres. On lui montra l'ennemi ; il cessa de gronder.

Des militaires qui étaient en ville, arrivèrent en grand nombre ; les uns se jetèrent précipitamment dans les palissades, d'autres dans les fossés ; plusieurs furent blessés.

Une balle ayant traversé de part en part l'estomac d'un soldat de la compagnie, il eut le courage de rejoindre en se battant.

Le feu de l'artillerie qui avait duré jusqu'à 3 heures après midi, fut interrompu par un trompette qui vint se faire entendre ; il était accompagné d'un officier parlementaire ; on les

1799. introduisit dans le fort, les yeux bandés. Pen-
An VII. dant ce temps on plaça, le long des remparts, une énorme quantité de fusils chargés. Les canonniers étant réunis, disposèrent les pièces, obusiers et mortiers. Bientôt l'ordre ayant succédé à la confusion, chacun se trouvant à son poste, toute la citadelle prit une attitude guerrière.

Les Turinois paraissant, avant l'arrivée des étrangers, s'opposer à ce que l'on abattît les arbres qui, plantés sur les glacis, masquaient le coup-d'œil; on avait été obligé de placer une garde en avant de la porte pour protéger les travailleurs. Ce poste, à l'entrée inattendue des Austro-Russes, s'était précipité dans les palissades; plusieurs conscrits, n'ayant pas l'habitude de la guerre, avaient laissé leurs havre-sacs sur l'esplanade.

Dans ce même moment, des militaires, en chargeant les armes, se plaignirent que du sable ou du poussier de charbon, était mêlé avec la poudre dans des cartouches dont les balles en bois étaient recouvertes de feuilles de plomb. Malgré cela, les coups de fusil et de canon allaient à bonne portée.

Vers les quatre heures du soir, lorsque le parlementaire fut retiré, des barbets, montagnards insurgés, joints aux ennemis, vinrent avec plusieurs bourgeois, pour s'emparer des havre-sacs : on leur défendit de les prendre. Sourds aux cris partis des remparts, l'un d'eux

se saisit d'un sac. Aussitôt les canons, mortiers, obusiers, fusils de rempart, firent un feu épouvantable. Toute la nuit la citadelle continua de tirer. Plusieurs maisons de cette superbe capitale furent consumées par les flammes. Les bombes, lancées pendant l'obscurité, étaient dirigées sur la tour du Taureau, sans que ce dernier fût atteint. 1799. AN VII.

Les bâtiments environnants en souffrirent beaucoup par les incendies qui eurent lieu.

Le 11 prairial (30 mai), au matin, il fut reconnu que l'ennemi était maître de la ville, et qu'on cesserait le feu de ce côté.

Rapport de la position des alliés :

Turin, le 11 prairial (30 mai).

« Le quartier-général de Suwarow est à Turin, où se trouve un nombreux corps de troupes russes et autrichiennes, chargé du blocus de la citadelle. Le reste de l'armée de Suwarow forme un corps d'observation dans la partie occidentale du Piémont, pour couvrir ce siége. »

Nous restâmes plusieurs jours sans brûler une amorce. Néanmoins les mineurs dont je connaissais le sergent-major, le citoyen Manceau, né à Dameri, firent sauter un mur bâti en travers du fossé des fortifications, dont j'étais allé voir les préparatifs avant l'explosion. Je voulais me former une idée de ces sortes de travaux. La force de la poudre étant trop considérable,

1799. AN VII. il en résulta que des pièces de bois, ainsi que des pierres enlevées dans la forteresse, tuèrent un homme et en blessèrent plusieurs. Il me mena aussi dans les souterrains où je vis les galeries : les mines étaient alors chargées.

On prétendait, dans la garnison, sans pouvoir le vérifier, que les Austro-Russes, pour commencer les ouvrages du siége, firent réunir beaucoup de matelas sur la place Saint-Charles; que, pendant la nuit, moitié des soldats en portait, tandis que l'autre portion était chargée d'instruments aratoires. On mettait un rang de matelas, un lit de terre de la même épaisseur. Au jour, nous découvrîmes seulement une levée fort alongée, qui partait de la ville, le long des arbres, sur la route de Rivoli.

Le matin, à la vue de ce retranchement, on tira beaucoup pour inquiéter l'ennemi. Plusieurs Français de garde sortirent; une fusillade s'engagea dans la plaine; mais les divers partis rentrèrent peu à peu dans leurs positions respectives.

Nous restâmes, dans cet état, sans qu'il y eût d'affaires importantes; cependant la garnison fit quelques sorties audacieuses.

Le 28 prairial (16 juin), les lignes de circonvallation étant achevées, la tranchée fut ouverte.

Le 29 (17), les alliés commencèrent le siége à la pointe du jour, au moment d'une forte pluie. Dans la chambre où je logeais, étant couché à

côté de la porte, je prévins mes camarades du sifflement des boulets. 1799. AN VII.

Nous étant levés, nous courûmes sur le rempart. Je revins ensuite; je trouvai mon lit couvert de plus d'un tombereau de décombres qu'un boulet avait jetés en perçant le mur. Je ramassai à la hâte les papiers de la compagnie, ainsi que mes hardes, et me retirai sans plus tarder. En sortant, je remarquai que le balcon formant galerie, avait été coupé par une bombe. Comme la rampe était en fer, je m'y cramponnai et m'en allai sans accident. En traversant la cour, un projectile vint tomber sur un arbre, emporta une esquille qui me frappa légèrement à l'instant de la détonation. Je portai mon paquet dans un appartement du donjon, où tout le bataillon de la 107me avait ordre de se réunir. Les hommes y étaient tellement pressés, qu'on ne pouvait s'asseoir. Un boulet y entra par la fenêtre, cassa la jambe à un sergent qui poussa des cris navrans. On boucha en partie avec des sacs de terre cette seule ouverture; mais, peu après, la chaleur concentrée de la troupe produisit une odeur infecte qui fit beaucoup souffrir.

Il n'y avait dans la citadelle qu'un blindage (blinde), qui se trouvait rempli. Les endroits à l'épreuve de la bombe étaient insuffisants pour la garnison et les otages détenus parmi nous.

Les 29 et 30 prairial (17 et 18 juin, le feu de l'ennemi fut bien nourri, presque sans inter-

1799. ruption. La salle d'artifice sauta; des lambeaux
AN VII. d'hommes furent jetés çà et là dans la place, et les restes ensevelis sous les ruines, firent de ce lieu un horrible charnier. Les batteries presque toutes démontées, avec perte d'un grand nombre de canonniers, d'officiers d'artillerie, se trouvèrent éteintes après 29 heures de bombardement continuel.

Le 1er messidor (19 juin), on entra en pourparler : alors on cessa de tirer de part et d'autre. On se vit à même d'observer les terribles effets du siége.

On aperçut, comme une chose extraordinaire, un caporal de garde couché à terre pour éviter une bombe qui, en éclatant, l'enleva dans les airs à une distance étonnante, d'où il retomba par lambeaux.

Un sergent-major, rassemblant des hommes de service, fut étendu mort par un projectile qui passa si près de lui, sans le toucher, qu'il lui coupa la respiration.

La femme du nommé Meunier, soldat à la 3me compagnie du bataillon de la 107me donna, pendant le siége, une preuve de courage et de force au-dessus de son sexe. Cette vivandière allait, de poste en poste, distribuer son eau-de-vie gratis à ceux qui n'avaient point d'argent, afin de les ranimer. Elle ne laissa aucun blessé sans le secourir. Quand un homme affaibli par la perte de son sang, était hors d'état de se battre et de se rendre à l'infirmerie, cette mère

des militaires le prenait sur ses épaules ; elle 1799.
traversait la place avec ce précieux fardeau, bra- AN VII.
vant mille fois la mort parmi les grenades et les boulets, sans qu'il lui arrivât aucun événement fâcheux.

Le magasin principal était si rempli de poudre, que l'on craignait que les bombes des assiégeants, sur lequel plusieurs étaient tombées, n'y missent le feu ; que dans son explosion il n'enveloppât sous ses décombres, la citadelle avec une partie de la ville. Il en restait encore quarante mille quintaux après le bombardement.

Dans la nuit du 1er au 2 messidor (19 au 20 juin), à onze heures du soir, les parties belligérantes n'ayant rien conclu, le siége recommença avec une nouvelle violence, et dura toute la nuit. Les bombes, les boulets, les obus, les grenades, firent un ravage abominable.

Dans la matinée du 2 (20), tout était prêt pour tenter l'escalade. Le feu de la nuit avait éteint entièrement ceux de la citadelle, dont l'artillerie avait été réparée pendant le repos. De larges brêches existaient aux fortifications. Les assiégés ne pouvant plus résister, se trouvaient dans la situation la plus critique. On convoqua un conseil de défense.

On débitait pour nouvelles, entre les soldats, que chaque Austro-Russe en montant à l'assaut devait avoir sur la tête, en forme de casque, une espèce de ruche d'osier, pour le garantir des coups que les Français devaient porter, et

1799. qu'indépendamment des grenades et des matières
AN VII. combustibles dont on fait usage en pareille circonstance, il était convenable de frapper sur les alliés plutôt d'estoc que de taille.

Pendant que l'on réglait le sort de la garnison, les casernes furent réduites en cendres. Un magasin contenant une énorme quantité de tentes et de marquises, se trouva incendié par les projectiles qui y étaient tombés. Quand le vent s'y engouffrait, il en sortait tout-à-coup une flamme qui s'élevait à une hauteur démesurée; lorsqu'il ne faisait point d'air, la toile ou le coutil paraissait éteint. A la moindre agitation, le brasier et la fumée se ranimaient avec une grande force.

Les deux partis, après de longs pourparlers et de grands débats, arrêtèrent les articles d'une capitulation. Des officiers ennemis venus dans la citadelle, annoncèrent qu'il avait été employé au siége 300 bouches à feu. Ils avaient tiré, pendant environ 48 heures, 45,000 coups sur la place qui, écrasée, se rendit.

Voici les conditions qui furent conclues à ce sujet :

Capitulation de la garnison de la citadelle de Turin, entre le lieutenant-général baron de Keims, au service de Sa Majesté l'Empereur et Roi, et le général Fiorella.

« *Demande.* ART. Ier. La garnison sortira avec » armes, bagages, chevaux, par la porte du

» Secours, et il lui sera fourni le nombre de voi- 1799.
» tures nécessaires pour le transport de ses effets. AN VII.

» *Réponse*. La garnison sortira avec les hon-
» neurs de la guerre par la porte du Secours,
» mettra bas les armes sur les glacis, et pourra
» retourner en France, sur sa parole de ne pas
» servir contre les troupes de Sa Majesté impé-
» riale et royale, de même que contre ses alliés
» jusqu'à l'échange ultérieur; elle conservera ses
» bagages, chevaux et effets particuliers. Le
» général commandant la citadelle, son état-ma-
» jor, les chefs et tous les effets de l'artillerie,
» du génie, des sapeurs sans troupe, et tout
» l'état-major de la place resteront, d'après le
» sacrifice qu'ils ont fait de leurs personnes,
» pour effectuer le libre retour de la garnison
» en France, prisonniers de guerre, et surtout
» conduits en Allemagne jusqu'à leur échange;
» ils pourront conserver leurs épées, équipages
» et effets à eux appartenant.

» *Dem*. II. Elle sera rendue sur parole, et,
» à cet effet, il lui sera accordé une escorte suffi-
» sante.

» *Rép*. Comme ci-dessus, et accordé sans diffi-
» culté relativement à l'escorte.

» *Dem*. III. Elle sera escortée jusqu'aux avant-
» postes de l'armée française, par les troupes
» autrichiennes, et aux postes les plus pro-
» chains.

» *Rép*. Accordé.

» *Dem*. IV. Il sera permis à la garnison d'oc-

1799. » cuper encore la citadelle pendant huit jours,
AN VII. » pour les dispositions à prendre relativement
» à son exécution, et, pendant ce temps, les officiers pourront aller en ville pour leurs affaires » particulières.

» *Rép.* La garnison sortira le 22 juin (4 messidor), de grand matin, pour être conduite » en France; les portes de la citadelle seront » remises, après la signature de la capitulation, » aux troupes autrichiennes. Les officiers, commissaires et autres individus nécessaires à la » reddition des effets militaires et autres comptes, » pourront rester le temps indispensable aux opérations.

» *Dem.* V. Les malades et blessés seront soignés jusqu'à parfaite guérison, et ensuite renvoyés en France, aux termes de la capitulation.

» *Rép.* Les malades et blessés seront soignés » jusqu'à parfaite guérison, et traités de même » que le reste de la garnison.

» *Dem.* VI. Les effets des militaires qui pourraient être déposés soit en ville, soit sur le » territoire occupé par l'armée autrichienne, » pourront être réclamés avec la protection de » M. le général, qui s'engage aux démarches » nécessaires pour l'exécution du présent article, » sans s'obliger cependant à faire représenter ce » qui pourrait avoir été soustrait.

» *Rép.* Les effets particuliers appartenant en » propre aux officiers, et déposés en la ville de

» Turin, soit dans le territoire, leur seront 1799.
» rendus sur leurs réclamations, autant qu'ils AN VII.
» n'auront pas été soustraits; mais il sera de
» même rendu réciproquement aux officiers pié-
» montais les effets à eux appartenant, qui se
» trouvent dans la citadelle.

» *Dem.* VII. Les approvisionnements de bou-
» che et de guerre, outils et effets militaires,
» seront remis sur inventaire.

» *Rép.* D'accord; mais bien entendu que dans
» ces effets militaires seront compris tous les
» plans, cartes et instruments de génie et de l'ar-
» tillerie qui se trouvent dans la citadelle, de
» même que les archives y appartenantes.

» *Dem.* VIII. Il en sera de même pour tout
» ce qui sera relatif à l'artillerie et armement
» quelconque.

» *Rép.* Comme ci-dessus.

» *Dem.* IX. Les otages détenus à la citadelle
» pour la sûreté des patriotes, seront remis, et
» ceux qui pourraient être détenus dans la ville
» pour cause d'opinion, seront aussi délivrés de
» la part de M. le général, et ne pourront être
» poursuivis dans aucun tribunal civil ou mi-
» litaire.

» *Rép.* Les otages détenus dans la citadelle,
» seront mis en liberté d'abord, après la signa-
» ture de la capitulation. On ne peut satisfaire
» au reste de l'article, le commandant militaire
» autrichien n'ayant fait arrêter personne.

» *Dem.* X. Le commissaire des guerres, les

1799 » personnes attachées aux administrations et les
AN VII. » non-combattants, pourront se rendre où ils
» le jugeront convenable.

» *Rép.* Accordé.

» *Dem.* XI. Aussitôt l'acceptation de la présente, il sera permis à un officier de la garnison de se rendre au quartier-général du » général Moreau, par le chemin le plus court » et sûrement accompagné.

» *Rép.* Accordé.

» *Dem.* XII. Les articles qui pourraient souffrir quelques difficultés, seront interprêtés en » faveur de la garnison.

» *Rép.* Les articles qui pourraient souffrir » quelques difficultés, seront assujétis à des » éclaircissements réciproques, et décidés à l'amiable.

» *Dem.* XIII. Au moyen de la présente, le » général commandant remettra la citadelle en » bon état, et sans aucunes détériorations autres » que celles occasionées par le siége.

Articles additionnels.

» *Dem.* XIV. Toutes caisses militaires appartenant à la République française, cisalpine ou » au gouvernement piémontais, seront rendues » fidèlement.

» *Rép.* Il ne s'en trouve aucune quelconque.

» *Dem.* XV. D'abord, après la signature réciproque de la capitulation, il sera donné, de » part et d'autre, un ou deux officiers en otage,

» jusqu'au moment de l'évacuation entière de » la citadelle par les troupes françaises. 1799. AN VII.

» *Rép.* Convenu.

» *Dem.* XVI. Il sera fait copie double de la » présente capitulation, ratifiée de part et d'au- » tre, et échangée au premier moment de son » exécution.

» Fait et signé à Turin, le 21 juin (3 mes- » sidor).

» *Signé* le général Fiorella,
» et le baron Keims. »

Rapport des opérations du siége de Turin, du 8 prairial au 2 messidor de la République française, une et indivisible (pendant le même espace de temps du 27 mai au 20 juin) (1).

Le 20 juin (2 messidor).

« Les puissances coalisées accélérèrent leurs » mouvements en voyant la chute du trône à » Turin : l'abdication forcée de ce monarque » fit resserrer davantage les nœuds politiques qui » alliaient les souverains entr'eux. Le général » Suwarow, commandant les armées combinées, » obtint, pendant tout le printemps de 1799 » (an 7), des succès continuels en Italie. Parti » d'Alexandrie, ce général marcha directement » sur Turin, qu'il trouva investi par deux divi- » sions, l'une commandée par le général Wu- » kassowich, et l'autre par le prince Bagration » et par une foule de paysans insurgés. La ville

(1) Dictionnaire historique des batailles.

1799. » fut canonnée dès le 27 mai (8 prairial), par
AN VII. » seize pièces de fort calibre, et sommée de se
» rendre. C'était pendant la nuit. Les Français
» y avaient établi pour commandant le général
» Fiorella, qui refusa de la rendre. Il se dis-
» posa au contraire à la plus vigoureuse défense;
» il déclara la ville en état de siége, et adressa
» aux habitants une proclamation pour les exciter
» à le seconder.

» Le général Karacksay, commandant une di-
» vision russe, prit aussi position en avant de la
» Chartreuse. Le général Fiorella répondit au
» feu des assiégeants par un feu bien nourri.
» Alors on bombarda la ville; quelques maisons
» de la porte du Pô furent incendiées; le peuple
» se souleva, et les bourgeois armés qui gardaient
» cette porte, profitant du tumulte, l'ouvrirent
» aux alliés. La garnison de Turin était forte de
» 3,000 hommes français et cisalpins, et, se voyant
» surpris, ils se retirèrent avec précipitation dans
» la citadelle. La ville fut occupée par la divi-
» sion du général Kaim; les dehors de la cita-
» delle par le prince Bagration, et les généraux
» Zoph et Frœlich, qui firent camper leurs di-
« visions sur la route de Turin à Pignerol. Cent
» dix-huit pièces tirées de Suze, deux cents
» pièces de moindre calibre, une quantité im-
» mense de munitions de guerre et de bouche,
» furent le fruit de cette prise. C'est au général
» autrichien Kaim que Suwarow confia la direc-
» tion du siége de la citadelle.

» Tout le Piémont occupé, et le gain de la 1799.
» bataille de la Trébie, furent pour le général AN VII.
» Kaim un motif de plus d'encouragement, en cherchant, par un prompt succès, à répondre » à la confiance de Suwarow. Le 16 juin (28 » prairial), on eut terminé les approches, et le » lendemain il fut lancé sur la citadelle le feu » de deux cents pièces de canon, mortiers ou » obus : ce feu continua dans toute sa première » vivacité pendant deux jours. Les assiégés » eurent beaucoup à souffrir, plusieurs batteries » furent démontées, et un grand nombre d'of- » ficiers d'artillerie et de canonniers perdirent » la vie. La troisième parallèle fut achevée sans » aucun obstacle. Mais enfin le gouverneur » demanda à capituler, après un feu redoublé » et des plus terribles, de vingt-neuf heures » consécutives.

» A la première demande de capitulation, des » conférences eurent lieu, mais sans résultat. » Alors le feu recommença plus vivement qu'au- » paravant; il se soutint toute la nuit du 19 juin » (1er messidor). Les assiégés répondirent à » mitraille et tuèrent beaucoup de monde aux » alliés. Le lendemain les Russes étaient prêts » pour tenter l'escalade. Déjà tous les feux étaient » éteints, les batteries démontées, les magasins » détruits; la garnison, composée presqu'en en- » tier de Piémontais, abandonnait les murs et » refusait le service, lorsque le général Fio- » rella se vit forcé, dans cet état de choses,

1799. » d'accepter la capitulation que le général Kaim
AN VII. » lui offrait. La reddition de cette citadelle a » fait hasarder beaucoup de conjectures : elle » fut promptement effectuée.

» Le gouvernement français avait commencé » à s'habituer à ne trouver nulle part d'obstacle » à ses desseins, et l'on supposait facilement » la trahison, lors même que des obstacles in- » vincibles n'avaient pu être surmontés. Le gé- » néral Fiorella justifia pleinement sa conduite, » en alléguant que la capitulation avait été for- » cée par la prompte défection des canonniers » piémontais, qui refusaient le service, et lais- » saient librement les assiégeants construire leurs » batteries, et diriger par conséquent leurs feux » sans obstacles. »



CHAPITRE LVI.

Le 4 messidor (22 juin), au matin, on rendit 1799.
la citadelle que l'on évacua. Le bataillon de la AN VII.
107me étant sous les armes, la place occupée par les Autrichiens en bataille, chaque peloton sortit à son tour. Comme fourrier, je remis le contrôle à un officier allemand. La compagnie s'arrêta sur le glacis, et, après l'appel, elle déposa en faisceaux les fusils, sabres et gibernes, devant les Austro-Russes.

On défilait, entre deux haies, devant l'ennemi dont la musique des corps jouait différents airs analogues à la circonstance, et qui n'avaient pas de charmes pour nous.

Hors de la ville, à la porte Susine, il y avait un grand nombre de barbets, qui n'attendaient que le moment de nous tomber sur le corps. Ils brandillaient leurs stylets, en jurant le *bouzaron* (bousaron)! Heureusement qu'un détachement de cavalerie autrichienne, chargé de nous escorter, montra beaucoup de fermeté, et, par ses dispositions militaires, dissipa la populace que la curiosité et l'espoir du pillage avaient attirée. Si je n'avais pas vu ces forcenés, j'aurais été auto-

1799. risé à dire ces paroles italiennes : « *Non posso*
AN VII. *crederlo* (1). »

Nous remarquâmes alors les lignes, les canons, les mortiers, les obusiers qui avaient servi à foudroyer la forteresse.

Il y avait une batterie que je ne connaissais pas dans l'artillerie française : c'étaient de petits tubes rangés en ligne de 24, où l'on mettait des grenades que l'on envoyait par le moyen d'une trace de poudre. On faisait précéder et suivre cette détonation par des bombes ; de sorte que ces globes, en éclatant, présentaient l'effet d'une volée de pigeons : ils faisaient beaucoup de tapage, mais peu de mal.

On estimait alors les restes de la garnison à 2,500 hommes. Il y avait eu, pendant le cours du siége, 500 individus tués, blessés, prisonniers, déserteurs ou malades (2).

(1) « Je ne saurais le croire. »

(2) Voici ce qui a été écrit relativement à la garnison, pour être à même de le comparer avec ce qui a été dit précédemment :

« La citadelle de Turin (*) fut la première des places » de l'Italie, qui tomba au pouvoir des alliés. Kaim » n'avait avec lui que sa seule division, quelques bataillons russes, et cinq à six mille paysans insurgés, presque » tous employés aux travaux de tranchée. Le général autrichien, excité par les pressantes recommandations du » généralissime, redoubla d'efforts pour soumettre la » forteresse qu'il assiégeait. Malgré plusieurs sorties au-

(*) Victoires et Conquêtes.

Nous fûmes conduits sur la route de Rivoli ; après avoir traversé Avilliane, nous arrivâmes à 1799. AN VII.

» dacieuses de la garnison, les lignes de circonvallation » étaient achevées, et la tranchée ouverte le 16 juin » (28 prairial). Le lendemain, 300 bouches à feu com- » mencèrent, sur la place, un feu nourri qui continua, » presque sans interruption, le 18 et le 19 (30 prairial » et 1er messidor. Le général Fiorella sommé de se » rendre, suivant l'usage, avait répondu négativement ; » mais les batteries de la place ayant été presque toutes » démontées, avec perte d'un grand nombre de canon- » niers et d'officiers d'artillerie, la troisième parallèle » fut alors achevée sans obstacle, et, après 29 heures » d'un bombardement continu, Fiorella demanda lui- » même à capituler. Il y eut d'abord des conférences » sans résultat. Le 20 (2), à onze heures du soir, le » feu recommença avec une nouvelle violence, et dura » toute la nuit. Les bombes et les boulets firent un ra- » vage épouvantable. Les assiégés qui avaient rétabli leurs » batteries, ripostèrent par des décharges à mitraille qui » tuèrent beaucoup de monde dans les ouvrages de tran- » chée. Dans la matinée du 21 (3), tout était prêt » pour tenter l'escalade : le feu de la nuit avait démonté de » nouveau les batteries de la place, et fait de larges brèches » aux fortifications. Tous les feux étaient éteints ; la gar- » nison abandonnant les remparts et refusant le service, » Fiorella se trouvait dans la situation la plus critique.

» Enfin, après de longs pourparlers et de grands dé- » bats, les deux partis arrêtèrent, le 23 (5), les ar- » ticles d'une capitulation semblable à celle qu'avaient » obtenue les garnisons de Milan et de Ferrare (*).

(*) « Cette capitulation de la citadelle de Turin donna lieu, dans » le temps, à de graves inculpations, qui forcèrent le général Fio- » rella à entrer dans des détails justificatifs. Il présenta, comme une » des causes qui l'avaient déterminé dans sa résolution de rendre la

1799 AN VII. Saint-Georges. Nous trouvâmes, en avant de ce lieu, un bivouac de Cosaques. Les lances de cette troupe, fichées en terre, recevant les rayons du soleil, les réfléchissaient vers nous, ce qui

« Le même jour, des commissaires autrichiens, char-
» gés de prendre possession des magasins de la place,
» y entrèrent avec quelques bataillons russes, et le 24
» (6), les Français l'évacuèrent. Il fut aisé d'aperce-
» voir les terribles effets du bombardement. L'intérieur
» de la citadelle ne présentait plus qu'un monceau de
» décombres. On y trouva 374 pièces de canon de tous
» calibres, 143 mortiers, 40 obusiers, 30,000 fusils,
» 40,000 quintaux de poudre, et une grande quantité
» d'autres munitions de guerre et de bouche. On dé-

» place, la défection de la plupart des canonniers qui, presque tous
» piémontais, désertèrent ou refusèrent le service. Cette défection,
» disait-il, ayant empêché la citadelle de riposter convenablement au
» feu des assiégeants, ceux-ci purent pousser leurs travaux et diriger
» leurs batteries sans obstacle. On a prétendu que les gargousses des
» canons, préparées depuis long-temps, ne contenaient qu'un tiers de
» poudre, et que le surplus n'était que du poussier de charbon. Les car-
» touches de l'infanterie, pareillement composées, ne contenaient,
» disait-on encore, que des billes de bois recouvertes d'une feuille de
» plomb, en sorte que les boulets n'allaient pas à plus de 50 pas, et
» les balles à 25. A la séance du conseil des Cinq-Cents, du 28 mes-
» sidor (17 juillet 1799), Français, de Nantes, membre de ce con-
» seil, présenta une de ces balles, trouvée dans les cartouches des sol-
» dats : elle était effectivement de bois, et recouverte d'une légère
» feuille d'étain; il n'y avait de poudre qu'aux deux extrémités de la
» cartouche, le reste était rempli de sable. D'après les renseignements
» ultérieurs que nous nous sommes procurés, nous sommes fondés à
» croire que ces bruits, injurieux à l'honneur du général Fiorella, qui
» d'ailleurs avait fait ses preuves, et même la démonstration officielle faite
» au conseil des Cinq-Cents, n'étaient que les résultats d'une jonglerie
» et d'une manœuvre politique du Directoire, pour faire croire que la
» mauvaise volonté des soldats, défenseurs de la citadelle de Turin,
» n'avait eu aucune part dans la reddition de cette place; ce qui
» pourtant nous paraît avéré. »

présentait à nos regards un horizon enflammé. 1799.
Comme on nous les avait dépeints semblables à AN VII.
des barbares, nous avions lieu de craindre leurs atrocités. Cependant, il ne se passa rien d'affligeant pour nous.

On nous logea, une partie au bivouac hors de la ville, surveillés par une portion de l'escorte; l'autre partie, avec une garde autrichienne, dans une église, sous la défense expresse d'en sortir.

Le 5 (23), nous nous transportâmes à la Novalaise, où se trouvaient des Piémontais, que nous regardions comme nos ennemis, depuis la trahison des habitants de Turin.

Le 6 (24), nous allâmes à la Ferrière, où étaient les avant-postes de l'armée austro-russe. Plus haut, à côté d'une voûte qui servait à préserver les voyageurs des effets des tourmentes, nous y fûmes reçus par les Français que nous revîmes avec satisfaction. Chaque républicain remercia l'officier allemand et son régiment, de nous avoir préservés de tous les dangers évidents dont nous avions été plusieurs fois menacés.

Nous arrivâmes au sommet du Mont-Cénis, d'où le point de vue vers l'Italie est enchanteur.

» couvrit, en outre, beaucoup d'effets précieux appar-
» tenant au roi de Sardaigne (*). »

(*) « Quelques historiens ont rapporté que la plupart des diamants
» de la couronne sarde faisaient partie de ces objets découverts; mais
» le fait nous paraît apocryphe. Les commissaires du gouvernement
» français, si connus par leurs rapines, n'eussent certainement pas
» manqué de s'emparer de ces joyaux, en supposant que le roi de Sar-
» daigne ne les aurait point emportés avec lui lorsqu'il quitta Turin.

1799. On est étonné de rencontrer à une si grande élé-
AN VII. vation, un lac poissonneux, dont la truite est fort estimée. Plusieurs observateurs ont parlé de cette étonnante chaîne des Alpes grecques, que le fameux Annibal a franchie pour combattre les Romains (1).

(1) Voici comment ils s'expriment :

« Nous traversâmes le Mont-Cénis, où l'on ne trouve » rien de curieux, à l'exception de deux cascades formées » du côté de la Novalaise, par un torrent qui s'échappe » des eaux du lac dont je vais bientôt parler. La plus » élevée de ces cascades offre un coup-d'œil intéressant » par la manière dont les eaux tombent : on dirait, à » l'égalité du volume d'eau qui succède à l'autre, qu'une » main attentive en verse la même quantité. Entre cette » cascade et l'autre qui bouillonne, écume et fuit en » se brisant avec bruit, est un plateau de peu d'éten- » due, mais parfaitement uni ; au lieu que ce qu'on ap- » pelle plaine au haut de la montagne, est un espace » assez long, d'un terrain inégal, et qui, dans un autre » pays, passerait pour montueux. Avant d'arriver à la » première cascade, on rencontre une voûte par où l'on » passe quand la neige encombre le chemin. On dit qu'elle » fut construite à l'occasion du mariage du frère de Louis » XVI. Après l'espace d'une lieue, on arrive au village » de la Ferrière, le dernier du Piémont. Je quittai avec » plaisir ce pays où ne s'est point réfugié la franchise. » Le climat y est assez généralement beau ; la terre y » est fertile ; mais l'habitant y est faux ; mais l'on y trouve » des troupes de mendiants déguenillés ; mais la vengeance » ou l'avidité mettent à chaque instant votre vie en dan- » ger.

» Les Piémontais sont, dans l'ordre moral, ce que » les Crétins sont dans l'ordre physique. Quoiqu'il en

Nous nous rendîmes le même jour à Lans-le-Bourg. 1799. AN VII.

Ce fut de ce point que l'on put faire passer au Gouvernement français, la capitulation que l'on

» soit, j'avoue franchement que, si jamais je retourne » au Piémont, ce sera bien contre mon gré.

» Le village de la Ferrière est dans une triste position : environné de montagnes, traversé par le torrent, bâti au fond d'un ravin, il renferme des hommes » comme nous.

» Au haut du Mont-Cénis, qui est moins une montagne qu'un col entre des montagnes, on trouve un » étang honoré du nom de lac, quoiqu'il soit d'une étendue » très-médiocre.

» La descente est rapide et se termine au triste village de Lans-le-Bourg, après lequel on en trouve un » autre plus triste encore, bâti dans un fond.

» Le Mont-Cénis, malgré sa température, offre beaucoup de végétaux, des prairies où croissent en abondance mille plantes variées. La terre est assez fertile. » Nous avions vu en Piémont les champs déjà nus et » dépouillés du froment qui les embellissait ; de ce côté » du Mont-Cénis, la terre était encore parée, et la récolte n'est pas encore prête à se faire.

» Le bas des montagnes élevées, couvertes de sapins » et de mélèses, est terminé par des champs cultivés, » où l'on a semé l'avoine, l'orge, le chanvre dont le » vert foncé pâlit encore le froment qui l'avoisine. Après » avoir passé le village de Breman, bâti, comme les » deux autres, dans l'endroit le plus triste du canton, » on traverse plusieurs lieues de pays qui m'ont fait une » impression difficile à effacer ; le terrain s'incline sensiblement ; les montagnes se rapprochent ; le fond du » vallon s'éloigne et paraît à une distance considérable : » un bois de sapins, de pins, de mélèses, rend l'ombre

1799. a rapportée. La lettre qui accompagna cet envoi,
AN VII. était conçue en ces termes :

Lans-le-Bourg, le 6 messidor (24 juin).

« Je vous adresse la capitulation de la citadelle » de Turin. Les troupes françaises qui en com-

» causée par l'élévation des montagnes, plus épaisse en» core. Des rochers bleus et roses ferment la rive op» posée; d'autres semblent jetés çà et là, et reposent » sur une base étroite et moins grande que le sommet. » On croirait, en les voyant, qu'ils vont rouler dans le » fond du précipice. Un bruit considérable, qui ne di» minue ni n'augmente, ajoute encore à l'horreur de ce » séjour : c'est une rivière qui tombe de rochers en ro» chers; on ne l'aperçoit qu'avec beaucoup de peine, » tant le ravin est profond. L'œil ne peut sonder l'abîme. » On écoute, on contemple, on est saisi, on croirait » toucher au moment où quelque grande convulsion de » la nature va confondre les éléments. Le chemin do» mine sur les précipices. La pente augmente, elle de» vient plus rapide, on arrive au fond. Un torrent qui » paraît tomber du ciel, interrompt la route et sépare » les deux montagnes; elles sont réunies par un pont » rutisque qui tremble au bruit que fait le torrent. Là, se » trouve un bois majestueux de sapins et de mélèses qui, » nés sur un terrain propice, lèvent leurs cimes jusqu'au » ciel, et répandent autour d'eux une ombre épaisse. Il » s'exhale une odeur de résine. — Bois d'Una, séjour d'une » mélancolique horreur! Vallons de Modane et St.-Michel, » vos torrents, vos précipices, vos rochers de toutes » couleurs, seront long-temps gravés dans ma mémoire. »

Autre description des Alpes.

« Combien de fois, parvenus au sommet d'un mont » sourcilleux, nous avons vu la foudre serpenter autour » de nous! Combien de fois encore, arrêtés dans la ré-

» posaient la garnison, au nombre d'environ 1799.
» 2,500 hommes, ont passé, en partie, le Mont- AN VII.
» Cénis; aujourd'hui et demain le reste suivra.
» Voilà donc l'ennemi avec de nouvelles forces
» disponibles. Les portera-t-il vers les Alpes?
» C'est ce qu'il y aurait lieu de présumer; mais
» ses efforts et ses projets, dans ce cas, pour-
» ront être vains. D'un côté, tout nous est favo-
» rable par les positions avantageuses que nous
» occupons sur ces sommets, et que la nature a

» gion des nues, nous avons vu tout-à-coup la lumière
» du jour se changer en une clarté ténébreuse; l'air s'é-
» paissir, s'agiter avec violence, et nous offrir un spec-
» tacle aussi beau qu'effrayant! Ces torrents de vapeurs
» qui passaient rapidement sous nos yeux, et se préci-
» pitaient dans des vallées profondes; ces torrents d'eau
» qui roulaient en mugissant au fond des abîmes; ces
» grandes masses de montagnes qui, à travers le fluide
» épais dont nous étions environnés, paraissaient tendues
» de noir: les cris funèbres des oiseaux, le murmure
» plaintif des vents et des arbres, semblaient encore
» augmenter l'horreur de ces lieux extraordinaires. »

État actuel de la Montagne.

« Mont-Cénis, passage des Alpes grecques, séparant
» le marquisat de Suze, de la Maurienne, situé entre Tu-
» rin et Chambéri, à égale distance de ces deux villes.
» Hauteur du passage, 6,360 pieds au-dessus de la mer.
» Depuis 1805, les voitures y montent sans difficulté
» et sans danger, par une route superbe, construite par
» les ordres du gouvernement français. Dans une plaine
» appelée Madeleine, on trouve un hospice organisé
» comme celui du Grand-Saint-Bernard, et un étang qui
» nourrit des truites estimées. »

1799. » rendus inaccessibles ; de l'autre, les troupes qui
AN VII. » y sont, sont animées d'un zèle et d'une activité » admirables, quoiqu'en partie composées de » compagnies de conscrits ; mais qui, dans les » diverses reconnaissances faites vers Suze, ont » prouvé le désir ardent qu'ils ont de se battre, » et de montrer que l'honneur français les anime » de plus en plus, et que plus le danger sera » grand, plus il ranimera leur courage et leur » valeur. Tel est l'esprit qui guide tous les mi» litaires qui se trouvent dans ces contrées. »

Le 7 messidor (25 juin), nous couchâmes à Vernei.

Le 8 (26), à Modane. Je me rappelai l'histoire de la Bergère des Alpes, que j'avais lue dans les Contes moraux de Marmontel ; mais je n'y trouvai pas de jolies pastourelles comme celle dont ce charmant auteur nous a donné la description.

Le 9 (27), nous nous acheminâmes vers Saint-Jean de Maurienne, où nous eûmes séjour.

Le 11 (29), nous nous rendîmes à Aiguebelle, où j'allai loger dans les montagnes ; la verdure offrait à mes yeux un coup-d'œil ravissant. Les habitants furent effrayés par l'apparition subite d'un ours. Chacun s'arma. L'animal s'enfuit sans causer le moindre dommage. Dans cette contrée, comme dans beaucoup d'autres lieux des montagnes, il existe des femmes, même des hommes, avec des goîtres que l'on

dit provenir de la mauvaise qualité des eaux formées par la fonte des neiges. On y rencontre également des individus idiots, stupides, connus sous le nom de *Crétins*. On pense que le crétinisme est l'effet des aliments grossiers et de la force de l'air sur ces êtres faiblement organisés. 1798. AN VI.

Le 12 (30), nous couchâmes à Montmélian, ville autrefois très-importante, dont les fortifications furent démolies.

Le 13 (1er juillet), nous allâmes à Chambéri, où nous eûmes séjour. Je profitai de ce repos afin de me promener aux Charmettes, qui sont des habitations agréables auprès de la ville, où J.-J. Rousseau a demeuré en 1764.

Le 15 (3), nous gagnâmes les Echelles que Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, rendit praticables en faisant couper tout un rocher où passe maintenant la route.

Le 16 (4), nous dirigeâmes nos pas du côté du Pont-de-Beauvoisin, sur le Guyers, frontière de France et de Savoie.

Dans diverses montagnes des Alpes, durant ce voyage, je vis quelques cascades étonnantes par la chute de l'eau qui, en tombant des rochers d'une hauteur prodigieuse, se divise en une espèce de farine ou de poussière; se rassemble ensuite dans la plaine pour former des ruisseaux ou des torrents.

Le 17 (5), nous logeâmes à la Tour-du-Pin, où un sergent de la compagnie, originaire de ce

1799. lieu, me présenta à son oncle le curé, qui me
AN VII. reçut fort bien.

Le 18 (6), nous nous transportâmes vers Bourgoin, où j'avais été déjà.

Le 19 (7), nous arrivâmes à Lyon; je m'empressai d'aller saluer mes connaissances, entre autres le capitaine Martinet et M. Saint-Ange. Ces braves gens étaient dans l'enchantement de me revoir. Sachant que j'étais en Italie, ne recevant plus de mes lettres, ils crurent que j'avais péri. Les nouvelles qui parvenaient de cette contrée étaient très-affligeantes. Quoique le mal fût grand, les rapports étaient fort exagérés; ils portaient l'inquiétude dans le cœur de ceux qui avaient, dans cette armée, des individus auxquels ils s'intéressaient. Nous eûmes séjour, que j'employai à resserrer les liens de l'amitié que ces bons compatriotes m'avaient témoignée.

Le 21 (9), nous nous dirigeâmes vers Saint-Simphorien.

Le 22 (10), nous arrivâmes à Montbrison, comme terme de notre route, afin de prendre le repos dont nous avions si indispensablement besoin.



CHAPITRE LVII.

Le 5 thermidor (23 juillet), la marche m'ayant beaucoup échauffé, je tombai malade. Je me décidai à demander un billet d'hôpital, qui me fut accordé avec une voiture, tandis que le bataillon de la 107me recevait, aux termes de la capitulation de Turin, l'ordre d'aller à Angers, dans le rayon appelé la Vendée, pour comprimer la chouannerie, ne pouvant, avant d'être échangé, faire la guerre contre les puissances alliées. Je quittai donc Montbrison, afin de me diriger vers Saint-Simphorien. 1799. AN VII.

Le 6 (24), je gagnai Lyon, où je parvins de bonne heure. Avant d'entrer à l'hospice, je visitai le capitaine de vétérans qui m'avait si bien accueilli ; il me présenta au médecin : ce dernier m'accorda une convalescence de six mois avec une voiture pour me rendre chez mon père, afin d'y respirer l'air natal, seul moyen que l'on pensait désormais être convenable pour me rétablir.

Le 11 (29), j'allai à la voiture ; nous partîmes pour Villefranche, qui ne consiste que dans une seule rue de 1,200 pas, sans compter les faubourgs.

1799. Le 12 (30), je me dirigeai vers Mâcon, dont
an vii. la population est de 10,438 habitants.

Le 13 (31), je logeai à Tournus, où je vis fabriquer des cordes à violon.

Le 14 (1er août), je me transportai à Châlons-sur-Saône, que je parcourus avec intérêt pendant le séjour que j'y fis.

Le 16 (3), je me mis en route pour le bourg de Chagni, qui a des fabriques de serge.

Le 17 (4), je couchai à Beaune, lieu agréable, qui a un magnifique hôpital.

Le 18 (5), je m'acheminai vers Nuits, où l'on récolte les fameux vins de Bourgogne.

Le 19 (6), j'arrivai à Dijon, qui est un des plus considérables chefs-lieux de départements de France. Je m'y promenai en observateur; je visitai les monuments publics; j'assistai au spectacle, comme je ne manquais jamais d'y aller dans les endroits où se trouvaient des comédiens.

Le 21 (8), je passai la nuit à Chanceau, bourg qui n'a rien de remarquable.

Le 22 (9), je traversai Châtillon-sur-Seine. Etant parti de grand matin, j'arrivai à Bar de bonne heure. J'observai ce qu'il y avait de plus curieux à voir. L'entrepreneur chargé du service des transports militaires, cédant à mes désirs de me rendre à Troyes le même jour, fit atteler un cabriolet de poste, me donna son fils qui me conduisit rapidement, et qui m'accompagna partout. La promptitude avec laquelle nous fîmes la route, me donna le temps de parcourir l'ancienne capi-

tale de la Champagne, qui possède une bibliothèque publique. 1799. AN VII.

Le 25 (12), m'étant reposé trois jours, je partis pour Arcis-sur-Aube, où je me trouvai par un temps superbe.

Le 26 (13), je logeai à Sommessous, village dans une plaine immense de la Champagne-Pouilleuse.

Le 27 (14), je restai à Châlons-sur-Marne. Pendant le séjour que j'eus dans cette ville, je me présentai chez M. Collardeau, qui était en voyage, mais dont l'épouse et les demoiselles me reçurent parfaitement bien.

Le 29 (16), j'arrivai à Epernai, où je me présentai chez ma belle-mère; elle avait acquis ce titre depuis le 24 fructidor an 6 (10 septembre 1798).

Le surlendemain 1er fructidor (18), étant à Dameri, j'embrassai mon père ainsi que toute ma famille.

Je vécus de la manière la plus tranquille. Je m'occupai, dans le commencement, de la langue allemande; mais au bout de quelques jours, je cessai de m'y attacher, parce que je n'en prévoyais plus l'utilité. Quand je l'abandonnai, ce fut pour m'appliquer entièrement à la langue française, dans laquelle j'éprouvais souvent des difficultés pour rendre mes idées; ayant tellement entassé des mots étrangers, allemands, hollandais et italiens dans ma tête, que je ne pouvais

1799. trouver à propos les expressions dont j'avais be-
AN VII. soin.

Le 8 fructidor (25), je prévins mon capitaine de mon arrivée chez mes parents, en lui annonçant que j'y resterais pendant six mois, pour jouir de la convalescence que j'avais obtenue. J'en agis de la sorte, afin de ne pas donner à la 107me l'occasion de me rayer des contrôles, comme cela m'était arrivé au 4me bataillon de la Marne, pour six jours de retard en sus de ma permission.

Le 15 (1er septembre), mon père, sa femme, le frère de ma belle-mère et moi, nous partîmes tous les quatre en voiture pour nous rendre à Montmort, où nous dînâmes. Le même jour nous couchâmes à Sézanne, qui existait du temps de César. Nous nous promenâmes par un temps fort agréable, pour admirer la ville ainsi que ses alentours.

Le 16 (2), nous gagnâmes Villenauxe, qui a 2,800 habitants.

Le 17 (3), nous arrivâmes à Provins. Ce fut dans cette ville que l'on apporta les premières roses de l'Orient; on les a tellement multipliées, qu'aujourd'hui on en fait un grand commerce pour la parfumerie.

Le 18 (4), nous allâmes à Cessoi, dans une jolie campagne, à côté de Montereau. Un frère de ma belle-mère et plusieurs anciens moines s'y étaient adonnés à l'enseignement de la jeunesse.

Nous restâmes huit jours dans cette agréable demeure.

Le 26 (12), nous nous mîmes en route pour Provins. 1799. AN VII.

Le 27 (13), pour la Ferté-Gaucher, qui est sur la rivière de Morni.

Le 28 (14), nous nous rendîmes à Montmirail, où nous achetâmes quelques petits ouvrages de coutellerie qui ont de la réputation.

Le 29 (15), nous nous acheminâmes vers Dormans.

Le 30 (16), nous arrivâmes à Dameri, où se termina notre voyage qui avait été aussi agréable qu'amusant.

J'allai à Reims, à Aï, à Plivot, visiter des parents et des amis.

N'ayant point reçu de réponse à la lettre que j'avais écrite le 8 fructidor (25 août), pour prévenir de mon arrivée, j'adressai celle-ci :

Le fourrier à la 5me compagnie du 2me bataillon de la 107me demi-brigade de ligne,

Au citoyen Marie Beaurain, commandant ladite compagnie, à Angers.

Mon capitaine,

« J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, » qu'étant sur le point d'entrer à l'hôpital de » Lyon, j'ai obtenu un certificat de convalescence » pour six mois, afin d'aller respirer l'air natal. » Je vous annonçais que j'étais dans ma famille, » où je mets en usage tous les remèdes convenables à ma prompte guérison. J'ignore si ma » lettre vous est parvenue.

1799. » Si ce n'était pas abuser de votre complaisance,
AN VII. » je vous prierais de me donner de vos nouvelles, » ainsi que de celles des sous-officiers sous vos » ordres; je vous serai infiniment obligé de les » assurer tous de mon affection sincère.

» J'ai l'avantage de vous saluer avec le plus » profond respect, et d'être,

» Mon capitaine,

» Votre très-humble serviteur et concitoyen,

» *Signé* BONNART.

AN VIII. » Dameri, le 11 vendémiaire (3 octobre). »

Ma santé étant délabrée, je fis usage des bains de cuve; j'en pris deux par jour. Avec le temps, j'en comptai jusqu'à 40 qui me produisirent un bien sensible, en fortifiant mon estomac affaibli par les fatigues et les privations à la guerre.

Mon père ayant vendu du vin à un particulier qui demeurait auprès de Soissons, n'en ayant point de nouvelles, apprenant qu'il était insolvable, jugea à propos de m'y envoyer pour lui faire résilier le marché.

Le 17 vendémiaire (9 octobre), je partis avec le commissionnaire qui avait procédé à l'achat.

Nous nous mîmes en route pour Châtillon-sur-Marne. Le soir, nous couchâmes à Fère-en-Tardenois, gros bourg où l'on fait un commerce de saboterie, tannerie et bonneterie.

Le 18 (10), nous nous rendîmes à Soissons, ancienne et belle ville; nous passâmes notre temps au spectacle et en fêtes, avec plusieurs individus

de la connaissance de mon père ainsi que de mon compagnon de voyage. 1799. AN VIII.

Le 19 (11), nous allâmes chez le marchand, où, par un sous seing-privé, nous lui fîmes annuler ses acquisitions.

Le même soir, étant en voyage, nous revînmes toute la nuit. Nous vîmes, vers une heure du matin, un météore igné, d'une grande beauté, qui, s'étant formé dans la région supérieure en boule de feu, vint s'éteindre auprès de nous avec une forte détonation.

Le 20 (12), nous arrivâmes à Dameri, vers deux heures après midi, le jour de la décade.

Je reçus dans son temps la lettre ci-après :

22me *division militaire. — Armée d'Angleterre.*
Département de Maine-et-Loire.
Liberté. — Égalité.
Ardent amour pour la République.

A Beaucite (Saint-Georges-sur-Loire), ce 4 nivôse (25 décembre) de la république française, une et indivisible.

Marie Beaurain, capitaine commandant la 5me *compagnie du* 2me *bataillon de la* 107me *demi-brigade de ligne,*

Au citoyen Bonnart, fourrier de ladite compagnie, à Dameri.

« Il y a quelques jours, citoyen, que m'est » parvenue votre lettre du 11 vendémiaire (3 oc- » tobre). Vous êtes sans doute surpris du retard; » mais nous essuyons souvent ce désagrément, » par l'interruption que les Chouans mettent au-

1799. » jourd'hui sur les routes. Je viens même d'en
AN VIII. » recevoir datées du mois de germinal (mars).

» Il m'a été dit que vous veniez d'être admis » dans un bataillon auxiliaire; si cela était, je » vous prierais de me le mander : car vous ne » doutez pas que votre absence n'apporte beau» coup de retard dans le service. Je connais par» faitement votre indisposition; certes, j'y prends » toute la part possible, et je puis, dans ce cas, » avoir patience. Mais si vous étiez employé, vous » auriez tort de laisser la place vacante par votre » silence à m'en instruire.

» Si vous eussiez été au corps, vous seriez » peut-être sergent; de là sergent-major. D'après » les nominations qui ont eu lieu, vous devez » penser que votre absence vous porte préjudice.

» Vos camarades se joignent à moi, pour dési» rer votre prompt retour.

» Votre ami et concitoyen,

» *Signé* M. BEAURAIN. »

1800. Le 2 pluviôse (22 janvier), quoique mon congé de convalescence n'expirât que le 11 (31), j'obtins le visa de mes titres pour me mettre en route.

CHAPITRE LVIII.

Le 3 pluviôse (23 janvier), je fis mes adieux 1800.
à mes parents et à mes amis. Mon frère Georges AN VIII.
m'ayant conduit en carriole jusqu'à Château-Thierri, nous allâmes voir la maison qu'a habitée le fabuliste La Fontaine. Nous passâmes la soirée amicalement.

Le 4 (24), je pris la petite diligence par la Ferté-Sous-Jouarre, où se fait un grand commerce de meules à moulin, et je couchai à Meaux.

Le 5 (25), je me rendis par Claie à Paris. Je descendis à l'hôtel du Mail, auprès de M. Collardeau qui me reçut fort bien. Il y mettait d'autant plus de bonne volonté, que c'était la première fois que j'allais dans cette grande cité, et que je voyais en beau tout ce qui frappait mes regards.

Pendant mon séjour, je visitai quelques connaissances et plusieurs compatriotes. Je désirai connaître ce que cette ville avait de plus intéressant. Comme j'avais lu le Tableau de Paris par M. Mercier, et le Guide du Voyageur dans la Capitale, j'étais flatté d'en faire la comparaison. En

1800. conséquence, je parcourus tous les lieux qui
AN VIII. pouvaient m'offrir quelqu'attrait.

Mon cousin et moi, nous mangeâmes plusieurs fois chez le restaurateur, où je lisais avec étonnement la carte contenant le prix des mets que l'on peut offrir au goût des amateurs gastronomes. Il me mena au théâtre de la Montansier, où nous vîmes *M. de Pourceaugnac* : ensuite aux Français; on y jouait l'*Abbé de l'Epée*. Il me conduisit à l'Opéra, où l'on donnait *le ballet de Télémaque*. En peu de jours, je vis les choses les plus rares, même les quatre chevaux de bronze apportés nouvellement de Venise.

Le 13 pluviôse (2 février), je pris mon certificat de convalescence, et me transportai au Comité de santé pour subir une visite à l'effet d'obtenir ma réforme. Il jugea à propos de me renvoyer chez mon père pendant un mois encore; mais ne voulant point me congédier définitivement. Cette proposition ne me convenant pas, je demandai l'ordre de retourner à mon corps. Il me fut expédié de suite, avec l'autorisation d'avoir une place dans le transport militaire. J'allai chercher une feuille de route chez le commissaire des guerres Fradiel, où j'appris que le 2[me] bataillon de la 107[me] était à Angers. Il m'accorda de rester trois jours dans Paris pour mes affaires, en me disant de venir le 16 (5), à 7 heures précises du matin, prendre la voiture qui partirait de sa cour.

Le 15 (4), ayant l'intention de rejoindre, j'écrivis à mon capitaine pour l'informer de mon prochain retour à la compagnie. 1800. AN VIII.

Le 16 (5), m'étant trouvé au rendez-vous, je partis pour Arpajon à l'heure indiquée. Ennuyé de la lenteur de notre voyage, ayant rencontré une diligence, je payai une place jusqu'à Orléans, où j'arrivai le même soir. J'eus deux séjours dans cette ville où Jeanne d'Arc s'est rendue célèbre. Pendant ce temps, je parcourus tous les lieux renfermant des curiosités. Je vis les places, la cathédrale, le pont, et j'allai à la comédie.

Le long de la rivière, j'appris qu'un bateau devait le lendemain, à 6 heures du matin, baisser la Loire jusqu'à Nantes. Je retins une place, afin d'arriver à ma destination plus promptement que par terre.

Le 19 (8), je m'y transportai avec des provisions pour mon voyage. L'embarcation était composée de deux toues amarrées l'une à l'autre, chargées de 14 marins ou matelots venant des prisons d'Angleterre; d'un négociant, de son domestique, de deux compagnons, d'un brigadier de gendarmerie, d'un gendarme, de moi, et de deux mariniers pour nous conduire. Les marins travaillaient tellement d'action aux voiles, aux rames, que nous fendions l'eau avec la rapidité du poisson.

En voguant nous vîmes Blois; le château rappelle de grands souvenirs. Nous abordâmes à

1800. Amboise, où je réclamai un billet de logement,
An VIII. étant convenu que je serais sur le rivage le lendemain, à 6 heures du matin.

Dans la maison où je fus casé, on m'apprit, et on exagéra même une partie des horreurs qui se commettaient dans le pays où j'allais, tant par les Chouans que par les républicains (1).

On sait qu'éloigné du danger, on le rapporte sous des couleurs plus tristes que quand on le voit, parce que l'esprit se forme des illusions qui dénaturent les faits, et empêchent qu'ils ne soient connus dans toute leur exactitude.

Le 20 pluviôse (9 février), je gagnai le rivage où, peu de temps après, nous nous embarquâmes. Nous descendîmes avec une telle vitesse, que nous passâmes promptement le beau pont de Tours. Nous filâmes devant Langeais et Bourgueil. A midi, nous étions à Saumur, où deux femmes vinrent prendre place parmi nous : nous continuâmes presqu'aussitôt notre route. Nous arrivâmes vis-à-vis Port-la-Vallée (Saint-Mathurin), à 3 heures du soir. Les deux voyageuses voulant descendre, on aborda; mais un coup de vent, car il faisait extrêmement froid, poussa nos frêles barques contre de grands bateaux qui étaient attachés à terre. Le choc en fut si violent, et l'eau entra avec tant d'abon-

(1) On trouve tous les malheurs de ce temps consignés dans l'histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans, par Alphonse de Beauchamp. 3 vol. in-8°.

dance, que nous faillîmes chavirer. Cependant, comme les matelots étaient debout ainsi que le gendarme, ils nous préservèrent du naufrage. Peu en sûreté sur la Loire, je pris mon sac pendant que les dames mettaient pied à terre.

1800. AN VIII.

Je payai mon transport, en souhaitant bon voyage à ceux qui voulaient le continuer. J'appris qu'ils étaient parvenus le soir de bonne heure aux Pont-de-Cé, ayant fait 60 lieues en deux jours.

Le 21 (10), vers 5 heures du matin, je montai dans la voiture qui m'était accordée, et j'arrivai ensuite à Angers.

La compagnie n'étant pas dans ce chef-lieu de département, j'allai visiter tous les édifices publics. Je me présentai chez le quartier-maître, entre les mains duquel je déposai mes papiers; il me fit le rappel de l'an 7 (1799), et celui de l'an 8 (1800). Je touchai seulement le montant de la dernière année; l'autre est resté dans l'arriéré, sans que j'aie pu m'en procurer le remboursement.

Le 24 (13), je profitai, pour me mettre en route, d'un convoi avec une escorte qui s'en allait au Lion-d'Angers : car on ne pouvait voyager isolément sans crainte d'être assassiné. Ayant rejoint la compagnie, je revis avec satisfaction mes camarades, qui savaient ma prochaine arrivée par le capitaine à qui j'avais écrit de Paris.

1800. Le 25 (14), ayant continué mes fonctions, je
AN VIII. vécus comme avant mon départ.

Voulant me perfectionner dans les armes, je pris des leçons de pointe du brigadier de la gendarmerie de cette résidence.

Une convention avec les Chouans ayant lieu, les chefs mettant successivement bas les armes, après avoir traité avec les envoyés du général Brune, nous restâmes en repos.

La pacification terminée, nous reçûmes l'ordre de nous transporter à Angers pour en augmenter la garnison.

Nous fûmes casernés au ci-devant couvent de Roncerai.

Je me liai d'amitié avec plusieurs jeunes gens qui s'occupaient de versification. Nous faisions des charades, des logogriphes, dont ces militaires s'acquittaient à merveille.

Le temps que je n'employais pas à mon état, était consacré à mon instruction : car chaque fois que la bibliothèque publique était ouverte, j'allais lire pendant trois ou quatre heures. Quand ce n'était pas le jour de lecture, le bibliothécaire me confiait des livres pour que je pusse fructifier des instants dont j'aurais peut-être plus mal disposé.

En parcourant les journaux, j'appris qu'un décret du 29 pluviôse (18 février), créait une gendarmerie à pied dans les départements de l'Ouest ; qu'il y aurait des maréchaux-des-logis et des brigadiers pour commander les brigades.

Je me rappelai que j'avais dîné dans la capitale chez des compatriotes, avec un employé du bureau de la gendarmerie au ministère de la guerre, qui avait paru disposé à m'obliger si l'occasion s'en présentait. J'écrivis en conséquence à ces messieurs, pour les prier de m'accorder leurs bons offices, afin d'être nommé maréchal-des-logis dans cette arme. 1800. AN VIII.

J'en reçus la réponse suivante :

Paris, le 22 ventôse (13 mars).

« Monsieur,

» Nous avons communiqué votre lettre à notre » ami, qui veut bien ajouter un nouveau ser- » vice à ceux qu'il nous a déjà rendus. Il s'oc- » cupe entièrement de votre affaire. Il parlera » aujourd'hui au général chargé de l'organisation » de la gendarmerie à pied, et, sous peu de » temps, vous recevrez du ministre de la guerre, » votre nomination telle que vous la désirez.

» Nous sommes charmés de trouver l'occasion » de vous être utiles, et de vous prouver notre » zèle à obliger un compatriote que nous esti- » mons.

» Nous avons l'honneur d'être vos serviteurs,

» *Signé* PAILLART frères. »

Ayant été quelque temps sans que la nomination annoncée me fût parvenue, je récrivis à ces messieurs, qui m'apprirent que les Chouans avaient volé la diligence qui portait mon titre, et en avaient lacéré tous les papiers ; qu'en con-

1800. AN VIII. séquence, le général Wirion s'était vu dans la nécessité d'en expédier un autre.

Peu de jours après la réception de ce paquet, il me parvint la dépêche ci-après :

Angers, le 1er floréal (21 avril) de la république française, une et indivisible.

Le chef de la 5me division de gendarmerie nationale,

« Invite le citoyen Bonnart, caporal-fourrier » à la 5me compagnie du 2me bataillon de la 107me » demi-brigade, à venir chez lui dans la matinée » de demain.

» *Signé* NOIREAU. »

Cette lettre ranima mon espérance. Sans en faire part à mes camarades, je m'habillai en uniforme le plus proprement possible, sachant que la tenue plaît toujours à un supérieur. Je me présentai avec mon ordre, enhardi par le désir de sortir de la ligne. Le citoyen Noireau m'accueillit favorablement, m'adressa beaucoup de questions, et me demanda pourquoi je quittais mon corps. Je lui répondis que si je cherchais à entrer dans son arme, c'était pour mon avancement, et que je n'avais nul sujet de plainte à former dans la 107me. Ce commandant me donna la lettre de passe pour le grade de brigadier, avec invitation de me rendre dans son bureau qu'il m'indiqua, afin de la transcrire, tandis qu'il resta dans son appartement à causer avec plusieurs personnes.

Seul, dans le cabinet, je réfléchis que du premier coup-d'œil ce chef de division allait me juger : car il me parut avoir une grande connaissance de l'esprit humain. Plein de cette idée, je fis beaucoup d'attention à copier ma nomination. Je la lui portai ensuite avec une plume et de l'encre pour la signer. Il parut content de mon écriture et m'en fit compliment. Il me promit que, comme président du juri d'organisation, il me faciliterait autant qu'il serait en son pouvoir, pour une place de maréchal-des-logis. Il ajouta, cependant, qu'il fallait m'attendre à une concurrence de 800 hommes dont le juri distinguerait le mérite ; que ceux qui seraient les plus recommandables, auraient la préférence.

Rentré à la caserne, la tête remplie de ce qui s'était passé le matin, et après y avoir mûrement réfléchi, j'écrivis ce qui suit :

Le fourrier à la 5me compagnie du 2me bataillon de la 107me demi-brigade d'infanterie de ligne,

Au citoyen Wirion, général de brigade, inspecteur de la gendarmerie nationale dans les départements de l'Ouest, à Rennes.

« Mon général,

» J'ai l'honneur de vous prévenir que le citoyen
» Noireau, chef de la 5me division de gendar-
» merie nationale, m'a remis la nomination de
» brigadier, que vous lui avez envoyée pour
» que je passe à pied dans cette arme. Les dé-

1800. » marches que j'ai faites pour sortir de mon
AN VIII. » corps, ne tendaient qu'à un prompt avance-
» ment, et nul autre motif ne m'obligeait de
» m'en éloigner. J'aimais à croire qu'étant four-
» rier, je pouvais être nommé maréchal-des-
» logis; et, par ce moyen, je me procurais un
» emploi supérieur. J'espère qu'ayant pris en
» considération la demande qui vous a été faite
» pour moi, et qu'y ayant répondu aussi favo-
» rablement, vous voudrez bien accueillir ma
» supplique et me nommer au grade de maréchal-
» des-logis.

» J'ose attendre de vous cette justice, et je
» vous prie de me croire avec la plus vive re-
» connaissance,

» Mon général,

» Votre subordonné,

» *Signé* BONNART.

» Angers, le 2 floréal (22 avril) de la république
» française, une et indivisible. »

Au bout de quelques jours, je fus prévenu par le citoyen Noireau, de me disposer à me diriger vers Nantes, où devait se réunir le juri d'organisation. Il m'annonça qu'il avait informé le citoyen Peïtavy, pour qu'il me fît expédier l'ordre de départ en recevant mon congé. Il me dit que, si j'étais sergent, je pourrais plus facilement avoir la place que je désirais.

Ayant été trouver le commandant, je le priai de me seconder pour que je fusse admis dans

ce grade. S'étant assuré qu'il y avait un emploi 1800.
à la nomination du corps, il me chargea d'en AN VIII.
prévenir le quartier-maître, pour qu'il en donnât, de sa part, connaissance aux sous-officiers. La réunion des caporaux et des fourriers eut lieu de suite.

J'instruisis quelques-uns de mes camarades, du motif de la convocation et de l'ordre que j'avais d'entrer dans la gendarmerie, ainsi que du désir que je formais d'être sous-officier, afin d'en avoir les galons avant de pouvoir m'y présenter. Je les engageai à communiquer mes intentions à tous leurs amis, pour que je pusse être promu; j'ajoutai que ce serait pour moi un avantage qui ne leur préjudicierait en rien, puisqu'aussitôt ma nomination, je m'éloignerais de l'infanterie de ligne.

Le 9 floréal (29 avril), on procéda, suivant le voeu de la loi sur les promotions. Le citoyen Civet, mon sergent-major, fut élu président, et l'on me choisit pour être secrétaire. Les scrutins ayant été soigneusement recueillis et dépouillés, je réunis l'unanimité, à l'exception de ma voix que je donnai au caporal le plus ancien; il avait, sous tous les rapports, le plus de droit à l'avancement. Le procès-verbal rédigé fut remis aux sergents-majors et sergents, ensuite aux sous-lieutenants qui me reçurent, le 11 floréal (1er mai), dans le grade que je réclamais. Je parus à l'appel du soir, pour me-

1800. AN VIII. faire reconnaître par le commandant de la 6me compagnie, où j'entrais en qualité de sergent.

Le 16 (6 mai), j'allai chez mon nouveau capitaine, qui me donna mon décompte à signer.

Le 17 (7), je me présentai chez le quartier-maître, pour prendre le congé dont voici la copie :

Infanterie de ligne. — République française. — 107me demi-brigade. — 2me bataillon.

« Nous soussignés, certifions à tous ceux qu'il » appartiendra, avoir donné congé absolu au » nommé Médard Bonnart, sergent, dit *Bonnart* » *Lami*, de la compagnie n° 6, du 2me bataillon de la 107me demi-brigade d'infanterie de » ligne, natif de Dameri, canton d'idem, district d'Epernai, département de la Marne, » âgé de 25 ans, de la taille d'un mètre 814 millimètres (5 pieds 7 pouces), lequel a servi » depuis le 14 septembre 1793 (an 1er) (1), » jusqu'au 17 floréal an 8 (7 mai 1800) ; a été » caporal le 26 germinal an 2 (15 avril 1794) ; » caporal-fourrier le 4 messidor an 4 (22 juin » 1796), et sergent le 11 floréal an 8 (1er mai » 1800) ; et que, pendant tout ce temps, on » doit des éloges à la manière dont il a servi. » Certifions en outre que ledit citoyen Bonnart,

(1) On a compris comme service militaire, le temps que j'ai passé dans les fourrages, puisque j'étais employé à l'armée.

» sergent, a quitté le corps pour passer, en qua- 1800.
» lité de brigadier, dans la gendarmerie à pied, AN VIII.
» par ordre du général Wirion, inspecteur gé-
» néral de cette arme.

» Fait à Angers, le 17me jour du mois de flo-
» réal (7 mai 1800), de l'an 8 de la République
» française.

» Certifié par nous, membres composant le
» conseil d'administration dudit bataillon.

Signé Gibert, fourrier; Serres, sergent; Bornier, sous-lieutenant; Bourrie, capitaine, et Peïtavy, chef de bataillon.

» Vu par nous, commissaire des guerres,

» *Signé* Tessier-Olivier.

» Approuvé par nous, général de brigade,
» commandant la subdivision de Maine-et-Loire,

» *Signé* Girardon.

» Enregistré par moi, quartier-maître trésorier,
» le 17 floréal (7 mai),

» *Signé* Reinaudy. »

Au dos du congé est ainsi écrit :

» Nous officiers, commandant ladite compa-
» gnie, certifions avoir payé au nommé Médard
» Bonnart, sergent, la somme de 6 fr. 37 cent.
» et demi, qui lui était due, tant de la masse que de
» son linge et chaussure, courant jusqu'à ce jour,

1800. » conformément aux réglements, de manière qu'il
AN VIII. » n'a plus rien à répéter audit bataillon.

» Fait à Angers, le 16 floréal (6 mai), de la » République française.

» *Signé* PEYROTTES, capitaine. »

Je me rendis au logement de ce chef, qui fit mon décompte.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE XXVI.

CHAPITRE XXVII.

CHAPITRE XXVIII.

CHAPITRE XXIX.

CHAPITRE XXX.

CHAPITRE XXXI.

CHAPITRE XXXII.

CHAPITRE XXXIII.

CHAPITRE XXXIV.

CHAPITRE XXXV.

CHAPITRE XXXVI.

CHAPITRE XXXVII.

CHAPITRE XXXVIII.

CHAPITRE XXXIX.

CHAPITRE XL.

CHAPITRE XLI.

CHAPITRE XLII.

CHAPITRE XLIII.

CHAPITRE XLIV.

CHAPITRE XLV.

CHAPITRE XLVI.

CHAPITRE XLVII.

CHAPITRE XLVIII.

CHAPITRE XLIX.

CHAPITRE L.

CHAPITRE LI.

CHAPITRE LII.

CHAPITRE LIII.

CHAPITRE LIV.

CHAPITRE LV.

CHAPITRE LVI.

CHAPITRE LVII.

CHAPITRE LVIII.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

APPENDICE.

Page 250, entre les lignes 9 et 10, intercaler le paragraphe que voici :

Dans ce moment, le 6me régiment de chasseurs à cheval fila au trot, à côté de nous, pour inquiéter la gauche de l'ennemi. Le fourrier Bouvrain Georges-François, qui en faisait partie, pressa la main de plusieurs Dameriats, ses compatriotes. Les Impériaux, peu après, firent une décharge sur cette cavalerie ; et le citoyen Bouvrain, atteint d'une balle qui lui traversa la jambe droite, fut contraint de se retirer du combat. En repassant devant nous, chacun lui promit, en hâtant le pas, de venger sa blessure.

Page 250, ligne dernière, et 251, ligne 1re, ajouter à la suite de ces mots : je m'élançai sur lui, et, « *Vincere aut* » *mori* (1) ! » je lui plongeai ma baïonnette, etc. (1) *Vaincre ou mourir* !

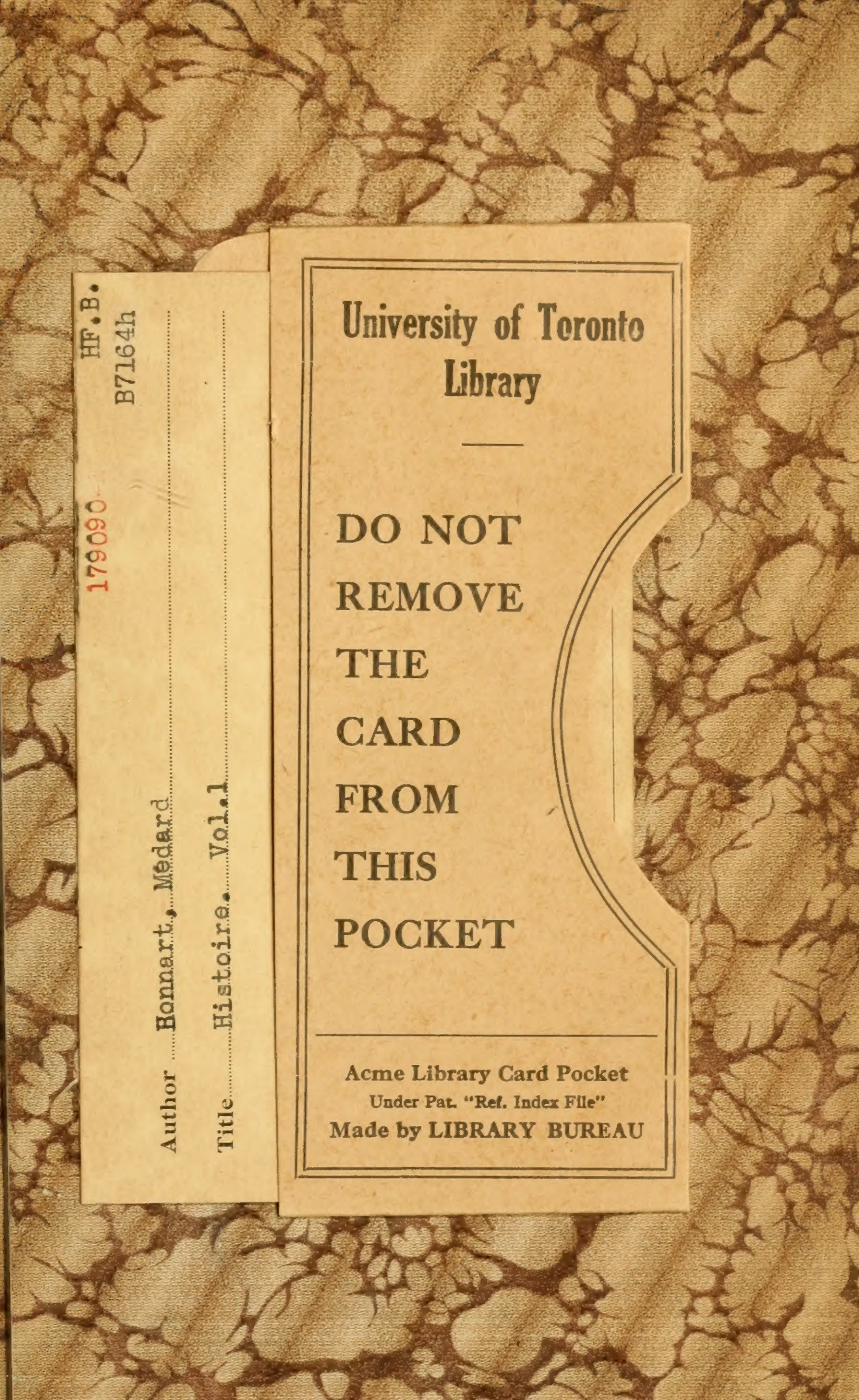
Page 346, ligne dernière, lire après agréablement :

A cette époque, tous les Français de 18 à 25 ans, étant obligés de servir, on trouvait, dans les grades inférieurs, des jeunes gens qui étaient fort érudits, et qui avaient reçu une excellente éducation ; la classe de fourriers se faisait particulièrement remarquer sous ce rapport.

Page 367, entre les lignes 25 et 26, lire ce qui suit :

Ces militaires, tant par leur bonne conduite, la modération de leurs principes politiques, que par leur obéissance aux lois de la subordination, gagnèrent l'estime générale des habitants. Ceux qui voulurent y former des établissements, trouvèrent des femmes riches, ou des partis plus avantageux qu'ils n'auraient pu l'espérer dans toute autre circonstance.




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
HF.B.
B7164h
179090
Author Bonnart, Medard
Title Histoire. Vol.1

